

PUBLIC

**BANQUE EUROPÉENNE POUR LA
RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT**

**ACTES DE LA TRENTE-ET-UNIÈME ASSEMBLÉE
ANNUELLE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**MARRAKECH
11 MAI 2022**

PUBLIC

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU DES TRAVAUX	5
ALLOCUTION DE M. AZIZ AKHANNOUCH, CHEF DU GOUVERNEMENT DU MAROC	7
DISCOURS D'OUVERTURE DE MME KEIT PENTUS-ROSIMANNUS, PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	10
DISCOURS D'OUVERTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT	13

DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS

	Page		Page
Allemagne-France	17	Kosovo	68
Australie	20	Lettonie	69
Autriche	21	Lituanie	71
Banque européenne d'investissement	24	Luxembourg	73
Bélarus	25	Macédoine du Nord	75
Bosnie-Herzégovine	28	Malte	76
Canada	29	Maroc	78
Chine	31	Mexique	80
Chypre	33	Moldova	81
Danemark	35	Norvège	82
Égypte	37	Ouzbékistan	83
Émirats arabes unis	43	Pays-Bas	84
Espagne	44	Pologne	86
États-Unis	45	Portugal	89
France-Allemagne	17	République de Corée	90
Fédération de Russie	47	République kirghize	92
Finlande	50	République tchèque	94
Géorgie	53	Roumanie	95
Grèce	54	Royaume-Uni	96
Irlande	55	Slovénie	98
Islande	57	Suisse	99
Israël	58	Türkiye	100
Italie	60	Ukraine	102
Japon	62	Union européenne	104
Jordanie	65		
Kazakhstan	66		

DISCOURS DE CLÔTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT	107
DISCOURS DE CLÔTURE DE MME KEIT PENTUS-ROSIMANNUS, PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DU CONSEIL DES OF GOUVERNEURS	109
DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS	113
Ordre du jour (Programme compris)	114
Rapport du Comité des Procédures pour 2021-22	117
Rapport du Conseil d'administration : Examen de la mise en œuvre du cadre stratégique et capitalistique 2021-25	120
Rapport du Conseil d'administration : Éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak	140
Rapport du Conseil d'administration : Modification du règlement relatif à l'utilisation des ressources du Fonds spécial post-gradation	178
Compte-rendu annuel d'activités 2021 ¹	
Rapport financier 2021 ¹	
Rapport du Conseil d'administration : États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2021	182
Rapport du Conseil d'administration : États financiers 2021 des fonds spéciaux	184
Rapport du Conseil d'administration : Plan de mise en œuvre de la stratégie 2022-24	190
Rapport du Conseil d'administration : Affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés	197
Rapport du Conseil d'administration : Date de l'Assemblée annuelle de 2023	200
Rapport du Conseil d'administration : Guerre contre l'Ukraine : Impact sur les pays d'opérations de la BERD et réponse de la Banque	202
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES DEPUIS LA TRENTIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE	215
Résolution n°244 Codes de conduite de la BERD	216
Résolution n°245 Suspension et modification de l'accès de la Fédération de Russie aux ressources de la Banque en vertu de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque	217
Résolution n°246 Suspension et modification de l'accès du Bélarus aux ressources de la Banque en vertu de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque	218

¹ Ce document n'est pas inclus dans les Actes.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES LORS DE LA TRENTE-ET-UNIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE	219	
Résolution n°247	En soutien à la réponse de la BERD à la guerre contre l'Ukraine	220
Résolution n°248	Vers un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak	223
Résolution n°249	Modification du règlement relatif à l'utilisation des ressources du Fonds spécial post-graduation	225
Résolution n°250	États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2021	227
Résolution n°251	États financiers 2021 des fonds spéciaux	228
Résolution n°252	Affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés	229
Résolution n°253	Date de l'Assemblée annuelle de 2023	230
MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET DU COMITÉ DES PROCÉDURES POUR 2021-2022 ET 2022-2023	232	
MEMBRES DES DÉLÉGATIONS	234	
REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS INTERNATIONALES	322	
ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS	323	

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

La trente-et-unième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs s'est tenue à Marrakech, au Maroc, le 11 mai 2022, sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Les participants ont pris part à l'évènement en personne au sein du palais des Congrès et en mode virtuel depuis différents pays via une plateforme vidéo.

Le Gouverneur représentant le Portugal, M. Fernando Medina, était Président du Conseil des gouverneurs. Ne pouvant participer à l'Assemblée annuelle, il a délégué ses fonctions à Mme Keit Pentus-Rosimannus, Vice-Présidente du Conseil des gouverneurs et Gouverneure représentant l'Estonie. La Gouverneure représentant le Maroc, Mme Nadia Fettah, occupait la fonction de Vice-Présidente.

1. Comité des procédures

Le Comité des procédures pour 2021-22 a soumis au Conseil des gouverneurs un ordre du jour provisoire de l'Assemblée annuelle, ainsi que des rapports sur diverses questions relevant de sa compétence, notamment des recommandations sur le Président et les Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs pour 2022-23, devant constituer le Comité des procédures pendant la même période.

2. Séance d'ouverture

La Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs a appelé à l'ordre l'Assemblée annuelle. Le Conseil a adopté l'ordre du jour et approuvé les recommandations relatives au déroulement de l'Assemblée présentées dans le rapport du Comité des procédures.

Des discours ont ensuite été adressés au Conseil des gouverneurs par : M. Aziz Akhannouch, Chef du gouvernement du Maroc ; Mme Keit Pentus-Rosimannus, Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs ; et Mme Odile Renaud Basso, Présidente de la BERD. Les gouverneurs ont donné des orientations à la Banque sous forme de déclarations écrites, qui ont été distribuées pendant l'Assemblée et incluses dans les Actes.

Après la séance d'ouverture a eu lieu une séance à haut niveau sur l'impact de la guerre contre l'Ukraine, conduite par M. Jonathan Charles (Directeur de la Communication), avec pour intervenants : Mme Beata Javorcik (Directrice des Affaires économiques de la BERD), M. Valdis Dombrovskis (Gouverneur représentant l'Union européenne et Vice-Président exécutif de la Commission européenne), M. Sergiu Gaibu (Gouverneur représentant la République de Moldova et Ministre des Finances moldave) et M. Sergii Marchenko (Gouverneur représentant l'Ukraine et Ministre des Finances ukrainien).

3. Séance plénière

a. *Table ronde des gouverneurs*

Après avoir examiné un rapport du Conseil d'administration et un projet de résolution concernant la guerre contre l'Ukraine, les gouverneurs ont exposé leurs points de vue, y compris sur les conséquences de la guerre pour les pays d'opérations de la BERD et ce que devrait être la réponse de la BERD. Le Conseil des gouverneurs a ensuite adopté la Résolution n°247, *En soutien à la réponse de la BERD à la guerre contre l'Ukraine*.

Les gouverneurs ont également examiné un rapport du Conseil d'administration et un projet de résolution concernant un éventuel élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, sur lequel ils ont également exposé leurs points de vue. Le Conseil des gouverneurs a ensuite

adopté la Résolution n°248, *Vers un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.*

b. Questions institutionnelles et financières

i. Modification du règlement relatif à l'utilisation des ressources du Fonds spécial post-graduation

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°249, *Modification du règlement relatif à l'utilisation des ressources du Fonds spécial post-graduation*

ii. États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2021

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°250, *États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2021*. Le Conseil des gouverneurs a également pris acte du Rapport financier 2021.

iii. États financiers 2021 des fonds spéciaux

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°251, *États financiers 2021 des fonds spéciaux*.

iv. Affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°252, *Affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés*.

v. Date et lieu de l'Assemblée annuelle de 2023

Le Conseil des gouverneurs a adopté la Résolution n°253, *Date de l'Assemblée annuelle de 2023*.

vi. Compte-rendu annuel d'activités 2021

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Rapport financier 2021.

vii. Plan de mise en œuvre de la stratégie 2022-24

Le Conseil des gouverneurs a pris acte du Plan de mise en œuvre de la stratégie 2022-24.

c. Élection du Président et des Vice-Présidents pour 2022-23

À la fin de la séance plénière, le Conseil des gouverneurs a élu le gouverneur représentant l'Autriche Président du Conseil des gouverneurs, et le gouverneur représentant la Géorgie et le gouverneur représentant la Jordanie Vice-Présidents. Leur mandat s'achèvera à la clôture de l'Assemblée annuelle de 2023. Le Conseil des gouverneurs a désigné un Comité des procédures pour 2022-23, constitué de son Président et de ses deux Vice-Présidents. Ce comité devra, jusqu'à la fin de l'Assemblée annuelle de 2023, répondre aux demandes de consultation si le Président du Conseil des gouverneurs le juge utile et se réunira, si nécessaire, immédiatement avant l'Assemblée annuelle de 2023.

4. Remerciements

Les gouverneurs ont exprimé leur reconnaissance envers la ville de Marrakech, le gouvernement et le peuple marocains pour leur généreuse hospitalité à l'occasion de la trente-et-unième Assemblée annuelle.

**ALLOCUTION DE M. AZIZ AKHANNOUCH,
CHEF DU GOUVERNEMENT DU MAROC**

Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux

Vos excellences les Gouverneurs,

Votre excellence la Présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement,

Chers ministres,

Que la paix soit sur vous.

J'ai le plaisir d'ouvrir aujourd'hui l'Assemblée annuelle 2022 de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), que sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu veille sur lui, parraine aujourd'hui en signe de reconnaissance du rôle de la Banque dans la mise en place des bases du développement social et économique durable et du renforcement de la coopération et de l'intégration entre les nations.

J'aimerais de prime abord vous souhaiter à tous la bienvenue au Royaume du Maroc et dans la ville ancienne de Marrakech. Elle a l'honneur d'accueillir cette année cette importante assemblée, tout comme elle a par le passé accueilli des événements internationaux, notamment la création de l'Organisation mondiale du commerce et la COP 22. En 2023, Marrakech aura aussi le privilège d'organiser les assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

J'aimerais saisir cette opportunité pour féliciter Mme Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, de ses efforts intensifs pour faire progresser les résultats et les services de cette organisation, de la renforcer et d'accroître son rôle en matière de développement économique et social.

Mesdames et Messieurs,

L'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD, qui s'ouvre aujourd'hui, se tient dans un contexte international inédit. Je salue le choix de l'intitulé de la présente assemblée, « Relever les défis dans un monde tumultueux », car cette réunion représente une chance non seulement d'échanger et de dialoguer au sujet des répercussions économiques et sociales des événements actuels, mais aussi d'examiner les perspectives futures.

Comme vous le savez, le monde connaît depuis 2020 des crises successives, à commencer par la COVID-19, qui a entraîné une récession économique sans précédent. Alors que l'espoir d'une meilleure situation sanitaire et d'une reprise économique à l'échelle mondiale naissait, une nouvelle crise a vu le jour, due à une hausse des prix des matières premières en raison d'une plus forte demande. Au début de cette année, l'inflation a augmenté dans un contexte de troubles géostratégiques et de

déclenchement soudain de la crise en Ukraine, qui a provoqué un choc se répercutant sur l'économie mondiale.

Pour lutter contre ces difficultés, nous ne saurions nous contenter d'évoquer une période difficile et de débattre de ses incidences négatives. Les principaux acteurs internationaux doivent tous joindre leurs efforts et collaborer dans un esprit de responsabilité partagée pour élaborer des solutions qui permettent de sortir de cette crise et d'atténuer ses répercussions sur les économies nationales, en particulier sur les pays à faible et moyen revenus. Les pays en développement souffrent particulièrement de déséquilibres défavorables entre l'offre et la demande concernant les matières premières importées. Le fait que cette situation perdure entraîne une multiplication de pratiques non viables. Est-il logique, par exemple, d'utiliser des terres agricoles comme source d'énergie alors que le monde manque de produits alimentaires de base à des prix raisonnables ? Est-il viable pour les pays de s'accabler de dettes qui leur servent à payer des importations de plus en plus chères et qui perturbent leurs priorités de développement ?

Cette crise exogène se fait sentir sur notre économie, à l'instar de toutes les autres économies nationales. Sous la direction prudente de sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu veuille sur lui, le Maroc a pris un ensemble de mesures de précaution ciblées unanimement approuvées et louées aux niveaux national et international. Nous constatons avec satisfaction que l'économie marocaine retrouve ses niveaux de croissance d'avant la pandémie, avec un taux de plus de 7,6 %, contre des prévisions internationales de 5 % en 2021. Cependant, les circonstances actuelles confrontent notre pays à des défis immenses aux dimensions nationales et internationales, et nous sommes appelés à y répondre dans le monde tumultueux auquel renvoie le thème de cette assemblée annuelle.

À cette fin, notre pays a initié un plan de relance économique ambitieux. Il vise principalement à donner un puissant essor à la structuration de l'économie nationale au moyen des mesures suivantes : encourager les secteurs prometteurs à une forte valeur ajoutée ; promouvoir des économies vertes et numériques ; renforcer l'intégration des femmes sur le marché du travail ; et accélérer la reprise dans les secteurs de la production, conformément aux orientations stratégiques de l'économie de marché et à une politique en faveur de l'initiative privée que le Maroc met en œuvre depuis des décennies.

Afin de couronner ces efforts de succès, notre pays prête une attention toute particulière à l'instauration d'un climat des affaires attractif afin d'augmenter les investissements privés locaux et internationaux. Nous sommes également très mobilisés en vue de simplifier les procédures administratives, de soutenir le secteur financier et de doper les investissements privés, notamment en réformant le droit relatif aux investissements, afin que la part du privé représente les deux tiers du total des investissements d'ici 2035.

Le Fonds Mohammed VI pour l'investissement a aussi été constitué en vue d'accélérer l'action en faveur de la reprise économique en contribuant au financement et à la supervision de projets d'investissements nationaux et régionaux majeurs, tout en offrant aux partenaires internationaux privés la possibilité d'investir dans le Fonds.

Ces efforts montrent que notre pays croit en son potentiel d'investissement considérable, et qu'il ambitionne, en tant que pays fort de sa stabilité politique et de son emplacement géographique stratégique, de se transformer en plateforme régionale de production et d'exportation, dans la droite ligne de notre orientation stratégique visant à renforcer l'ouverture économique et à accélérer l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, en poursuivant en parallèle nos efforts visant à appuyer et à mettre en place le processus démocratique et à ancrer le respect des droits et l'État de droit dans notre pays.

Je n'oublierai pas de remercier la Banque pour son suivi constant des efforts de développement marocains. Je saisis aussi cette occasion pour inviter la BERD et, à travers elle, l'ensemble des partenaires économiques du Maroc, à investir en vue de soutenir nos efforts de développement sous la gouvernance prudente de sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu veuille sur lui. J'invite particulièrement tous nos partenaires économiques, et en particulier les investisseurs étrangers, à tirer parti de la proximité géographique et des solides liens économiques et historiques dont nous bénéficions avec les pays de notre continent africain, pour augmenter leurs investissements dans ce pays en développement prometteur et de premier plan. Nous leur proposerons tout le soutien dont ils ont besoin pour concrétiser leurs projets d'investissements en dehors du Maroc.

Enfin, je vous souhaite avec plaisir à nouveau la bienvenue ainsi qu'un agréable séjour au Maroc.

Que la paix soit sur vous.

DISCOURS D'OUVERTURE DE MME KEIT PENTUS-ROSIMANNUS, PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Vos Excellences, Éminents Gouverneurs, Madame la Présidente de la BERD, Mesdames et Messieurs,

C'est vraiment un honneur de m'adresser à vous en tant que Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs et de vous accueillir tous, et vous en particulier, Monsieur le Chef du gouvernement, à la Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD. Quelle véritable joie, après deux années d'événements qui se sont déroulés essentiellement en mode virtuel, de vous voir participer si nombreux en présentiel.

Nous avons tous beaucoup de chance d'être ici dans ce lieu magnifique, qui est imprégné d'une aussi riche histoire. Nous sommes honorés que cet événement bénéficie du haut patronage de Sa Majesté le Roi. Je tiens à remercier Monsieur le Chef du gouvernement, et les autorités marocaines dans leur ensemble, pour l'accueil qu'ils nous ont réservé ici dans cette ville dynamique.

Je souhaite également souhaiter la bienvenue à l'Algérie et aux Émirats arabes unis, qui sont deux nouveaux membres ayant rejoint la Banque depuis notre dernière rencontre. Nous avons hâte de coopérer étroitement avec vous à l'avenir. Je tiens particulièrement à saluer la délégation des Émirats arabes unis à l'occasion de leur première Assemblée annuelle.

Je peux témoigner, sur la base de notre propre expérience estonienne, que la BERD a constitué un partenaire unique en mettant en place un modèle de développement réussi et dynamisé par le secteur privé pour l'économie de l'Estonie. Il restera pertinent pour le défi de la transition verte que nous aurons à relever au cours des années à venir.

L'offre de la BERD, l'accent qu'elle met sur le secteur privé, associé à l'impératif de démocratie figurant dans l'article 1, s'est révélée extrêmement efficace. Malheureusement, nous assistons à présent aussi au résultat – sous sa manifestation extrême – de pays ne respectant pas les valeurs essentielles de la BERD. Ces enseignements sont difficiles pour nous tous ici.

Avant de porter notre attention sur nos discussions d'aujourd'hui, il convient de rappeler les accomplissements de la Banque depuis notre dernière Assemblée annuelle en juillet 2021.

Sous votre leadership, Madame la Présidente, la Banque a continué d'obtenir de solides résultats en conformité avec le Cadre stratégique et capitalistique actuel, que nous, en tant que gouverneurs, avons approuvé en 2020.

Le rapport sur sa mise en œuvre, qui est un des points de notre ordre du jour, montre les importantes avancées sur les principaux axes prévus : transition numérique, genre, égalité des chances et, bien sûr, mobilisation de financements privés.

Il convient de souligner que la Banque a atteint son objectif en investissant l'an dernier plus de la moitié de l'ensemble de ses investissements annuels dans des projets de transition vers une économie verte.

Cependant, l'année 2021 paraîtra très lointaine à la population d'Ukraine et à celles des nombreux pays environnants. C'est une conséquence directe de l'agression insensée perpétrée par la Fédération de Russie, soutenue et facilitée par le Bélarus.

La guerre a radicalement changé le contexte mondial, notamment pour la BERD, qui au fil des trente dernières années, est devenue le principal investisseur institutionnel en Ukraine. La BERD y est aussi un partenaire essentiel des réformes et a fait de Tchernobyl un lieu sûr.

Des millions de personnes ont fui leur domicile, plus d'un million ont été déportées, des millions de civils ont été torturés et tués. Les conséquences économiques et politiques de cette guerre seront durables et profondes. Au sein du personnel de la BERD, de nombreux membres ont été directement affectés et je tiens à saluer le travail réalisé par la Banque pour préserver leur sécurité et leur bien-être.

Pour mettre en évidence ces impacts, une réunion ministérielle de haut niveau aura lieu après cette séance d'ouverture. Y participeront notamment les gouverneurs de l'Ukraine, de la Moldova et de l'Union européenne. Beata Javorcik, Directrice des Affaires économiques de la BERD, exposera les conséquences économiques de la guerre pour les pays d'opérations de la Banque.

En tant que gouverneurs, nous avons déjà agi.

Notre décision de suspendre les opérations dans la Fédération de Russie et au Bélarus aux termes de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque réaffirme l'importance persistante de nos valeurs et des objectifs que la Banque a été créée pour soutenir. Nous sommes pleinement solidaires de la population en Ukraine. La BERD sera là pour aider à reconstruire l'Ukraine, pour qu'elle puisse être libre et prospère.

La Banque aussi a agi.

L'approbation du Programme de résilience pour l'Ukraine et les pays affectés se traduit par un soutien financier actuel, et un programme de reconstruction est prêt pour l'avenir.

Le maintien de ce soutien dépend de nous – en tant qu'actionnaires et donateurs. Hier, l'Assemblée annuelle des donateurs a favorisé une conscience commune des priorités et des besoins les plus urgents. De toute évidence, à cet égard, nous devons agir de concert.

Lors de notre séance plénière cet après-midi, je vous demanderai, en tant que gouverneurs, de donner des orientations stratégiques à la BERD pour qu'elle puisse tirer parti de son expérience passée et continuer de faire une réelle différence en œuvrant pour des vies meilleures.

Cependant, au-delà de ces problèmes immédiats, nous devons rappeler les défis sur le long terme, tels que la transition écologique, qui reste bien entendu une grande priorité.

Il sera demandé aux gouverneurs d'approuver une décision de principe sur l'élargissement limité et progressif du champ géographique des opérations de la BERD vers des pays d'Afrique subsaharienne et l'Irak.

Il semble approprié de prendre cette décision ici à Marrakech, première Assemblée annuelle sur le continent africain. Nous entretenons de solides relations avec le Maroc et d'autres pays d'Afrique du Nord et la Banque a montré qu'elle pouvait générer des résultats dans cette région.

Pour conclure : nous sommes confrontés à de nombreux défis.

Mais la BERD continue d'intensifier son action pour les relever.

La Banque est dotée de nombreuses qualités :

- son agilité, son professionnalisme et l'engagement de son personnel ;
- sa résilience et la viabilité de sa position financière ;
- ses principes opérationnels fondamentaux que sont une saine gestion bancaire, un impact sur la transition et l'additionnalité ;
- et enfin, son mandat pour soutenir la transition vers des économies de marché durables dans des pays qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché.

Elle conserve ces qualités, qui n'ont jamais été plus pertinentes.

Nous tous – gouverneurs, Conseil d'administration et l'ensemble du personnel – nous devrions être vraiment fiers des accomplissements passés et présents de la Banque.

Je tiens à vous féliciter chaleureusement, Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, ainsi que vos équipes, pour avoir réussi à relever les défis dans un monde tumultueux, comme le précise très justement le thème de notre assemblée.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

**DISCOURS D'OUVERTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO,
PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE
POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT**

En français

Monsieur le Chef du gouvernement,
Mesdames et Messieurs les gouverneurs,
Chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à la première Assemblée annuelle de la BERD sur le continent africain.

Et soyez tous les bienvenus au Maroc, le pays situé le plus à l'ouest de tous nos pays d'opérations.

Ce que nous avons réalisé ici, au Maroc, depuis dix ans, est le résultat d'un partenariat très fort avec nos amis marocains, dont je veux saluer l'énergie et l'esprit d'entreprise.

C'est aussi le témoignage de la confiance de nos actionnaires, qui ont souhaité il y a une dizaine d'années étendre le mandat de la BERD à une nouvelle région d'opérations au sud de la Méditerranée.

C'est enfin la démonstration de l'agilité de la Banque et de sa capacité à obtenir des résultats exceptionnels, comme les 16 milliards d'euros investis dans cette région en dix ans le montrent.

En anglais

Je suis très heureuse que nous puissions, enfin, tenir notre Assemblée annuelle en présentiel, plutôt qu'en mode virtuel.

Je remercie nos hôtes pour leur hospitalité exceptionnelle et toute l'énergie qu'ils ont consacrée à l'organisation de cet événement.

C'est aussi un grand honneur pour moi qu'il se déroule sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Nous nous réunissons à Marrakech, au pied de l'Atlas, non loin de l'océan Atlantique.

Mais aujourd'hui, nous pensons aussi bien sûr à nos amis et partenaires à l'Est, en Ukraine et dans les pays avoisinants.

Je pense souvent à mon voyage à Kyiv au printemps dernier et à l'accueil chaleureux que j'y ai reçu.

J'avais eu une discussion très ouverte avec le Président Volodymyr Zelensky au sujet de son programme de réformes, et de sa vision concernant le pays.

Il s'agissait, en réalité, de ma première visite dans un pays d'opérations de la BERD après mon élection en tant que Présidente, alors que nous étions encore en pleine pandémie.

Les événements de ces derniers mois constituent sans doute l'épreuve la plus importante que la Banque ait eu à affronter dans le cadre de son mandat.

Et ils vont conditionner une bonne partie de nos activités pour les années à venir.

Nous avons fermement condamné – quelques heures après l'invasion – la guerre contre l'Ukraine menée par la Fédération de Russie.

Une telle agression contre un de nos actionnaires, les pertes humaines et matérielles qu'elle a provoquées, portent directement atteinte à tout ce que nous défendons.

C'est pourquoi la Banque a suspendu l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus à ses ressources.

Cette crise succède à une autre – la pandémie – qui a engendré des tensions très importantes pour le monde entier, pour la Banque et pour l'ensemble de nos équipes.

C'est sans doute ce qui rend nos résultats de l'année dernière encore plus impressionnants qu'ils ne le paraissent à première vue.

Nos investissements dans l'économie verte, notamment, ont atteint un record de 5,4 milliards d'euros, soit plus de la moitié de notre volume d'investissements.

Et notre bénéfice de 2,5 milliards d'euros est sans précédent.

Mais nous devons nous attendre à des résultats différents pour l'année 2022.

Le paysage est en effet très différent cette année.

Les dégâts économiques provoqués par la guerre seront graves et durables.

Ils affecteront toutes les régions d'opérations de la BERD, y compris celle-ci, via une augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation, une fragilisation de la sécurité énergétique et alimentaire, une remontée de l'inflation et un affaiblissement de la croissance.

La BERD déploiera tout l'éventail de ses instruments, ses projets d'investissements et son action en matière de réformes pour lutter contre les effets négatifs de ce conflit sur tous ses pays d'opérations.

Au fil du temps, la BERD a toujours su faire preuve d'un réel courage pendant les périodes de crise.

Et aujourd'hui encore, elle se montre courageuse.

Peu après l'invasion, nous avons préparé un programme d'un montant initial de 2 milliards d'euros pour l'Ukraine et les pays affectés par la guerre afin d'améliorer leur capacité de résilience et de leur garantir des moyens de subsistance.

Nous avons continué à décaisser des fonds et relevé les plafonds de notre programme d'aide aux échanges commerciaux, en partie pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale.

Nous avons proposé une réaffectation des ressources des donateurs pour apporter une aide face à la crise.

Nous avons redéfini les objectifs de projets existants pour fournir des liquidités aux clients en Ukraine.

Et avec le soutien de nos donateurs et actionnaires, nous pourrons faire bien davantage afin de maintenir l'économie à flot, en mettant l'accent sur le secteur privé, et les infrastructures essentielles.

Dès que cela sera possible, nous aiderons l'Ukraine à augmenter son niveau de vie, à recréer des emplois et des entreprises, à s'améliorer sur les questions de gouvernance et à rétablir l'accès aux services.

J'aimerais profiter de ce moment pour rendre hommage à nos collègues ukrainiens.

Assurer et garantir leur sécurité a été notre priorité.

J'ai été très émue de rencontrer beaucoup d'entre eux lors de mon voyage en Pologne en mars – et la semaine dernière encore.

J'ai été très impressionnée par la générosité dont ont fait preuve les équipes sur le terrain – et par la gentillesse témoignée partout au sein de la Banque.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont soutenu nos collègues ukrainiens jusqu'à présent.

Souvenons-nous également du travail effectué pour assurer la sécurité de nos collègues de Russie et du Bélarus.

Parallèlement à notre engagement vis-à-vis de l'Ukraine, nous continuons de poursuivre nos objectifs stratégiques.

Énoncés dans notre Cadre stratégique et capitalistique, ils sont plus pertinents que jamais.

Premièrement, une transition verte : lors de notre dernière assemblée annuelle, nous nous sommes engagés à aligner toutes nos activités sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la fin de cette année.

À l'heure où les émissions continuent à augmenter, ces objectifs sont aujourd'hui plus importants que jamais.

Nous avons effectué de réels progrès concernant cet engagement.

Et nous sommes convaincus que nous atteindrons cet objectif dans les temps et deviendrons ainsi la première banque multilatérale de développement à y parvenir.

Pour renforcer leur sécurité énergétique, nos pays devront mettre l'accent, encore plus qu'auparavant, sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la transition écologique en général.

Dans ce but, nous mobiliserons le secteur privé – et continuerons de soutenir les pays.

Deuxièmement, l'égalité des chances, de même que l'égalité des genres, restent pour nous essentielles.

En novembre, nous avons lancé plusieurs stratégies qui portent notre objectif sur la question du genre à 40 % de nos opérations au moins d'ici 2025, et celui en matière d'égalité des chances à un quart de nos projets au moins.

Nous approchons déjà de ces objectifs : un tiers de nos projets signés l'an dernier ont une importante composante relative à la question du genre.

Troisièmement, notre approche numérique, également lancée en novembre, permet d'orienter nos investissements et nos activités en matière de réformes pour poser les bases de la transformation numérique et aider nos partenaires à s'y adapter et à innover.

Notre action en faveur de l'Ukraine, et de tous nos pays d'opérations, de même que les trois priorités que je viens d'énumérer, ne doivent par ailleurs pas nous faire perdre notre vision de long terme qui est d'investir également en Afrique subsaharienne.

Nous sommes prêts à étendre nos activités plus loin en Afrique selon une approche progressive qui vous est soumise pour examen dans le cadre de cette Assemblée annuelle.

Pendant ce temps, la BERD continuera d'investir pour des vies meilleures dans toutes ses régions, de relever les défis auxquels nous sommes confrontés et d'écrire l'Histoire.

Mesdames et Messieurs, lors de l'Assemblée annuelle l'an dernier, qui marquait notre 30^e anniversaire, je vous avais dit que, la BERD n'avait pas fini d'écrire l'Histoire.

Ces derniers mois l'ont confirmé.

Les terribles événements survenus récemment sont de ceux que personne parmi nous n'a envie de vivre.

Mais je suis convaincue que notre réponse est la bonne, et qu'en dépit du travail très difficile qui nous attend certainement, et avec votre soutien, nous saurons faire face.

Je vous remercie.

DÉCLARATIONS DES GOUVERNEURS

DÉCLARATION COMMUNE DE M. CARSTEN PILLATH, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT L'ALLEMAGNE, ET DE M. WILLIAM ROOS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA FRANCE

Les gouverneurs de la BERD se réunissent le 11 mai 2022 à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la Banque, quelque deux mois après que la Russie a lancé une invasion militaire de l'Ukraine. Cette guerre constitue le défi géopolitique le plus important que la Banque ait à relever dans sa région d'opérations depuis sa création.

Nos pensées vont vers le peuple ukrainien touché par l'agression militaire – victimes de la guerre, femmes, hommes et enfants, très jeunes comme très âgés, qui subissent la guerre chez eux, en tant que déplacés dans leur propre pays ou en tant que réfugiés à l'étranger.

Les gouvernements français et allemand ont condamné avec la plus grande fermeté cette agression militaire injustifiable. Comme l'énonce l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque, nous rappelons que la BERD a pour mandat de contribuer au progrès et à la reconstruction économiques et que ses membres sont attachés aux principes de la démocratie multipartite et du pluralisme. Nous réitérons également la référence qui est faite, dans le préambule de l'Accord, à l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (en particulier à sa Déclaration sur les principes). La guerre contre l'Ukraine va à l'encontre du contexte historique, des valeurs et des aspirations qui ont présidé à la création de la BERD. En raison de cette attaque contre l'Ukraine menée par la Fédération de Russie et facilitée par le Bélarus, nous avons appuyé la décision prise par le Conseil des gouverneurs de la BERD, énoncée dans les Résolutions n°245 et n°246, de suspendre l'accès de ces deux pays aux ressources de la Banque.

Ces événements tragiques appellent une réponse ambitieuse. De par son mandat géographique et sa compétence uniques, la BERD a un rôle clé à jouer pour soutenir l'Ukraine et les autres pays touchés. Nous exprimons notre détermination à soutenir le peuple ukrainien et son économie, et voyons donc une continuité entre les efforts et les investissements indispensables déployés aujourd'hui pour assurer la résilience de l'économie et de la société ukrainiennes et notre capacité future à être au premier plan pour la reconstruction du pays.

Outre le soutien vital aux besoins budgétaires de l'Ukraine, nous considérons que l'appui de la BERD à l'économie ukrainienne est fondamental à la résilience du pays lui-même. Il est également essentiel, notamment, de maintenir les services vitaux fournis à la population par les entreprises publiques et les municipalités, la large disponibilité des biens et services indispensables sur l'ensemble du territoire ukrainien, la continuité des chaînes d'approvisionnement, la production agricole et manufacturière, ainsi que la capacité des entreprises ukrainiennes à commercer.

Nous saluons le Programme de résilience mis en place par la BERD pour faire face aux conséquences économiques de la guerre sur l'Ukraine et sur les pays directement touchés. D'un montant initial de 2 milliards d'euros, ce programme cible des priorités telles que la sécurité énergétique, les services municipaux et les infrastructures vitales, le financement du commerce de biens essentiels, la sécurité alimentaire et les sociétés pharmaceutiques. Nous saluons également les projets concrets mis en œuvre par la BERD pour appuyer l'action menée dans des domaines tels que le financement des PME ukrainiennes, la fourniture de liquidités aux entreprises publiques, l'approvisionnement énergétique de l'Ukraine et de la Moldova, ainsi que les chaînes d'approvisionnement et la sécurité alimentaire. Étant donné que les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine se propagent au-delà des pays directement touchés, en particulier par le biais des canaux financiers, du commerce et du marché du travail, nous saluons également l'intention qu'a la BERD de fournir le soutien nécessaire à tous ses pays d'opérations, sur la base des instruments de financement disponibles.

Nous pensons que la BERD va devoir, demain, jouer un rôle important dans la reconstruction physique, économique et sociale de l'Ukraine et dans l'appui à un ambitieux programme de réformes à moyen terme visant une transition socialement juste vers une économie de marché durable et fonctionnelle.

Comme l'illustre le projet à grande échelle relatif à Tchernobyl, piloté par la BERD et financé par plusieurs donateurs, la Banque a déjà prouvé par le passé sa capacité à se positionner non seulement comme premier investisseur institutionnel en Ukraine, mais aussi comme important gestionnaire de fonds bilatéraux et multilatéraux dans le pays. Cette expérience, associée à une intervention efficace de la BERD pour soutenir la résilience de l'économie ukrainienne pendant la guerre, pourrait ouvrir la voie à un rôle tout aussi important dans la phase de reconstruction. Tout en encourageant la Banque à apporter une réponse ambitieuse à la guerre en Ukraine et en saluant son engagement à mobiliser d'importantes ressources sur son bilan, nous reconnaissons qu'elle ne serait pas en mesure d'agir de manière suffisamment substantielle et efficace sans un soutien supplémentaire.

Nous sommes prêts à contribuer à cet effort ainsi qu'à la réalisation de projets concrets essentiels au fonctionnement de l'économie réelle ukrainienne. En outre, nous sommes disposés à étudier, avec la direction de la BERD, un éventail d'options qui pourraient permettre aux actionnaires d'apporter un soutien supplémentaire à l'activité accrue de la Banque en Ukraine et à sa participation à la phase de reconstruction.

Portant une attention particulière, dans le contexte actuel, à la situation en Moldova, nous réitérons notre plein soutien à ce pays et à son peuple. Nous saluons, en particulier, les activités développées par la BERD pour renforcer la sécurité économique, la stabilité et la prospérité de la Moldova.

Au-delà de la réponse ambitieuse mise en place par la BERD pour appuyer la résilience de l'Ukraine et des pays directement touchés, nous réaffirmons l'importance des orientations décrites dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la BERD, qui encadrent l'intervention de la Banque dans tous ses pays d'opérations.

Nous sommes convaincus que les instruments conçus et proposés par la Banque à ses clients existants pendant la crise de la COVID-19, ainsi que les efforts constants qu'elle a faits depuis, ont aidé ces clients à faire face aux conséquences économiques de la pandémie.

Nous considérons que les priorités stratégiques du Cadre stratégique et capitalistique, en particulier la transition vers une économie verte, l'égalité des genres et l'économie digitale, restent très pertinentes, à la fois dans le contexte de la guerre, mais aussi dans le cadre de l'approche consistant à « reconstruire en mieux » les économies, qui doivent maintenant relever les défis de la sortie de la crise liée à la COVID-19.

Alors que des événements géopolitiques sans précédent se déroulent dans la région d'opérations de la BERD, nous prenons note des préoccupations et des besoins accrus qu'expriment de nombreux pays d'opérations en matière de sécurité énergétique. Au-delà des mesures de soutien immédiates prises pour assurer une plus grande souplesse de l'approvisionnement (avec de possibles dérogations aux politiques de la Banque dans des circonstances exceptionnelles), nous sommes persuadés qu'un développement vert et à faibles émissions de carbone demeure le moyen le plus pertinent et le plus puissant pour mettre en œuvre la transition économique, énergétique et climatique. Nous saluons les intenses efforts menés par la BERD pour élaborer et renforcer, avec d'autres institutions de développement, la « méthodologie d'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris » et attendons avec intérêt l'alignement effectif, d'ici à la fin de l'année, de toutes ses activités (financement direct et indirect) sur les objectifs dudit Accord. Nous invitons la BERD à renforcer son ambition environnementale (y compris en matière de préservation de la biodiversité) et climatique dans toutes ses stratégies et activités sectorielles.

Nous accueillons en outre favorablement la proposition de valeur vérifiée de la BERD en Afrique subsaharienne, qui permettra à son intervention de renforcer l'impact du système de développement dans son ensemble. Nous soutenons un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne, compatible avec la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations actuels et à maintenir sa solidité financière. De plus, nous croyons que cet élargissement enverra un signal fort d'appui à l'ambition stratégique de la BERD et donnera l'assurance que la Banque peut jouer un rôle important dans la stabilisation et la prospérité économique de tous ses pays d'opérations. Conformément à l'intérêt souligné dans le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, nous appuyons la décision qu'ont prise les gouverneurs de la BERD d'approuver, en principe, un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Enfin, nous félicitons la direction de la BERD pour sa capacité à apporter, simultanément, des réponses spécifiques et ambitieuses aux défis sans précédent auxquels sont confrontés ses pays d'opérations, et pour les importantes orientations stratégiques prises par la Banque pendant la période du Cadre stratégique et capitalistique. Nous remercions l'ensemble du personnel de la BERD pour son dévouement sans faille et tenons à exprimer notre sympathie et notre gratitude particulières au personnel du bureau de la BERD en Ukraine.

DÉCLARATION DE M. PHILIP LINDSAY, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'AUSTRALIE

C'est pour moi un plaisir que de faire cette déclaration à l'occasion de la Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD. Comme le gouvernement australien est actuellement en mode intérimaire en attendant le résultat des élections fédérales, je représente le Trésorier australien qui, par convention, ne peut être avec nous à cette importante réunion.

Il est regrettable que l'Australie soit obligée de commencer sa déclaration en condamnant, dans les termes les plus vigoureux, l'attaque non provoquée et injustifiée perpétrée par la Russie contre l'Ukraine, un actionnaire de la Banque. L'invasion de l'Ukraine par la Russie n'est pas seulement une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies ; elle contrevient directement à l'ordre fondé sur des règles et aux valeurs qui définissent des institutions internationales telles que la BERD. L'Australie soutient fermement la souveraineté de l'Ukraine, son intégrité territoriale et son peuple.

L'Australie félicite la BERD pour l'important soutien qu'elle a apporté à l'Ukraine et à ses voisins, et pour l'approbation sans précédent des résolutions conformément à l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque, prenant des mesures contre la Russie et le Bélarus dans les circonstances exceptionnelles de la guerre. J'encourage la BERD à respecter son mandat, particulièrement pertinent dans le contexte de cette crise, et à jouer un rôle de premier plan dans la coordination des banques multilatérales de développement pour la reconstruction de l'Ukraine. Il faudrait que la BERD tire parti de sa compétence et de son expérience dans la région et utilise sa position financière favorable.

Il convient, à l'occasion de l'Assemblée annuelle, de saluer les performances financières exceptionnelles de la Banque en 2021. L'on notera, entre autres, quelques chiffres clés :

- la part des investissements annuels de la Banque dans le secteur privé a été de 76 % ;
- les projets liés au genre ont représenté 35 % du total ;
- l'investissement dans l'économie verte a atteint le niveau record de 51 % des investissements annuels de la Banque.

L'Australie exprime sa gratitude à toutes les personnes concernées pour leur remarquable travail, dans les bureaux locaux comme au siège.

L'Australie est favorable à d'autres moyens d'aider l'Ukraine et ses voisins tout en évitant une augmentation de capital, comme la réaffectation de montants du Fonds spécial post-gradation et la possibilité d'utiliser temporairement davantage de ressources du Fonds spécial des actionnaires dans les pays qui ne bénéficient pas de l'aide publique au développement. L'Australie soutient également la possibilité

d'utiliser les affectations du revenu net pour appuyer les opérations et les activités de reconstruction de la BERD en Ukraine.

L'Australie salue l'accent mis par la BERD sur l'offre de secours et d'assistance à l'Ukraine et à ses voisins et sur la préparation de la reconstruction, qu'illustre l'objectif d'investir jusqu'à 1 milliard d'euros en Ukraine en 2022. En cette période de conflit et de destructions humaines et matérielles, il faut que l'Ukraine reste la priorité de la BERD, la Banque reconnaissant également les importants besoins en matière d'énergie et de sécurité alimentaire des pays voisins touchés et accueillant des réfugiés.

En effet, il faut également que la Banque s'efforce de poursuivre ses investissements dans d'autres pays d'opérations qui ont besoin d'aide face au climat économique incertain, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et aux pressions inflationnistes. En raison de ces besoins vitaux et concurrents, il faut qu'elle se concentre sur sa capacité à assumer son mandat principal et à répondre aux besoins de ses membres actuels.

Je remercie le gouvernement marocain d'avoir accueilli l'Assemblée annuelle de cette année en présentiel après deux années de réunion virtuelle en raison de la COVID-19. La pandémie se poursuit et l'Australie invite la Banque à maintenir ses efforts tout en recherchant des moyens supplémentaires d'appuyer les pays d'opérations au cours de l'année à venir. Je tiens également à remercier les membres de notre groupe électoral que sont la République de Corée, la Nouvelle-Zélande et l'Égypte pour leur coopération et leur soutien au cours de l'année écoulée.

Pour conclure, je voudrais réaffirmer le soutien de l'Australie au rôle essentiel que joue la BERD à l'appui du peuple ukrainien et j'espère que l'an prochain, nous pourrons nous réunir sur des notes plus positives.

DÉCLARATION DE M. HARALD WAIGLEIN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT L'AUTRICHE

Tout d'abord, nous tenons à remercier le Maroc d'avoir accueilli cette Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD ainsi qu'à exprimer notre gratitude et à adresser nos compliments à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Nous sommes ravis qu'avec la tenue de l'événement de cette année à Marrakech, non seulement nous soyons revenus à des réunions en présentiel après deux années d'assemblées virtuelles, mais aussi que la région SEMED soit l'hôte de l'assemblée pour la seconde fois dans l'histoire de la BERD. Bien qu'il s'agisse de la région la plus récente de la Banque, où les opérations ont débuté il y a seulement dix ans, le choix du lieu reflète clairement l'importance de la région et souligne le fort engagement de la BERD à son égard.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente, ainsi que toute votre équipe, pour l'excellent travail accompli par la BERD dans ce contexte de crise véritablement mondiale. Si nous examinons l'année écoulée, nous sommes heureux de constater que, malgré des circonstances très difficiles, la Banque a connu une année résolument réussie, atteignant même les meilleurs résultats financiers de son histoire avec un bénéfice net de 2,5 milliards d'euros et des investissements annuels de 10,4 milliards d'euros pour 413 projets, avec une part du secteur privé de 76 %. Compte tenu, en particulier, de cette période prolongée d'incertitude et de crise économique et politique créée par la pandémie de COVID-19, nous saluons les accomplissements de la Banque en 2021. Dans ce contexte, son Programme de solidarité, qui a apporté aux pays clients de la Banque le soutien qui leur était indispensable pour faire face à la crise économique, mérite d'être mentionné, car il a clairement démontré le rôle anticyclique joué par la BERD au cours de l'année écoulée.

L'Autriche reconnaît également les solides progrès réalisés par la Banque pendant la première année de son Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25. Parmi les priorités énoncées dans le CSC, nous apprécions tout particulièrement l'engagement de la Banque en faveur d'une transition vers une économie écologique et à faible émission de carbone grâce à son Programme de transition vers une économie verte, et félicitons la BERD d'avoir consacré la part d'activité la plus élevée de son histoire (51 %) à l'appui à cette transition. Il s'agit là d'un résultat intermédiaire rassurant dans la démarche entreprise par la BERD d'aligner pleinement tous ses projets sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici à la fin de 2022. En tant que signataire de l'Accord de Paris, l'Autriche soutient pleinement cette ambition, exhorte la BERD à poursuivre son bon travail dans les prochaines années et l'encourage à accroître encore ses efforts de financement climatique pour favoriser une transition économique à faible émission de carbone et climato-résiliente dans ses pays d'opérations.

Nous nous félicitons également de l'accent mis sur la promotion de l'égalité des chances et de l'égalité des genres et de l'augmentation significative des investissements réalisés dans ces domaines pendant l'année écoulée. L'Autriche applaudit la Banque d'avoir formulé et mis en œuvre, dans ces deux domaines, de nouvelles stratégies qui aideront à atteindre ses objectifs d'inclusion.

Enfin, l'Autriche se félicite également de la décision prise par la BERD d'inclure la transition numérique dans ses priorités stratégiques. Le processus de numérisation est destiné à se poursuivre et restera l'une des principales forces qui façonneront l'évolution du monde, y compris les régions de la BERD.

Pour nous, en tant qu'actionnaire, il était important de voir Fitch confirmer la note de crédit AAA de la BERD et réviser la perspective de sa note de défaut d'émetteur à long terme de négative à stable. Cependant, les dernières évolutions de la guerre en Ukraine, son impact et ses contrecoups, nous ont rappelé les risques financiers et

politiques qui persistent et se font jour. À l'avenir, il ne sera pas facile de conserver la note AAA dans ces circonstances économiques et financières nouvelles et extrêmement difficiles. Néanmoins, nous pensons qu'il est essentiel de rester vigilants et dûment prudents pour éviter un déclassement qui accroîtrait le coût du financement et pourrait, dans le pire des cas, rendre la BERD incapable de prêter à des pays qui ont besoin d'un soutien.

Les conséquences de la guerre en cours en Ukraine se font déjà sentir dans le monde entier. Aussi est-il probable que les pays d'opérations de la BERD soient confrontés, ces deux prochaines années, à des défis de taille, et il ne fait aucun doute que l'on continuera de demander à la Banque d'être un partenaire solide, capable de tenir ses promesses. Ne pas perdre de vue ses pays clients de longue date tout en apportant un soutien à l'Ukraine, qui a besoin d'une aide urgente, constituera pour la BERD un énorme défi qui nécessitera des efforts conjoints et coordonnés de la part d'une multitude d'acteurs. La tâche herculéenne consistant à soutenir l'Ukraine de manière appropriée ne pourra être menée à bien que si elle est étroitement coordonnée avec l'action d'autres banques multilatérales de développement, d'institutions de financement du développement et de l'Union européenne, et complémentaire de celle-ci. L'Autriche soutient pleinement les mesures déjà prises par la BERD en réponse immédiate à l'invasion perpétrée par la Russie, y compris la suspension de l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque, la fermeture de ses bureaux à Moscou et à Minsk, la liquidation du portefeuille existant dans les deux pays et le lancement d'un premier programme de mesures de résilience de 2 milliards d'euros destiné à aider les citoyens, les entreprises et les pays touchés par la guerre en Ukraine. Nous sommes également prêts à soutenir d'autres mesures et initiatives et sommes d'accord avec la réaffectation des fonds disponibles du Fonds spécial post-gradation à l'appui d'opérations en Ukraine.

En ce qui concerne les opérations futures de la Banque, nous pensons que la réévaluation de l'ordre du jour de l'Assemblée annuelle, qui prévoyait à l'origine l'examen d'un éventuel élargissement limité et progressif vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, au profit de l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, était la bonne décision. Étant donné que le déroulement, la durée et, en fin de compte, les conséquences de la guerre restent inconnus, l'Autriche soutient l'approbation proposée d'un élargissement de principe vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, sous réserve d'un report de la date de modification de la portée géographique de la BERD figurant dans l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque. Nous faisons confiance à la direction pour reprendre cette discussion au moment opportun et nous sommes prêts à réévaluer la situation lors de l'Assemblée annuelle de 2023. L'Autriche souligne qu'un élargissement ne doit ni entraver ni remettre en question la capacité de la BERD à soutenir l'Ukraine, ni nuire au soutien apporté aux pays d'opérations existants. Dans ce contexte, nous invitons également la direction à s'efforcer d'obtenir le consensus le plus large possible parmi les actionnaires, car l'unité sur le sujet sera cruciale pour les décisions ultérieures.

Enfin, nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à Kazuhiko Koguchi, qui a rejoint la Banque en tant que Secrétaire général, à Dina Matta, qui a pris ses fonctions de Première Vice-Présidente et Directrice du Bureau de la transformation, à Bernd Träxler, récemment devenu Directeur de département et Directeur du Bureau de la déontologie, ainsi qu'à Carlos San Basilio, qui a rejoint la BERD en tant que Directeur de la stratégie institutionnelle. Votre compétence sera certainement utile à la Banque en cette difficile période de crise.

Permettez-moi, pour conclure, de réitérer notre confiance dans la Banque et de remercier la direction et l'ensemble du personnel pour l'excellent travail qu'ils ont accompli pendant l'année écoulée et la qualité élevée et constante des opérations, malgré un environnement mondial globalement difficile. Cela témoigne sans aucun doute du dévouement et de la fiabilité de la Banque, et nous nous réjouissons de poursuivre notre étroite collaboration au cours de ce qui sera très probablement des années difficiles à venir.

DÉCLARATION DE M. THOMAS ÖSTROS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

Tout d'abord, je tiens à dire combien je suis heureux que nous puissions nous rencontrer à nouveau en présentiel. Cet événement constitue un important retour à la normale. Je voudrais, également, remercier le Royaume du Maroc, ainsi que la direction et le personnel de la BERD pour l'excellent travail qu'ils ont accompli en organisant l'Assemblée.

Avant d'en venir aux questions inscrites à l'ordre du jour, je voudrais souligner l'excellente coopération qui prévaut entre nos banques, et qui s'est encore améliorée depuis notre dernière assemblée.

Premièrement, le nombre des opérations cofinancées a augmenté et le portefeuille de projets s'est considérablement étoffé.

Deuxièmement, notre groupe de travail présidé par le Vice-Président Rigterink et moi-même a produit d'excellents résultats. Nos rapports conjoints au Conseil ECOFIN ont été bien accueillis par les États membres.

Madame la Présidente, je tiens à vous remercier de votre coopération et peux vous promettre que nous continuerons à nous rapprocher de vous pour servir nos clients et nos partenaires communs.

Chers collègues, je ne peux qu'être d'accord avec les orateurs précédents et condamner fermement l'attaque perpétrée contre l'Ukraine. Cette guerre injustifiée apporte souffrance, misère et destruction à l'Ukraine et affecte également les autres pays de la région.

Elle impose aux banques multilatérales de développement d’œuvrer ensemble et de coopérer étroitement pour renforcer la résilience et soutenir la reprise. Aussi, la BEI se félicite-t-elle que la BERD intensifie ses efforts en faveur de l’Ukraine et des pays touchés, car ils concernent la région qui est au cœur de son action. Nous ne devons pas oublier qu’il y a trente ans, la BERD a été fondée pour faciliter la transition précisément dans cette région. Il est tragique que l’agression russe ait réduit à néant une partie substantielle des progrès réalisés à ce jour. Par conséquent, la transition en Europe orientale restera l’objectif principal de la BERD, et la Banque devra se concentrer sur cette région encore longtemps. C’est pourquoi la BEI a soutenu le programme de résilience et de rétablissement. Nous encourageons vivement la BERD à poursuivre sa mise en œuvre et à déployer 1 milliard d’euros supplémentaire en Ukraine d’ici la fin de l’année.

Nous sommes bien sûr conscients du risque financier que la guerre fait courir à la BERD et qui a commencé à se matérialiser par des pertes. Nous apprécions la sensibilisation de la Banque à ce problème et les efforts déployés pour couvrir les risques par des fonds de donateurs. Le soutien de la BERD dans la région sera nécessaire encore très longtemps et exigera une solidité financière. La note de crédit AAA de la Banque est donc un atout précieux qu’il convient de préserver.

En ce qui concerne le deuxième point de notre débat, à savoir l’éventuel élargissement à l’Afrique subsaharienne et à l’Irak, je voudrais être très bref car, ces jours-ci, le soutien à l’Ukraine est notre principale préoccupation, à la BERD et à nous tous.

La résolution prévoit qu’une décision définitive sera prise à l’Assemblée annuelle de 2023, sous réserve toutefois d’une évaluation positive du capital par les administrateurs. Il est clair que jusqu’à cette décision en 2023, la guerre contre l’Ukraine posera d’importants défis opérationnels et financiers à la BERD. J’apprécie donc le fait que le Conseil d’administration réévaluera ces implications avant l’Assemblée annuelle de 2023. Une année difficile nous attend. Elle pourrait entraîner de nouvelles pertes et la nécessité d’accroître encore le soutien à l’Ukraine. Il faudra en tenir compte avant que les gouverneurs ne prennent la décision concernant d’élargir.

DÉCLARATION DE M. DMITRY YAROSHEVICH, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DU BÉLARUS

Permettez-moi de saluer tous les participants et de remercier la direction de la Banque pour ses efforts consacrés à l’organisation de l’Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs, qui nous donne l’occasion de nous réunir pour discuter de l’état actuel des affaires internationales et de partager notre vision de la future stratégie pour les activités de la Banque.

Le monde entier commence à peine à se remettre d'une pandémie prolongée qui a coûté la vie à de nombreuses personnes et remis en cause la croissance viable de l'économie mondiale.

Aujourd'hui, cependant, ce processus est plus compliqué du fait de contradictions exacerbées par l'inégalité du développement mondial et une concurrence accrue pour les ressources, l'accès aux marchés et le contrôle des voies de transport.

Dans ce contexte, certains États tentent d'imposer leur propre ensemble de valeurs, leur point de vue sur les processus mondiaux. Cela peut être source d'intolérance, de conflit concernant les affaires internationales et, à terme, de chaos, et de relations internationales devenant impossibles à gérer.

Les institutions financières internationales ont chacune leur mandat spécifique et ont la charge d'aider les États à combler les « déficits » dans les relations internationales, à consolider la paix dans le monde et à assurer la sécurité et la stabilité mondiales pour instaurer un système international juste fondé sur des bases communes afin de résoudre les problèmes internationaux.

S'efforçant de parvenir à un changement durable dans les régions d'opérations où elle investit, et tout au long de son existence de plus d'une trentaine d'année, la BERD a montré qu'elle peut exercer ses activités dans des conditions difficiles sur la scène internationale et obtenir des résultats majeurs.

Les activités de la BERD au Bélarus ont eu un impact dans tous les domaines de la vie de ses habitants pendant de nombreuses années et une résonance non seulement dans le développement économique du pays mais aussi dans son ordre social. La Banque a acquis une réputation de partenaire fiable, à la fois pour le gouvernement du Bélarus, pour les entreprises privées et pour l'ensemble de la population locale.

Les investissements de la BERD dans l'industrie bélarusse ont généré des emplois pour des milliers de personnes et amélioré la qualité de l'activité commerciale et de l'esprit d'entreprise dans le pays, créant ainsi de nouvelles opportunités de développement pour le secteur privé.

Pour sa part, le Bélarus a toujours rempli scrupuleusement et en temps opportun les engagements pris, mobilisant tous ses efforts pour utiliser efficacement les fonds accordés par la BERD sous forme de prêts.

Malheureusement, la réputation de partenaire fiable acquise par la BERD est à présent ternie aux yeux des entreprises et des citoyens au Bélarus du fait des décisions hâtives et sans précédent de la Banque.

La BERD a pour l'heure oublié ses objectifs initiaux, qui sont de favoriser la transition vers des économies de marché ouvertes, de promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise et, à terme, d'améliorer le bien-être de la population en contribuant au progrès économique.

Sous l'effet d'une frénésie médiatique, et d'opinions et d'émotions biaisées dressant un tableau faussé et exagéré des événements, une décision restreignant l'accès du Bélarus aux ressources de la BERD a été prise dans la précipitation.

Il est actuellement impossible de justifier la fin du financement par la Banque de sept projets d'infrastructures au Bélarus visant à apporter aux communautés de l'eau potable, à créer un environnement plus sûr et à mettre en place des infrastructures de transport fiables et de qualité. La Banque a de fait abandonné ces projets alors même qu'ils étaient activement mis en œuvre. Ainsi, des ponts ont été laissés démantelés, tandis que des stations d'épuration des eaux et des unités de déferrisation n'ont pas été achevées.

À cet égard, tous les projets sont très importants, car ils garantissent une vie de qualité et décente pour les citoyens ordinaires, ce qui, une fois encore, est à la fois notre objectif et celui de la Banque.

Quand on a un rôle si important, nul ne devrait tirer des conclusions hâtives ou prendre des décisions irréfléchies. En des temps pareils, la retenue et l'impartialité sont de mises. Mais dans le cas présent, des émotions sur la scène politique ont franchi les limites de l'incivilité.

Curieusement, tout en émettant des déclarations fermes à propos de la nécessité de garder ouvertes les voies du dialogue, la communauté internationale prend des mesures pour réduire le nombre de forums de négociation, notamment en fermant le bureau local de la BERD au Bélarus.

Sans s'être penchée sur ces questions de manière approfondie, la Banque a pris des décisions sans précédent.

Même nos opposants ont dû reconnaître que, sur le plan du droit humanitaire international, le Bélarus n'est pas partie au conflit en Ukraine. Un des récents rapports des experts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le sujet le mentionne de manière explicite et sans équivoque. Or ce point de vue ne semble pas refléter la logique des actions des États, conçues pour maintenir la pression des sanctions sur le Bélarus ; à cet égard, ce point de vue est délibérément ignoré.

Dans cet esprit, le Bélarus compte sur ses partenaires pour faire preuve de jugement et d'impartialité, et revenir sur leurs évaluations et leurs conclusions hâtives.

De son côté, le Bélarus poursuit ses efforts soutenus en vue de normaliser la situation dans la région, notamment en apportant toute son aide pour faciliter les négociations de paix.

Nous sommes fermement convaincus qu'en dépit des circonstances actuelles, une pleine coopération avec la Banque reprendra, et que la mise en œuvre conjointe de projets avec la BERD au Bélarus se poursuivra.

La seule manière de désamorcer les tensions et de parvenir à une compréhension mutuelle est un dialogue équitable et respectueux. Ce n'est qu'en associant nos efforts que nous pourrions concevoir des lignes directrices sur l'évolution souhaitée de la situation au cours de la période à venir, sur la base de valeurs humaines universelles.

Nous devrions garder à l'esprit que, quelle que soit la situation, l'essentiel est de rester pragmatique et de prendre des décisions équilibrées.

Nous sommes certains que nous avons toutes les chances de revenir à une coopération constructive et mutuellement bénéfique.

DÉCLARATION DE M. DADO ŠARIĆ, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

Nous aimerions en premier lieu remercier le Maroc d'accueillir la Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD et faire part de notre gratitude et exprimer tous nos compliments à ceux qui ont contribué à son organisation. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement est l'un des partenaires essentiels du développement économique de la Bosnie-Herzégovine. À ce jour, la BERD a financé 200 projets dans le pays et investi 2 834 millions d'euros dans différents secteurs. Il ne s'agit pas seulement de construction de routes et d'infrastructures municipales, mais aussi de restructurations et d'expansions du secteur privé et de connexions aux marchés régionaux, en parallèle de la promotion d'une meilleure utilisation des ressources. Dans le même temps, la Banque coordonne ses activités avec l'Union européenne et des institutions financières internationales partenaires, ce qui contribue au développement économique global du pays et le rapproche d'une adhésion à l'Union européenne.

La BERD est en bonne place pour aider la Bosnie-Herzégovine à appliquer les processus complexes de réforme et à surmonter les difficultés de la transition. En parallèle, elle a réussi à se positionner en temps opportun dans le contexte du relèvement du pays après la crise liée à la pandémie de COVID-19. La Bosnie-Herzégovine met du temps à se remettre de cette crise, en raison d'aspects financiers et géostratégiques nationaux et internationaux dans des pays voisins, qui entraînent directement de nouvelles difficultés telles que la nécessité d'assurer une augmentation constante de produits énergétiques et de produits de base. La poursuite des investissements est la condition préalable requise pour mettre en place les bases solides nécessaires à une reprise en profondeur dans le pays, et donc pour permettre la croissance. Les processus de réforme qui attendent la Bosnie-Herzégovine en cette

période de transition complexe et exigeante constituent une charge supplémentaire et ralentissent la croissance économique et la viabilité des recettes.

Ce contexte est rendu encore plus exigeant par la complexité des cadres juridiques et différentes formes de corruption, et il se transforme en obstacle considérable qu'il convient d'éviter pour l'activité économique du pays.

Le secteur énergétique de la Bosnie-Herzégovine est très dépendant du charbon, ce qui a des conséquences néfastes directes en matière de protection de l'environnement, de santé et de changement climatique. Il est donc nécessaire de résoudre dès que possible ce problème global de base et de commencer la transition vers d'autres sources d'énergie modernes et durables afin de ne pas nuire davantage à l'économie. La Bosnie-Herzégovine appuie tous les objectifs de l'Accord de Paris et les activités prévues par la BERD à cet égard, mais nous pensons aussi qu'il faut trouver une solution graduelle pour les pays en transition, comme la Bosnie-Herzégovine, notamment le recours au gaz naturel comme combustible de transition jusqu'au moment où la transition vers des combustibles écologiques et la décarbonation totale seront possibles.

En ce qui concerne l'élargissement des opérations de la BERD, la Bosnie-Herzégovine est d'avis de permettre un élargissement limité des opérations de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

S'agissant de l'appui de la BERD à l'Ukraine pendant la guerre, nous soutenons la résolution relative à la suspension totale du financement de projets en Fédération de Russie et au Bélarus et la redirection de ces fonds vers l'Ukraine. Nous approuvons également le projet de la BERD d'investir 1 milliard d'euros en Ukraine et nous sommes favorables à ce que toutes les possibilités de mobilisation de fonds de donateurs en faveur de l'Ukraine soient envisagées.

Nous appuyons aussi la résolution permettant de réaffecter les sommes restantes du Fonds spécial post-gradation afin de financer des opérations en Ukraine.

Eu égard aux postes récemment pourvus, nous prenons note de la prise de fonction du nouveau Secrétaire général et des nouveaux Vice-présidents et directeurs, et nous leur adressons tous nos vœux de réussite.

DÉCLARATION DE M. PATRICK HALLEY, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE CANADA

Le Canada condamne dans les termes les plus forts la guerre de la Russie contre l'Ukraine et est solidaire du courageux peuple ukrainien, qui n'a rien demandé d'autre que la possibilité de vivre libre et en paix. Nous félicitons la BERD de sa prompte réaction et son ferme engagement en soutien à l'Ukraine et à son peuple. Nous saluons l'annonce de la BERD, qui va fournir 2 milliards d'euros sur deux ans en appui à l'Ukraine et aux autres pays affectés de la région.

Nous appuyons le vote sans précédent des résolutions des gouverneurs visant à appliquer l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque pour suspendre l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la BERD. Nous approuvons aussi des

mesures qu'a prises la Banque en vue de rapidement mettre fin à ses opérations et activités en cours en Russie et au Bélarus, notamment le désengagement de ses portefeuilles d'investissements dans ces pays. Nous invitons la direction et les autres actionnaires à envisager d'autres mesures compte tenu des agissements inacceptables de ces pays à l'encontre de l'Ukraine, qui est membre de la BERD.

Un soutien considérable sera nécessaire pour aider l'Ukraine à se reconstruire et le Canada encourage la BERD à assumer un rôle de chef de file dans l'appui aux efforts de reconstruction. Cette entreprise devrait se faire en partenariat avec d'autres banques multilatérales de développement et, étant donné le mandat unique de la Banque et son expertise, en se concentrant notamment sur l'appui à l'économie réelle et au secteur privé.

La BERD a été créée pour contribuer au progrès économique et à la reconstruction des pays d'Europe centrale et orientale. Nous l'encourageons donc à continuer d'accorder la priorité aux pays de sa région d'opérations actuelle, en premier lieu dans les domaines où les besoins sont les plus importants, comme la sécurité alimentaire et énergétique, et là où la Banque peut obtenir le plus grand impact positif. Nous invitons de même la BERD à s'efforcer d'être complémentaire et compatible avec les autres banques multilatérales de développement afin d'optimiser leur impact collectif sur le développement.

Il est primordial que la BERD ne perde pas de vue la pandémie de COVID-19. Nous saluons ses efforts considérables à cet égard, en particulier au moyen de l'important Fonds de solidarité qu'elle a mis en place.

Les priorités stratégiques de la Banque visant à favoriser la transition écologique, l'égalité des chances et la transformation numérique la placent en position de partenaire de développement efficace, aidant à surmonter les défis les plus préoccupants de notre époque. De plus, l'attachement inébranlable de la BERD à ses principes fondateurs que sont la démocratie pluraliste, l'état de droit et le respect des droits de l'homme en font un partenaire de développement essentiel lorsque ces mêmes principes sont menacés.

La capacité du monde à prévenir un changement climatique désastreux repose sur une transition rapide et juste vers des systèmes énergétiques sobres en carbone, efficaces et résilients face aux effets du changement climatique. Nous félicitons donc la BERD pour ses ambitions climatiques et sa volonté d'aligner pleinement ses opérations sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la fin de l'année.

Le Canada appuie également les travaux continus de la BERD en vue de réduire les inégalités, notamment ses efforts visant à améliorer l'accès des femmes aux financements et à la création d'entreprises, à l'emploi et aux possibilités d'acquisition de compétences. Nous demandons à la Banque de poursuivre ses efforts afin de mettre en avant l'égalité des genres dans toutes les opérations de la BERD.

DÉCLARATION DE M. YULU CHEN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA CHINE

C'est pour moi un grand plaisir que de participer aux débats de l'Assemblée annuelle 2022 de la BERD et d'exposer l'action que nous menons pour la sécurité et la stabilité régionales ainsi que pour la reconstruction, la transition et le développement des pays d'opérations, le but étant de relever ensemble les nouveaux défis communs. Je tiens à remercier sincèrement le gouvernement marocain et l'équipe de la BERD pour l'excellente organisation de cet événement annuel.

L'économie mondiale est actuellement confrontée à de multiples risques liés, notamment, à la COVID-19, aux tensions géopolitiques, aux pressions inflationnistes et à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire. La reprise économique mondiale est dans une phase critique, alors que la vaccination s'est accélérée et que les pays normalisent progressivement leurs politiques monétaires. Les économies avancées choisissent de resserrer leurs politiques à un rythme plus rapide que prévu, tandis que la plupart des économies de marché émergentes sont en proie au dilemme suscité par la nécessité de juguler l'inflation tout en stimulant la reprise, de nombreux responsables politiques sont confrontés à de grandes difficultés et les économies deviennent de plus en plus vulnérables aux fragilités structurelles. La BERD a proposé des programmes de financement opportuns à l'Ukraine et aux pays voisins, apportant son soutien pour la reconstruction des infrastructures, des produits de première nécessité ou essentiels, les PME gravement touchées et l'aide humanitaire aux réfugiés, en particulier aux femmes et aux enfants.

Les actions de la Banque ont été bien accueillies par les pays membres.

La Chine est prête à travailler avec la BERD pour réduire l'impact négatif de la crise et fournir une aide humanitaire au peuple ukrainien. Dans l'intervalle, nous encourageons la Banque à se concentrer sur la mise en place d'une sécurité et d'un développement durables en Europe, et à œuvrer à la stabilité des finances, de l'énergie, de l'alimentation et des chaînes d'approvisionnement mondiales. La réponse rapide et ferme de la BERD à ces défis est essentielle pour que les pays d'opération puissent mener des réformes structurelles, remédier aux faiblesses des infrastructures et stimuler une relance verte. La Chine et la BERD continueront d'approfondir leur coopération en matière de coordination des politiques, de sécurité alimentaire, d'approvisionnement en énergie, de développement vert et à faible émission de carbone, de transition numérique et de croissance inclusive, le but étant de favoriser la transition et le développement économiques régionaux.

À cette fin, nous souhaiterions émettre, en ce qui concerne les stratégies de développement de la BERD, les propositions suivantes :

Premièrement, nous appelons à renforcer la coordination multilatérale afin de favoriser un environnement sûr et stable pour une reprise régionale. L'économie mondiale est confrontée à sa pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale. Le commerce et les investissements internationaux ont subi une importante contraction et

les chaînes industrielles et d'approvisionnement ont été grandement perturbées. L'an dernier, la proposition d'Initiative mondiale pour le développement faite par le président chinois Xi Jinping a permis d'élaborer un plan d'action international conjoint visant à promouvoir un développement mondial fort, écologique et sain, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies. Il est souhaitable que nous nous concentrons tous sur un environnement de développement sûr et stable, et que nous instaurions un retour à la normale pour nos affaires, notre production, notre travail et notre vie. Le monde doit viser, en priorité, à réduire les écarts en matière de santé publique et d'infrastructures afin de garantir une reprise plus durable, plus inclusive et plus forte. Nous saluons les mesures prises par la BERD pour fournir une aide humanitaire à l'Ukraine. Ces mesures ont grandement contribué à atténuer les effets du conflit, à appuyer le développement économique et la construction d'infrastructures dans ce pays. Nous soutenons les efforts de la BERD pour améliorer la coordination, la coopération et la mise en commun des ressources avec d'autres banques multilatérales de développement afin d'accroître l'efficacité du système international de financement du développement et d'aider l'Asie centrale, l'Europe centrale et orientale et l'Afrique du Nord à se redresser et à se reconstruire en mieux et plus rapidement.

Deuxièmement, il faut redoubler d'efforts face à la crise alimentaire et énergétique et étendre les opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne. Dans le contexte d'une inflation mondiale galopante, l'Afrique est fortement touchée par une grave crise alimentaire et doit relever d'importants défis pour relancer son économie. Elle a plus que jamais besoin de combler son déficit de financement et la BERD est sans aucun doute l'une des principales institutions internationales qui peuvent apporter leur soutien à l'Afrique. Tant que la Banque peut remplir les conditions prérequisées, qui sont de maintenir inchangés les pays d'opérations actuels, le modèle opérationnel existant et la note de crédit AAA, nous l'appuyons pour qu'elle explore un nouvel élargissement géographique vers de nouvelles régions, y compris l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Parallèlement, nous soutenons également la BERD pour qu'elle renforce sa coopération avec ses pairs internationaux spécialistes du développement afin de faciliter la transition et le développement de sa région.

Troisièmement, nous encourageons la BERD à accélérer la transition vers une économie verte et à s'attaquer au changement climatique. La communauté internationale a créé un large consensus autour de la lutte contre le changement climatique. Nous saluons l'engagement pris par la BERD d'atteindre pleinement les objectifs de l'Accord de Paris d'ici à la fin de 2022, et appuyons ses ambitions climatiques et ses stratégies énergétiques. Le système photovoltaïque solaire constitue une source d'énergie propre essentielle à une transition verte. La Chine a toujours assumé ses responsabilités internationales, promu la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris et coopéré activement à la lutte contre le changement climatique dans le cadre international existant. En 2020, le pays a annoncé s'être fixé l'objectif stratégique « 30/60 », qui consiste à atteindre le pic des émissions de dioxyde de carbone avant 2030 et la neutralité carbone avant 2060, ce qui nécessite une transition complète et systématique de l'économie chinoise, transition dont la finance verte sera un accélérateur. L'an dernier, la Chine a promulgué la

politique « 1 N », qui doit aider à atteindre la neutralité carbone. À l'avenir, elle restera attachée à un développement vert et durable, et s'emploiera, avec les parties concernées, à mieux aligner la stratégie de la BERD sur l'Accord de Paris.

Quatrièmement, nous appuyons le rôle que joue la BERD dans la conduite de l'innovation financière et l'accélération de la transition numérique. La BERD s'attache à mettre en place des moyens innovants pour favoriser la transition et promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise dans ses pays d'opérations. Le développement rapide de la technologie financière a facilité l'accès des emprunteurs des secteurs de l'agriculture, de l'énergie et des infrastructures aux services financiers, la COVID-19 soulignant l'importance du développement numérique pour une transition inclusive. Ces dernières années, les pays d'opérations ont accru leur numérisation, mais à des rythmes de développement divers. Pour réaliser leur transition numérique, il faut que les pays d'opérations créent des mécanismes institutionnels et un environnement commercial solides, et réduisent la fracture numérique en construisant des infrastructures numériques. Nous soutenons la BERD pour qu'elle renforce les investissements dans ces domaines, fasse un meilleur usage des avantages comparatifs de la technologie financière pour aider les entreprises à améliorer leur productivité, et mette à niveau la structure industrielle des pays membres. La Chine a une certaine expérience de l'application de la technologie financière pour ce qui est de réduire le coût des services financiers et de promouvoir l'inclusion financière, et est disposée à partager cette expérience avec les pays membres.

Cinquièmement, nous saluons les initiatives prises par la BERD pour créer de nouveaux canaux d'investissement à l'appui des PME. Actuellement, environ 76 % des projets de la BERD vont aux PME dans les pays d'opérations, jouant un rôle important dans la transition économique en Asie centrale, en Europe orientale, dans le Caucase et dans les Balkans. La COVID-19 a frappé plus durement les PME. Pour qu'elle puisse aider, par un nouvel élan, les pays d'opérations à améliorer leur structure économique et à se relever de la COVID-19, nous attendons de la BERD qu'elle respecte ses principes d'investissement appliqués au fil du temps et exploite son avantage à travailler avec le secteur privé de manière à proposer des produits financiers plus innovants, à rendre ses services financiers plus accessibles et à canaliser une part plus importante d'investissements vers les PME tout en maintenant stables les investissements cumulés.

DÉCLARATION DE M. KYRIAKOS KAKOURIS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT CHYPRE

C'est avec grand plaisir que je m'adresse en personne à l'Assemblée annuelle 2022 de la BERD. Permettez-moi de faire part de mon appréciation aux autorités du Maroc, qui nous invitent dans la magnifique ville de Marrakech, et à la direction et au personnel de la BERD pour leur excellente organisation. Je souhaite à tous les participants à cette Assemblée beaucoup de succès et de fructueuses discussions. Nous pouvons affirmer avec certitude que l'année 2021 a été une période très difficile mais réussie pour la BERD, en termes de résultats opérationnels et financiers. Et il est assez encourageant

que la Banque continue de générer son impact sur la transition, parallèlement à un haut niveau d'investissements et à une réponse immédiate à la pandémie.

Nous tenons à féliciter la direction et le personnel de la BERD pour les excellents résultats de 2021 et le soutien exemplaire apporté par la Banque dans le contexte sans précédent et difficile auquel nous sommes tous confrontés. Il convient de souligner qu'en 2021, la BERD a enregistré les meilleurs résultats financiers de son histoire, avec un bénéfice net de 2,5 milliards d'euros généré par un volume annuel d'investissements bancaires de 10,4 milliards d'euros. De plus, en 2021, la Banque a augmenté de 123 % ses investissements visant à promouvoir la dimension du genre (Gender SMART) par rapport à 2020, et de 19 % les projets inclusifs dans tous les secteurs et toutes les régions, avec une nouvelle approche concernant l'inclusion des personnes en situation de handicap, et elle a multiplié les projets en faveur d'une transition juste. La BERD a mobilisé environ 1,2 milliard d'euros de financements concessionnels et de subventions, une forte progression par rapport à 2020.

Nous avons aussi noté avec satisfaction, d'une part, le ratio record de la Banque pour les projets de transition vers une économie verte, soit 51 %, et d'autre part le ratio de 35 % pour les projets associés à la dimension du genre, ainsi que l'accès au soutien des donateurs de l'UE (comme le montre le succès de la Banque concernant l'évaluation des piliers de l'UE) et la révision à la hausse, de négative à stable, de la note de défaut émetteur à long terme attribuée à la BERD par Fitch Ratings.

Nous sommes très satisfaits de la réponse en temps opportun et coordonnée de la BERD, ainsi que d'autres institutions financières internationales, à la guerre en Ukraine par le déploiement de divers produits de financement et surtout du Programme d'aide aux échanges commerciaux, pour chercher à atténuer les répercussions dévastatrices directes et indirectes de la guerre sur la population et l'économie. Nous soutenons également la réaffectation des fonds post-graduation aux opérations d'appui à l'Ukraine. Nous restons convaincus que, grâce à la mobilisation de la direction et du personnel, la BERD continuera, en ces temps difficiles et très incertains, d'accorder son soutien à tous les pays dans lesquels elle opère. Nous sommes pleinement conscients que le Cadre stratégique et capitalistique, approuvé en octobre 2020, sera réexaminé du fait des incertitudes provoquées par la pandémie.

Nous tenons à saluer les progrès effectués par la Banque et apportons fermement notre appui concernant les grandes priorités du Cadre stratégique et capitalistique (approche verte, inclusive et numérique), l'objectif étant d'aider la BERD à améliorer ses performances et à apporter son assistance aux pays bénéficiaires pour qu'ils deviennent des économies de marché viables. Ces priorités, clairement prises en compte par la Banque dans le Plan de mise en œuvre, montrent entre autres qu'elle vise à aligner ses activités sur l'Accord de Paris et à intensifier ses initiatives de transition économique verte pour accorder un financement climatique innovant et permettre des trajectoires bas-carbone ambitieuses, ainsi qu'à renforcer la réalisation des objectifs d'inclusion de la BERD, notamment concernant l'accès au financement, aux compétences et au services, et nous espérons que le Cadre stratégique et capitalistique doublera l'objectif

de mobilisation annuel pour le porter à 2 milliards d'euros d'ici 2025, comme ce qui est envisagé.

Nous accueillons très favorablement le Plan de mise en œuvre de la stratégie de la Banque (PMS), qui encourage la poursuite de la mise en œuvre du mandat de la BERD pour aider les pays bénéficiaires à devenir des économies de marché viables et promeut les principes fondamentaux de l'impact sur la transition, d'une saine gestion bancaire et de l'additionnalité. Nous sommes convaincus que la Banque dispose d'un capital suffisant pour soutenir cette activité et faire face aux défis que représentent pour l'adéquation des fonds propres de la Banque la pandémie et la guerre en Ukraine, reconnaissant et soulignant qu'elle conserve sa note AAA.

En outre, en ce qui concerne l'éventuel élargissement de la BERD, nous notons que – en tenant compte de la crise géopolitique actuelle – l'élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause la capacité de la Banque de soutenir ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note AAA, n'entraînerait pas de contributions supplémentaires en capital, ni n'amènerait la Banque à s'écarter de son mandat en faveur de la transition et de ses principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire. Nous notons également que cette expansion, même limitée, ne doit pas chevaucher les actions d'autres institutions financières internationales, de l'UE et d'autres banques de développement mais être complémentaire.

Nous souhaitons féliciter le Secrétaire général Kazuhiko Koguchi, la Vice-Présidente Dina Matta, ainsi que le Directeur de département et Directeur du Bureau de la déontologie Bernd Träxler, pour leur nomination. Je tiens aussi à remercier Leander Treppel, qui représente Chypre au Conseil d'administration, pour sa gestion efficace de notre bureau de représentation et sa communication constante concernant les dernières évolutions des politiques et des activités de la Banque.

Avant de conclure, j'aimerais encore une fois remercier la Présidente, la direction et le personnel de la BERD pour leurs excellents efforts en ces temps difficiles et incertains. Avec la coopération et le soutien solides de ses actionnaires, la Banque réalisera sans aucun doute d'autres accomplissements au cours des années à venir. Compte tenu des capacités de la BERD à adapter ses politiques, ses opérations et ses produits, nous sommes certains qu'elle continuera avec optimisme à réaliser ses ambitieux objectifs, surtout en Ukraine. Nous sommes confiants que la BERD est en bonne position pour générer des résultats et encourager la transition dans ses pays d'opérations.

DÉCLARATION DE M. JENS LUNDSGAARD, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE DANEMARK

Au nom du Danemark, j'ai l'honneur de présenter la déclaration écrite du Gouverneur en amont de l'Assemblée annuelle de 2022.

La guerre russe contre l'Ukraine a montré clairement que la BERD reste aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était quand elle a été fondée au début des années 90.

La guerre a engendré de terribles pertes pour le peuple d'Ukraine. Les destructions de bâtiments, de foyers et d'infrastructures civiles prennent chaque jour plus d'ampleur.

En tant qu'actionnaire, le Danemark soutient fermement les efforts extraordinaires de la BERD pour appuyer l'Ukraine et les pays voisins touchés. Nous devons continuer de proposer notre soutien pour apporter des solutions à la fois à court terme, afin de stabiliser les pays affectés, et à moyen et à long terme quand la reconstruction pourra pleinement démarrer.

Le rôle d'organisations internationales comme la BERD est essentiel et nous devons de toute évidence être unis face à l'agression injustifiée contre l'Ukraine. Dans les années à venir, l'appui à l'Ukraine, aux pays voisins touchés et à nos autres pays d'opérations doit demeurer une des grandes priorités de la BERD.

Les investisseurs privés étrangers ont quitté l'Ukraine en grand nombre. La BERD doit rester. Dès que la situation le permettra, la Banque doit, en tant qu'institution faisant partie de la communauté internationale, soutenir la reconstruction de l'Ukraine et son économie. La mobilisation d'investissements privés sera indispensable et la BERD aura un rôle important à jouer.

Le Danemark appuie la proposition de résolution relative à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, sur la base des conditions décrites. Tous nouveaux efforts doivent envisager en adéquation avec les capacités financières de la Banque, en tenant compte du rôle important que la BERD doit pouvoir jouer à la fois en Ukraine et dans ses pays voisins également touchés par la guerre. Un élargissement à de nouveaux pays d'opérations ne peut être décidé que si une analyse solide confirme qu'une telle action est possible sans remettre en cause l'action en Ukraine et dans les pays voisins, ni la note AAA de la Banque, et sans entraîner pour la BERD une situation nécessitant une augmentation de capital.

Nous attendons avec intérêt le rapport du Conseil d'administration l'an prochain comportant une évaluation approfondie et réaliste des conséquences, sur les finances de la Banque, de la guerre en Ukraine et ses répercussions sur la situation de la Banque en termes de capital. Nous réservons notre jugement final quant à une modification de l'article 1 jusqu'à la réception et l'examen attentif de ce rapport.

Au-delà des difficultés actuelles en Ukraine, nous devons aussi rester concentrés sur nos objectifs, et réserver des ressources, pour gérer d'autres difficultés pertinentes.

La guerre actuelle en Ukraine a mis en évidence la nécessité déjà urgente d'accélérer la transition en renonçant aux sources d'énergie fossiles, à la fois pour combattre le changement climatique et pour nous autonomiser le plus vite possible des importations de combustibles fossiles provenant de la Fédération de Russie. La BERD doit activement soutenir ses pays d'opérations dans leur transition verte.

Nous reconnaissons que les pays d'opérations de la BERD partent de situations initiales différentes et que certains doivent encore trouver une trajectoire durable vers des revenus plus importants sans les niveaux de pollution antérieurs. La Banque devrait

soutenir chaque pays par un dialogue sur les politiques à mettre en œuvre pour accélérer les réformes, en mobilisant le secteur privé afin de mettre au point des modèles opérationnels durables et en finançant des investissements spécifiquement axés sur des solutions vertes.

DÉCLARATION DE MME RANIA AL-MASHAT, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT L'ÉGYPTE

Pour commencer je tiens à exprimer ma gratitude au Royaume du Maroc, ainsi qu'à la population et aux autorités marocaines, qui accueillent l'Assemblée annuelle. Je souhaite aussi témoigner tout mon respect et ma pleine appréciation à Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, et à l'équipe industrielle en charge de l'Égypte à la BERD pour leur dévouement et leur mobilisation continuels afin d'accompagner le parcours de développement de l'Égypte.

Avec nos homologues gouverneurs, nous sommes réunis cette année à cette Assemblée annuelle pour forger des partenariats de développement plus solides et susciter un sentiment d'urgence et d'espoir au regard des grandes opportunités qui nous attendent.

Réponse collective aux contextes mondiaux

Cette année, nous sommes confrontés à une situation très critique, face à une pandémie qui se poursuit et une cascade de chocs qui ne cessent d'évoluer dans le contexte de la guerre en Europe et du déploiement des tensions géopolitiques. L'accentuation des incertitudes macroéconomiques, les répercussions sur le flux des échanges commerciaux, la hausse des prix de l'alimentation et du carburant, et le resserrement des conditions monétaires et financières en résultant, entraîneront inévitablement une contraction des investissements et exacerberont les pertes de production dans les marchés émergents.

Il convient de transformer ce moment de crise en un moment de coopération mondiale et de prise de décisions collectives, en cherchant à faire preuve d'une clairvoyance stratégique qui dépasse les avantages immédiats, tout en tenant compte de l'impact à long terme des circonstances internationales actuelles. Il est par conséquent indispensable d'intensifier l'action collective dans les trois grands domaines de préoccupation prioritaires : l'alimentation, l'énergie et le financement.

À cet égard, il est impératif de renforcer le dialogue multilatéral afin de trouver des solutions et des modalités innovantes pour appuyer les pays en ces temps sans précédent et faire en sorte que des années de réformes ne soient pas effacées. Des progrès sont nécessaires pour remplir les engagements financiers afin d'aider à combler les déficits de financement au besoin.

Nouvelle stratégie pour le pays

Afin de mieux sensibiliser les partenaires de développement internationaux aux fluctuations des conditions et des pressions locales, il faut définir un cadre d'engagement multi-actionnaires spécifique à chaque pays pour aider les économies

émergentes à réaligner leurs stratégies nationales sur les programmes mondiaux, et veiller à la mise en œuvre des priorités nationales sous une perspective intégrant des préoccupations environnementales, sociales et économiques.

L'Égypte ne ménage pas ses efforts pour acquérir une clairvoyance stratégique qui soit plus en phase avec les risques encourus et les préoccupations internationales. Le ministère a en effet créé un cadre de mobilisation à l'initiative du pays, qui implique plusieurs parties prenantes et se fonde sur une approche globale autour d'un noyau inclusion-développement vert-croissance, à l'appui du rôle de leader régional de l'Égypte dans la transition vers une économie verte.

Cette année, à l'issue d'un processus complet et inclusif assorti de consultations approfondies, auquel ont participé de multiples parties prenantes, nous avons lancé notre nouvelle Stratégie pour le pays (2022-27). Celle-ci s'articule autour d'un ensemble d'objectifs de croissance verte et inclusive, qui permet à l'Égypte d'emprunter la voie d'un développement véritablement durable. Elle se concentre sur trois priorités stratégiques : la promotion d'une économie plus inclusive pour les entreprises, les femmes et la jeunesse égyptiennes, l'accélération de la transition vers une économie verte en Égypte, et l'amélioration de la compétitivité du pays en appuyant la croissance du secteur privé et en renforçant la gouvernance.

L'Égypte procède à une analyse de son atout actuel en tant qu'économie fortement utilisatrice de main-d'œuvre et, parallèlement, de la valeur ajoutée que représente la transition vers une économie innovante. La stratégie du pays est donc aussi axée sur le développement de compétences pour les femmes et les jeunes, avec le lancement de la première plateforme de compétences sectorielles en Égypte pour la formation et les opportunités d'apprentissage professionnel.

Membre fondateur de la BERD, l'Égypte a été durant les années 2018, 2019, 2020 et 2021, le principal pays d'opérations de la BERD dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. Depuis le début de ses opérations sur place en 2012, les investissements de la Banque ont atteint au total quelque 8,6 milliards d'euros répartis sur 145 projets à travers le pays, dont 76 % pour le financement du secteur privé et 24 % pour celui du secteur public.

Réformes structurelles destinées à promouvoir la résilience

Les événements mondiaux inciteront à mettre en place d'autres réformes. La pandémie de COVID-19 a appris aux responsables des politiques publiques à définir une réponse efficace à une crise mondiale en se concentrant sur des réformes structurelles pour constituer un socle solide capable de soutenir une reprise vigoureuse. Cette approche continue d'être pertinente pour concevoir des réponses efficaces au conflit en Ukraine actuellement.

Entre 2016 et 2019, l'Égypte a adopté son propre programme interne de réformes économiques, soutenu par un accord de confirmation du FMI. Elle a pu ainsi constituer des réserves qui ont atténué les répercussions de la pandémie de COVID-19. En

conséquence, l'économie égyptienne a été l'une des rares dans le monde à avoir échappé à la récession.

Un important enseignement à tirer de l'expérience réformatrice de l'Égypte est qu'elle a été en mesure de créer un environnement prévisible en termes de politiques, qui l'a aidé à préparer le terrain pour un cadre macroéconomique plus transparent, et ainsi d'instaurer un environnement stable pour le secteur privé et un dialogue privé-public.

Les réformes du gouvernement ont continué d'évoluer en fonction du contexte mondial, un Programme national de réformes structurelles ayant été lancé en avril 2021. Ce programme se concentre sur des réformes structurelles dans les secteurs de la production manufacturière, l'agriculture, la communication et les technologies de l'information. Il vise à améliorer l'adaptabilité, la flexibilité, la résilience et la productivité de l'économie.

Pour atténuer les problèmes socioéconomiques dus à la crise de la COVID-19, l'Égypte a répondu rapidement par la stratégie « Réagir et reconstruire », qui a contribué à protéger la population contre la propagation du virus, à accorder un accès plus facile au crédit pour aider les ménages à lisser leur consommation et à proposer des liquidités aux entreprises pour leur permettre de survivre aux perturbations.

L'Égypte a aussi adopté, en partenariat avec l'Office des Nations Unies en Égypte, un Plan pour la réponse socioéconomique à la COVID-19 et la reprise. Plus récemment, et en réaction à la guerre en Ukraine, le gouvernement égyptien a annoncé un programme d'atténuation social, d'un montant de 130 milliards de livres égyptiennes, pour aider à alléger l'impact des hausses de prix associées en augmentant les salaires et les retraites du secteur public, en étendant la couverture des programmes de transfert de fonds (Takaful et Karama) à 450 000 foyers supplémentaires et en introduisant des réformes du système de subventions alimentaires. Ces mesures sont destinées à promouvoir l'inclusion, à développer la résilience des ménages contre les chocs et à promouvoir la sécurité alimentaire.

L'Égypte : une plateforme énergétique régionale

Le monde se prépare à axer à présent ses efforts sur les énergies renouvelables et abordables, face à l'implosion d'une crise énergétique due au conflit en Ukraine. Depuis le début du conflit, le cours du pétrole brut a flambé, atteignant jusqu'à 105 dollars le baril.

Inondée de soleil et dotée d'un riche potentiel de capacités de production d'électricité, notamment à partir de sources renouvelables, l'Égypte peut générer dans ce domaine bien plus d'opportunités de coopération en matière de financement et de développement. Forte de son emplacement stratégique, l'Égypte peut aussi être le principal interlocuteur entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie concernant les exportations d'énergie.

L'action menée par l'Égypte pour diversifier ses sources énergétiques l'ont aidé à devenir l'un des pays leaders de la région dans le domaine des énergies renouvelables,

comme le précise l'étude Solar Outlook Report, publiée en 2020. L'Égypte a récemment lancé sa Stratégie intégrée pour une énergie durable à l'horizon 2035, qui conçoit une approche mettant l'accent sur l'importance des énergies renouvelables et prévoit d'augmenter l'offre d'électricité issue de sources renouvelables à 20 % d'ici 2022 et à 42 % d'ici 2035, l'énergie éolienne représentant alors 14 % du total, l'hydroélectricité 2 %, et le solaire 25 %. Le gouvernement envisage en outre de coopérer étroitement avec le secteur privé pour générer cette capacité.

Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la conception de solutions innovantes dans ce domaine clé. Le décret-loi sur les énergies renouvelables (n°203 de 2014) contribue à encourager le secteur privé à produire de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable, et la loi n°87 de 2015 sur l'électricité autorise la contribution active des entreprises privées dans le secteur, créant un marché compétitif où des investisseurs privés peuvent utiliser des réseaux de distribution locaux pour vendre à des prix négociés.

Le partenariat de l'Égypte avec la BERD aide le gouvernement à préparer un appel d'offres pour la centrale solaire de Kom Ombo, la plus grande centrale électrique du secteur privé en Égypte. Le projet a permis d'augmenter les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables, d'augmenter les capacités solaires de 200 MW et de réduire la dépendance de l'Égypte vis-à-vis des hydrocarbures. Ce partenariat a aussi contribué à financer un parc éolien terrestre de 252 MW dans le golfe de Suez, qui est l'un des meilleurs emplacements du monde en termes de vitesse du vent. Cette installation privée devrait éviter plus l'émission de 450 000 tonnes de CO₂ par an.

Des infrastructures durables pour une transformation verte

Pour libérer d'autres financements en faveur d'infrastructures durables, il est indispensable que les décideurs soient en mesure de mobiliser du capital privé dans le cadre d'une action collective, de générer des données effectives et de concevoir des instruments améliorant la transparence afin de renforcer la confiance et la communication entre le secteur privé, les partenaires de développement internationaux et le gouvernement, et afin de faire progresser la stratégie de l'Égypte pour la mise en place d'infrastructures durables. L'Égypte a promu la transparence en adoptant une nouvelle approche, la cartographie de l'aide publique au développement et des objectifs de développement durable (APD-ODD), qui constitue le premier modèle du genre pour réviser l'APD à l'ère des ODD et assurer que les investisseurs privés sont plus confiants dans la valeur et dans l'impact de leur contribution.

Le gouvernement égyptien considère le secteur privé comme le moteur de la croissance économique, attendant des investissements et de la technologie provenant du secteur privé qu'ils augmentent la compétitivité de l'économie égyptienne. Nous tenons à apporter au secteur public et au programme de développement l'expertise des entités privée dans l'innovation et les technologies avancées, le but étant de stimuler les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable nationaux et internationaux.

Le projet de port sec de la ville du 6 octobre, premier Programme de la BERD en faveur des villes vertes en Égypte, a récemment reçu le prix de la meilleure transaction de l'année dans le domaine des transports, décerné par IJGlobal pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Le projet transfère de la route vers le rail une partie du transport de conteneurs, permettant ainsi d'engendrer de nombreux avantages sociaux, environnementaux et économiques, notamment une décongestion des axes routiers, une réduction des accidents et une diminution des émissions dans l'environnement. Le projet, qui évitera aussi d'importantes émissions de gaz à effet de serre et réduira les polluants atmosphériques, s'inscrit par conséquent dans le Programme de transition vers une économie verte (TEV) et relève à 100 % du TEV.

L'Égypte : une nation startup

Nous croyons au concept de « nation start-up » – une nation qui non seulement encourage ses start-ups, mais aussi pense et agit comme une start-up. En 2021, nous ferons de l'entrepreneuriat une priorité en incitant le secteur privé à participer à toutes les discussions relatives aux politiques à mettre en œuvre en Égypte et en réalisant des réformes significatives et continues pour régénérer le cœur de notre économie. L'entrepreneuriat et la jeunesse sont essentiels au développement de l'économie numérique. Ils incarnent la beauté de l'esprit humain, créatif, innovant et intelligent, et ouvrent la voie vers des résultats bénéfiques, qu'ils soient matériels, culturels, technologiques ou environnementaux. L'écosystème entrepreneurial égyptien connaît la plus forte expansion de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

Pour stimuler la reprise, les communautés locales et la jeunesse en plein essor d'Égypte auront besoin d'un appui à tous les niveaux – secteur public et privé, partenaires de développement et organisations de la société civile. C'est là que le ministère de la Coopération internationale a un rôle à jouer. Egypt Ventures, fondé en 2017, a pour vocation de cultiver et d'instaurer une culture de start-up dans l'économie égyptienne, de catalyser le développement de l'écosystème entrepreneurial et de promouvoir une compétitivité économique favorisant la croissance du PIB. Egypt Ventures et ses filiales pépinières de start-ups, entre autres Falak Startups et EFG-EV Fintech, ont investi dans plus de 150 jeunes pousses égyptiennes aux phases du développement et de l'expansion. Il existe aussi divers accélérateurs de start-ups et programmes dans ce domaine, comme Flat6Labs, qui propose une grande diversité de services, entre autres d'accompagnement, de formation et de financement, et qui a grandi pour devenir le principal accélérateur d'entreprises d'Égypte, à l'appui de 106 entreprises et à l'origine de 7 450 emplois, dont 6 293 pour des femmes.

L'Égypte en tant que passerelle vers l'Afrique

Le secteur privé égyptien a priorisé plusieurs marchés africains – parmi lesquels des clients de la BERD – dans ses stratégies d'expansion à l'international. Le marché intérieur en pleine croissance de l'Égypte, ainsi que l'emplacement géographique du pays en tant que passerelle vers le continent africain dans son ensemble, font du pays une destination attrayante pour les investissements, la Banque pouvant aider les exportateurs en quête de nouveaux marchés. L'Égypte peut donc devenir la passerelle de la Banque pour son expansion vers le vaste continent africain, le secteur privé

égyptien ayant l'expérience et les compétences nécessaires pour travailler dans la région. Cela contribuera à diminuer le risque pour la Banque et accroîtra l'efficacité de son entreprise d'élargissement sur le continent.

L'Égypte soutient par ailleurs les efforts menés pour promouvoir la coopération sud-sud, susceptible de faciliter le partage d'expériences et d'engendrer de nouvelles normes de gouvernance à travers la région. Le Communiqué du Caire, publié à l'issue du Forum d'Égypte pour la coopération internationale en 2021, énonce un ensemble de recommandations soulignant l'importance du multilatéralisme, ainsi que de la coopération sud-sud et triangulaire pour assurer une coopération multilatérale, en particulier parmi les pays africains, afin d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030 et ceux de l'Agenda de l'Union africaine.

Dans ce contexte, l'Égypte soutient l'élargissement de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous approuvons le rapport du Conseil d'administration et sommes en faveur d'un élargissement limité et progressif du champ géographique des opérations de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. En conséquence, nous attendons avec impatience que le Conseil d'administration soumette à la décision du Conseil des gouverneurs une modification de l'article 1 de l'Accord d'ici la prochaine Assemblée annuelle l'an prochain.

Passer des engagements à la mise en œuvre à l'occasion de la COP 27

Aucun problème ne fait peser une plus grave menace sur la scène internationale que le changement climatique. À cet égard, le message essentiel qu'émettra l'Égypte lors de la COP 27 cette année à Charm El-Cheikh sera la nécessité de passer des engagements à la mise en œuvre.

Selon les estimations de l'OCDE, 6 900 milliards de dollars par an seront nécessaires d'ici 2030 pour atteindre les objectifs climatiques, ce qui signifie que la possibilité d'atteindre ces objectifs financiers dépendra d'instruments de financement mixte et de partenariats public-privé plus solides. Dans une perspective plus éloignée, la COP 27 envisage d'examiner les moyens de combler le déficit de financement climatique et de remplir les engagements mondiaux.

Conformément au sentiment général de la nécessité d'un cadre coopératif de gouvernance financière, l'Égypte met au point à l'approche de la COP 27 un dispositif international de financement innovant, intitulé le « Guide de Charm El Cheikh pour un financement juste ». Ce dispositif vise à transformer les engagements mondiaux en action, par la définition d'une vision réaliste permettant aux pays en développement et émergents d'atténuer les risques associés aux projets verts, d'attirer des investissements du secteur privé et de les associer aux ressources du secteur public.

Le dispositif, qui ouvrira clairement la voie aux investissements, reposera sur une approche faisant intervenir de multiples parties prenantes, entre autres des administrations publiques, le secteur privé, la société civile, des communautés locales et des banques multilatérales de développement, pour augmenter la part des ressources concessionnelles afin de faire preuve d'une plus grande ambition à long terme.

Jusqu'à maintenant, dans le cadre de sa coopération avec des partenaires de développement, l'Égypte s'est montrée capable de mener à bien dans divers secteurs de nombreuses expériences réussies, qui reflètent l'engagement du pays à faire progresser l'agenda climatique par des projets d'adaptation et d'atténuation. Cela se reflète dans son portefeuille de projets en cours, 85 d'entre eux, d'un montant total de 11,9 milliards de dollars, contribuant directement et indirectement à la réalisation de l'ODD 13 (action pour le climat), que ce soit par des mesures d'atténuation ou d'adaptation dans les secteurs, entre autres, de l'énergie, de l'agriculture, du transport, des infrastructures et du logement.

DÉCLARATION DE M. MOHAMED AL HUSSAINI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LES ÉMIRATS ARABES UNIS

Nous remercions le Royaume du Maroc qui accueille l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs et nous saluons la BERD pour ses efforts face à certains des plus graves défis mondiaux que connaît le monde actuellement.

C'est la première fois que les Émirats arabes unis participent à l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs et nous sommes enchantés de nous joindre à ses discussions, même si je n'ai malheureusement pas été en mesure de participer en présentiel.

Nous constatons que les progrès de la reprise sont remis en cause par le contexte d'exacerbation des tensions géopolitiques. Cela produit deux effets :

- Une augmentation des incertitudes, l'économie mondiale étant à présent plus instable, car elle est sensiblement impactée par l'ampleur de tensions géopolitiques croissantes qui provoquent des pénuries d'approvisionnement et des hausses de prix.
- Les gouvernements et les économies ont pris diverses mesures pour accélérer la reprise. Cependant, les tensions géopolitiques pourraient anéantir les progrès de la reprise à ce jour, notamment en entravant les flux de capitaux, les investissements et le commerce international.

Des chocs d'une telle ampleur pourraient produire des effets préjudiciables à l'échelle mondiale. En conséquence, la lutte contre les effets stigmatisants de la pandémie, entre autres la reprise inégale, l'impact disproportionné, les problèmes de productivité et le chômage, revêt une importance d'autant plus grande.

La BERD occupe à présent une position clé pour alléger certaines des pressions évoquées précédemment.

Pour leur part, les Émirats arabes unis ont joué un rôle essentiel dans le soutien accordé aux Ukrainiens déplacés dans les pays voisins, adoptant un ensemble de mesures d'aide financière et sanitaire, dont l'envoi massif de fournitures médicales et de secours, et autre aide humanitaire, au profit des civils touchés par la situation.

Enfin, les Émirats arabes unis s'intéressent au développement durable en tant que choix stratégique pour générer une transformation et une évolution afin de devenir une plateforme favorisant le développement durable à l'échelle mondiale par l'innovation.

Le Programme de transition vers une économie verte de la BERD s'inscrit dans la stratégie de la Banque et reflète les besoins de ses pays d'opérations et la plus grande priorité accordée à un environnement durable. En outre, compte tenu du contexte économique et environnemental, la collaboration entre le secteur public et le secteur privé, la cohésion et l'alignement sont essentiels pour atteindre un objectif véritablement vert. Nous pensons qu'il est indispensable de stimuler le dialogue et d'aligner les efforts avec la BERD et d'autres entités multilatérales pour intégrer les efforts internationaux à cet égard, tandis que nous nous préparons pour la COP 28, qui se tiendra aux Émirats arabes unis en 2023.

DÉCLARATION DE MME NADIA CALVIÑO, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT L'ESPAGNE

L'Espagne exprime sa solidarité avec l'Ukraine et le peuple ukrainien qui subissent les conséquences d'une agression totalement injustifiée. Une guerre criminelle détruit des vies, et les infrastructures les plus essentielles du pays, et force une immense partie des habitants à quitter leur foyer, leur travail et tout ce qu'ils possèdent pour immigrer dans d'autres pays afin de sauver leur vie et celles de leurs enfants et de leurs proches. Nous remercions la BERD et son personnel de tout le travail accompli pour leur apporter un soutien constant et sans relâche afin de préserver la vie et l'économie des citoyens ukrainiens. Nous sommes satisfaits de constater que l'engagement auprès de l'Ukraine et des pays affectés est une priorité absolue pour la Banque.

La guerre dans la région a rendu le mandat de la Banque, qui est d'effectuer une transition vers des économies de marché ouvertes, encore plus pertinent, à travers la reconstruction et le développement de ses pays d'opérations. La Banque se focalise à raison sur son engagement aux côtés de l'Ukraine, par des projets complétant d'autres institutions financières multilatérales qui se concentrent sur un appui budgétaire. Nous considérons que la coordination des institutions financières internationales est en l'occurrence une nécessité absolue, afin de mieux identifier les besoins et d'apporter des financements.

L'Espagne réaffirme son attachement à la voie stratégique présentée dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25. Nous soutenons le rôle institutionnel de la Banque qui fait du développement d'une économie de marché un instrument déterminant pour progresser vers un système démocratique tenant compte de l'ensemble des citoyens, de leurs préoccupations et de leur pluralité. L'attention portée à un avenir plus vert, l'accent mis tout particulièrement sur l'inclusion et les efforts axés sur le déploiement de la transition numérique, demeurent des lignes de conduite pertinentes pour mener à bien les activités de la Banque dans ses pays d'opérations. Nous encourageons l'attention portée aux pays aux premiers stades de la transition, aux pays d'opérations situés dans l'Ouest des Balkans, en Asie centrale, et dans la région méditerranéenne et nord-africaine dans son ensemble, où nous appuyons la mobilisation de la BERD pour augmenter la part de ses investissements et de ses activités concernant les politiques à mener.

L'Espagne reste en faveur de son compromis qui consiste à soutenir les efforts de la Banque pour continuer d'explorer les opportunités de diversification de risque géographique, tout en respectant le mandat principal de la BERD, ses ressources et ses capacités en termes de bilan. Même s'il est reporté à plus tard, nous considérons l'élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak comme une réaffirmation de la mission de la BERD sur le long terme et de son rôle pour satisfaire des priorités mondiales concernant les politiques à mettre en œuvre, au-delà de la crise immédiate.

DÉCLARATION DE M. ANDY BAUKOL, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Au nom des États-Unis, j'aimerais remercier les habitants et le gouvernement du Maroc pour leur chaleureuse hospitalité à l'occasion de cette assemblée. Nous sommes satisfaits de pouvoir de nouveau nous réunir en personne. Nous tenons cependant à exprimer notre profonde compassion à tous ceux dont la vie et les moyens de subsistance ont été et sont encore affectés par la pandémie de COVID-19.

Les États-Unis sont résolument aux côtés du gouvernement et du peuple ukrainiens. Nous condamnons, dans les termes les plus forts, la guerre illégale et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine. Nous exigeons que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine. La guerre de la Russie contre l'Ukraine a des conséquences humanitaires colossales et des répercussions négatives directes et indirectes sur l'économie mondiale.

Les agissements de la Russie sont aussi en violation flagrante de la mission de la BERD, à savoir un engagement en faveur de marchés ouverts, de l'esprit d'entreprise, de la démocratie multipartite et du pluralisme. L'invasion russe de l'Ukraine est un affront direct aux principes mêmes sur lesquelles s'est appuyée la création de la BERD en 1991 et elle cherche à détruire les progrès que cette institution s'est donné tant de mal à accomplir. La BERD a opté pour une réponse immédiate et vigoureuse. Les États-Unis se sont joints à l'écrasante majorité de Gouverneurs de la BERD votant pour suspendre l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque. Les idéaux des fondateurs de la BERD ont été réaffirmés : l'avenir appartient aux économies de marché ouvertes. Nous soutenons fermement la décision de la direction de la Banque de fermer les bureaux de la BERD à Moscou et à Minsk.

Il ne fait aucun doute que les besoins économiques de l'Ukraine sont immenses et urgents. Notre détermination à nous unir et à soutenir l'Ukraine doit être aussi forte que notre réponse internationale commune et inédite contre la Russie. Forte de sa présence étendue sur le terrain, de ses connaissances approfondies du pays et de ses liens solides avec le secteur privé, la BERD occupe une position unique pour soutenir la continuité économique et les infrastructures essentielles de l'Ukraine.

Les États-Unis soutiennent résolument le Cadre de résilience et de subsistance pour l'Ukraine et les pays affectés de la BERD. Nous félicitons les pays qui ont ouvert leurs portes et leurs cœurs pour accueillir les plus de sept millions de réfugiés ukrainiens. La

BERD a aussi un rôle à jouer pour les assister alors qu'ils assument de nouvelles responsabilités. Nous saluons la direction de la Banque pour son approche souple et sa capacité à prendre des risques, y compris concernant le bilan de la BERD. Nous notons avec satisfaction sa décision d'ajuster le ratio de couverture des risques entre la Banque et les donateurs. Nous prions instamment la direction de collaborer étroitement avec des partenaires de développement stratégiques, compte tenu de l'ampleur des besoins de l'Ukraine, y compris pour des projets de reconstruction.

L'administration Biden-Harris a demandé 8,5 milliards de dollars au Congrès afin d'apporter une assistance économique supplémentaire à l'Ukraine, dont 7,5 milliards de dollars de soutien budgétaire direct et 500 millions de dollars visant à appuyer les interventions de la BERD en vue de remédier aux vulnérabilités économiques engendrées par la guerre, y compris dès aujourd'hui sur le terrain, mais aussi en prévision de la reconstruction. Cette demande est un signal fort de notre appui à l'Ukraine et aux autres pays affectés par la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que de notre confiance dans le rôle essentiel de la BERD en matière de soutien à la sécurité énergétique et alimentaire de l'Ukraine et de stimulation du secteur privé.

La guerre russe contre l'Ukraine met aussi en danger la reprise mondiale à l'issue de la pandémie et a accéléré l'inflation, les populations vulnérables du monde entier subissant les effets de la brusque hausse des prix des biens de première nécessité, de l'énergie et de l'alimentation. La BERD doit s'attaquer aux conséquences de la guerre délibérée de Poutine pour tous ses pays d'opérations, notamment l'augmentation de l'insécurité alimentaire. Nous appelons la Banque à collaborer avec d'autres institutions financières internationales pour mettre au point un plan d'action coordonné et efficace visant à lutter contre l'insécurité alimentaire.

Nous vivons dans un monde en proie à des chocs et des crises multiples. Nous invitons donc la BERD à agir plus encore, sur de nombreux fronts, en s'appuyant sur les solides résultats financiers et opérationnels de 2021 qui lui ont permis de réagir promptement aux nouveaux défis de 2022. Nous avons hâte que soient mises en œuvre les nouvelles stratégies quinquennales pour la promotion de l'égalité des genres et de l'égalité des chances, ainsi que l'Approche numérique, qui s'applique à l'ensemble des secteurs d'activités de la BERD.

Nous notons avec satisfaction le maintien du leadership de la BERD en matière de climat, et nous saluons particulièrement l'engagement qu'elle a pris de mobiliser au total deux fois plus de capitaux privés d'ici 2025, en affectant au moins la moitié à des financements verts. C'est le moment ou jamais de redoubler d'efforts en faveur de nos objectifs climatiques, surtout face aux pics des prix des combustibles fossiles. La BERD doit rester déterminée à favoriser l'accélération vers la sécurité énergétique des pays par des investissements dans les énergies renouvelables. En tant que figure de proue dans ce domaine, elle doit impérativement continuer à élaborer un processus efficace visant à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris, notamment dans les opérations relevant du secteur privé et sa coopération avec des intermédiaires financiers.

Il est nécessaire d'investir continuellement dans les infrastructures pour la reprise économique post-COVID. Nous saluons la récente participation de Mme Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, à une table ronde portant sur l'intensification

des investissements dans les infrastructures, organisée par la Secrétaire au Trésor, Mme Janet Yellen. Nous nous réjouissons que la BERD s'associe à d'autres banques multilatérales de développement pour appuyer et amplifier l'initiative en faveur d'infrastructures de qualité lancée par les États-Unis et le G7. Dans ses pays d'opérations, la BERD participe activement à l'amélioration des investissements consacrés aux infrastructures dans les domaines du climat, de la santé, des technologies numériques et de l'égalité des genres. Ces investissements permettront de créer une connexion entre des personnes et des opportunités, et contribueront à la croissance économique, à une meilleure inclusion sociale et à la résilience face au changement climatique. Nous invitons la Banque à mettre en œuvre de nouveaux modes de mobilisation des financements privés et à accélérer l'utilisation d'outils de financement innovants qui mobilisent et rassemblent d'importants capitaux privés, tout en s'efforçant d'instaurer un environnement plus propice aux investissements dans les pays.

Compte tenu de l'expérience de la BERD pour étendre sa proposition de valeur unique à de nouveaux marchés, nous reconnaissons la valeur considérable qu'elle peut apporter à l'Afrique subsaharienne, notamment en matière de financement des échanges commerciaux et de prêts aux petites entreprises, d'infrastructures de qualité, de transition écologique et de conception de politiques en vue d'améliorer le climat des affaires. Nous considérons que cet élargissement est parfaitement cohérent avec le mandat de la Banque en faveur de la transition. Nous appuyons pleinement l'examen, par les gouverneurs, d'un projet de modification de l'article 1 à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2023 de la BERD.

En dernier lieu, la réussite de la Banque apparaîtra évidente lorsque des pays auront suffisamment progressé sur la voie de la transition pour s'appuyer sur les marchés de capitaux et sur leurs propres ressources afin de poursuivre leur route, indépendamment des investissements de la BERD. Nous reconnaissons que le progrès n'est pas toujours linéaire et nous avons activement soutenu les révisions apportées à l'approche opérationnelle post-gradation.

Nous remercions le personnel de la BERD et l'équipe de direction pour leur engagement et leur professionnalisme au cours d'une nouvelle année éprouvante. Nous espérons que les collègues qui travaillaient auparavant en Ukraine pourront bientôt rentrer chez eux. Les États-Unis restent attachés à un solide partenariat avec la Banque tandis qu'elle développe des opportunités économiques axées sur le secteur privé et les valeurs démocratiques dans l'ensemble de ses pays d'opérations en cette période de difficultés ininterrompues. Pour résumer, l'époque actuelle a besoin de la BERD.

DÉCLARATION DE M. MAXIM RECHETNIKOV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Traditionnellement, nous essayons de faire de notre déclaration annuelle une évaluation en substance des réalisations de la BERD, nous concentrant sur les succès obtenus par l'équipe pendant chaque période de référence. À la lumière du contexte actuel, nous sommes obligés de nous écarter du format habituel pour évoquer les tendances mondiales alarmantes qui affectent directement le travail de la Banque.

L'économie mondiale fait face à des défis complexes. En plus des problèmes créés par la pandémie de coronavirus, il est apparu de nouvelles difficultés, comme la perturbation des mécanismes de fixation des prix du marché et des chaînes d'approvisionnement mondiales, l'escalade des crises alimentaire et énergétique, et la menace de stagflation dans les plus grandes économies. L'impact des politiques monétaires et budgétaires des pays développés, largement inefficaces et parfois trop optimistes, devient de plus en plus évident. Tout cela affecte en premier lieu les pays à faible niveau de revenu.

Les sanctions antirusse imposées collectivement par l'Occident ont porté un nouveau coup aux économies de la région de la BERD. Outre qu'elles ralentissent l'activité commerciale en Eurasie, elles portent également préjudice à ceux qui sont à l'origine de ces restrictions, notamment l'Union européenne.

Cette situation tumultueuse exige de la communauté mondiale qu'elle coordonne ses actions, principalement en matière de développement durable, d'allègement de la dette des pays en développement, et de maintien de l'élan vers une croissance inclusive et un fonctionnement stable des institutions financières internationales. Pendant ce temps, les soi-disant garants de l'ordre mondial continuent de poursuivre leurs intérêts personnels, entraînant des forums purement économiques tels que celui de la BERD dans un agenda géopolitique pour lequel ils ne sont pas équipés, et imputant à la Russie tous les problèmes actuels et cumulés de l'économie mondiale. Cette opinion est confirmée par la documentation de l'Assemblée annuelle et ses déclarations extrêmement préjudiciables, avec lesquelles nous sommes fondamentalement en désaccord.

En tant que l'un des fondateurs de la BERD et le plus grand pays d'opérations, la Russie constate avec regret des changements négatifs irréversibles dans le travail de cette organisation internationale. Les appels que nous lançons depuis longtemps pour que les travaux de la Banque ne soient pas politisés et pour qu'elle ne soit pas utilisée comme vecteur de sanctions illégitimes imposées par certains groupes d'États n'ont été entendus ni par la direction précédente ni par la direction actuelle. Cette attitude nuit à l'image de la Banque, sapant son mandat et compromettant ses perspectives à long terme.

Cette année, les activités de la BERD ont maintenu ces mêmes lignes de clivage que nous observons depuis 2014 dans le contexte des « orientations politiques » imposées officieusement qui ont suspendu les opérations en Russie. Afin d'accroître la pression sur la Russie et sur ses partenaires les plus proches, le Conseil des gouverneurs a adopté, le 1^{er} avril 2022, les Résolutions n°245 et n°246, qui refusent à la Russie et au Bélarus l'accès aux ressources de la Banque. Ces résolutions, hautement politisées, n'étaient pas conformes aux documents fondamentaux de la Banque. En l'absence de toute autre justification, la raison invoquée pour priver les deux actionnaires de leurs droits légaux et appliquer l'article 8-3 de l'Accord portant création de la Banque était la survenue de « circonstances exceptionnelles ».

En 2017 déjà, la Russie avait officiellement proposé que le Conseil des gouverneurs déclare que la suspension, en 2014, des travaux de la Banque avec la Russie avait été prononcée conformément à l'Accord portant création de la Banque. Cependant, cette proposition, accompagnée d'un avis juridique officiel, avait été refusée.

Il existe toute une série d'exemples où les principales économies du monde ont participé à des conflits armés, créant des foyers d'instabilité, sous le couvert de la diffusion de la démocratie et de diverses libertés. Or, aucune campagne de sanctions à grande échelle, impliquant des forums financiers et économiques internationaux et des organisations industrielles spécialisées, n'a été menée contre ces États. Ce précédent de la BERD est décevant, car outre qu'il met en évidence la résurgence de la mentalité de « bloc » au sein de la direction de la Banque, il ouvre également la voie à de futures atteintes aux droits de certains membres en fonction de leur situation géopolitique. La volonté d'abandonner ses obligations contractuelles sans préavis et de se retirer du portefeuille bancaire, entraînant un important préjudice pour elle-même et pour ses partenaires, en dit long sur les priorités de la BERD.

Ce type d'approche ne renforcera pas l'efficacité de la Banque ni n'améliorera sa réputation. Nous avons à plusieurs reprises averti nos collègues que la transformation du mandat politique de la BERD en un mandat géopolitique ne pourra pas garantir sa pertinence future et produire à long terme des dividendes stratégiques ou financiers. Dans ces conditions, nous n'avons aucune raison de soutenir la proposition qui est faite d'élargir le mandat de la Banque aux pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak, ce qui signifie que nous nous abstenons sur le projet de résolution n° BG31/4.

Notre pays vit depuis longtemps déjà sous le coup de sanctions. Malgré cela, notre marché intérieur et nos relations économiques internationales s'adaptent avec succès aux circonstances changeantes. À l'heure actuelle, l'économie russe a résisté au choc initial des sanctions – les marchés financiers se sont stabilisés et l'inflation a reculé. Notre pays dispose de réserves pour imprévus appropriées pour poursuivre la transformation de notre modèle de développement économique.

Toutes les crises se terminent tôt ou tard. Cependant, il ne sera pas facile, pour la Banque, de revenir sur le marché russe et de rétablir la confiance perdue. La Russie est donc déçue que la direction de la BERD ait décidé de fermer le bureau de Moscou, qui constituait une fenêtre sur la région et permettait également de maintenir des opportunités d'engagement sur des sujets d'intérêt mutuel.

La Russie opère depuis longtemps en tant que donateur de fonds et a accumulé une compétence dans de nombreuses institutions financières internationales. Il est évident que, suite aux décisions irréfléchies de certains actionnaires de la BERD, qui ont forcé celle-ci à abandonner ce qui était le plus rentable et le plus équilibrant pour l'ensemble de son portefeuille régional, la Russie va de facto adopter un nouveau statut.

Je voudrais conclure en rappelant que notre pays a toujours été un partenaire fiable de la BERD. Lorsque la direction de la Banque se rendra compte du caractère contre-

productif de ses décisions et que la zone eurasiennne ne pourra pas être développée sans impliquer la Russie, nous serons prêts à reprendre un dialogue constructif.

Aujourd'hui, nous n'approuvons ni le principal message véhiculé, ni les attaques et les définitions antirusses contenues dans le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs n° BG31/13, et voterons contre.

DÉCLARATION DE MME NINA VASKUNLAHTI, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT LA FINLANDE

Permettez-moi, pour commencer, de remercier la Présidente de la BERD, Madame Odile Renaud-Basso, le Secrétariat de la Banque et les autorités marocaines pour tout le travail accompli en vue de l'Assemblée annuelle de 2022 avec un ordre du jour aussi complet malgré des circonstances géopolitiques difficiles. Nous voudrions féliciter la Banque d'avoir atteint, en 2021, un résultat financier et opérationnel impressionnant. Je tiens également à féliciter la Présidente pour sa gestion très réussie des opérations. Enfin, mes félicitations vont à l'ensemble du personnel de la BERD.

Ce printemps, nous avons reçu des nouvelles et vu des images d'événements dévastateurs en cours en Ukraine. Contrairement à tous nos souhaits, la guerre et la destruction sont revenues sur le continent européen à une échelle que personne ne voulait croire possible. La Finlande condamne fermement les actes d'agression non provoqués et injustifiés de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation grave du droit international et de la Charte des Nations Unies. L'invasion russe est également une attaque contre l'ensemble de l'ordre sécuritaire européen. Nous proclamons notre solidarité avec le peuple ukrainien, qui se bat pour son pays.

La Finlande a fourni diverses formes d'assistance à l'Ukraine et reste déterminée à poursuivre ce soutien. Elle a accru son financement de l'aide humanitaire et matérielle en fonction des demandes de l'Ukraine. Après la guerre, les besoins de reconstruction dans ce pays seront considérables. La Finlande se prépare à participer à cette reconstruction de diverses manières.

En ces temps difficiles, nous sommes très reconnaissants d'avoir un intervenant comme la BERD qui a pour mandat politique d'aider les pays qui non seulement poursuivent leur transition vers des économies de marché, mais aussi appliquent les principes de la démocratie multipartite et du pluralisme. Dans les circonstances actuelles, il est encore plus ardu, pour la BERD, d'œuvrer dans un environnement opérationnel difficile pour s'acquitter de la mission que ses actionnaires ont définie dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, et d'obtenir de bons résultats financiers. C'est pour elle un défi colossal que d'affronter les effets à court et plus long termes de la guerre dans l'ensemble de ses pays d'opérations.

Nous saluons l'action rapide que la Banque a menée pour suspendre l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus à ses ressources. Le programme initial de mesures de résilience de 2 milliards d'euros destiné à aider les citoyens, les entreprises et les municipalités touchés par la guerre en Ukraine et dans les pays voisins constitue une

importante mesure de réponse à la crise. Dans cette situation difficile, il faut que la Banque utilise ses atouts et vise à canaliser ses ressources vers des opérations soigneusement sélectionnées où la valeur ajoutée est la plus grande. Conformément à son mandat, il faudrait surtout qu'elle planifie la meilleure façon d'appuyer une reconstruction durable et résiliente.

La guerre en Ukraine a placé la transition verte encore plus fermement au centre des priorités politiques en Europe. Il est temps de faire pression pour transformer une économie basée sur les combustibles fossiles en une économie verte, climatiquement neutre et circulaire. Nous sommes heureux de constater qu'en 2021, 51 % des opérations de la Banque avaient une finalité écologique. Bien que cette part puisse diminuer cette année en raison de circonstances particulières, nous demandons instamment à la Banque de continuer à mettre l'accent sur des investissements de ce type.

Il faut que le passage de l'Europe d'une dépendance au pétrole et au gaz à une énergie non fossile s'intensifie. Ce printemps a clairement montré qu'il s'agit également d'un choix de politique de sécurité, à plus d'un titre. La sécurité comprend non seulement la sécurité énergétique au sens traditionnel, mais aussi la sécurité face aux conséquences dévastatrices du changement climatique. Le vaste programme d'élaboration de politiques et d'investissement de la BERD soutient cet objectif. La mise en œuvre d'activités de conseil stratégique est indispensable pour assurer une croissance inclusive dans le cadre d'une transition verte.

Dans les années à venir, nous pouvons nous attendre à voir des centaines de milliards d'euros être investis au niveau mondial dans la transition verte et la numérisation. La reconstruction de l'économie après la pandémie nous offre la possibilité de faire les choses différemment, de reconstruire en mieux et plus vert. De nombreux domaines dans lesquels nous devons construire écologiquement tout en renforçant la durabilité et la résilience relèvent du domaine public. Des secteurs clés comme l'éducation, la santé et l'efficacité énergétique peuvent être considérés comme des biens publics. Les financements concessionnels sont indispensables pour atteindre les objectifs écologiques. À l'avenir, par conséquent, le modèle économique actuel de la BERD va avoir à relever, à cet égard, de nombreux défis. Nous invitons la Banque à explorer davantage de moyens d'intégrer dans ses opérations l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ce changement, une optique d'économie circulaire, ainsi que la biodiversité et des solutions fondées sur la nature.

La Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique accomplit un travail considérable pour ce qui est d'élaborer des politiques et des stratégies de décarbonation. Les banques multilatérales de développement, y compris la BERD, appuient déjà ce travail de nombreuses manières concrètes. Ces banques revêtent, pour la Coalition, une importance particulière lorsqu'il s'agit de travaux régionaux. La Finlande est en transition vers une économie neutre en carbone d'ici 2035.

La BERD doit toujours se montrer prête et agile, pour collaborer avec tous les acteurs concernés, en particulier la BEI et les autres partenaires potentiels de l'Union européenne. Avec une meilleure répartition des tâches, une meilleure coordination et de meilleures synergies, on pourra mieux utiliser les capitaux dont disposent déjà les institutions financières européennes et, ainsi, accroître les volumes d'investissement et renforcer l'impact des opérations sur le développement.

Il est indispensable, pour renforcer les capacités en vue d'atteindre nos objectifs écologiques communs, d'établir des normes et de partager les connaissances au sein des institutions financières européennes et entre elles. L'architecture financière européenne pour le développement est conçue pour offrir de nouvelles opportunités de coopération. En tant qu'actionnaires, nous exhortons toutes les parties à faire de réels efforts pour intégrer et systématiser davantage cette coopération.

L'architecture financière européenne pour le développement est ouverte, collaborative et inclusive. Elle vise à encourager et à impliquer toutes les banques de développement et les institutions financières européennes de différentes tailles. Il faut qu'elle s'appuie sur leur avantage comparatif, leur valeur ajoutée et leurs ressources. Les banques de développement et les institutions financières européennes doivent travailler ensemble de manière plus efficace et efficiente, en s'appuyant sur leurs complémentarités. Il nous faut garantir des conditions de concurrence équitables pour tous et attirer les investissements privés.

Nous considérons que l'élargissement géographique limité et progressif de la BERD vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak revêt une importante signification politique. En mettant les compétences de la Banque en matière d'appui au secteur privé au service de certains pays d'opérations d'Afrique subsaharienne et d'Irak, nous créerons la valeur supplémentaire nécessaire et accélérerons la transformation des pays d'opérations sélectionnés en économies de marché.

Toutefois, compte tenu de la situation géopolitique et de la nécessité de financer les pays d'opérations actuels, nous préférons laisser ouvert le calendrier d'achèvement des travaux juridiques relatifs à l'élargissement. Bien que certaines des conséquences financières de l'attaque perpétrée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine soient déjà visibles, d'autres restent floues. Avant de nous engager dans de nouveaux pays d'opérations, nous attendons de la Banque qu'elle évalue soigneusement et communique clairement sa situation financière. Nous tenons à réaffirmer qu'il ne faut pas que l'élargissement potentiel génère des coûts supplémentaires pour les actionnaires et qu'il ne doit en aucun cas compromettre la note de crédit AAA de la BERD, son mandat de transition et sa promotion d'une saine gestion bancaire, ni entraîner une augmentation de capital, même à long terme.

La BERD est, par définition, spécialisée dans l'art de mettre à profit le changement, et je ne doute pas que ce sera encore une fois le cas. Pour conclure, je lui souhaite de parvenir à guider et à soutenir financièrement encore plus de pays d'opérations dans

leur cheminement vers une transition durable dans les années 2020. Nous espérons que des jours meilleurs seront bientôt au rendez-vous.

DÉCLARATION DE M. LASHA KHUTSISHVILI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA GÉORGIE

C'est pour moi un plaisir que de représenter la Géorgie et de participer à l'Assemblée annuelle et au Forum des affaires de la BERD.

Je suis reconnaissant à l'équipe dévouée de la BERD et au gouvernement marocain d'avoir organisé cet événement dans cet environnement difficile, surtout en cette période complexe.

Tout d'abord, je voudrais exprimer le soutien de la Géorgie à l'Ukraine et au courageux peuple ukrainien face à la guerre totalement non provoquée causée par l'invasion russe. Le peuple géorgien ressent et connaît parfaitement les souffrances du peuple ukrainien et nous le soutenons, ainsi que sa souveraineté et son intégrité territoriale. Nous nous sommes joints aux efforts internationaux entrepris pour soutenir l'Ukraine et notre pays s'est engagé à appliquer toutes les sanctions imposées par la communauté internationale, y compris dans le secteur financier.

Malgré la reprise en V de 2021 et le début prometteur de 2022, les nouvelles turbulences géopolitiques qui sont apparues dans la région menacent les perspectives de 2022 et ajoutent de l'incertitude aux orientations à moyen terme. Nous nous attendons à ce que la crise entraîne en 2022 un ralentissement de notre croissance à environ 3,2 %, alors que nous anticipions précédemment une croissance de près de 6 %. L'inflation reste élevée, ayant atteint en moyenne 9,6 % en 2021 (en glissement annuel), soit bien plus que notre objectif de 3 %. L'inflation devrait rester élevée en 2022 également. La Russie et l'Ukraine étant d'importants partenaires commerciaux de la Géorgie, l'ampleur du choc est d'autant plus incertaine, quels que soient les canaux de transmission. Selon le scénario de base, nous escomptons une perte de plus de 1 milliard de dollars de recettes courantes (5 % du PIB).

Conformément au thème de l'Assemblée annuelle et du Forum des affaires de cette année, à savoir *Relever les défis dans un monde tumultueux*, il importe que la réponse de la BERD se concentre sur le soutien à l'économie et aux infrastructures de l'Ukraine, ainsi qu'aux autres pays touchés. À cet égard, il importe de mentionner le Programme de résilience de la BERD qui, approuvé par le Conseil d'administration, vise à financer, pour les entreprises privées, les municipalités et d'autres organisations d'Ukraine et des pays voisins, un cadre qui les aide à répondre aux besoins urgents, en mettant l'accent sur le financement des échanges commerciaux, l'énergie, la sécurité alimentaire et les infrastructures essentielles, ainsi que sur d'autres activités de soutien aux réfugiés.

Je voudrais, dans le contexte de la réponse aux défis posés par la guerre en Ukraine, souligner certains domaines dans lesquels la BERD devrait œuvrer davantage et de manière décisive pour s'acquitter de son mandat et atteindre ses objectifs :

- Les récents développements ont montré que l'indépendance et la sécurité énergétiques sont devenues une priorité dans le monde entier. La Géorgie a un potentiel de production d'énergie verte grâce à ses ressources hydrauliques,

solaires et éoliennes. Nous nous sommes engagés à mettre en place un cadre qui encourage les investissements dans les énergies renouvelables. Le projet phare de l'Union européenne sur la connectivité de la mer Noire (câble électrique sous-marin), dont la faisabilité est à l'étude à la Banque mondiale, pourrait jouer un rôle très important dans le raccordement au réseau européen. Nous espérons que davantage de ressources seront disponibles à l'avenir et sommes certains que de nombreux projets intéressants seront mis en œuvre avec le soutien de la BERD dans le sens d'une économie verte.

- En outre, il importe de maintenir et même d'accroître l'attention que nous portons aux réformes économiques et structurelles. Les récents développements survenus dans la région ont réellement montré l'importance de la voie des réformes structurelles que nous avons suivie : la réforme des entreprises publiques et celle des marchés de capitaux visent à renforcer les fondamentaux de nos économies et à faciliter la résilience aux chocs.

Cela dit, je suis certain que nous travaillerons en collaboration étroite et efficace, comme toujours, et qu'avec cette collaboration, nous nous relèverons et en sortirons plus forts !

DÉCLARATION DE M. IOANNIS TSAKIRIS, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA GRÈCE

Compte tenu de l'incertitude actuelle dans une région au cœur de la mission institutionnelle de la Banque, j'aimerais d'abord rappeler notre appui et engagement durables en faveur de la BERD en vue d'apporter une réponse utile et concrète à la crise déclenchée par les attaques militaires non provoquées de la Russie contre l'Ukraine.

Nous soutenons donc pleinement la réponse immédiate et à moyen terme de la Banque à cette guerre, suivie d'un programme de reconstruction en Ukraine, lorsque les conditions le permettront, visant principalement à rebâtir des infrastructures essentielles et à permettre l'accès aux services.

Bien que 2021 nous semble loin, il ne faut pas oublier de saluer les performances de l'équipe de direction et du personnel de la BERD l'année dernière, dans des conditions de marché difficiles en raison de la crise de la COVID-19.

Évidemment, la guerre contre l'Ukraine a aussi des incidences sur le processus d'élargissement envisagé à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. En approuvant cet élargissement, quand bien même sa mise en œuvre serait repoussée dans le temps, nous confirmerons la mission à long terme de la Banque qui est de mettre en œuvre les priorités qu'elle s'est définies dans le cadre de politiques générales et qui vont au-delà de la crise immédiate.

Cet élargissement ne doit toutefois pas remettre en cause la capacité de la BERD à soutenir l'Ukraine et les pays d'opérations actuels, qui restent la priorité immédiate de la Banque.

Cela étant, des incertitudes demeurent quant à l'ampleur précise de l'impact de la guerre. Il importe donc de maintenir des pratiques de saine gestion bancaire, de

préserver la note AAA de la Banque et d'éviter les activités commerciales extraordinaires, susceptibles d'exercer une pression supplémentaire sur la solvabilité de la Banque.

Enfin, j'aimerais saluer l'engagement de la BERD de continuer de soutenir et de coopérer avec le gouvernement grec, dans l'intérêt de notre pays. Nous apprécions vivement les opérations que mène la Banque en Grèce conformément à son mandat, et nous invitons l'équipe de direction à promouvoir plus avant le développement de l'écosystème local de capital-investissement, y compris par des initiatives centrées sur les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

DÉCLARATION DE M. PAUL RYAN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT L'IRLANDE

Pour commencer, l'Irlande tient à remercier nos hôtes marocains et la direction de la Banque pour le travail et les efforts intensifs pour préparer cette Assemblée, notre premier rendez-vous en présentiel depuis 2019.

Nous aimerions féliciter la Présidente pour son leadership à la Banque, en particulier pour sa prise de position rapide et énergique lors de l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie. Nous approuvons spécifiquement la prompte décision de la Banque de suspendre l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque, en vertu de l'article 8.3. Cette action décisive a émis un message ferme et indispensable aux autorités russes et biélorusses. Nous condamnons résolument l'invasion russe et le soutien apporté par le Bélarus à ces actions.

L'invasion russe de l'Ukraine a mis très nettement en évidence l'utilité et la pertinence persistante de la BERD. Les organisations internationales telles que la Banque sont des intervenants essentiels pour assurer que l'Ukraine reçoive tout le soutien nécessaire pour maintenir le fonctionnement de services fondamentaux en ces temps difficiles auxquels le pays doit faire face. En ce sens, l'Irlande encourage la Banque et ses actionnaires à faire tout leur possible pour soutenir l'Ukraine.

Nous attendons de la BERD qu'elle fasse la démonstration de son additionnalité en se servant de ses atouts pour mobiliser le secteur privé pour soutenir les infrastructures cruciales et les approvisionnements nécessaires. Cela sera d'autant plus important quand nous entrerons dans la phase de reconstruction une fois que les hostilités auront cessé.

L'invasion russe de l'Ukraine provoque une hausse des prix des produits alimentaires et des denrées agricoles essentiels. Les conséquences les plus graves seront ressenties par les populations les plus pauvres et les pays les plus pauvres, en particulier ceux qui dépendent des importations pour garantir leur sécurité alimentaire. C'est un défi majeur à l'échelle internationale pour les mois, et peut-être même, les années à venir.

Dans ce contexte, nous prenons acte du débat en cours concernant l'élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous maintenons le point de vue qui est le nôtre depuis longtemps, à savoir que tout élargissement doit se faire en s'appuyant sur une

analyse de rentabilité rationnelle, capable d'attirer le plus large soutien possible de la part des actionnaires. De plus, cet élargissement ne doit pas avoir un impact négatif sur les pays d'opérations et la stabilité financière de la Banque. Sur cette base, nous pouvons soutenir un élargissement progressif qui fera l'objet d'un examen plus approfondi de son possible impact sur les activités en cours de la Banque et sa réponse aux graves problèmes actuels auxquels font face l'Ukraine et les pays voisins. Si la situation se détériore, la Banque devra reconsidérer la question de l'élargissement, qui doit être réexaminée avant qu'une décision finale soit prise. Cette approche mesurée et réfléchie a caractérisé les élargissements précédents, que l'Irlande a soutenus. Elle doit être renouvelée pour ce prochain élargissement.

Depuis notre dernière rencontre, la Banque a entrepris une action décisive et adaptée en réponse à la COVID-19. Nous sommes satisfaits des progrès accomplis dans ce domaine, en particulier dans les pays d'opérations. Les interventions de la Banque dans des domaines tels que la liquidité à court terme, les fonds de roulement et le financement des échanges commerciaux ont constitué d'importants soutiens financiers pour contribuer à atténuer l'impact de la pandémie sur le long terme. Étant donné les problèmes auxquels font face les pays d'opérations, ces instruments s'avéreront cruciaux pour aider l'Ukraine et les pays voisins, ainsi que des pays d'Asie centrale et de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. À mesure que nous avançons, il sera primordial que la Banque maintienne la priorité qu'elle accorde à la réponse post-COVID et qu'elle continue de travailler étroitement et efficacement avec les secteurs public et privé dans les pays d'opérations, dont la Lituanie et le Kosovo, nos partenaires au sein de notre bureau de représentation, pour assurer que ses produits répondent aux besoins des marchés locaux et jettent les bases d'une croissance future.

Nous sommes également satisfaits de l'action de la Banque concernant l'ordre du jour vert. Depuis que la Banque a décidé d'aligner ses ambitions climatiques sur l'Accord de Paris d'ici décembre 2022, elle a confirmé son attachement à soutenir des actions relatives au changement climatique. Après ce plein alignement sur l'Accord de Paris, la valeur ajoutée des initiatives climatiques de la Banque illustrera clairement la manière dont elle peut soutenir des pays d'opérations dans leur transition vers des économies bas-carbone durables.

Fervents défenseurs du multilatéralisme, nous jugeons vraiment déterminant pour l'avenir le niveau d'engagement et de coopération prévu dans l'architecture financière européenne pour le développement. Il faut éliminer, compte tenu de la rareté des ressources, les redondances et les chevauchements, afin que ce travail génère un impact pleinement efficace, efficient et économique.

Enfin, je souhaite répéter que l'Irlande se tient fermement aux côtés de l'Ukraine et appuie la Banque dans son action pour protéger les aspirations démocratiques qui sont à la base de la création de cette institution.

DÉCLARATION DE M. BJARNI BENEDIKTSSON, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'ISLANDE

L'Islande condamne dans les termes les plus fermes l'acte d'agression non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une grave violation du droit international et de la Charte des Nations Unies, et remet en cause la sécurité et la stabilité internationales. Nous nous déclarons solidaires du peuple ukrainien, ces personnes qui se battent pour leur pays, leurs villes, leurs foyers, leurs familles et leurs vies. Nous demandons que la Russie cesse immédiatement ses actions militaires, retire toutes ses troupes de l'ensemble du territoire de l'Ukraine et respecte pleinement l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Les pays du Nord de la Baltique travaillent en étroite coopération avec des partenaires internationaux pour appliquer des sanctions énergiques, étendues et efficaces aux impacts sévères sur la Russie et son complice, le Bélarus, dans le cadre de plus vastes efforts pour accentuer leur isolement.

J'applaudis la prompte réponse de la Banque, le programme de résilience pour l'Ukraine. J'appelle la Banque à continuer son action de coordination avec l'Ukraine et des partenaires de développement afin d'assurer une robuste réponse visant à aider le peuple ukrainien en cette période difficile. Les efforts de reconstruction exigeront d'importantes ressources financières et nous encourageons la Banque à explorer toutes les options possibles pour la mobilisation de ressources.

Je demande instamment à la Banque de rester attentive à la reprise après la crise de la COVID-19. La pandémie continue de saper la santé publique et le développement dans le monde entier et ses répercussions se font sentir le plus durement dans les pays à faible revenu, dont les systèmes de santé sont les plus fragiles. Ce sont tout particulièrement les personnes les plus vulnérables qui doivent faire face aux pires conséquences de la pandémie, leur accès aux services de soins et sociaux étant limité.

L'Islande se réjouit des progrès significatifs réalisés par la BERD ces dernières années et j'aimerais féliciter le personnel de la BERD pour les bons résultats financiers et opérationnels obtenus en 2021.

L'Islande est en faveur de travaux complémentaires concernant l'élargissement du champ géographique de la Banque. Il va sans dire qu'ils doivent s'appuyer sur les principes selon lesquels tout élargissement ne doit pas remettre en cause la capacité de la Banque de soutenir ses pays d'opérations ni amener la Banque à s'écarter de son mandat en faveur de la transition. La question d'étendre les opérations de la Banque dans des régions où elle peut sans aucun doute être un vecteur majeur de changements écologiques et équitables est urgente et ne devrait pas être retardée inutilement. Les délimitations étant de plus en plus remises en cause par les avancées technologiques et l'intégration économique rapides, nous devons d'ailleurs réexaminer le concept de champ géographique des opérations de la BERD.

Cela étant, la toute première priorité de la Banque est actuellement de soutenir l'Ukraine et d'autres pays d'opérations face aux conséquences profondes et étendues, et à l'impact déstabilisant de la guerre contre l'Ukraine. Il serait par conséquent prudent de reconfirmer que tout élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause, en soi, la capacité de la Banque de soutenir ses pays d'opérations actuels.

L'Islande accueille favorablement l'attention accrue accordée aux énergies renouvelables dans la stratégie de la Banque et, à l'inverse, l'engagement clair de ne pas financer de projets en rapport avec le charbon. L'Islande se classe au premier rang en Europe en termes de part des énergies renouvelables dans la production et la consommation énergétiques et nous sommes prêts à aider les pays de la BERD en utilisant notre expérience et notre savoir-faire très avancé – en particulier dans l'hydroélectricité et la géothermie.

Dans ce contexte, nous soutenons pleinement la stratégie proposée consistant à aligner tous les projets sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter de 2023 et à renforcer le soutien aux stratégies de décarbonation des pays. Dans les années à venir, nous devons nous assurer que la Banque augmente ses capacités et accentue ses efforts pour faire face au changement climatique par l'accélération de la transition vers le bas-carbone, la promotion de villes durables et intelligentes, et l'application et le déploiement de nouvelles technologies dans ce domaine.

Enfin, l'année dernière a été difficile et éprouvante pour le monde entier. Permettez-moi encore de remercier la Présidente, le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la BERD pour leurs bons services durant cette période. Je leur souhaite, ainsi qu'à leur famille, une bonne santé et je soutiens fermement leurs efforts pour la Banque.

DÉCLARATION DE M. ALON MESSER, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT ISRAËL

Je suis honoré de participer cette année à l'Assemblée annuelle de la BERD au nom de l'État d'Israël. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les autorités de notre pays hôte, le Royaume du Maroc, pour leur gracieuse hospitalité et l'excellente organisation de cette manifestation.

Je tiens également à remercier la Présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso, ainsi que l'ensemble du personnel et de la direction de la Banque, à Londres et dans les bureaux locaux, pour leur leadership et l'action qu'ils ont menée tout au long de cette période difficile.

Nous nous félicitons de la solide position financière de la Banque et des résultats qu'elle a obtenus en 2021, à savoir 10,4 milliards d'euros investis dans plus de 400 projets, tout en maintenant une forte viabilité financière et en générant un bénéfice record de plus de 2,5 milliards d'euros. En outre, nous applaudissons les résultats record obtenus par la Banque en matière d'impact opérationnel et de transition,

objectifs qui sont au cœur de son activité. Nous avons la conviction que malgré les défis actuels, la solidité des positions de capital et de liquidité de la Banque lui permettra de continuer à fournir le soutien nécessaire à ses pays d'opérations et à ses clients tout au long de 2022 et au-delà.

Nous sommes encouragés par les progrès signalés dans l'examen de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, notamment en ce qui concerne les trois thèmes transversaux que sont la transition vers une économie verte, l'égalité des chances et la transition numérique. Le Cadre stratégique et capitalistique, ainsi que le Plan de mise en œuvre de la stratégie 2022-24 qui le complète et le soutient, servent à la BERD de feuille de route pour aider les pays d'opérations à mettre en place des économies de marché durables et à adhérer aux principes fondamentaux énoncés dans son mandat.

En ce qui concerne la transition vers une économie verte, la Banque a fait des progrès prometteurs, atteignant l'objectif qu'elle s'était fixé pour 2025 d'être une banque majoritairement verte, avec plus de la moitié de ses investissements réalisés dans la finance verte. Nous saluons cet exploit et espérons que la Banque continuera de progresser vers ses objectifs verts en s'alignant pleinement sur l'Accord de Paris d'ici à la fin de l'année et en continuant d'aider ses pays d'opérations et ses clients à renforcer leurs stratégies de décarbonation.

Nous nous sommes également réjouis de l'attention accrue que la Banque porte à l'égalité des chances et à l'égalité des genres, avec deux nouvelles stratégies et plus d'un doublement du nombre de projets inclusifs et axés sur le genre pendant l'année écoulée.

L'approche visant à accélérer la transition numérique va de pair avec la promotion de l'égalité des chances par la Banque. Israël est persuadé que la numérisation est la clé du progrès vers de nombreux objectifs de développement et de transition, notamment pour ce qui est de renforcer l'inclusion des femmes et des populations minoritaires et vulnérables. Nous soutenons fermement l'accent mis par l'approche susmentionnée sur la fourniture, aux pays d'opérations, des outils et des financements nécessaires à la mise en place des infrastructures numériques d'appui, à la création d'écosystèmes favorables et à la promotion de l'adaptation au sein des entreprises et des gouvernements, chacun de ces éléments étant essentiel au développement d'une économie de marché numérique moderne et résiliente. Nous sommes impatients d'appuyer la mise en œuvre de cette approche par la Banque et de partager les compétences et l'expérience d'Israël.

Nous nous inquiétons, en revanche, du manque de croissance des activités de la Banque dans les pays qui sont aux premiers stades de la transition, dans les Balkans occidentaux et dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen. Il importe au plus haut point que la Banque s'engage auprès de ces pays qui ont les plus grands besoins en matière de transition et ont le plus à gagner de son appui pour construire des économies plus vertes, plus inclusives et numérisées. Nous attendons qu'en 2022, la Banque leur porte une attention accrue.

À la lumière des événements des deux derniers mois et demi, nous jugeons important de souligner que le devoir de la Banque est d'abord et avant tout envers ses pays d'opérations actuels. Toutefois, nous continuons d'appuyer l'expansion proposée de la BERD vers de nouveaux marchés où sa compétence, son expérience et ses atouts uniques peuvent servir à combler les lacunes recensées en matière de connaissances et d'investissement et à compléter le travail d'autres institutions financières internationales et acteurs du développement. Nous avons la conviction que la Banque peut offrir une forte valeur ajoutée dans les marchés proposés, particulièrement en ce qui concerne le développement du secteur privé par des engagements en amont et la mobilisation de ressources.

Cette expansion ne devra être entreprise qu'à la condition que la capacité de la BERD à soutenir les pays d'opérations actuels ne soit aucunement compromise, surtout à la lumière de l'augmentation prévue de la demande de son soutien à court et moyen termes en raison de la guerre en Ukraine. Nous sommes encouragés par le fait que le rapport du Conseil d'administration aux gouverneurs non seulement insiste sur ce point, mais fait aussi valoir les principes selon lesquels l'expansion ne doit pas compromettre la note de crédit AAA de la Banque, conduire à la demande de contributions supplémentaires au capital ou s'écarter du mandat de la Banque consistant à soutenir la transition et les principes d'additionnalité et de saine gestion bancaire. Nous sommes heureux d'appuyer en principe l'expansion limitée et progressive et attendons avec impatience la décision que prendra l'Assemblée annuelle l'an prochain à propos de la modification de l'article 1.

Je voudrais, pour terminer, réaffirmer le ferme soutien de l'État d'Israël aux travaux que la BERD mène dans tous ses pays d'opérations et remercier son personnel et sa direction pour leur attachement indéfectible à la mission de la Banque, qui consiste à favoriser la transition, surtout en ces temps difficiles.

Une fois encore, je tiens à remercier le Royaume du Maroc et le personnel de la BERD pour l'organisation de cette Assemblée annuelle réussie et attends avec impatience notre prochaine assemblée, en Ouzbékistan.

DÉCLARATION DE MME FRANCESCA UTILI, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE REPRÉSENTANT L'ITALIE

Nous remercions chaleureusement le Royaume du Maroc, qui accueille l'Assemblée annuelle 2022 de la BERD, ainsi que la magnifique ville de Marrakech. Malheureusement, cette Assemblée se déroule dans le contexte extrêmement triste de l'agression non provoquée et injustifiable contre l'Ukraine perpétrée par la Russie, et facilitée par le Bélarus.

Le gouvernement italien est pleinement solidaire de l'Ukraine et des pays voisins, et salue le peuple ukrainien et la fermeté dont il fait preuve pour préserver la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays.

Nous sommes profondément choqués et affligés par les pertes humaines et économiques dévastatrices causées par la guerre et condamnons l'agression militaire de la Russie, qui continue d'infliger des souffrances et des pertes humaines.

Nous sommes résolument en faveur des sanctions à l'encontre de la Fédération de Russie, mises en place en coordination avec nos partenaires et l'Union européenne, de même que nous approuvons celles décidées par les organisations internationales et la communauté internationale au sens large ; nous sommes prêts à soutenir et à renforcer les pressions que nous exerçons tant que ce sera nécessaire.

Nous avons par conséquent apporté notre plein appui au recours à l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque, et à la suspension officielle des opérations dans la Fédération de Russie et au Bélarus.

Les conséquences économiques de l'invasion seront gigantesques et restent imprévisibles dans leur intégralité ; elles concernent non seulement l'impact direct sur l'Ukraine en premier lieu, ainsi que sur les pays voisins, mais aussi les répercussions sur les pays économiquement liés à la Russie.

C'est donc l'ensemble du champ géographique actuel de la BERD qui est impacté par cette crise et, dans les mois et les années à venir, la Banque sera en mesure de jouer un rôle aussi important pour ses pays d'opérations que lors de sa création.

Nous approuvons les mesures envisagées par la BERD pour soutenir l'Ukraine et les pays voisins affectés par la guerre, surtout compte tenu du flot de réfugiés. À cet égard, nous sommes satisfaits de l'appui accordé aux municipalités concernées, pour assurer la prestation de services essentiels, en particulier aux personnes déplacées internes mais aussi à l'extérieur du pays.

Nous soutenons fermement l'attention portée de manière générale aux besoins fondamentaux, à commencer par la sécurité alimentaire ; ce problème est déjà général en dehors de la zone directement touchée par la guerre. La sécurité énergétique et le soutien aux PME sont aussi d'une importance capitale pour maintenir l'économie en vie et prête à rebondir quand la guerre sera terminée.

Nous considérons que le modèle de la BERD, qui conjugue investissements et assistance technique, est une approche parfaitement adaptée aux circonstances.

Nous convenons que le recours à un financement supplémentaire des donateurs pourrait être nécessaire afin de réduire les risques pour le bilan de la Banque et de préserver sa solidité financière, en respectant les principes qui caractérisent son modèle opérationnel. Les actionnaires témoignent déjà de leur soutien.

Nous appelons néanmoins à prendre d'autres mesures pour augmenter la part des ressources de la BERD durant l'exercice. Toute extension possible de l'utilisation du capital de la Banque sera essentielle, surtout en vue des besoins de reconstruction en Ukraine.

Compte tenu de sa position unique dans la région, et de son modèle opérationnel distinctif, la BERD a une opportunité historique pour jouer un rôle fondamental durant cette phase.

Une coordination constructive parmi les institutions financières internationales est actuellement cruciale, mais un effort conjoint sera encore plus essentiel lors de la reconstruction, le travail devant être clairement réparti pour maximiser le financement et l'impact.

Au début de la guerre, le gouvernement italien a octroyé environ 110 millions d'euros de subventions pour un soutien budgétaire direct à l'Ukraine, axé sur le financement du fonctionnement de l'administration publique et la prestation de services essentiels à la population.

Lors de la table ronde ministérielle à Washington pour soutenir l'Ukraine, notre ministre des Finances a annoncé le décaissement d'un prêt bilatéral supplémentaire de 200 millions d'euros pour apporter une aide complémentaire au gouvernement ukrainien et soutenir la population.

Nous avons affecté environ 500 millions d'euros pour soutenir les réfugiés ukrainiens arrivant en Italie et les personnes déplacées internes en Ukraine. Nous avons également apporté une contribution de 26 millions d'euros aux organisations internationales qui aident les civils en Ukraine (UNICEF – Croix-Rouge – UNHCR).

Nous sommes prêts à accompagner, avec notre propre contribution, la participation de la BERD aux efforts mobilisés, sur la base d'un programme et d'une réserve de projets structurés.

En ce qui concerne l'élargissement du champ géographique de la Banque à l'Afrique subsaharienne, nous restons convaincus que, si des conditions et des contraintes sont clairement définies, il peut présenter un intérêt pour la région ciblée, et pour l'institution.

Cependant, surtout au regard du risque associé à des pressions opérationnelles supplémentaires sur l'institution, nous n'envisageons pas une reprise de la discussion avant l'Assemblée annuelle de 2023, date à laquelle, je l'espère, certaines incertitudes entourant la situation en Ukraine se seront dissipées.

DÉCLARATION DE M. SATOSHI OIE, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE JAPON

1. Introduction

Au nom du gouvernement japonais, j'aimerais exprimer ma sincère gratitude au gouvernement marocain et aux habitants de Marrakech pour leur chaleureux accueil à l'occasion de la Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD. Cette assemblée annuelle se tient sous forme hybride et constitue la première occasion de se rencontrer en présentiel après deux années de réunions en mode entièrement virtuel. Il s'agit aussi

de la première assemblée annuelle organisée en Afrique du Nord. Le Japon est très reconnaissant au personnel de la BERD de ses efforts en vue de préparer la difficile assemblée annuelle de cette année.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine constitue une tentative unilatérale de modification du statu quo par la force, ainsi qu'une violation flagrante du droit international qui sape les fondements de l'ordre international. De plus, les atrocités infligées aux civils violent le droit humanitaire international et relèvent de crimes de guerre. Le maintien de la paix est indispensable à la coopération internationale économique et sociale, notamment l'aide au développement destinée aux pays en développement. Les actes de la Russie allant à l'encontre de cette coopération sont absolument intolérables. Le Japon condamne ces actes avec véhémence.

Depuis plus de trente ans, la BERD appuie la transition vers des économies de marché ouvertes dans les pays d'Europe orientale et dans les pays de l'ex-Union soviétique. Comme il est clairement indiqué dans le préambule et à l'article 1 de l'Accord portant création de la BERD, des valeurs universelles comme la démocratie pluraliste, l'état de droit, le respect des droits de l'homme et le pluralisme sont des principes au cœur des activités de la Banque. Dans ce contexte, le Japon salue la prompte décision du Conseil des gouverneurs de suspendre et de modifier l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque, conformément à l'article 8.3 de l'Accord portant création de la BERD.

2. Soutien à l'Ukraine et aux pays affectés

La communauté internationale doit soutenir l'Ukraine de toute urgence. Le Japon approuve l'annonce immédiate par la BERD de la mise en place du Programme de résilience ainsi que du Cadre de résilience et de subsistance, d'un montant initial allant jusqu'à 2 milliards d'euros. Les répercussions de l'agression russe contre l'Ukraine ne se sont pas arrêtées aux frontières ukrainiennes, mais se sont étendues aux pays voisins (notamment par les mouvements des personnes évacuées), ainsi qu'au reste du monde (y compris les pays d'opérations de la BERD), par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation et par les canaux commerciaux et financiers. Il est important d'apporter dès que possible un appui aux personnes qui subissent ces répercussions.

Dans cette perspective, la BERD devrait principalement se préoccuper de répondre aux besoins urgents en Ukraine et dans les pays touchés et de prêter main forte en prévision des besoins de reconstruction à venir, lorsque les conditions le permettront. Étant donné que cette orientation générale figure dans le projet de résolution du Conseil des gouverneurs, le Japon est favorable à cette résolution.

J'ai le plaisir d'annoncer que, pour appuyer ces initiatives de la BERD, le Japon a décidé de transférer une enveloppe de subventions de 27,5 millions de dollars des États-Unis, actuellement dans le Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie, au soutien à l'Ukraine. Nous envisagerons de manière proactive une assistance plus poussée à l'Ukraine et aux pays affectés, par l'intermédiaire du Fonds de coopération Japon-BERD.

3. Éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

En ce qui concerne l'éventuel élargissement des pays d'opérations, le Japon a poursuivi des discussions constructives, fondées sur notre accord dans le Cadre stratégique et capitalistique 202125. Bien que nous soyons disposés à discuter plus avant de l'éventuel élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak dans un avenir proche, la BERD devrait concentrer son appui sur la réponse aux besoins urgents en Ukraine et dans les pays affectés, qui devrait constituer sa priorité actuelle. Il serait plus sage d'examiner un éventuel élargissement et de prendre une décision à cet égard lorsque nous aurons une vision plus claire des perspectives en Ukraine et des besoins futurs connexes.

Dans le cadre de l'examen d'un éventuel élargissement, étant donné qu'il serait rendu possible grâce à l'utilisation des ressources excédentaires de la BERD, il est primordial que les pays d'opérations actuels ne soient pas affectés et qu'un quelconque élargissement n'entraîne pas d'augmentation du capital. Le Japon soutient le projet de résolution du Conseil des gouverneurs, qui invite le Conseil d'administration à confirmer de nouveau que tout élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak n'affectera pas la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations existants, ne remettra pas en cause la note de crédit AAA de la BERD et ne conduira pas la Banque à demander de nouvelles contributions au capital, compte tenu des incidences de la guerre contre l'Ukraine et de la réponse connexe de la Banque.

4. Les contributions du Japon à la BERD

La BERD est une institution mondiale qui comporte parmi ses membres des pays non européens. Le Japon apprécie que Madame la Présidente s'efforce de refléter les voix de membres non européens dans la direction institutionnelle de la Banque. Étant l'un des deuxièmes principaux actionnaires, le Japon souhaite, et il est prêt à, participer activement aux discussions concernant les grandes politiques de la BERD et il contribue activement à la gouvernance de la Banque.

Pour répondre avec souplesse et efficacité aux besoins de plus en plus diversifiés et complexes de ses pays d'opérations, la BERD doit continuer à promouvoir la diversité au sein de son personnel, y compris en diversifiant les nationalités représentées. Le Japon continuera d'apporter sa contribution à la Banque dans cette entreprise, en lui proposant un personnel japonais qualifié.

Dans le cadre de la coopération entre le Japon et la BERD, le bureau de représentation de la BERD à Tokyo a emménagé dans de nouveaux locaux et renforcé sa structure grâce des ressources humaines et des fonctions supplémentaires. Le Japon compte sur le Bureau de représentation pour non seulement contribuer au développement de l'activité en mobilisant des entreprises japonaises, mais aussi jouer un rôle important en améliorant la visibilité de la Banque au Japon et en promouvant le recrutement de ressortissants japonais. Afin que le bureau de représentation joue un rôle encore plus actif dans la mobilisation des connaissances et des compétences au Japon pour les opérations de la BERD, le Japon est prêt à lui donner tout son appui.

5. Conclusion

Il s'est écoulé plus d'un an et demi depuis la prise de fonction de Madame la Présidente. Sous son solide leadership, le Japon attend de la BERD qu'elle continue à remédier activement et avec souplesse à différents problèmes urgents et à tirer profit de son expertise pour jouer un rôle de premier plan, y compris dans le cadre de ses réponses à la crise de la COVID-19 et aux besoins urgents en Ukraine et dans les pays affectés.

Le Japon est décidé à contribuer de manière proactive à l'action la BERD, pour qu'elle puisse continuer d'ajouter de la valeur en tant que banque de transition.

DÉCLARATION DE M. MARWAN AL-REFAI, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA JORDANIE

Permettez-moi de commencer par remercier le Royaume du Maroc qui accueille l'Assemblée annuelle cette année.

Je tiens à féliciter la Banque pour ses accomplissements en 2021, en dépit du contexte économique et financier difficile, à l'échelle mondiale, dû à la pandémie.

La Jordanie continue d'être vulnérable aux chocs externes régionaux et internationaux et paie un prix élevé pour la communauté internationale depuis 2011 du fait de la crise syrienne, qui a exercé une forte pression supplémentaire sur les infrastructures et tous les secteurs de l'économie en Jordanie. À cela s'est ajouté l'impact de la crise russo-ukrainienne, qui se manifeste par la hausse des prix de l'énergie, des produits de base et des transports, ainsi que des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, la Jordanie a fait ce qu'elle pouvait pour envoyer une aide humanitaire et autoriser l'entrée sans restrictions des Ukrainiens dans le Royaume. Il faut fournir les ressources nécessaires pour assurer une vie digne aux réfugiés ukrainiens. Et il est aussi essentiel de faire en sorte que les Syriens qui ont besoin d'aide en Syrie, et les réfugiés dans les pays voisins, continuent de recevoir l'attention et l'aide indispensables pas seulement à leur survie mais à une vie digne.

Malgré ces difficultés, la Jordanie met en œuvre des réformes transformatrices et ambitieuses inspirées par les perspectives d'avenir telles que les conçoit Sa Majesté le Roi Abdallah II. Nous élaborons actuellement une feuille de route exhaustive pour les dix prochaines années afin de progresser vers l'avenir et de libérer le potentiel économique.

À cet égard, une future collaboration avec la Banque est essentielle. Nous soutenons les thèmes figurant dans le **Cadre stratégique et capitalistique** 2021-25 de la BERD (transitions verte et numérique ; égalité des chances et renforcement de l'inclusion économique, mobilisation de capitaux privés pour les pays d'opérations), qui offrent de bonnes opportunités pour exploiter le potentiel inexploré et attirer des investissements.

Nous constatons également que l'élargissement limité et progressif de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak offre de bonnes opportunités d'augmenter et de diversifier les investissements, tandis que la Banque continue de soutenir ses pays d'opérations actuels. La Jordanie est particulièrement attentive à l'élargissement vers l'Irak, qui contribuera aux efforts visant à approfondir la coopération Sud-Sud et à promouvoir la stabilité régionale.

Je tiens à remercier la Banque pour son investissement continu dans le développement des priorités économiques formulées dans la Stratégie pour la Jordanie de la BERD. Je souhaite aussi faire part de l'appréciation du gouvernement de la Jordanie pour le soutien annoncé lors de la Conférence des donateurs portant sur le projet de dessalement et d'adduction d'eau Aqaba-Amman. Ce projet est de la plus grande importance pour notre pays afin de remédier à la grave pénurie d'eau potable.

J'espère que la Banque continuera à l'avenir de faire preuve d'agilité dans sa réponse. L'apport et la mise en œuvre d'instruments flexibles et innovants font partie intégrante de ce processus.

DÉCLARATION DE M. DAUREN KENGBEIL, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LE KAZAKHSTAN

Au nom de la délégation de la République du Kazakhstan, je tiens à remercier le gouvernement du Royaume du Maroc et les autorités de la ville de Marrakech pour leur hospitalité et leur fantastique organisation de l'Assemblée annuelle de la BERD.

Nous sommes pleinement conscients de la nature stratégique de notre coopération avec la BERD.

Cette année marque trente ans de coopération entre le Kazakhstan et la Banque. Pendant toutes ces années, nous avons réussi à bâtir une coopération mutuellement bénéfique, et nous apprécions grandement la contribution de la Banque au développement du Kazakhstan.

En trois décennies de partenariat, nous avons réussi à mettre en œuvre 300 projets représentant plus de 10 milliards de dollars des États-Unis dans divers secteurs de l'économie, y compris les PME, la finance, le logement et les services aux municipalités, l'énergie, l'agriculture et les technologies de l'information. Pour la seule année 2021, le Kazakhstan a signé avec la BERD 18 nouveaux projets d'un montant de 558 millions d'euros dans les domaines les plus prometteurs, comme les infrastructures de transport, les énergies renouvelables et les PME.

Situation économique au Kazakhstan

L'année dernière s'est caractérisée par des évolutions en faveur d'une reprise après une contraction économique sans précédent durant la pandémie (de 2,5 % en 2020).

Le secteur des services, par exemple, a connu un regain d'activité, atteignant un taux de croissance élevé et stable (en hausse de 3,9 %).

L'économie réelle a apporté une importante contribution positive à cette croissance économique (en hausse de 3,5 %).

Les investissements dans les secteurs non miniers ont augmenté.

Malgré des perturbations dans les chaînes logistiques et l'introduction de mesures de quarantaine, le Kazakhstan a vu ses exportations fortement augmenter.

Ainsi, la production économique a pu renouer l'an dernier avec ses niveaux antérieurs à la pandémie. En 2021, le PIB a connu une croissance de 4 %.

De janvier à mars cette année, la croissance économique du Kazakhstan s'est accélérée pour atteindre 4,4 %.

Malgré les conséquences des « événements de janvier », les principales tendances reflètent une accélération de la croissance de l'économie réelle, une augmentation progressive des volumes d'exportation et des résultats stables dans le secteur des services.

Le gouvernement prend des mesures pour soutenir la population et les entreprises, assurer la stabilité macroéconomique et prévenir des hausses de prix déraisonnables (Plan d'action conjoint du gouvernement et de la Banque nationale ; trains de mesures pour maîtriser et réduire l'inflation).

Parallèlement, la situation actuelle dans le monde a considérablement changé le contexte économique mondial.

Cela vient du changement abrupt de circonstances sur les marchés des produits de base, et des perturbations des chaînes de production, de transport de logistique.

La Russie est un des grands partenaires commerciaux du Kazakhstan et compte parmi les cinq principaux pourvoyeurs d'investissements directs étrangers.

La situation socioéconomique au Kazakhstan a donc été directement impactée, ce qui s'est manifesté par un accroissement de l'instabilité de la monnaie nationale et une hausse de l'inflation (de 8,7 % en février à 12 % en mars).

Il est par conséquent prévu que la croissance économique plus faible du Kazakhstan (par rapport aux hypothèses antérieures concernant sa trajectoire) en raison de la crise géopolitique soit étayée par les cours élevés des produits de base, une éventuelle augmentation des dépenses budgétaires et une amélioration de la situation épidémiologique

En général, le gouvernement dispose de l'ensemble des outils et des ressources nécessaires pour surmonter toute crise potentielle.

Afin de stabiliser la situation socioéconomique et politique dans tout le pays en respectant le mandat du Chef de l'État, l'Exécutif a conçu un Programme d'action gouvernemental, *La nouvelle trajectoire économique. Première phase. 2022.*

Le programme, qui prévoit quelque 500 actions à moyen terme, est destiné à cartographier une nouvelle trajectoire économique pour le pays, fondée sur la stabilité macroéconomique, la diversification économique, le développement de l'entrepreneuriat et le capital humain.

DÉCLARATION DE M. HEKURAN MURATI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE KOSOVO

Permettez-moi de commencer cette déclaration en remerciant le pays hôte pour son Assemblée annuelle réussie cette année, et les membres de notre bureau de représentation pour leur soutien continu.

Nous notons l'appel de la Lituanie à invoquer l'article 38 de l'Accord portant création de la BERD pour la suspension du statut de membre de la Fédération de Russie et du Bélarus, et nous partageons ce point de vue. Je dois aussi attirer votre attention sur le récent défilé russe à Belgrade, capitale de la Serbie, pour commémorer le 9 mai. On pouvait y voir des ministres du gouvernement serbe, et le porte-parole du parlement, y participant à côté d'un portrait de Poutine, et des banderoles sur lesquelles était inscrite la lettre « Z », le symbole devenu synonyme des terribles scènes de destruction que nous voyons en Ukraine.

Dans un monde où même des pays traditionnellement neutres ont pris parti, il ne devrait pas y avoir de place pour un membre qui non seulement ne partage pas nos valeurs, mais travaille activement contre. Tolérer un tel comportement ne fera qu'encourager d'autres régimes autoritaires. Aucuns fonds européens ne devraient être accordés en l'absence de valeurs européennes.

Les valeurs européennes comme la démocratie, le pluralisme et l'économie de marché s'inscrivent dans les articles fondateurs de la Banque, et le Kosovo est fier de partager ces valeurs. Nous sommes fermement convaincus qu'un monde prospère n'est possible que si nous adhérons à ces valeurs, car le monde ne connaît aucun cas où deux pays vraiment libres et démocratiques se sont attaqués.

Nous devons une fois encore souligner que le Kosovo condamne vivement l'attaque non provoquée et injustifiée de la Fédération russe contre l'Ukraine. Nous compatissons aux souffrances de la population en Ukraine, car nous avons connu la même brutalité et des crimes de guerre contre la population civile lors de l'agression serbe pendant la guerre au Kosovo en 1999.

Les conséquences de la guerre en Ukraine sont déjà ressenties partout dans le monde, et même si nous faisons face individuellement à ces conséquences dans nos propres pays, notre attention collective doit se tourner vers les souffrances de la population en Ukraine. Par conséquent, nous encourageons la BERD, car elle a su réagir promptement et fermement en temps de crise, à continuer de soutenir l'Ukraine en ces temps

difficiles. Nous pensons que la Banque est en bonne place pour appuyer par la suite la reconstruction et le redéveloppement en Ukraine.

Permettez-moi de féliciter la direction et le personnel de la Banque pour l'agilité dont ils ont fait preuve afin d'appuyer nos pays, surtout en cette période sans précédent. Les crises que nous avons endurées ont eu un impact considérable sur l'économie mondiale et ont montré que, pour un solide développement économique, les investissements du secteur privé, une transition verte et une économie numérique sont indispensables. La position unique de la BERD au sein des institutions financières internationales analogues lui a permis d'obtenir un taux élevé de mobilisation de fonds privés en 2021, d'importants investissements pour favoriser une transition verte et une forte mobilisation en faveur d'une économie numérique et de l'emploi de la technologie dans le secteur privé. Je n'entrerai pas dans plus de détails, espérant qu'à l'occasion de la prochaine Assemblée annuelle, nous nous rencontrerons dans de meilleures circonstances et pourrons poursuivre la discussion sur ces priorités économiques.

Dans la continuité de notre excellente coopération passée, j'aimerais conclure cette déclaration en réitérant notre ferme engagement de renforcer cette coopération afin de surmonter les difficultés qui nous attendent.

DÉCLARATION DE M. JĀNIS REIRS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA LETTONIE

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier les autorités marocaines d'avoir accueilli la Trente-et-unième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD. C'est un plaisir que de se rencontrer en présentiel après deux ans d'interactions à distance.

Guerre contre l'Ukraine

La Lettonie condamne dans les termes les plus forts la guerre non provoquée et injustifiée menée par la Fédération de Russie en Ukraine. Cela constitue une violation inacceptable de l'ordre mondial fondé sur des règles, du droit international et de la Charte des Nations Unies, et porte atteinte à la sécurité et à la stabilité mondiales. J'exprime ma solidarité et ma compassion envers le peuple ukrainien, qui défend sa vie contre une attaque non provoquée perpétrée par la Fédération de Russie. Il y a 32 ans, les pays baltes se sont battus pour se libérer de l'occupation soviétique. Aujourd'hui, l'Ukraine se bat, se tenant debout pour nous tous.

L'effondrement de l'Union soviétique et la chute du rideau de fer ont ouvert la voie à la création de la BERD, chargée d'aider les pays d'Europe centrale et les pays baltes à se transformer en économies de marché. Malheureusement pour l'Ukraine, cette transition a été gravement entravée, et les besoins de reconstruction enflent de nouveau.

Pour aider l'Ukraine à résister au choc, il faut que la BERD continue de soutenir l'économie de ce pays là où c'est possible, en permettant aux entreprises privées et aux entités infra-souveraines de fournir des biens et des services essentiels. En outre, de nombreux pays d'opérations situés à proximité de l'Ukraine déchirée par la guerre ont besoin d'importants investissements pour répondre à leurs besoins croissants de sécurité et relever les défis économiques. Cela nécessite une plus grande présence des capitaux et du personnel de la BERD dans la région, comme un signal de sécurité.

La BERD a réagi de manière opportune en adoptant d'urgence, pour l'Ukraine et les pays d'opérations de la BERD touchés par la guerre, son Programme de résilience face à la guerre contre l'Ukraine. Ce programme de soutien annoncé de 2 milliards d'euros est un signe de solidarité, même s'il reflète l'investissement que la BERD réalise actuellement dans ces pays, mais avec des procédures simplifiées. J'invite donc la Banque à tout mettre en œuvre pour accroître son soutien à l'Ukraine et à utiliser, autant que possible, des ressources internes à cette fin, dans le respect des principes d'une saine gestion bancaire et d'un maintien de sa note de crédit AAA.

Pour ce qui est de renforcer le soutien aux pays touchés par la guerre à travers le Cadre de résilience et de subsistance, j'invite la Banque à maintenir un dialogue étroit avec les contreparties du côté de la demande. Il faut nous assurer que ce programme de soutien a un impact réel et qu'il cible les besoins de chacun des pays en question.

La Lettonie apporte son soutien de principe à la résolution relative à la réponse de la BERD à la guerre contre l'Ukraine.

Examen de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 et de l'éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak

La Lettonie se félicite des progrès réalisés au titre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, même si la pandémie a quelque peu corrigé les résultats à atteindre. Avec l'invasion russe de l'Ukraine et son impact sur les pays d'opérations de la BERD, la Banque a davantage de difficultés à mettre en œuvre ses priorités stratégiques.

Malgré la crise provoquée par la COVID-19, les investissements annuels de la Banque s'élèvent à 10,4 milliards d'euros pour 413 projets. La Lettonie approuve ce résultat et applaudit le bénéfice net annuel de 2,5 milliards d'euros, le plus élevé jamais atteint. Nous sommes conscients que c'est en raison de la pandémie que les investissements annuels dans les pays moins avancés sur la voie de la transition n'ont atteint que 38 %, contre un objectif de 48 %. À l'avenir, il faudrait que les investissements de la BERD dans ces pays augmentent, compte tenu de l'insécurité alimentaire, de la hausse des prix du pétrole et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui se profilent. Nous félicitons également la Banque d'avoir atteint une part de financement vert de 51 %, objectif fixé pour 2025, ce qui illustre le potentiel qu'elle a d'être encore plus ambitieuse dans ce domaine.

En ce qui concerne l'ambition géographique dans le cadre du mandat de la BERD, nous prenons acte des progrès de l'Algérie vers le statut de pays bénéficiaire à l'issue du processus d'évaluation mené en 2022. Nous prenons également note du fait que la Banque maintient sa volonté stratégique d'étendre ses opérations au-delà de la région géographique actuelle à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Le rapport d'étape met en évidence des risques de nature économique et financière, des risques d'intégrité élevés en termes de corruption, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi que des risques sociaux, ce qui constitue pour nous un vif sujet de préoccupation. Il faut que ces aspirations à un élargissement potentiel s'envisagent dans le contexte de l'invasion russe de l'Ukraine, qui a provoqué une grave crise humanitaire, et dont les

conséquences économiques et sécuritaires se font sentir tant au cœur de la région de la BERD qu'au-delà.

Dans ce contexte, l'élargissement des opérations de la BERD à une nouvelle région qu'elle ne connaît pas, avec des risques supplémentaires qui pourraient obliger à faire appel à des contributions de donateurs, devrait être reporté. Il faudrait que la Banque consacre toute son attention à l'aide à l'Ukraine pour atténuer l'effondrement éventuel de son économie et à un appui visant à remédier aux vulnérabilités croissantes des pays d'Europe centrale et des pays baltes. La gradation en tant que concept a perdu de sa pertinence : il faut que, dans les années à venir, la BERD renforce sa présence, en termes de capitaux et de personnel, dans la région. Il faut bien comprendre que les investissements internationaux dans les pays d'Europe centrale et les pays baltes sont une question de sécurité nationale. La BERD joue à cet égard un rôle important.

La Lettonie apporte son soutien de principe à la résolution intitulée « Vers un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ».

La Lettonie et la BERD

La Stratégie de la BERD pour la Lettonie 2021-26 a été approuvée l'an dernier ; elle constitue une solide base de croissance des investissements dans le pays. Nous saluons le niveau historiquement élevé des nouveaux investissements réalisés en Lettonie en 2021, avec 113 millions d'euros investis dans 11 projets. Cela confirme le rôle important que joue la BERD en Lettonie et nous encourageons vivement la Banque à y créer un poste permanent.

Avec la nouvelle réalité à nos portes, la présence de la BERD en termes d'investissements et de personnel a gagné en pertinence pour la Lettonie. Nous attendons donc de la Banque qu'elle intensifie ses investissements en capital dans le secteur privé letton et utilise tout son potentiel pour aider le pays à assurer son indépendance énergétique. Nous l'appelons à accroître les effectifs chargés spécifiquement d'aider la Lettonie à développer des investissements internationaux qui contribuent de manière générale à sa sécurité nationale.

DÉCLARATION DE MME GINTARĖ SKAISTĖ, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LA LITUANIE

Cette assemblée annuelle de la BERD a lieu à une époque de grande incertitude et de risques immenses. La Russie a violemment attaqué l'Ukraine, provoquant une dévastation et détruisant les vies et moyens de subsistance de civils. Cette agression est une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies. La Lituanie condamne dans les termes les plus forts l'invasion militaire non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Russie, exacerbée par une longue liste d'atrocités et de crimes de guerre. Nous admirons le courage infini du peuple, de l'armée et du gouvernement ukrainiens, et nous les soutenons de tout cœur dans leur résistance.

Outre les terribles destructions, la catastrophe humanitaire et les effets extrêmement néfastes pour l'économie ukrainienne, la guerre de la Russie contre l'Ukraine met à mal les moyens de subsistance dans toute la région et au-delà, et a de plus larges

répercussions sur la stabilité et la prospérité économiques. Ces répercussions se propagent par divers canaux, notamment les prix des produits de base et de l'énergie, les marchés financiers, l'interruption des chaînes d'approvisionnement, l'accélération de l'inflation, le commerce extérieur et l'impact sur la confiance. Je suis persuadée que la plupart des pays de la BERD ressentent déjà ces effets négatifs à des degrés divers sur leurs économies, en particulier les pays qui accueillent l'important flux de réfugiés ukrainiens et entretiennent des relations économiques assez étroites avec l'Ukraine, la Russie et le Bélarus.

Après la chute du mur de Berlin en 1989, la BERD a été établie pour relever les défis d'une période extraordinaire de l'histoire européenne dans les années 1990. Elle nous a depuis guidés à travers les difficultés, les crises et les changements, et elle doit continuer de nous guider aujourd'hui. Nous devons poursuivre notre engagement à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour arrêter l'agresseur et continuer à travailler en étroite collaboration avec des partenaires internationaux afin d'appliquer des sanctions fortes, étendues et efficaces.

L'agresseur, à savoir la Russie et son complice le Bélarus, doit être tenu responsable de cette guerre et de ses conséquences. La BERD a pris des mesures importantes en activant l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque, en suspendant l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque, en interrompant les décaissements liés à des projets existants et en fermant ses bureaux locaux à Moscou et à Minsk. Cependant, des décisions supplémentaires sont nécessaires. Nous demandons, conformément à l'article 38 de l'Accord portant création de la Banque, la suspension du statut de membre de la BERD dont bénéficient la Russie et le Bélarus.

Il va sans dire que l'Ukraine a besoin d'immenses ressources financières et que la rapidité de l'appui financier est primordiale car, chaque jour qui passe, la brutale agression russe entraîne des pertes supplémentaires. Il faut mobiliser aussi vite que possible des fonds pour l'Ukraine, à la fois pour ses besoins à court terme et pour le long terme, afin de se concentrer sur la rapide reconstruction du pays, qui a déjà commencé dans les territoires repris à l'ennemi et qui se poursuivra après la guerre.

Nous sommes satisfaits de l'action de la BERD ainsi que de sa volonté de renforcer l'assistance fournie en prenant plus de risques et d'être à la tête des efforts de mobilisation des ressources : ces mesures correspondent pleinement à la mission et au mandat de la Banque. Nous saluons donc la mise en place du Cadre de résilience et de maintien des moyens de subsistance de la BERD, destiné à l'Ukraine, à son peuple et aux autres pays touchés afin de répondre aux besoins immédiats dans la région en termes de sécurité énergétique, de sûreté nucléaire, de services municipaux, d'appui au financement des échanges commerciaux et de trésorerie pour les PME, ainsi que l'élaboration de plans visant, lorsque le contexte le permettra, à préparer un programme de restauration pour rétablir les moyens de subsistance et les entreprises, ainsi que les infrastructures essentielles.

À cet égard, la BERD devrait continuer de coopérer étroitement avec d'autres institutions financières internationales, car la coordination est essentielle pour éviter de prendre des mesures parcellaires et pour veiller à créer de meilleures synergies. Par conséquent, elle devrait aussi faire preuve de célérité lors de la mise en œuvre des mesures d'appui et poursuivre l'exploration de possibles occasions de renforcer ses

opérations et activités d'investissement en Ukraine, en modifiant l'objectif de programmes existants ou en réaffectant des fonds de donateurs afin de répondre aux besoins du pays. La BERD devrait trouver des moyens innovants et efficaces de soutenir l'Ukraine et les autres pays affectés.

En ce qui concerne l'éventuel élargissement géographique de la Banque, nous sommes d'avis que la période actuelle n'est pas la mieux indiquée pour prendre des décisions concrètes et détaillées à cet égard, compte tenu de l'incertitude ambiante. Cependant, étant donné l'intérêt stratégique que pourrait présenter à long terme pour la BERD un élargissement géographique, ainsi que l'analyse exhaustive de la Banque montrant que celle-ci est suffisamment résiliente pour relever les défis existants et futurs, la Lituanie pourrait approuver une résolution établissant une décision de principe tout en notant que la priorité de la Banque dans les mois et années à venir doit rester l'Ukraine et les autres pays affectés. La situation géopolitique et économique confirme à nouveau l'importance de l'assistance de la BERD dans tous ses pays d'opérations, en particulier dans les pays d'Europe centrale et les États baltes, qui sont affectés par l'invasion militaire russe en Ukraine.

Nous sommes conscients que les chocs et défis actuels ne devraient pas nous détourner des priorités stratégiques au long cours, comme le changement climatique. La hausse des prix de l'énergie et les préoccupations relatives à la sécurité énergétique font apparaître de nouvelles opportunités et soulignent qu'il est nécessaire d'accélérer la transition et la transformation écologiques du secteur de l'énergie. Améliorer le rendement de l'énergie et des ressources et développer les infrastructures et la production d'énergies renouvelables constituent la manière la plus prometteuse et la plus durable d'aller vers une transition verte et l'indépendance énergétique. La transition vers une économie verte requiert cependant un vaste ensemble de mesures, d'innovations et de technologies, ainsi que, bien évidemment, des ressources et des investissements considérables. Il nous faut tenir compte du fait que les circonstances et besoins propres à chaque pays en matière de transition écologique sont différents. À ce sujet, le rôle actif de la BERD concernant la mobilisation de fonds publics et privés, l'instauration d'un dialogue sur les politiques à mener, l'assistance technique au secteur public et la mise au point de modèles économiques pour le secteur privé, sera particulièrement important.

Pour conclure, j'aimerais remercier la Présidente, la direction et le personnel de la Banque de leurs efforts en ces temps difficiles.

DÉCLARATION DE M. YURIKO BACKES, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LE LUXEMBOURG

Nous sommes les témoins d'un monde en crise, qui fait face à des épreuves successives sans précédent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, d'un monde plus que jamais divisé, avec des divergences de vue et d'idéologie très profondes, et des populations en désarroi et en souffrance. Nous nous devons d'adresser, collectivement et collégialement, les multiples besoins urgents qui sont face à nous : les violences incessantes et les conflits armés, sur le continent européen et au-delà ; des économies fortement fragilisées après deux années de pandémie, une crise sanitaire prolongée dont les conséquences continuent de freiner la reprise globale et crée des engorgements et

disruptions logistiques ; un endettement public et une inflation à des taux guère maîtrisables, et avec une augmentation d'une rapidité jamais vue ; des sérieuses difficultés prévisibles à court terme dans les coûts d'approvisionnement énergétique, de matières premières et surtout de nourriture, lesquelles impacteront de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables et pauvres, surtout en-dehors du continent européen ; sans oublier les réalités du changement climatique et de la nécessité de prendre des mesures urgentes et vitales à la préservation de notre planète. Ce sont les nombreux défis qui attendent des réponses et des actions concrètes de notre part.

Nous devons trouver aujourd'hui la capacité de conviction et de persuasion de ce que la paix et la coopération sont plus bénéfiques que la guerre et les conflits. Cela fait partie intégrante, d'après nous, de l'agenda du développement durable et soutenable. Dans un monde globalisé où l'interdépendance est une réalité de tous les jours, les décisions et actions des uns ont nécessairement des répercussions sur les autres. Il est de notre responsabilité d'utiliser les leviers du multilatéralisme pour apporter, en concertation, des solutions viables aux problèmes et difficultés d'envergure globale. La raison d'être de la diplomatie et des institutions internationales est de maintenir le dialogue avec toutes les parties prenantes, de trouver des solutions aux tensions, à œuvrer pour l'apaisement, et non d'approfondir les fractures et les divisions. Ce sont les valeurs communes de prospérité et de paix qui sont célébrées en Europe le 9 mai, veille de l'assemblée annuelle de la Banque, et qui ont abouti à la création de ce qu'est devenue l'Union européenne, ce projet né dans les cendres d'un continent en sang et à feu, et qui, à ce jour, est la plus grande réussite de collaboration et de fraternité entre pays qui se sont affrontés pendant plusieurs siècles.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'agression et l'invasion de l'Ukraine par les forces militaires russes, et appelons à la fin immédiate des hostilités. Le Luxembourg a connu l'invasion et l'occupation, à plusieurs reprises, et les atrocités qu'elles entraînent pour les populations civiles. Aussi nous exhortons les parties impliquées de convenir rapidement d'une solution diplomatique, la seule préservatrice de vies humaines et garante de stabilité. Dans le contexte actuel, il n'y a aucun gagnant : tout le monde est perdant ! Et plus la guerre se prolongera, plus les populations les plus vulnérables souffriront, et plus le risque d'instabilité et de crises dans des pays fragiles s'accroîtra. Il est de notre devoir d'œuvrer, collectivement, pour limiter les souffrances inutiles et préserver les équilibres précaires de nombreuses régions à travers le monde.

Nous sommes convaincus que la Banque exercera pleinement son rôle d'acteur de premier plan durant la phase de reconstruction de l'Ukraine. D'ici là, le paquet de résilience d'un montant initial de EUR 2 milliards détermine clairement les moyens de soutien que la Banque peut offrir à l'Ukraine et aux pays affectés par le conflit, et nous le soutenons. Nous reconnaissons le degré élevé de risque opérationnel qu'implique la mise en œuvre de projets en Ukraine et la potentielle remise en question de certains acquis. Nous estimons néanmoins que la préservation de la notation « AAA » est primordiale à la solidité, la stabilité et l'intégrité financière de la Banque. Le Luxembourg a depuis la création de la Banque été l'un de ses généreux contributeurs, et nous sommes engagés à explorer les différentes solutions pour appuyer les activités de la Banque dans les mois à venir. Dans ce contexte, une contribution additionnelle

de EUR 1 million au Small Business Impact Fund a été signée entre la Banque et le Luxembourg il y a quelques jours, en soutien de projets destinés aux petites et moyennes entreprises.

Nous saluons également l'excellent travail analytique accompli ces dernières années par la Banque au sujet d'une potentielle expansion géographique en Afrique subsaharienne et en Iraq. Nous sommes convaincus que la Banque peut jouer un rôle complémentaire aux acteurs du développement présents dans ces régions, en particulier pour des projets en soutien du secteur privé. Nous voyons un mérite indéniable dans l'approche limitée et progressive pour vérifier les possibilités de concrétiser une telle expansion via un réseau, certes coûteux, de bureaux régionaux, modèle de réussite propre à la Banque. Nous reconnaissons toutefois que les défis du continent africain méritent une attention et un investissement que la Banque n'est pas à même de fournir avant que la situation en Ukraine soit stabilisée. D'après nous, l'expansion géographique mérite d'être approuvée et célébrée lors d'une assemblée dédiée à cet important sujet. Nous estimons également que les conditions édictées dans la résolution 240 méritent un examen minutieux avant toute continuation des discussions sur une potentielle expansion géographique future. Nous restons engagés dans ce dialogue de manière constructive.

Nous souhaitons enfin exprimer nos remerciements au personnel de la Banque qui, contre vents et marées, fait face aux événements avec dévouement et persévérance. Ils méritent notre profonde gratitude et font notre fierté.

DÉCLARATION DE M. FATMIR BESIMI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA MACÉDOINE DU NORD

Permettez-moi de faire part de ma plus sincère gratitude à la BERD qui, depuis 1993, soit depuis près de trente ans désormais, participe au processus de construction d'une économie moderne, compétitive et axée sur le marché, comme celle à laquelle aspire la République de Macédoine du Nord. Avec aujourd'hui plus de 158 projets approuvés qui ont contribué et vont contribuer à la compétitivité de notre économie, à ses liens avec la région, à son adhésion à l'UE et à sa transition écologique, nous pouvons indubitablement considérer la BERD comme notre partenaire durable et fidèle en matière de développement.

Les investissements dans le secteur ferroviaire et les infrastructures routières, dans les infrastructures énergétiques, dans la modernisation des équipements de navigation aérienne, les transports publics, les usines de traitement des eaux usées, sont des projets en cours de la BERD dans le secteur public en Macédoine du Nord, sans oublier les projets d'appui au secteur privé, comme des lignes de crédit de la BERD visant à soutenir la compétitivité des petites et moyennes entreprises, le rendement énergétique et les énergies renouvelables. Tous ces projets et investissements revêtent une grande importance pour notre économie et ont affecté la vie de nombreux citoyens.

Notre coopération avec la Banque se traduit également par l'amélioration du climat d'investissement et la stimulation du commerce international, ainsi que la coopération avec des entreprises publiques des secteurs de l'énergie et des infrastructures en vue de renforcer leur gouvernance d'entreprise. En outre, par sa contribution au développement de notre pays et à la mise en place d'une économie compétitive, la

BERD favorise considérablement notre engagement et notre objectif, à savoir l'adhésion pleine et entière à la famille européenne. La signature du protocole d'entente avec la BERD va dans cette direction ; elle constitue une étape majeure de notre coopération.

Alors que les pays à l'échelle européenne et même mondiale sont confrontés aux plus grands défis de ces dernières décennies, à commencer par la crise due à la pandémie de COVID-19, suivie par la crise énergétique, les tensions inflationnistes et la guerre en Ukraine, nous devons tous, en particulier les économies en développement comme la nôtre, rester déterminés à poursuivre la réalisation de notre programme de réformes et à mettre en œuvre les réformes structurelles qui y figurent. Notre programme prévoit déjà de créer de meilleures conditions de vie pour nos citoyens, de construire des économies plus compétitives et plus résilientes, capables de surmonter les difficultés liées au changement climatique, de soutenir le secteur privé, notamment les petites et moyennes entreprises qui créent de nombreux emplois, et de favoriser l'inclusion économique des catégories marginalisées.

Compte tenu des difficultés auxquelles le monde est confronté, en particulier le changement climatique, qui constitue une grave menace pour la société et l'économie, les « projets verts » et l'orientation vers une économie écologique sont en tête de nos priorités. Nous cherchons également à tirer parti des avantages des technologies modernes et de la numérisation pour créer des synergies et améliorer la productivité.

Le Plan stratégique d'accélération de la croissance vise aussi à doper le développement économique de la République de Macédoine du Nord pour favoriser les effets multiplicateurs concernant le programme de réforme et l'appui dont il bénéficie de la part de nos partenaires, tels que la BERD, ce qui est d'une importance fondamentale.

Enfin, j'aimerais souligner qu'au fil de trente et un ans, la BERD a mis en œuvre des milliers de projets répartis sur trois continents et représentant des milliards d'euros. Ces chiffres sont certes impressionnants, mais je tiens rappeler ici que ces projets ont avant tout apporté des changements qui ont amélioré la vie de millions de personnes, conformément à votre devise : « investir dans des vies meilleures ». Nous devrions tous, nous aussi, continuer à investir dans des vies meilleures à l'avenir.

DÉCLARATION DE M. EDWARD SCICLUNA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT MALTE

C'est pour moi un privilège et un honneur de m'exprimer à l'occasion de l'Assemblée annuelle 2022 de la BERD. Je saisis cette occasion pour remercier le gouvernement marocain, les autorités locales et toutes celles et ceux qui ont organisé la première assemblée de la BERD en présentiel depuis trois ans. Je ne doute pas que le retour à ce mode de rencontre soit apprécié de l'ensemble des participantes et participants.

Je tiens d'abord à remercier la Présidente Odile Renaud-Basso et l'ensemble du personnel de la BERD qui, lors d'une nouvelle année pleine de défis sur plusieurs fronts, ont à nouveau fait preuve de la persévérance, la diligence et l'ingéniosité qui caractérisent la Banque. Ces qualités seront sans aucun doute à nouveau nécessaires au cours de l'année à venir. Par ailleurs, j'adresse mes félicitations à M. Kazuhiko Koguchi

pour sa prise de fonction en tant que Secrétaire général, ainsi qu'à M. Jürgen Rigtering, M. Mark Bowman et Mme Dina Matta, qui ont été nommés Vice-présidents de la Banque. Je suis convaincu qu'ils constituent tous un atout considérable pour la BERD.

L'essentiel des débats précédant l'Assemblée annuelle de cette année a porté, à raison, sur l'invasion en cours de l'Ukraine. Au nom de la République de Malte, j'aimerais assurer de ma sympathie et de ma solidarité le peuple ukrainien, qui reste piégé au cœur d'une immense tragédie humaine. Unis aux côtés des autres États membres de l'Union européenne, nous déplorons l'agression non provoquée de la Russie à l'égard de l'Ukraine et appelons de nos vœux une résolution rapide en vue d'éviter davantage de pertes humaines et matérielles. Nous saluons de même la condamnation de l'invasion russe par la BERD, l'expression de son « soutien inébranlable » à l'Ukraine ainsi que les mesures concrètes qu'elle a déjà prises, notamment la suspension de l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque et l'approbation d'un programme de résilience de 2 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine.

Les conséquences du conflit en Ukraine se font sentir dans le monde entier. Les anticipations d'une accélération de l'inflation, qui suscitaient déjà des préoccupations croissantes dues aux perturbations dans les chaînes d'approvisionnement provoquées par la COVID-19, sont désormais aggravées par l'envolée des prix de l'alimentation et du carburant. De nombreuses familles seront confrontées à des difficultés financières face aux augmentations du coût de la vie et, comme toujours, les graves incidences sur les marchés émergents et les pays à faible revenu seront disproportionnées, alors que la pandémie y a fait sombrer des dizaines de millions de gens dans une grande pauvreté. Nous sommes convaincus que la BERD saura, par ses projets actuels et à venir, atténuer quelque peu ces effets dans ses pays d'opérations.

Malgré une année 2021 défavorable, la BERD est une fois de plus parvenue à placer la barre haut en matière de résultats financiers et opérationnels, atteignant un bénéfice record de 2,5 milliards d'euros. Concernant les activités, nous constatons avec satisfaction que les investissements annuels se sont élevés à 10,4 milliards d'euros, répartis sur 400 projets. Appuyant des initiatives variées, de l'action climatique à la numérisation et à la promotion de l'égalité, ces investissements permettront d'avancer vers les objectifs définis dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 de la Banque. Étant donné l'emplacement stratégique de Malte en Méditerranée, nous saluons avec satisfaction les investissements de 1,5 milliard d'euros dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), tout en notant que ce chiffre a diminué de 500 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Je suis heureux d'accueillir l'Algérie et les Émirats arabes unis en qualité de membres. Je suis certain que leur adhésion est un pas supplémentaire traduisant l'intention de la BERD de maintenir de nombreuses activités dans la région SEMED et de réaffirmer l'élargissement limité et progressif de ses intérêts stratégiques tels que définis dans le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25.

Si la pandémie se fait de moins en moins sentir, elle reste une source de préoccupation et d'incertitude considérables, à l'origine de décès chaque jour, et une menace toujours présente de nouvelle flambée ou d'émergence d'un nouveau variant capables de semer un chaos économique. Garantir des taux de vaccination élevés et la disponibilité

suffisante de vaccins dans les pays à faible revenu est une étape essentielle vers une reprise mondiale, plus de 80 % de la population de beaucoup de ces pays n'ayant toujours pas reçu une seule dose. Les maladies ne connaissent pas de frontières et, pour lutter contre elles, nous non plus ne devrions pas nous arrêter à ces délimitations.

Comme toujours, nous ne devons pas non plus perdre de vue la catastrophe climatique en cours et la nécessité vitale d'une transition vers une économie mondiale plus verte. Le délai pour réaliser les objectifs de l'Accord de Paris arrive rapidement à échéance et des efforts supplémentaires, dépassant tout ce qui a été entrepris jusqu'à présent, sont indispensables dans l'immédiat de la part de tous les secteurs de la société. Il faut tirer parti de la possibilité, à la suite de la pandémie, de « reconstruire en mieux », ainsi que des efforts continus de recherches de nouvelles sources d'énergies en Europe, afin de promouvoir les énergies renouvelables et les pratiques respectueuses de l'environnement. La BERD joue à cet égard un rôle crucial et collabore avec des gouvernements et des entités du secteur privé pour mobiliser des financements en faveur de tout un éventail de projets dans ce domaine. En 2020, elle avait promis d'augmenter la part de ses financements verts à plus de 50 % de son volume annuel d'investissements d'ici 2025, dans le cadre de son Programme de transition vers une économie verte. Nous saluons le fait qu'elle ait déjà atteint cet objectif en 2021. Nous sommes convaincus que la Banque continuera de poursuivre cet objectif à l'avenir et qu'elle réalisera suffisamment d'avancées vers ses autres engagements climatiques, notamment un plein alignement sur les dispositions de l'Accord de Paris d'ici 2023.

Permettez-moi de conclure en remerciant une fois de plus la Présidente, Odile Renaud-Basso, les Administrateurs et l'ensemble du personnel de la BERD pour leur travail constant au cours de cette période éprouvante. Il semble peu probable que ces difficultés s'amenuisent compte tenu de l'avenir incertain, mais je reste confiant dans les capacités de la BERD à poursuivre sa trajectoire pleine de réussite et à se donner encore les moyens de rester une force d'appui toujours plus solide pour celles et ceux qui en ont besoin.

DÉCLARATION DE MME. NADIA FETTAH, GOUVERNEURE REPRÉSENTANT LE MAROC

Permettez-moi, tout d'abord, en tant que Gouverneur pour le Maroc et Vice-Présidente du Conseil des Gouverneurs, d'adresser mes sincères remerciements et d'exprimer ma grande reconnaissance et gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste et Le Glorifie, qui a bien voulu honorer, par Son Haut Patronage, notre Trente-et-unième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque.

Je me réjouis, à cet effet, de l'organisation de notre Assemblée, qui se tient pour la première fois en Afrique, dans cette belle ville de Marrakech, en présentiel, après deux sessions à distance.

A cet égard, je salue l'ensemble des honorables Gouverneurs pour ce choix et je félicite les équipes de la Banque et les autorités marocaines pour l'excellente organisation de cet événement.

Je voudrais, également, remercier les Gouverneurs et les délégations des pays membres qui ont bien voulu faire le déplacement à Marrakech et nous honorer de leur présence. Je leur souhaite tous un agréable séjour au Maroc.

Mes félicitations s'adressent à Madame Odile Renaud-Basso, Présidente de la BERD, aux membres du Conseil d'Administration ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la Banque pour les résultats satisfaisants réalisés en 2021 et ce, malgré les perturbations et l'incertitude liées au contexte de la pandémie.

Je me réjouis de constater qu'en dépit de cette conjoncture difficile, la BERD a réalisé le bénéfice net le plus important de son histoire de la Banque, soit 2,5 milliards d'euros, en nette augmentation par rapport à celui de l'année 2020.

Je félicite aussi la banque pour ses réalisations en termes d'investissements, bien qu'en baisse par rapport au record enregistré en 2020, demeurent satisfaisants compte tenu du contexte de la pandémie.

Je salue, également, l'engagement accru de la Banque au profit de la transition de ses pays d'opération vers des économies de marché ouvertes, inclusives et durables.

Je souligne, en particulier, les avancées significatives réalisées par la Banque en matière d'économie verte, qui lui ont permis d'atteindre, quatre ans plus tôt, son objectif de consacrer au moins 50% de ses investissements annuels à la transition verte.

En matière d'inclusion économique, de promotion de l'égalité des genres et de l'égalité des chances, je salue la réponse apportée par la BERD à la fracture numérique dans ses régions d'opération. J'encourage la Banque à investir davantage dans des activités qui permettront de mieux tirer parti de la transition numérique et de la digitalisation.

Je réitère mes félicitations aux Gouverneurs de la BERD qui ont affirmé, par leur approbation en 2020 du Cadre Stratégique et capitalistique 2021-25, l'intérêt de la Banque pour un élargissement limité et progressif en Afrique subsaharienne et en Irak.

Je salue, à cet égard, les avancées réalisées, depuis, par le Conseil d'Administration et les équipes de la Banque, dans les travaux d'analyses préliminaires et dont les résultats confirment que le mandat et le modèle opérationnel de la Banque se complètent avec les activités des autres partenaires de développement et seraient en mesure d'accroître l'impact sur la transition et le développement dans les pays d'Afrique subsaharienne et en Irak.

A cet égard, permettez-moi de réaffirmer le soutien du Maroc à l'élargissement progressif et limité des activités de la Banque dans la région de l'Afrique subsaharienne et en Iraq. Lequel élargissement devient encore plus important et urgent vu les répercussions importantes des récentes crises dans la région, et qui risquent de retourner les progrès réalisés, sur plusieurs décennies, dans ces pays.

Je souligne à ce titre que ce soutien n'est qu'une expression, parmi d'autres, des liens solides et croissants qu'entretient le Royaume avec de nombreux pays de la région et de la priorité qu'il accorde à la consolidation de ses relations avec le continent africain. Le Maroc s'est engagé, en effet, envers le continent, à œuvrer pour développer des liens

de coopération sud-sud symétriques et profitables pour tous, et construire un avenir commun prospère.

Le Maroc est résolu à continuer à traduire cet engagement en actions tangibles profitant en cela, notamment, de ses relations privilégiées avec ses partenaires internationaux et les agences de développement.

Dans ce sens, et de par son africanité, sa position géographique stratégique à la croisée des continents et ses relations avec les pays de l’Afrique subsaharienne, le Maroc pourra apporter une contribution significative à la mise en œuvre de l’élargissement des activités de la BERD dans cette région.

Au vu de la crise entre la Russie et l’Ukraine, le Royaume du Maroc « affirme son attachement au principe de non-recours à la force pour le règlement des différends entre États, et encourage toutes les initiatives et actions favorisant un règlement pacifique des différends ». Le Royaume du Maroc affirme « son soutien à l’intégrité territoriale et à l’unité nationale de tous les Etats membres des Nations Unies ».

Aussi, le Maroc maintient sa position de neutralité.

DÉCLARATION DE M. FELIPE MARTINEZ, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE MEXIQUE

Aujourd’hui, la Banque fait face à des circonstances incertaines et difficiles qui sont survenues pendant la pandémie de COVID-19 et se sont exacerbées en raison de la situation malheureuse qui prévaut en Europe orientale.

Les confinements et la guerre en cours ont eu des répercussions économiques dans le monde entier. Actuellement, nous subissons des chocs d’approvisionnement qui ont réduit la production et fait augmenter les prix. Nous devons continuer d’y remédier, car ils touchent les pays les plus vulnérables.

Il faut que la BERD élabore une stratégie agile qui permette de relever ces défis, mais aussi de reconstruire l’Europe orientale et ses partenaires pour les rendre économiquement forts. Il faudra à cette fin des plans concrets, notamment pour reconstruire les infrastructures détruites. La reconstruction permettra le retour des réfugiés et le rebond de la croissance économique. L’intégration des réfugiés, principalement des femmes et des enfants, dans l’emploi et à l’école sera essentielle à la stratégie de la Banque.

En ce sens, toutes les personnes présentes aujourd’hui devraient s’engager à promouvoir et à protéger les droits humains. Il est absolument urgent et nécessaire de continuer à travailler à des alternatives qui assurent l’avenir, le respect et la protection de tous les réfugiés et migrants.

Nous ne pourrons pas relever nos défis sans mettre au centre le facteur humain. Nous devons être capables d’appliquer les bonnes politiques aux besoins de notre population. La mise en œuvre de mesures qui puissent évaluer l’impact social, comme les consultations sociales, nous permettra, à court terme, de mieux comprendre les solutions que nous devons appliquer, tandis qu’à long terme, elle aura, sans aucun doute, des avantages économiques et sociaux.

DÉCLARATION DE M. SERGIU GAIBU, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Vos Excellences, Mesdames et Messieurs les Gouverneurs, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Permettez-moi d'exprimer, au nom de la République de Moldova, notre sincère gratitude et notre reconnaissance au Maroc pour avoir accueilli la Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD et pour l'exceptionnelle hospitalité offerte à tous les délégués.

Depuis plus de 30 ans, la BERD montre la voie en investissant pour changer des vies, ce qui se reflète également dans le thème du forum de cette année, le but étant de faire face à la crise actuelle et à ses conséquences pour les régions de la Banque.

Après la crise de la pandémie de COVID et la crise énergétique, notre monde a dû faire face à de nouveaux défis depuis le début de la guerre en Ukraine. Cette guerre n'est pas seulement une crise régionale ; elle a de graves conséquences sociales, humanitaires et économiques pour le monde entier. Le soutien accordé aux pays directement touchés par cette guerre assurera la guérison et une reprise plus rapide de l'économie mondiale. Ensemble, nous pouvons définir la meilleure stratégie à adopter pour poursuivre un développement économique durable, vers des économies plus vertes, plus inclusives et plus numériques.

Comme vous le savez, la guerre en Ukraine se déroule juste à la frontière de notre pays, la République de Moldova. Nous avons fermement condamné l'agression militaire contre l'Ukraine et appelé à la paix dès la première heure de l'action militaire. Nous sommes un pays neutre, principe inscrit dans la Constitution. Cependant, aider les personnes directement touchées par la guerre est le devoir de chacun d'entre nous. Depuis le début de la guerre, plus de 400 000 personnes ont traversé la frontière entre l'Ukraine et la Moldova ; une bonne partie d'entre elles sont restées dans notre pays.

Les défis posés par la guerre exercent également, sur la République de Moldova, une forte pression politique et économique. Cependant, notre pays restera proche du peuple ukrainien et mettra tout en œuvre pour l'aider aussi longtemps que nécessaire.

La crise régionale aura, sur la politique économique de la République de Moldova, d'importantes conséquences en raison du choc négatif provoqué par la guerre sur l'approvisionnement, de la hausse des prix du pétrole et du gaz, et du changement de l'architecture du commerce extérieur.

L'aide de la BERD et des partenaires de l'Union européenne continue de jouer, à cet égard, un rôle important. Aussi sommes-nous très reconnaissants de toute l'aide offerte à la Moldova pour l'aider à faire face aux défis et aux difficultés liés à la crise.

La Banque a déjà annoncé son engagement à aider la Moldova à assurer sa sécurité énergétique. Elle aidera le pays à réduire sa dépendance à l'égard des importations de gaz en développant le secteur des énergies renouvelables et en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et des entreprises.

Pour conclure, permettez-moi d'adresser nos remerciements à la Présidente, à la direction et au personnel de la BERD pour leur travail en cette période difficile.

DÉCLARATION DE M. HALVARD INGEBRIGTSEN, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LA NORVÈGE

La Norvège souhaite remercier la BERD ainsi que le Maroc, qui accueille l'Assemblée annuelle 2022.

La Norvège condamne l'agression russe non provoquée contre l'Ukraine. Cette invasion inflige au peuple ukrainien des souffrances indicibles et porte atteinte à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité du monde. Nous attendons de la BERD, qui connaît très bien l'Ukraine et entretient depuis longtemps des relations avec elle, qu'elle fasse tout son possible pour appuyer l'Ukraine dans ce contexte, aux côtés d'autres organisations internationales. Nous estimons qu'elle doit jouer un rôle clé dans la reconstruction du pays.

Nous comprenons que les activités qui se poursuivent en Ukraine seront déployées dans un contexte de risque plus élevé que d'habitude. Nous soutenons néanmoins la politique d'appui au pays appliquée par la Banque dans ces circonstances, tout en approuvant les principes de la BERD de saine gestion bancaire et de maintien de sa note AAA. La Norvège soutient les priorités et stratégies définies dans le rapport et dans la résolution concernant la guerre en Ukraine. Nous constatons l'urgente nécessité de préserver et de considérer comme prioritaire la production de produits agricoles.

Même si la guerre fait rage en ce moment, le niveau d'activité de la BERD dans ses pays d'opérations, en particulier les plus pauvres, doit rester élevé. La Norvège est favorable au report d'une décision sur un élargissement au sud du Sahara, afin de mieux se concentrer sur les pays d'opérations actuels de la BERD dans l'année à venir.

Les investissements dans les énergies renouvelables, mais aussi dans ce qui facilite la transition vers une plus grande part de renouvelables dans le mix énergétique, comme les investissements dans le réseau électrique, sont de la plus grande importance pour lutter contre le changement climatique. Il faut encore réduire la dépendance au charbon pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

La Norvège attend de la BERD qu'elle poursuive ses efforts en vue d'appliquer les normes de gouvernance les plus strictes en matière de transparence, de corruption, de blanchiment de capitaux, de domiciliation/évasion fiscale, de procédures de passation de marché et de normes sociales et environnementales.

Nous remercions de nouveau la Présidente, l'équipe de direction, le personnel et le Conseil d'administration de la BERD pour leurs efforts, ainsi que le pays hôte de cette Assemblée annuelle. Nous pensons que la contribution de la Banque à la croissance économique et à la mise en place de marchés efficaces dans ses pays d'opérations sera très importante dans les années à venir.

DÉCLARATION DE M. SARDOR UMURZAKOV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'OUBÉKISTAN

Je souhaiterais tout d'abord remercier les autorités du Maroc d'accueillir l'Assemblée annuelle de la BERD.

Nous nous réunissons en des temps très difficiles pour la Banque ainsi que pour ses pays membres. Malgré l'impact de la pandémie, la BERD a réussi à obtenir des résultats financiers records pour l'année 2021 et j'adresse toutes mes félicitations à Madame la Présidente et à l'ensemble de la Banque pour cet accomplissement historique.

Je suis reconnaissant que l'Ouzbékistan soit devenu le principal bénéficiaire de la région, recevant en 2021 un montant record d'investissements supérieur à 600 millions d'euros, ce qui classe le pays parmi les cinq premières destinations des investissements de la Banque.

Nous apprécions l'attachement et la détermination de la BERD à obtenir de solides résultats dans notre pays.

L'Ouzbékistan a récemment adopté une nouvelle stratégie quinquennale de développement, s'articulant autour d'un certain nombre d'axes essentiels, entre autres : renforcer le rôle de la société civile, garantir l'État de droit, une économie équitable et durable, et une politique sociale juste, agir en tant que membre responsable de la communauté mondiale, et mener une politique internationale pragmatique et ouverte.

Nombre d'objectifs établis par la stratégie concordent avec le mandat de la BERD et nous avons hâte d'élargir notre engagement actif dans les domaines prioritaires suivants :

Premièrement, nous attendons de la BERD qu'elle continue d'apporter son soutien aux réformes relatives à la transformation et la privatisation des entreprises et des banques publiques.

Nous prévoyons de considérablement réduire la présence de l'État dans l'économie. Le nombre d'entreprises détenues par l'État sera divisé au moins par trois. La part des banques privées aura augmenté à 60 % au moins par rapport au secteur total.

Deuxièmement, nous apprécierons également la mobilisation persistante de la Banque pour favoriser les conditions d'investissement, un développement industriel accéléré, l'introduction de la finance mixte et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Troisièmement, nous attachons une grande valeur à l'aide apportée par la Banque à la transition vers une économie bas-carbone.

Déterminés à atteindre les objectifs établis par l'Accord de Paris, nous avons adopté une nouvelle stratégie relative aux énergies renouvelables, nous fixant comme objectif provisoire une composante d'au moins 25 % d'énergies renouvelables dans la production totale d'énergie d'ici 2026.

Nous sommes également favorables au lancement du Programme « Villes vertes » mis en place par la BERD dans les villes de Samarcande, Andijan et Noukous en Ouzbékistan.

Nous sommes actuellement confrontés à un défi majeur : l'évolution récente de la situation en Ukraine, qui aura très certainement des conséquences sur le long terme.

Je tiens à souligner que l'Ouzbékistan adopte une position équilibrée et neutre à cet égard.

Nous espérons que les parties trouveront prochainement des moyens mutuellement acceptables pour résoudre la situation et éviter toute escalade.

Quant aux deux sujets importants de notre discussion d'aujourd'hui, nous devrions être certains que l'aide apportée en urgence à l'Ukraine et aux pays voisins, ainsi que tout élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne – n'entravent pas la capacité de la Banque à soutenir les pays d'opérations actuels, ni ne remettent en cause sa stabilité financière.

De notre point de vue, il sera crucial de maintenir l'aide fournie aux pays d'opérations, notamment les pays aux premiers stades de la transition, pour préserver l'impact de transition.

Enfin, l'année prochaine, l'Ouzbékistan accueillera l'Assemblée annuelle de la BERD, qui se déroulera dans la cité ancienne de Samarcande.

Notre gouvernement mettra tout en œuvre pour rendre cet événement unique et mémorable. Nous avons hâte de tous vous accueillir à Samarcande en 2023.

DÉCLARATION DE M. LEON UYTERLINDE, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LES PAYS-BAS

Cette assemblée annuelle se concentre à raison sur la guerre menée contre l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui a un impact étendu et dévastateur. Les conséquences de cette invasion russe injustifiée et illégale se font sentir directement dans la région et partout dans le monde. Les Pays-Bas condamnent l'invasion russe de l'Ukraine dans les termes les plus vigoureux et saluent la décision du Conseil des gouverneurs de suspendre l'accès de la Fédération de Russie – et du Bélarus – aux ressources de la Banque. Les Pays-Bas appellent encore une fois la Russie à mettre un terme à son agression illégale contre l'Ukraine et à retirer inconditionnellement toutes ses troupes du territoire ukrainien. Les Pays-Bas sont aux côtés de la BERD qui est pleinement solidaire de la population en Ukraine et de la région affectée.

Nous félicitons la Banque pour sa prompte réponse et sa mise à disposition de ressources pour l'Ukraine et la région affectée au sens large. Compte tenu de l'importance cruciale d'un soutien à l'économie réelle en Ukraine et de la nécessité d'atténuer l'impact économique dans les pays affectés, nous sommes très favorables aux efforts de la Banque visant à consacrer dans toute la mesure du possible son mandat unique à cette tâche difficile. Nous soutenons totalement le programme la Banque en faveur de la résilience et du maintien des moyens de subsistance, et plus particulièrement son ambition de lever 1 milliard d'euros pour l'Ukraine en 2022. Les

Pays-Bas sont d'avis que la BERD a un rôle déterminant à jouer, non seulement maintenant mais aussi plus particulièrement lors de la future phase de reconstruction. Elle doit être bien préparée pour cette tâche et travailler en étroite coopération avec ses partenaires et d'autres intervenants pertinents, en tirant parti de son approche axée sur le secteur privé et de sa connaissance de la région. Les institutions financières internationales (IFI), ainsi que l'Union européenne et les Nations Unies, ont un rôle essentiel à jouer car, manifestement, la tâche sera de grande ampleur et nécessitera un effort important et bien coordonné. La Banque doit se positionner par avance pour la phase de reconstruction et a une fonction naturelle de coordination à remplir dans le domaine de l'appui et de la mobilisation du secteur privé.

Nous apprécions les propositions de la Banque pour contribuer à atténuer les risques associés à ses nouveaux investissements, tout en y prenant elle-même dans cette approche une part considérable, mais responsable. Afin de permettre à la BERD de générer le plus d'impact et de mobiliser le soutien adéquat auprès de ses donateurs et de ses actionnaires, une communication claire, et des stratégies et des outils efficaces, sont nécessaires. Idéalement, il faudrait que les sollicitations des donateurs des différentes institutions financières internationales soient menées dans le cadre d'un effort commun, pour maximiser l'efficacité et en tenant compte des spécificités de chaque institution. Nous sommes convaincus que cela contribuerait de manière significative à la réalisation de notre objectif commun de soutenir le plus efficacement possible l'Ukraine et les pays affectés.

L'appui à l'Ukraine, aux pays affectés par la guerre et à la région au sens large, notamment à beaucoup de membres au sein de nos propres représentations, devrait être la grande priorité de la BERD en ce moment. Dans une perspective plus éloignée, les Pays-Bas restent en faveur d'un élargissement limité et progressif vers l'Afrique subsaharienne, sous réserve qu'il ne se fasse pas au détriment des efforts menés dans les pays d'opérations actuels. Les Pays-Bas approuvent les travaux préparatoires de la Banque montrant que des opérations de la BERD dans la région constitueraient une valeur ajoutée, tant qu'elle conserve son approche spécifiquement axée sur le secteur privé et qu'elle contribue à constituer une réserve de projets susceptibles d'attirer des investisseurs dans la région. Les Pays-Bas sont par conséquent d'accord sur le principe de soumettre la décision de l'élargissement du mandat géographique de la BERD au Conseil des gouverneurs au plus tard lors de l'Assemblée annuelle de 2023. Au moment de l'élargissement effectif, une complémentarité et une forte coopération entre les différents acteurs présents dans la région restent essentielles pour générer un impact maximal en Afrique subsaharienne.

Bien que la guerre jette une ombre sur beaucoup de nos discussions ordinaires, il convient de ne pas oublier d'autres problèmes mondiaux face auxquels la Banque doit intervenir. Le changement climatique entraîne une dégradation irrémédiable de la nature. La sécurité alimentaire diminue. Les températures augmentent. Des personnes sont contraintes de quitter leurs domiciles. La Banque a ici un rôle déterminant à jouer. Dans ce contexte, nous espérons que la Banque continuera de prendre les devants lors de la formulation d'ambitions climatiques, en améliorant l'efficacité énergétique et en intensifiant l'utilisation d'énergies renouvelables dans sa région quand les circonstances le permettent. À bien des égards, la guerre est un facteur supplémentaire

plaidant en faveur de cette mission essentielle pour la Banque. Nous demandons donc instamment à la Banque de se tenir à son engagement de s'aligner pleinement sur l'Accord de Paris d'ici le 31 décembre 2022.

Pour conclure, nous tenons à remercier la direction et le personnel de la Banque pour son travail intense, d'abord dans le contexte de la pandémie de COVID et à présent dans cette situation de guerre sans précédent. Nous avons conscience que, dans bien des cas, cela a un impact très particulier sur la vie et le travail du personnel. Les résultats de la Banque, que nous devons en grande partie à ce même personnel, sont excellents et produiront un impact durable sur la transition des économies des pays d'opérations. Après tout, le mandat de la Banque consiste à soutenir le développement d'économies durablement et à faire en sorte qu'elles soient dotées de secteurs privés bien établis dans des pays qui s'engagent à appliquer les principes d'une démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché. Ce mandat n'a jamais été plus important.

DÉCLARATION DE M. ADAM GLAPINSKI, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA POLOGNE

Je tiens à vous faire part de ma satisfaction d'être parmi vous en cette occasion fortement marquée par les sombres circonstances dans la région d'opérations de la BERD et par la gravité des sujets que nous devons traiter, qui découlent tous de l'agression militaire non provoquée de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Pour cette raison, il est d'autant plus indispensable que nous nous réunissions et discussions en personne des problèmes les plus pressants qui touchent tous nos pays d'opérations et les activités de la BERD. Je souhaite féliciter pour leurs efforts les généreuses autorités hôtes du Royaume du Maroc et le personnel de la BERD ayant participé aux préparatifs, qui ont travaillé sans relâche pour organiser cette Assemblée annuelle en présentiel pour la première fois depuis trois ans.

Nous espérions cependant nous rencontrer sous le soleil de Marrakech dans un état d'esprit très différent. Nous pensions avoir réussi à atténuer collectivement les pires épreuves de la crise de la Covid-19 et pouvoir nous tourner vers l'avenir avec optimisme, en délibérant sur les moyens permettant de stimuler au mieux notre reprise et de revenir aux grandes priorités de notre Cadre stratégique et capitalistique. En aucun cas, nous ne nous attendions à une tâche facile, mais nous trouvions un certain réconfort en constatant un retour à la croissance, reflété par le dynamisme des activités de la Banque en 2021, la vigueur de ses investissements annuels bancaires, qui ont atteint le deuxième volume le plus élevé de son histoire, ses bénéfices presque records et ses robustes performances à l'aune de nombreux indicateurs essentiels, notamment concernant la transition verte. Ces résultats exceptionnels sont en grande partie imputables au personnel de la Banque, qui n'a pas ménagé ses efforts pour mener à bien son travail dans des conditions extrêmement difficiles.

Malheureusement, l'invasion militaire russe de l'Ukraine a gravement affecté la situation mondiale et confronté la BERD à de nombreux problèmes. Comme la guerre est encore en cours, il est difficile de prendre la pleine mesure de ses conséquences, non seulement pour l'Ukraine, mais pour ses voisins et tous les pays d'opérations.

À cet égard, nous apprécions grandement que la BERD ait été pionnière dans la réponse sans précédent de la communauté internationale. La Banque a agi promptement pour condamner l'agresseur russe et faire clairement savoir que de telles actions sont contraires aux principes inscrits dans son mandat. Cela s'est aussi traduit par l'adoption de résolutions ayant suspendu l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus, qui a facilité l'invasion, aux ressources de la Banque. Nous sommes d'avis, cependant, qu'il ne s'agit que d'une première étape. Nous sommes fortement convaincus qu'il faut à présent suspendre le statut de membre de ces deux pays conformément à l'article 38 de l'Accord portant création de la BERD.

Une mesure d'une importance encore plus critique a été l'adoption par la BERD d'un dispositif complet, le Programme de la BERD pour la résilience face à la guerre contre l'Ukraine, qui affecte 2 milliards d'euros à une aide immédiate pour renforcer la résilience de l'économie ukrainienne et soutenir des pays voisins apportant leur aide aux réfugiés ukrainiens. Nous accueillons favorablement et soutenons l'approche souple et proactive de la Banque pour faire face aux nouveaux besoins, ainsi que son engagement d'augmenter cette enveloppe si la demande le justifie. La prochaine étape envisagée, une fois que l'action militaire directe aura cessé et que les conditions sur place le permettront, sera un effort commun de reconstruction, dans le cadre duquel la BERD, principal investisseur institutionnel en Ukraine, devrait jouer un rôle majeur et faire bon usage de son expérience et de son savoir-faire.

Un des principaux voisins de l'Ukraine, la Pologne a été, et continue d'être, le pays le plus actif dans la réponse face à l'agression russe, et l'aide apportée ainsi que la mobilisation du soutien international à l'Ukraine. Mais surtout, nous avons ouvert nos frontières à l'afflux massif de réfugiés ukrainiens et de personnes fuyant les atrocités de la guerre, notamment le personnel des bureaux de la BERD à Kyiv et dans d'autres villes d'Ukraine, et aidé à l'évacuation du bureau de Minsk.

Narodowy Bank Polski (NBP), la Banque nationale de Pologne, joue un rôle important dans les efforts communs visant à soutenir l'Ukraine et le peuple ukrainien. Sur le plan inter-institutionnel, nous maintenons un contact étroit et quotidien avec des représentants de la Banque nationale d'Ukraine (BNU) et, le 11 avril 2022, les gouverneurs de la BNU et de la NBP ont signé un Protocole d'accord pour confirmer les bonnes relations et les liens solides entre les deux banques centrales. Tenant compte des circonstances extraordinaires en rapport avec l'agression de l'Ukraine par la Russie, qui pourrait avoir des conséquences négatives sur la stabilité du système financier en Pologne, la NBP a mis en place pour la BNU le 21 mars 2022 un mécanisme de conversion de devises concernant le couple dollar des États-Unis/hryvnia ukrainienne, à hauteur de 1 milliard de dollars des États-Unis. La décision de permettre aux citoyens ukrainiens de convertir en zloty polonais leur argent liquide en hryvnia sur la base d'un accord signé entre la BNU et la NBP en mars 2022 a constitué un autre pilier de l'aide que nous avons apportée. Dans le cadre de ce dispositif, les citoyens ukrainiens adultes ont pu changer au total un maximum de 10 000 hryvnias en liquide par personne à un taux le plus proche possible du taux officiel pour le couple de devises hryvnia/zloty. La NBP a aussi aidé la BNU dans d'autres domaines et se tient prête à continuer d'apporter son appui.

De nombreux réfugiés d'Ukraine qui décident de rester en Pologne reçoivent une aide complète des autorités polonaises, prévoyant entre autres des allocations familiales et une aide sociale, ainsi qu'un libre accès à l'éducation publique et aux services de santé. Parallèlement, des milliers de citoyens polonais continuent de mobiliser des efforts considérables pour accueillir des réfugiés dans leurs propres logements, organisant des collectes pour les articles nécessaires et proposant différentes formes de soutien aux Ukrainiens. Ce généreux appui budgétaire pose cependant d'importants problèmes pour l'économie polonaise car il exerce une pression accrue sur les finances publiques en termes d'éducation, de services de santé et de logements, ainsi que sur les dépenses au niveau municipal.

Cette aide a lieu de surcroît en des temps difficiles pour les pays de notre région. Elle fait peser un poids supplémentaire sur les économies des pays d'opérations actuels, déjà confrontés à une flambée des prix des produits de base, à des tensions inflationnistes accrues, aux pressions budgétaires dues à la réponse face à la crise de la COVID-19 et aux perturbations persistantes des échanges commerciaux et des chaînes d'approvisionnement. Par conséquent, l'additionnalité de la BERD pour ses clients dans la région a augmenté. Dans ce contexte, je salue l'approche de la Banque qui consiste à inclure dans son programme complet de résilience les pays dits affectés.

Il ne fait aucun doute qu'au regard des récents événements, qui sont sans précédent, et de leurs importantes répercussions à court et à long terme, la BERD devrait focaliser son attention sur l'appui de ses pays d'opérations actuels, l'aide apportée à l'Ukraine constituant la grande priorité. Compte tenu des conditions macroéconomiques et géopolitiques incertaines, la Banque devra maximiser les efforts et les ressources qu'elle consacre à cet objectif, ce qui pourrait nécessiter une augmentation de son appétence au risque.

Compte tenu de ces circonstances sans précédent, les efforts en vue d'un élargissement de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, même s'ils sont utiles, ne doivent pas nécessairement devenir une priorité plus pressante. À cet égard, nous pourrions préserver les progrès réalisés jusqu'à présent concernant l'ambition stratégique d'un élargissement de la Banque et nous accorder un peu plus de temps de réflexion, qui serait bénéfique à cette tâche.

À peine remise des graves perturbations provoquées par la pandémie de COVID-19, la BERD est confrontée à l'un des plus grands défis de ses trente ans d'histoire, qui modèlera l'avenir pour de nombreuses années. Pourtant, je ressens la calme certitude qu'avec le soutien continu de ses actionnaires, la BERD peut une fois encore faire preuve de résilience, émerger plus forte de la crise et apporter sa force là où elle est le plus nécessaire. Ce n'est pas la première fois que des mutations historiques majeures ont écrit les stratégies de la Banque, et elle n'a jamais manqué de remplir son mandat, transformant des pays et changeant des vies pour les rendre meilleurs.

DÉCLARATION DE M. JOSÉ CARLOS PEREIRA, GOUVERNEUR SUPPLÉANT REPRÉSENTANT LE PORTUGAL

C'est un plaisir de participer à la première Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs en Afrique du Nord, surtout après deux années de réunions en mode virtuel.

Je tiens à exprimer ma gratitude à la ville de Marrakech et au gouvernement du Maroc pour leur chaleureux accueil et leur hospitalité.

Et j'adresse aussi mes remerciements à la Gouverneure représentant l'Estonie et à la Gouverneure représentant le Maroc qui président cette assemblée.

Le Portugal condamne fermement l'agression illégale et non provoquée de l'Ukraine par la Fédération de Russie, et appelle à un cessez-le-feu immédiat qui permette la reprise de négociations diplomatiques significatives.

La crise est survenue au cœur de la région de la BERD, qui dispose désormais de l'agilité et de la flexibilité nécessaires pour s'adapter aux circonstances, proposant un premier programme d'aide à hauteur de 2 milliards d'euros, avec pour objectif immédiat de préserver les moyens de subsistance en soutenant la fourniture de services et en maintenant les activités commerciales.

De notre point de vue, la Banque a un rôle déterminant à jouer dans l'immédiat et également en tant que partenaire indispensable sur le long terme pour la reconstruction de l'Ukraine et de son économie. Nous encourageons la BERD à travailler en coordination avec d'autres institutions financières internationales, notamment dans le cadre de l'architecture financière européenne pour le développement.

Les impacts économiques en Ukraine, dans les pays voisins et dans le reste du monde se font déjà sentir ; malheureusement, ils vont sans doute s'aggraver.

Nous pensons que la BERD devrait être prête à appuyer constamment l'Ukraine et d'autres pays sur la voie de leur rétablissement. À cet égard, nous sommes satisfaits des discussions en cours afin de trouver des moyens de renforcer l'impact de la Banque en accentuant son appétit pour le risque et nous saluons la volonté de la BERD à engager ses propres ressources tout en conservant sa solide assise financière et sa note de crédit AAA.

En ce qui concerne l'élargissement à l'Afrique subsaharienne, nous reconnaissons que la BERD peut proposer dans ces pays une offre à forte valeur ajoutée. L'élargissement, qui serait limité, ne fragiliserait pas le capital de la Banque et n'empêcherait pas celle-ci de soutenir sa région principale. Nous sommes d'avis que cet élargissement n'est pas une priorité immédiate, par conséquent nous apprécions la proposition d'un séquençement des événements. Nous surveillerons constamment ce processus et appelons à la prudence concernant l'utilisation du capital et les répercussions, en termes de gouvernance et de budget, d'un élargissement à un nouvel ensemble de pays.

Nous nous réjouissons des bons résultats opérationnels de la Banque en 2021 et du travail qu'elle a réalisé pour remplir son mandat, en particulier pour favoriser une économie verte. Nous demandons à la Banque de rester attachée à ses objectifs pour

promouvoir des économies plus vertes, plus inclusives et plus numériques dans ses pays d'opérations, tout en conservant sa solide situation financière.

Enfin, j'aimerais féliciter la Présidente, Odile Renaud-Basso, qui s'est dédiée à sa mission à la BERD en ces temps difficiles.

DÉCLARATION DE M. SEAN LEE, GOUVERNEUR SUPPLÉANT PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

C'est un honneur de présenter cette déclaration au nom du gouvernement de la Corée à l'occasion de la Trente-et-unième Assemblée annuelle de la BERD. J'ai le grand plaisir de pouvoir enfin être en mesure d'assister à l'Assemblée annuelle en présentiel après avoir traversé deux longues années de pandémie de COVID. Je tiens à exprimer ma gratitude au personnel de la BERD et à tous ceux qui ont participé aux préparatifs de l'événement de ce jour sous la présidence d'Odile Renaud-Basso. Je remercie également le Maroc, pays hôte de l'Assemblée annuelle de cette année.

Permettez-moi de commencer par adresser les plus profondes condoléances du gouvernement de la Corée au gouvernement et à la population de l'Ukraine qui souffrent. La Corée est un membre responsable de la communauté internationale. Elle participe donc activement aux efforts pour aider l'Ukraine. En tant que pays ayant connu une guerre, la Corée est aussi consciente de l'aide dont l'Ukraine a impérieusement besoin de la part de la communauté internationale pour surmonter et se remettre de la guerre.

À cet égard, le gouvernement de la Corée salue la réponse prompte de la BERD face à la guerre contre l'Ukraine. Nous espérons que le programme de résilience initial de la BERD, de 2 milliards d'euros, sera mis en œuvre rapidement pour apporter une aide concrète là où elle est nécessaire. Il convient également de souligner que les discussions dans le cadre de l'Assemblée annuelle de cette année sont extrêmement pertinentes, en ce qui concerne l'assistance à apporter à l'Ukraine et aux pays touchés pour les aider à faire face aux dégâts provoqués par la guerre. Tandis que la guerre se prolonge, de nombreux pays, en plus de l'Ukraine et des pays voisins, sont directement et indirectement en proie à des difficultés. La Corée partage entièrement le point de vue selon lequel la grande priorité de la BERD pour l'instant est de soutenir l'Ukraine et les pays touchés par la guerre.

Concernant les mesures à prendre pour surmonter la crise actuelle et favoriser un rétablissement, il serait souhaitable que la BERD se distingue, par son approche, des autres institutions internationales, qu'elle mette à profit ses atouts et ses spécificités.

Premièrement, la Banque a des compétences d'appui du secteur privé. La guerre a entraîné une flambée des prix des produits de base, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et une accentuation des incertitudes sur les marchés financiers et de capitaux, ce qui ébranle l'économie mondiale. Le secteur privé est plus particulièrement vulnérable, notamment en raison d'une diminution des échanges commerciaux transfrontaliers et des difficultés de financement des PME. Le soutien du secteur privé est au cœur de la mission de la BERD depuis sa création et la Banque est en mesure de stimuler une reprise économique tirée par le secteur privé. La BERD

devrait continuer d'investir en se focalisant sur ce secteur, tout en mettant en place les conditions nécessaires pour stimuler les investissements en recul. Une bonne compréhension de l'Ukraine, qui a été le pays le plus touché, ainsi que de ses marchés voisins serait à cet égard utile.

Deuxièmement, la Banque a des capacités de conseil sur les politiques à mettre en œuvre. Une reconstruction réussie de l'Ukraine signifie non pas un retour à ce qui existait auparavant, mais reconstruire en mieux, ce qui est impossible en apportant uniquement une aide économique. Depuis sa création, la BERD a pour objet d'appuyer les économies en transition et, au fil des trente dernières années, elle a contribué à y mettre en place des réformes. Les connaissances ainsi accumulées ont été partagées, diffusées et régénérées au moyen du système de gestion du savoir. Ces ressources utiles, qui sont spécifiques à la Banque, peuvent contribuer, si elles sont mobilisées efficacement, au rétablissement et à la reconstruction réussis de l'Ukraine après la guerre.

Troisièmement, la Banque a une expérience d'institution de premier plan encourageant une transition verte. Le monde est confronté à une menace d'insécurité énergétique, car la guerre a fait grimper les prix de l'énergie. Il existe plus que jamais une demande et un intérêt pour une énergie résiliente, durable et écologique. La BERD a conçu une stratégie pionnière, la transition vers une économie verte 2.1, qui a porté la part des projets de transition verte à 51 % l'an dernier. La Banque devrait s'inspirer de son expérience des projets, ainsi que du savoir-faire acquis, et continuer à aider à mettre en place un système énergétique vert et efficient dans ses pays d'opérations. Cela permettrait d'atténuer le choc auquel est soumise actuellement la chaîne d'approvisionnement et d'atteindre l'objectif à long terme de la neutralité carbone.

Le gouvernement de la Corée espère la fin de la guerre et prendra activement des mesures dans ce sens. En recourant à divers instruments, dont le fonds fiduciaire bilatéral, la Corée se mobilisera pour partager ses ressources et son expérience par l'intermédiaire de la BERD.

Quant à l'élargissement de la portée géographique de la BERD, le gouvernement de la Corée approuve les tentatives de la Banque d'étendre ses pays d'opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak conformément au Cadre stratégique et capitalistique 2021-25. La Corée soutient la proposition de valeur de la BERD, qui est susceptible d'obtenir des résultats dans la région, et est impatiente d'assister aux synergies générées par une coopération avec d'autres acteurs du développement. En attendant, au regard des répercussions de la guerre sur l'économie dans la région et sur les capacités de la BERD en termes de capital, il importe de respecter les principes convenus de ne pas remettre en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations existants, ni de compromettre sa note de crédit AAA. Comme le précise la Résolution, la Corée espère que nous, en tant que gouverneurs, parviendrons à une conclusion avant ou pendant l'Assemblée annuelle de l'an prochain.

Nous espérons que nous aurons surmonté la crise en faisant preuve d'une solidarité internationale. Et nous demandons à la BERD de prendre une part active à ce processus. Le gouvernement de la Corée continuera à apporter son soutien et à travailler en

coopération avec la BERD pour que la Banque puisse prendre la tête du redressement économique et du développement de la région.

DÉCLARATION DE M. DANIAR AMANGELDIEV, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

Permettez-moi tout d'abord par saluer la mise en œuvre efficace du programme d'investissement et de mobilisation stratégique de la Banque avec ses pays partenaires, malgré la situation économique difficile. La BERD contribue considérablement au développement du secteur privé des pays partenaires, au renforcement des infrastructures et au soutien des pays aux premiers stades de la transition pour un développement durable.

J'aimerais aussi remercier la Banque pour son appui à la République kirghize en vue de promouvoir des réformes de marché, rappeler l'historique positif des travaux conjoints de la BERD et de la République kirghize depuis le début de notre partenariat, et souligner l'importance de la Banque en tant que catalyseur des investissements dans le secteur privé. À ce jour, la République kirghize a mis en œuvre, avec la Banque, 207 projets représentant plus de 800 millions d'euros. Le secteur privé constitue 40 % de l'ensemble du portefeuille, tandis que 66 % des projets contribuent à la transition vers une économie verte.

Conformément à la Stratégie de développement national pour la période 2018-40, le gouvernement de la République kirghize adopte des mesures conçues pour garantir le développement économique durable et la stabilité sociale aux cours de périodes d'exposition à de puissants facteurs négatifs externes et internes. Par conséquent, alors que les investissements directs étrangers entrants ont diminué de 35 % cette année à l'échelle mondiale, les investissements étrangers dans notre pays ont augmenté de 29,9 % en 2021.

De son côté, la Banque contribue de manière significative à l'accélération de la croissance durable, créant des conditions propices au développement de petites et moyennes entreprises, renforçant le secteur financier et modernisant les infrastructures municipales de la République kirghize.

Actuellement, la priorité du gouvernement kirghize pour l'avenir est de créer des conditions favorables à la croissance et au développement du secteur privé, ainsi que de faire croître et de promouvoir les exportations.

Plusieurs mesures sont prises pour stimuler les investissements dans le pays, développer le secteur privé, supprimer les restrictions administratives, réduire les barrières qui font obstacle aux investisseurs, améliorer la législation et libéraliser les accords commerciaux nationaux et internationaux, qui constituent de solides conditions préalables pour augmenter les échanges commerciaux internationaux, les exportations et les investissements directs entrants.

En outre, une question particulièrement importante et spécifique concerne la nécessité de mettre en œuvre des projets régionaux de protection de l'environnement, des initiatives en rapport avec le changement climatique, des projets relatifs aux énergies

renouvelables, etc. Dans le cadre de ses efforts de développement durable, la République kirghize met aussi en avant des principes d'économie verte comme approche visant à considérablement réduire les contraintes exercées sur les ressources naturelles.

La République kirghize salue l'engagement de la BERD en faveur des objectifs climatiques mondiaux.

Les financements climatiques revêtent pour la République kirghize une importance capitale compte tenu de la nécessité de préserver la biodiversité de notre pays et d'investir dans des infrastructures axées sur le climat. Il faudrait cibler des ressources financières vers des secteurs tels que l'énergie, les transports et l'agriculture. Dans tous ces secteurs, le financement climatique peut représenter une source d'investissements importants en vue d'obtenir des résultats axés sur le climat.

En parallèle, le développement de la finance verte devrait remplacer des instruments existants. Il faudrait y parvenir par des incitations et une évaluation attentive de la contribution réelle de l'ensemble des technologies sobres en carbone en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par conséquent, nous prions instamment la BERD de coopérer plus activement avec des fonds verts et climatiques afin de pouvoir mettre en œuvre des projets nationaux et régionaux axés sur le climat.

Comme vous le savez, le monde est actuellement confronté à une situation économique très difficile. Étant donné les pénuries et les prix élevés de nombreuses ressources énergétiques, les énergies renouvelables sont de plus en plus mises en avant par rapport aux sources d'énergie classiques.

J'aimerais attirer votre attention sur le fait que l'économie kirghize est encore en train de se remettre de la crise due à la pandémie de COVID-19. Dans le même temps, la situation mondiale actuelle constitue le principal facteur externe négatif influençant les processus économiques nationaux, notamment les niveaux actuels des prix à la consommation.

À cet égard, le Plan de relèvement de la crise du gouvernement kirghize a été conçu afin de : préserver la stabilité macroéconomique et sociale, d'assurer la résilience face aux difficultés externes, de déployer tous les instruments de politique monétaire disponibles et les ressources nécessaires pour réduire au minimum les chocs économiques exogènes et d'atténuer le risque d'inflation supplémentaire. Ce plan prévoit des mesures visant à :

- garantir la sécurité alimentaire et stabiliser les prix des produits essentiels ;
- garantir un appui social et l'emploi à la population ;
- veiller à la stabilité financière ;
- soutenir les entreprises commerciales ;
- attirer les investissements ;
- assurer une base stable au budget de l'État.

Compte tenu de la nécessité d'appliquer ce plan de relèvement de la crise, le pays a dû réaffecter des fonds budgétaires destinés au développement vers des mesures d'appui à la population et de maintien de la sécurité alimentaire.

La République kirghize espère que les parties feront la paix dès que possible, notamment en créant de nouveaux formats et dispositifs visant à résoudre le conflit autour de la table des négociations.

J'aimerais rappeler à tous ceux qui participent à cette séance plénière que notre pays est prêt à accepter des coopérations multi-vectorielles et mutuellement avantageuses avec toutes les parties prenantes dans l'ensemble des secteurs, en particulier concernant l'écologie.

Pour conclure, j'aimerais remercier une fois de plus la Banque d'appuyer les efforts de la République kirghize dans sa transition vers un développement économique durable, et j'espère que nous continuerons de travailler de concert au bénéfice de tous.

DÉCLARATION DE M. ZBYNĚK STANJURA, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Depuis le 24 février, nous sommes témoins d'événements choquants qui ne devraient pas avoir leur place au 21^e siècle. S'il n'y avait pas eu cette décision prise de manière intéressée par un seul membre de la présente organisation, nous ne serions pas aujourd'hui confrontés à l'une des plus graves violations de l'ordre international. Au lieu de cela, nous nous concentrerions sur la promotion des principes de démocratie multipartite, de pluralisme et d'économie de marché que promeut la BERD. L'invasion russe du territoire d'un État souverain et indépendant a entraîné, pour le peuple ukrainien, des souffrances inhumaines et des dégâts matériels considérables. Cette invasion, attaque contre les valeurs sociales et morales fondamentales, a conduit à une énorme crise économique.

La République tchèque exprime son soutien le plus résolu à l'Ukraine, à sa liberté et à son indépendance. Depuis le début, nous avons soutenu l'Ukraine par tous les moyens possibles. Nous avons envoyé une aide financière et humanitaire ainsi que des équipements militaires de défense, et nos responsables politiques se sont rendus à Kyiv. En outre, nous avons immédiatement accueilli des centaines de milliers de réfugiés qui ont été contraints de quitter leur foyer pour sauver leur vie.

Je suis heureux que la BERD s'y soit associée et me réjouis de la résolution présentée aujourd'hui devant le Conseil des gouverneurs. Le Cadre de résilience et de subsistance bénéficie de notre soutien total. L'assistance à l'Ukraine dans tous les domaines est essentielle et j'apprécie beaucoup l'engagement pris par la BERD d'investir 1 milliard d'euros dans cette assistance en 2022. Nous sommes conscients des défis que cette situation pose à la Banque, passée de bénéfices records en 2021 à d'énormes pertes au premier trimestre 2022. C'est pourquoi les mesures qui peuvent être prises pour sécuriser ces opérations doivent être analysées et débattues avec les actionnaires de la Banque. À cet égard, nous estimons qu'il est essentiel de coordonner le soutien des donateurs dans l'ensemble du réseau des institutions financières internationales, la BERD prenant la tête du mouvement en tant que principal acteur international intervenant en Ukraine.

Parallèlement aux importantes activités entreprises en Ukraine, nous apprécions également l'aide apportée par le Programme de résilience aux pays touchés malencontreusement par cette guerre inutile. Dans ce cas, il faudra que chaque pays communique avec la Banque pour définir la meilleure approche. Les trois priorités du Cadre sont importantes ; pour nous, cependant, la principale valeur ajoutée réside dans le soutien à la liquidité du marché des capitaux. La reprise économique post-pandémique attendue s'est interrompue, l'inflation s'est fortement accélérée et la croissance économique globale doit être réévaluée. Toute aide de la BERD, dans la mesure du possible, sera donc grandement appréciée.

Pour conclure, je tiens à réaffirmer notre soutien à l'action que mène la BERD pour aider l'Ukraine. Je suis persuadé que la Banque restera déterminée à agir de manière stratégique et audacieuse lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre le Programme de résilience.

DÉCLARATION DE M. ADRIAN CÂCIU, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA ROUMANIE

La crise du coronavirus semble avoir été oubliée, même si les effets de la pandémie se font encore sentir dans la plupart des pays du monde, ce virus ayant de plus en plus tendance à devenir endémique.

En cette période difficile, alors qu'à la crise sanitaire se superpose une crise de l'énergie en Europe, le déclenchement de la guerre en Ukraine ajoute une nouvelle dimension économique et humanitaire tragique à cette période, et déclenche au passage ce qui pourrait s'avérer une crise mondiale d'approvisionnement alimentaire.

En outre, l'Ukraine subit actuellement des destructions massives provoquées par l'armée russe dans certaines régions, des pertes humaines et un phénomène de dépeuplement résultant de vagues migratoires (plus de 5,2 millions de personnes, dont 90 % de femmes et d'enfants).

Cette nouvelle réalité, dans laquelle la guerre de la Russie contre l'Ukraine nous a toutes et tous plongés, nécessite une coopération encore plus poussée entre les États membres de la BERD (à l'exception de la Russie et du Bélarus) et une résilience mutuelle afin de surmonter les difficultés économiques à court terme.

Nous pensons que les efforts de la BERD seront plus intenses que ceux déjà consentis jusqu'à présent. Et nous saluons cette évolution. Nous voulons aussi faire part de notre appui à l'équipe de la Banque pour résoudre les difficultés à venir.

La Roumanie reste d'avis que la BERD doit réaffirmer et renforcer son engagement dans ses pays d'opérations actuels, conformément à son mandat existant, et augmenter les investissements et dispositifs d'assistance technique centrés sur les financements verts et la numérisation.

La Roumanie envisage à l'avenir un élargissement de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, dans la mesure où la future politique d'élargissement de la Banque n'affectera pas la capacité de la BERD à soutenir ses pays d'opérations existants, ne remettra pas en cause la note de crédit « AAA » de la Banque et ne conduira pas la Banque à demander à ses actionnaires de nouvelles contributions au capital.

Toutefois, en cette période difficile de l'histoire mondiale, nous reconnaissons qu'il importe d'accorder la priorité aux efforts de la BERD pour aider l'Ukraine et les pays voisins qui font face à des afflux continus de migrants provenant d'Ukraine.

Nous saluons l'initiative de la BERD qui a approuvé un programme d'appui/de financement de 2 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine et des pays voisins, ainsi que la reconfirmation par la Banque de son engagement à remplir sa mission et son mandat, comme le précise le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25.

La Roumanie a pleinement conscience du fait que cette guerre aggrave, pour les pays d'Europe (et du monde), les difficultés suivantes : augmentation des prix des produits alimentaires et d'autres marchandises essentielles ; possibles effets secondaires sur les secteurs financier et bancaire découlant de la crise du système de paiements auquel est confrontée actuellement la Fédération de Russie ; et augmentation des risques géopolitiques qui finiront par avoir des répercussions sur les marchés de capitaux de la région de l'Europe centrale et des États baltes, entre autres, et par exercer une pression sur les monnaies locales dans les pays affectés.

La Roumanie salue et reconnaît aussi la nécessité d'un plan de reconstruction pour l'Ukraine, une fois la guerre achevée, et elle est directement concernée par les récents événements et les évolutions futures concernant le Fonds de coopération internationale pour Tchernobyl.

Lors de sa visite en Ukraine le 26 avril 2022, Nicolae Ciucă, Premier ministre de Roumanie, a souligné la disponibilité et l'intérêt de la Roumanie en vue de participer activement au processus de reconstruction du pays à l'issue de la guerre, en fonction de paramètres et de priorités définis par les autorités ukrainiennes. À cet égard, un dialogue bilatéral spécifique à cette question sera mis en place entre les deux pays.

Pour conclure, j'aimerais insister sur le fait que la Roumanie appuiera pleinement les mesures à court et à long terme que prendront les équipes de la BERD en vue d'atténuer les incidences considérables de la guerre sur l'Ukraine et les pays voisins qui accueillent des vagues de réfugiés fuyant le conflit.

DÉCLARATION DE MME LINDSEY WHYTE, GOUVERNEURE SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LE ROYAUME-UNI

1. Le Royaume-Uni remercie le gouvernement marocain d'avoir accueilli la première Assemblée annuelle de la BERD tenue en présentiel depuis 2019. Nous souhaiterions formuler quatre brèves remarques.

2. Premièrement, sur le soutien à l'Ukraine. Nous tenons à souligner que le Royaume-Uni soutient fermement l'accent mis par la présente Assemblée annuelle sur la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Nous offrons notre entière solidarité au peuple ukrainien et condamnons dans les termes les plus forts l'attaque non provoquée et préméditée commise par la Fédération de Russie. Nous approuvons le projet de résolution des gouverneurs, qui définit la réponse de la BERD à la guerre contre l'Ukraine, et nous félicitons des progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre du Programme de résilience de la Banque.

3. Cependant, la communauté internationale doit faire davantage. Il faudrait que la BERD continue d'utiliser prudemment son bilan et réaffecte rapidement ses ressources

internes pour appuyer l'Ukraine et l'ensemble de la région. Le Royaume-Uni se réjouit des propositions qui ont été faites pour que la BERD revienne devant les gouverneurs avec des options de soutien supplémentaire des donateurs d'ici juillet. Nous invitons la Banque à accélérer ce travail. Le Royaume--Uni continuera d'examiner activement toutes les options de soutien et, sous réserve des approbations nécessaires, de garantir 50 millions de dollars de financement supplémentaire de la BERD pour des projets qui répondent aux besoins urgents de l'Ukraine.

4. Nous attendons des propositions ambitieuses sur la manière dont la BERD jouera, en collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement et la communauté internationale, un rôle de premier plan dans un soutien coordonné à la reconstruction de l'Ukraine.

5. Deuxièmement, en ce qui concerne l'élargissement à l'Afrique subsaharienne, le Royaume--Uni soutient l'excellent travail préparatoire entrepris depuis juillet 2021, tel que décrit dans le rapport des administrateurs aux gouverneurs.

6. Le Royaume--Uni continue de penser qu'il existe des arguments stratégiques convaincants pour que la Banque s'étende à l'Afrique subsaharienne, et attend avec impatience que les gouverneurs prennent une décision claire et avisée concernant la modification de l'article 1 l'an prochain. Il n'est que juste que la Banque accorde, avant cette décision, du temps pour permettre une clarification et une pleine prise de conscience des implications complètes de la guerre en Ukraine, tant pour l'Ukraine que pour les pays affectés.

7. Troisièmement, l'action climatique. La BERD a joué, parmi les banques multilatérales de développement, un rôle de premier plan dans les priorités collectives définies en matière de climat à la COP 26, à Glasgow, mais les mois à venir seront déterminants, la Banque devant mettre au point les méthodes à appliquer pour s'aligner sur l'Accord de Paris avant la COP 27. Nous prenons acte de la situation difficile que connaissent de nombreux membres. Cependant, il est essentiel que la Banque produise une stratégie énergétique ambitieuse assortie de nouvelles restrictions sur les projets de combustibles fossiles ; il nous faut, en effet, répondre à l'agression russe en accélérant la transition de l'Europe orientale vers une énergie propre et sûre.

8. Enfin, sur la performance de la BERD. À l'examen à mi--parcours du Cadre stratégique et capitalistique, le Royaume--Uni voit une banque multilatérale de développement qui atteint ses objectifs malgré des circonstances sans précédent. Nous sommes persuadés que cela va durer. La BERD a réalisé, en 2021, des bénéfiques records tout en répondant aux défis mondiaux et aux besoins de ses membres. Cela démontre l'efficacité de son modèle opérationnel et sa valeur pour les actionnaires. Nous tenons à remercier la direction de la Banque et son personnel pour leur solide et constante performance.

DÉCLARATION DE M. ANDREJ ŠIRCELJ, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA SLOVÉNIE

Permettez-moi tout d'abord de remercier la BERD pour l'organisation de cette assemblée ainsi que le Royaume du Maroc pour son hospitalité.

J'aimerais me joindre aux intervenants précédents qui ont condamné l'agression russe contre l'Ukraine. J'espérais que, lors de l'Assemblée annuelle de cette année, nous discuterions du futur de la Banque et des problèmes stratégiques, mais nous devons à présent concentrer notre attention sur les conséquences terribles d'une violence injustifiée.

La Slovénie a soutenu les sanctions rapides prises par la Banque à l'encontre de la Russie et du Bélarus. Même si nous sommes conscients que l'ensemble des sanctions aura également des conséquences pour l'Europe, nous sommes convaincus que l'inaction serait plus grave encore et constituerait une menace pour les valeurs européennes et la liberté.

Nous sommes confrontés à d'immenses incertitudes à l'échelle mondiale, qui perdureront durant les années à venir. Je pense que, même si nous devons rester attachés à la réalisation de nos objectifs climatiques et de développement, nous devons d'abord nous concentrer sur une situation grave, la guerre, qui affectera l'Ukraine en premier lieu.

Alors même que se manifestaient au mois de février les premiers signes d'une fin possible de la pandémie, la guerre contre l'Ukraine éclatait. Ce conflit tragique fait des victimes, provoque des pertes humaines et des déplacements, mais ce ne sont pas les seules conséquences. Parmi les plus immédiates, l'augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation entraîne une accentuation du risque de famine et de pauvreté. Voilà les problèmes auxquels nous devons nous atteler.

La Slovénie se tient aux côtés de l'Ukraine. Nous apportons toute l'aide possible, qui atteint actuellement quelque 85 millions d'euros. Nous sommes favorables à l'important programme d'appui financier, de 2 milliards d'euros, annoncé par la BERD pour l'Ukraine et les pays affectés. Cependant, je voudrais souligner à cet égard que nous devons obtenir une vision claire du décaissement des fonds et des projets les plus adaptés aux investissements. Nos actions doivent être rapides, mais également réfléchies.

Nous devrions garder à l'esprit que la Banque ne peut servir ses clients que si elle a une solide assise financière et le soutien total de ses actionnaires, qui sera, dans les années à venir, plus important que jamais. Dans ce contexte, permettez-moi d'aborder rapidement la question de l'élargissement géographique à l'Afrique subsaharienne. De manière générale, la Slovénie soutient la proposition de résolution relative à un l'élargissement limité et progressif, tout en demandant une analyse plus poussée. Je crois que nous devons nous faire une idée précise de la manière dont la Banque opérerait dans différents pays en fonction de politiques spécifiques à chaque pays. La coopération avec les pays de l'Afrique subsaharienne est importante, en particulier pour mettre en œuvre efficacement des projets qui contribueront à la stabilité et au développement durable de la région.

J'ajouterai qu'il est clair, désormais, que la guerre en Ukraine affectera les pays d'Afrique subsaharienne, qui dépendent des approvisionnements en blé en provenance d'Ukraine, actuellement en diminution rapide. Le risque de famine et de pauvreté s'en

trouvera augmenté, ce qui pourrait accroître les flux migratoires et les déplacements. Pour y remédier, les institutions internationales doivent joindre leurs forces et privilégier des projets qui réduiront et élimineront les risques associés aux répercussions de la guerre en Ukraine. Cependant, l'Ukraine doit impérativement rester au tout premier plan de notre attention et de notre soutien.

DÉCLARATION DE MME MARIE-GABRIELLE INEICHEN-FLEISCH, GOUVERNEUR SUPPLÉANTE PAR INTÉRIM REPRÉSENTANT LA SUISSE

Je tiens, au nom de la Suisse, à féliciter la BERD pour son remarquable travail et l'engagement constant dont elle fait preuve envers ses pays bénéficiaires depuis des années, y compris en les soutenant lors des crises majeures que sont la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine. Le fait que le volume annuel des investissements bancaires, en 2021, ait atteint 10,4 milliards d'euros, soit le deuxième niveau le plus élevé de l'histoire de la BERD, démontre la capacité qu'a cette dernière d'appuyer solidement ses pays d'opérations. Je profite également de l'occasion présente pour souhaiter la bienvenue aux Émirats arabes unis et à l'Algérie, nouveaux membres de la Banque.

La Suisse est profondément préoccupée par la guerre en Ukraine et par ses conséquences. Elle condamne l'agression russe contre l'Ukraine dans les termes les plus forts et appelle la Russie à désamorcer immédiatement la situation, à cesser toutes les hostilités et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien.

La priorité, pour la BERD, est d'apporter un soutien immédiat à l'Ukraine et aux autres pays d'opérations touchés par la guerre, tout en assurant la poursuite de la mise en œuvre des programmes dans le reste de sa région. Je suis encouragée par les mesures prises pour maximiser l'utilisation du capital disponible et approcher les donateurs pour soutenir l'Ukraine. La Suisse appuie la résolution soumise en ce qui concerne la réponse de la BERD à la guerre contre l'Ukraine. Je suis également heureuse d'annoncer que notre pays appuie, à hauteur de 10 millions de francs suisses, les activités menées dans ce cadre.

Une coopération multilatérale efficace et bien coordonnée sera essentielle pour faire face aux multiples conséquences de cette guerre ainsi qu'à ses retombées aux niveaux régional et mondial. Elle sera également une condition essentielle d'une reconstruction rapide et efficace lorsque les conditions le permettront. En tant que principal investisseur institutionnel en Ukraine, la BERD est bien placée pour coordonner les efforts multilatéraux de reconstruction.

La Suisse se félicite de l'engagement pris par la BERD de soutenir les pays touchés par la guerre dans le cadre de son Cadre de résilience et de subsistance. La guerre contre l'Ukraine a un impact considérable bien au-delà des frontières de l'Ukraine. Des millions de citoyens ukrainiens ont été déplacés tant à l'intérieur de l'Ukraine que dans les pays voisins, dont beaucoup font également partie de la région de la BERD. La guerre contre l'Ukraine a souligné le fait qu'il fallait que la priorité de la Banque soit et reste ses pays d'opération actuels, comme l'énonce son Cadre stratégique et capitalistique 2021-25.

La BERD a été à l'avant-garde de la mise en place de politiques et d'approches visant à promouvoir une transition à faible intensité de carbone dans ses pays d'opérations et à s'aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris. La guerre contre l'Ukraine a eu d'importantes répercussions sur la sécurité énergétique dans la région de la BERD et au-delà. L'augmentation rapide des prix de l'énergie a mis en lumière la nécessité d'une énergie durable. L'ambition de la BERD en matière de climat se reflète dans la mise

en œuvre énergique du Programme de transition vers une économie verte, plus de la moitié des investissements de la Banque ayant été consacrés à des projets écologiques au cours de la première année. La Suisse soutient la mobilisation active de la BERD auprès d'autres banques multilatérales de développement et de partenaires internationaux, et réaffirme attendre d'elle qu'elle aligne ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici à la fin de 2022.

La Suisse n'est pas favorable à la proposition de prendre une décision de principe sur l'extension des activités de la BERD vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak. Je reconnais certes les besoins de développement de l'Afrique subsaharienne et de l'Irak, mais suis fermement convaincue que la BERD renforce sa pertinence et son efficacité dans l'architecture internationale du développement en utilisant en priorité ses ressources limitées à l'appui de sa région d'opérations actuelle, en complémentarité avec d'autres acteurs du développement. La Suisse continuera de collaborer étroitement avec la direction et les actionnaires à la mise en œuvre des prochaines étapes de ce processus, dans le meilleur intérêt de la BERD et de ses pays membres. Pour conclure, je voudrais remercier la Présidente de la BERD, Odile Renaud-Basso, pour son leadership sans faille et le personnel de la BERD pour son travail et son engagement, qui permettent à la Banque de s'acquitter de son mandat et d'être reconnue comme une institution multilatérale de premier plan. Je remercie également les autorités marocaines d'avoir accueilli l'Assemblée annuelle et déployé leur chaleureuse hospitalité, ainsi que le gouvernement ouzbek d'avoir proposé d'accueillir l'Assemblée annuelle de l'an prochain à Samarcande.

DÉCLARATION DE M. NUREDDİN NEBATİ, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT LA TÜRKİYE

La guerre en Ukraine s'est déclenchée alors que la région luttait déjà contre la pandémie. Elle entraîne de tragiques pertes humaines, des souffrances et des vagues de réfugiés vers les pays voisins.

Son coût économique est aussi considérable. Ses répercussions ne se limiteront pas à l'Ukraine ou à l'Europe mais toucheront le monde entier. Les conséquences de la guerre seront étendues, de l'augmentation des prix de l'alimentation et de l'énergie à la volatilité des marchés et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, ce qui ralentira la reprise post-pandémie dans le monde.

La BERD a abordé cette crise sur une base solide, grâce à des finances robustes et un modèle opérationnel sain. Elle est en mesure d'apporter à l'Ukraine et aux pays affectés un appui efficace en cette période difficile due à la guerre.

Nous félicitons la BERD pour son appui ininterrompu à ses pays d'opérations en 2021, avec un volume annuel d'investissements de la Banque de 10,4 milliards d'euros. Atteindre cette performance en enregistrant le bénéfice net le plus élevé de son histoire montre clairement son orientation axée sur les résultats. Le bilan de la première année d'application du Cadre stratégique et capitalistique est une preuve de cette réussite.

En cette période critique, nous nous réjouissons que la BERD ait réagi rapidement pour mettre au point le dispositif de réponse à la crise, à savoir le Cadre régional de résilience et de subsistance. La solide assise financière de la Banque et l'attention continuelle qu'elle accorde à l'avantage comparatif lui ont permis d'arriver à cette fin. C'est ainsi qu'elle a pu faire face aux difficultés résultant de la pandémie.

À cet égard, nous saluons le fait que ce dispositif s'appuie sur les enseignements tirés des crises précédentes. Nous attendons de la BERD qu'elle complémente les actions d'autres donateurs et institutions financières internationales et collabore avec eux, et qu'elle fasse ponctuellement preuve de souplesse lorsque c'est nécessaire. Concernant la phase de reconstruction du dispositif, nous invitons la Banque à tirer parti de l'expérience du secteur privé turc, qui affiche un long historique de réussites dans la région.

Si nous notons avec satisfaction que la Banque orientera l'essentiel de ses activités vers les besoins immédiats de l'Ukraine et des autres pays d'opérations touchés, nous attendons également d'elle qu'elle accorde la priorité aux investissements dans les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les secteurs agricoles, alimentaires, logistiques et énergétiques de ses pays d'opérations. Étant donné que l'inflation due à la pandémie et les tensions des chaînes d'approvisionnement ont provoqué des hausses du coût de l'alimentation et de l'énergie avant même que la guerre n'éclate, la BERD aura un rôle essentiel à jouer dans la région par ses investissements décisifs.

En 2021, l'économie turque a connu une croissance de 11 %, ce qui en fait le pays à la croissance la plus rapide du G20. Les principaux indicateurs du premier trimestre de 2022 montrent que cette tendance se confirme même si le rythme se ralentit. Entre-temps, l'inflation est devenue une source de préoccupation majeure dans notre pays en raison de l'augmentation globale des prix des produits de base, de l'évolution des taux de change et des anticipations concernant l'inflation. À l'heure actuelle, la lutte contre l'inflation constitue notre principale priorité économique.

Notre modèle économique vise à atteindre une stabilité macroéconomique pérenne grâce au soutien à la production, aux exportations et au marché du travail et en favorisant les productions à forte valeur ajoutée. Des politiques sociales soigneusement conçues faciliteront la répartition de la croissance pour que les groupes les plus vulnérables de la société en bénéficient.

Une nouvelle crise de réfugiés s'est aujourd'hui transformée en tsunami au cœur de l'Europe. En tant que pays de premier plan en matière d'accueil de réfugiés, nous pensons que les responsabilités sont plurielles et qu'il est de toute évidence nécessaire de collaborer et de déployer des dispositifs viables de partage des charges.

La Türkiye soutient l'Ukraine et les pays voisins par tous les moyens à sa disposition. La situation humanitaire constituant l'une de nos priorités, nous apportons aux pays affectés une aide humanitaire. La Türkiye appelle de ses vœux un cessez-le-feu humanitaire et la mise en place de corridors humanitaires. Nous devons évacuer les personnes et apporter de l'aide dans l'ensemble des pays affectés.

La Türkiye a un partenariat stratégique avec l'Ukraine et des relations de travail avec la Russie dans de nombreuses régions, ce qui nous place dans une position unique. Nous mettons cet atout à profit pour ouvrir la voie à la paix et à la stabilité dans notre région. À cette fin, nous poursuivrons nos efforts visant à aider l'Ukraine et la Russie à parvenir à une résolution politique viable du conflit.

La guerre en Ukraine reste un risque qui ralentit les efforts de transition énergétique des pays. Cette transition a toujours lieu mais pourrait être plus lente qu'attendu.

La Türkiye fait partie des pays touchés par la volatilité des prix de l'énergie. Nous avons réalisé des investissements considérables dans les énergies renouvelables et le gaz naturel, avec des gazoducs internationaux et nationaux et des installations de stockage du gaz.

L'avenir proche sera certainement une période difficile, mais à long terme, une transformation énergétique réussie nous aidera à lutter contre les difficultés et renforcera la sécurité énergétique aux niveaux régional et mondial.

En parallèle, afin de venir à bout de l'actuelle crise énergétique, la BERD devrait agir de manière plus souple afin d'appuyer des investissements en amont dans le gaz naturel qui soient réalisables, tout en investissant davantage dans les énergies renouvelables.

Nous sommes conscients que nous devons assurer notre sécurité énergétique de manière conforme aux objectifs climatiques. Nous nous réjouissons que, comme le prévoit le Cadre stratégique et capitalistique, la BERD favorise activement la transition écologique et sobre en carbone dans ses pays d'opérations. Nous félicitons la Banque d'avoir déjà atteint ses objectifs d'investissements verts pour 2025. Nous attendons d'elle qu'elle poursuive cette tendance en intensifiant ses activités de prêts et de dialogue sur les politiques à mener. Compte tenu de l'ambition et des importants besoins de la Türkiye en matière de transition écologique, nous souhaitons que la BERD renforce ses activités dans ce domaine.

Cette crise entraînera aussi des conséquences concrètes sur l'élargissement de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Nous partageons l'avis selon lequel la Banque devrait en priorité soutenir l'Ukraine et les autres pays affectés par la guerre. À la lumière de la crise au cœur de la région d'opérations, nous soutenons la proposition visant à repousser la décision définitive relative à l'élargissement de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Pour conclure, nous avons toute confiance en la capacité de la BERD à poursuivre son rôle vital de partenaire de développement de premier plan dans sa région d'opérations. Comme toujours, la Türkiye est fermement décidée à soutenir vigoureusement la Banque et à coopérer avec elle.

DÉCLARATION DE M. SERGIY MARCHENKO, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'UKRAINE

L'an dernier, lors de l'Assemblée annuelle de la BERD, nous avons parlé de « reconstruire en mieux », célébrant la réussite lente mais certaine de la lutte contre la pandémie.

Nous espérons que remédier au choc économique de l'après-COVID serait la principale préoccupation à laquelle le monde serait confronté. Pour nous, en Ukraine, tout problème économique au cours de ces huit dernières années, depuis l'annexion de la Crimée ukrainienne et l'invasion du Donbass par la Russie, a généralement constitué un exercice « en prime » – exigeant une résilience supplémentaire, un effort public supplémentaire et une détermination supplémentaire de la part de notre population.

Dans un tel contexte, la reprise après la COVID promettait d'être une tâche difficile de plus, à laquelle l'Ukraine était pourtant préparée à s'atteler de manière viable et engagée.

Malheureusement, le 24 février 2022, nos plans ont été réduits en miettes par la guerre illégale et non provoquée menée par la Russie qui dévaste notre pays depuis maintenant deux mois et demi.

Cette attaque contre le monde civilisé, contre l'État de droit, contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du plus grand pays d'Europe a aussitôt braqué les projecteurs sur

son principal investisseur institutionnel : la BERD. La Banque a enregistré des résultats financiers sans précédent en 2021 et, comme ont pu le constater les auditeurs, la Banque, une institution notée AAA, est très bien capitalisée. Voilà pourquoi il était si important que la réponse de la BERD à la guerre de la Russie contre l'Ukraine soit très ambitieuse, reflétant la nécessité de prendre des mesures drastiques et immédiates en Ukraine, à la hauteur de l'ampleur du défi auquel doivent faire face l'Europe et le monde.

La guerre contre l'Ukraine et son impact régional et mondial seront probablement pour la BERD et la région un événement comme on n'en connaît qu'un seul dans une vie – dont les répercussions dépassent celles de grandes crises économiques antérieures sur la région et de la pandémie mondiale de COVID, à la fois en termes d'impact économique et financier sur l'ensemble des pays affectés, et bien entendu de pertes humaines et de coûts sociaux.

Dès le début de la guerre, il est clairement apparu que, pour affronter un choc d'une telle ampleur, il est irresponsable de chercher à remédier à ses effets dans les limites des cadres capitalistiques, de l'appétence au risque et des paramètres opérationnels existants. On pourrait dire que la BERD a constitué prudemment sa résilience et ses réserves financières spécifiquement pour être en mesure de répondre à ce genre de problème existentiel.

Nous avons aussi senti que la prompte réponse à la guerre contre l'Ukraine et le soutien accordé par la BERD à l'Ukraine et aux pays affectés devaient être « anticyclique » au sens économique – autrement dit nos investissements nous permettront d'éviter des crises plus profondes et de parer à une plus grande contagion du risque.

Et maintenant, nous aimerions féliciter la Présidente et la direction de la Banque, ainsi que la majorité de ses actionnaires, pour leur travail extrêmement intensif de ces récentes semaines, qui tient compte de toutes ces considérations et difficultés. Le rapport du Conseil d'administration et le projet de résolution soumis aux gouverneurs sur la réponse à la guerre contre l'Ukraine sont l'approche ambitieuse que nous espérons. Nous nous félicitons qu'elle engage la Banque à une appétence au risque plus audacieuse et mette en avant le rôle que la BERD entend jouer dans la réponse immédiate, ainsi que dans la phase de reconstruction.

Manifestement, une telle réponse n'aurait pu être possible sans le soutien de donateurs, qui permet à la Banque d'aspirer à un volume d'investissements et impact plus grands en Ukraine et de répartir des parts substantielles du risque inévitable. Je tiens à remercier les donateurs pour ce soutien continu.

De la même façon, je souhaite remercier mes collègues gouverneurs pour avoir appuyé en mars dernier le vote historique en vue de déclencher l'article 8.3 de l'Accord portant création de la BERD, suspendant l'accès de la Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque. Nous pensons que ce vote a fait ressortir la conviction du Conseil des gouverneurs que l'éthique a son importance. Nous avons le ferme sentiment que cela signifie qu'aucune entité liée d'une quelconque manière à un actionnaire sanctionné ne devrait bénéficier du moindre accès aux ressources de la BERD – directement ou indirectement, que ce soit par le biais d'appels d'offres ou de relations de soustraction, ou encore d'un financement opérationnel ou budgétaire.

Nous sommes aujourd'hui heureux d'être en position de soutenir le projet de résolution soumis aux gouverneurs sur la Guerre contre l'Ukraine : le document donne le ton juste à l'approche de la BERD face à cet ensemble extraordinaire de difficultés que pose

l'invasion de mon pays par la Russie. Nous espérons que l'approbation de cette résolution donnera résolument à la BERD « une longueur d'avance » qui la placera en tête des efforts mobilisés en réponse à la guerre en Ukraine et nous appelons toutes les parties prenantes à travailler étroitement entre elles pour assurer une coordination et une collaboration efficaces dans cette entreprise.

Aujourd'hui, l'Ukraine défend le monde civilisé contre le règne de la terreur, le règne de la force brute. Le soutien économique et sous forme d'investissement que peut fournir la BERD à l'Ukraine et que permet cette résolution fait partie intégrante des efforts mondiaux pour se tenir aux côtés de l'Ukraine dans cette lutte.

DÉCLARATION DE M. VALDIS DOMBROVSKIS, GOUVERNEUR REPRÉSENTANT L'UNION EUROPÉENNE

1. L'Union européenne (UE) exprime sa gratitude aux autorités marocaines pour l'accueil de l'Assemblée annuelle 2022 de la BERD et au personnel, à la direction et au Conseil d'administration de la Banque pour leur dur labeur en vue de préparer cette assemblée.
2. La présente assemblée se tient à un moment charnière de l'histoire de la Banque. La démocratie pluraliste, l'État de droit, le respect des droits de l'homme et l'économie de marché sont des principes fondateurs qui figurent dans les articles de l'Accord portant création de la BERD et sont aujourd'hui plus importants que jamais.
3. Ces principes sont maintenant sapés de manière systématique par la violente invasion russe de l'Ukraine, activement soutenue par le Bélarus.
4. L'Union européenne condamne fermement l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine, qui viole le droit international et la Charte des Nations Unies et remet en cause la sécurité et la stabilité internationales.
5. L'Union européenne approuve la décision des gouverneurs de la BERD de suspendre officiellement l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque, ainsi que la décision de la Banque de fermer ses bureaux locaux à Moscou et à Minsk.
6. Les répercussions de l'agression russe contre l'Ukraine sur les pays d'opérations de la BERD, mais aussi sur l'économie mondiale, sont considérables. Elles se traduisent principalement par une hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation et une augmentation de l'insécurité alimentaire, ce qui, conjugué aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, réduit la croissance et accentue les tensions inflationnistes. Ces retombées frapperont avant tout les pays les plus exposés et les plus vulnérables et leurs habitants.
7. La BERD a un important rôle à jouer et, en tant que principal investisseur institutionnel en Ukraine fort de plus de trente années d'expérience dans le pays, elle est en bonne position pour apporter son soutien immédiatement et lors de la reconstruction. L'Union européenne invite la Banque, en s'appuyant sur ses connaissances locales, son mandat unique et son orientation vers le secteur privé,

à mobiliser des soutiens pour l'Ukraine, ainsi que les autres pays d'opérations affectés, dans leur lutte contre les effets directs et indirects de l'agression russe contre l'Ukraine.

8. L'Ukraine se bat pour l'ensemble des démocraties. Elle se bat pour sa propre liberté, mais aussi pour notre sécurité à tous face à la tyrannie. Nous devrions tous en avoir conscience. C'est pourquoi la communauté internationale doit prendre toute mesure nécessaire pour agir et soutenir l'Ukraine en cette période où elle en a tant besoin.
9. Dans ce contexte, l'UE œuvre déjà beaucoup pour aider l'Ukraine, notamment en lui accordant une assistance macrofinancière d'urgence de 1,2 milliard d'euros, avec un nouveau programme en préparation ; une promesse de don de 1 milliard d'euros réalisée lors de la campagne mondiale de dons intitulée « Agir pour l'Ukraine » ; et des centaines de millions supplémentaires sous forme d'aide humanitaire et de soutien aux réfugiés. Elle a aussi proposé des mesures d'aide aux échanges commerciaux sans précédent afin de soutenir les producteurs et exportateurs ukrainiens.
10. Les besoins de l'Ukraine sont colossaux. En complément de l'appui financier apporté par l'Union européenne et d'autres institutions internationales, le soutien de la BERD à l'économie sera aussi essentiel.
11. L'UE salue la réaction initiale de la BERD au moyen du Cadre de résilience et de subsistance de 2 milliards d'euros et la priorité accordée au soutien à l'économie ukrainienne, notamment dans les domaines suivants : i) financement du commerce de biens essentiels ; ii) sécurité énergétique ; iii) infrastructures vitales et fourniture de liquidités aux municipalités ; iv) sécurité alimentaire, y compris soutien aux agriculteurs, aux entreprises agro-industrielles et aux détaillants alimentaires ; et v) industrie pharmaceutique. L'UE encourage la BERD à réaliser rapidement la mise en œuvre et les décaissements prévus dans ce cadre.
12. Outre l'Ukraine, de nombreux pays d'opérations de la BERD seront durement touchés par l'agression russe. Des millions de réfugiés ukrainiens se sont rendus dans les pays voisins. L'UE approuve donc la réponse de la BERD visant à soutenir les pays voisins dans les domaines ci-après au moyen du Cadre de résilience et de subsistance : i) sécurité énergétique ; ii) services municipaux et moyens de subsistance pour les personnes déplacées ; iii) financement du commerce ; et iv) fourniture de liquidités aux petites et moyennes entreprises.
13. Les conséquences se feront sentir pour les pays qui acceptent d'accueillir des réfugiés ainsi que pour ceux qui dépendaient du commerce avec la Russie et dont les économies sont encore intégrées à l'économie russe, notamment certains pays d'Asie centrale, de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen et de l'ouest des Balkans. L'appui complémentaire de la BERD sera nécessaire dans ces pays également.
14. Dans ces circonstances, il est particulièrement important que tous les acteurs se coordonnent, notamment concernant l'enchaînement des mesures, les priorités et l'approche de la mise en œuvre pratique du soutien, afin d'optimiser l'appui à

l'Ukraine et aux pays affectés. L'Union européenne invite la BERD à collaborer étroitement avec la Commission européenne, d'autres institutions financières internationales et les autorités nationales afin de veiller à apporter une réponse cohérente.

15. Disposant d'une solide assise financière et d'une réserve de liquidités pour surmonter l'actuel choc financier, ainsi que de la capacité de financer les activités en cours en Ukraine et dans ses autres pays d'opérations, la BERD affronte cette crise en position de force. L'UE réitère son ferme soutien à la BERD en qualité d'actionnaire, de donateur et de partenaire de la Banque et approuve le double objectif de la Banque, à savoir intensifier son appui à l'Ukraine et préserver la saine capitalisation de la Banque et sa note AAA, qui sont les deux faces d'une même pièce.
16. L'Union européenne reste en 2021 le principal donateur de la BERD, ayant apporté près de 300 millions d'euros pour financer les activités de la Banque. Elle se mobilise déjà activement en faveur de plusieurs opérations de la BERD en Ukraine et dans les pays du voisinage sud et est de l'UE. Ce soutien comprend la signature d'un dispositif de garantie de 150 millions d'euros, dont la couverture a été récemment augmentée pour appuyer le transfert de liquidités vers des services publics ukrainiens gravement touchés par l'invasion. Des garanties supplémentaires à hauteur de 200 millions d'euros ainsi que de nouvelles modifications des garanties existantes font actuellement l'objet de négociations. Par ailleurs, le lancement récent de l'appel à projets du Fonds européen pour le développement durable Plus, qui devrait être doté de 6 milliards d'euros, permettra à l'UE de financer une longue liste de projets, y compris un certain nombre d'investissements et d'initiatives de la BERD.
17. L'Union européenne encourage la BERD à explorer des possibilités permettant de renforcer davantage les activités de la Banque en Ukraine et d'appuyer la participation de la Banque à la phase de reconstruction. L'UE est décidée à jouer un rôle de chef de file dans les efforts de reconstruction et attend de l'ensemble des partenaires, y compris la BERD, une étroite coordination. La Banque devrait jouer un rôle important au sein du système des institutions internationales afin de mettre au point des plans concrets en vue de reconstruire l'Ukraine dès que les conditions le permettront.
18. L'UE note avec satisfaction les solides résultats de la Banque en 2021, la BERD ayant cette année atteint ses objectifs de transition, renforcé son assise financière et réalisé un grand nombre d'investissements malgré les grandes difficultés dues à la pandémie de COVID-19. Elle soutient les progrès de la BERD concernant la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25, notamment l'adoption en 2021 de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres, la Stratégie pour l'égalité des chances, l'Approche pour la transition numérique, la stratégie de mobilisation et les travaux en cours visant à aligner pleinement les activités de la BERD sur les objectifs de l'Accord de Paris d'ici la fin de 2022.
19. L'Union européenne invite la BERD à continuer d'intensifier systématiquement sa coordination avec d'autres institutions financières internationales, en particulier la BEI. Nous attendons de la BERD qu'elle s'appuie sur l'Accord-cadre de

coopération BERD-BEI et qu'elle prenne des mesures supplémentaires visant à améliorer l'efficacité et l'impact des politiques des projets conjoints, afin de faciliter plus encore le devoir de vigilance commun, le partage d'informations, les missions et l'optimisation des ressources dans le cadre des projets conjoints.

20. L'UE invite la BERD à étendre, dans la mesure du possible, l'approche de cet accord-cadre à d'autres institutions européennes de financement du développement, afin d'appliquer le principe d'architecture ouverte ancré dans l'architecture financière européenne pour le développement.
21. L'Union européenne soutient la décision d'approuver, sur le principe, un élargissement limité et progressif du champ géographique des opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Il importe de ne pas perdre de vue les intérêts stratégiques plus larges de la Banque. Toute décision concernant une modification des statuts de la BERD devrait être soumise aux gouverneurs uniquement après que le Conseil d'administration, tenant compte de l'impact de la guerre contre l'Ukraine et de la réponse connexe de la Banque, a confirmé de nouveau qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak n'affecterait pas en soi la capacité de la Banque à soutenir ses pays d'opérations actuels, ne remettrait pas en cause la note AAA de la BERD et ne conduirait pas la Banque à demander de nouvelles contributions au capital.
22. Entre-temps, la Banque doit mobiliser toutes ses ressources pour soutenir l'Ukraine et les autres pays affectés par l'invasion russe. Il est aujourd'hui plus important que jamais que la Banque concentre ses efforts sur l'appui aux pays qui défendent et appliquent les principes de la démocratie multipartite et du pluralisme. L'Union européenne est entièrement aux côtés de la BERD en vue de contribuer à cet objectif.

DISCOURS DE CLÔTURE DE MME ODILE RENAUD-BASSO, PRÉSIDENTE DE LA BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

Je vous remercie, Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs. Je tiens à remercier vivement tous les gouverneurs pour leurs contributions et leurs interventions très fructueuses. J'ai écouté très attentivement, avec mes collègues de l'équipe de direction présents dans la salle, tout ce qui a été dit et cela nous donne matière à réfléchir pour les travaux que nous conduirons dans les mois à venir. Je suis surtout très reconnaissante de l'expression positive de soutien et de confiance à l'égard de la Banque et de sa mission, et je vous remercie tout particulièrement d'avoir salué la mobilisation et le dévouement dont ont fait preuve les agents de la BERD pour mener à bien notre mandat, ainsi que leur rôle dans l'obtention de nos excellents résultats en 2021. Cela compte beaucoup pour moi, personnellement, ainsi que pour tous les membres de notre personnel, et je veillerai à leur transmettre votre chaleureux soutien. Pour tous ceux et celles qui font partie de la Banque, il est très important de se sentir soutenus par nos actionnaires en ces temps difficiles.

Alors que cette réunion du Conseil des gouverneurs touche à sa fin, j'aimerais souligner quatre points importants que je retiens de la discussion de cet après-midi.

Premièrement, le soutien à l'Ukraine face à l'invasion russe, et durant la période de reconstruction, constitue votre plus haute priorité pour la Banque, et je peux vous garantir que nous nous y conformerons. La Banque dispose des compétences et de l'expérience nécessaires pour soutenir le secteur privé et l'économie de l'Ukraine. J'entends également votre appel à commencer dès à présent les travaux préparatoires pour la phase de reconstruction, et à mobiliser votre expertise pour y parvenir, et c'est ce que nous ferons. En réalité, nous avons déjà commencé, et nous poursuivrons et accélérerons notre action. Et nous vous rendrons compte de nos progrès le moment venu.

Je me réjouis du soutien que vous avez manifesté en joignant les actes, ces dernières semaines, à la parole, aujourd'hui. Cela témoigne en effet d'un solide partenariat entre la Banque et ses actionnaires, qui nous permettra de maximiser notre soutien à l'Ukraine et à sa population. Je tiens à remercier tout particulièrement ceux et celles d'entre vous qui ont pris des engagements concrets et substantiels de soutien financier. Des chiffres ont été énoncés aujourd'hui, qui sont très importants pour la Banque. Sur la base des indications que nous avons reçues jusqu'à présent – tout en gardant à l'esprit que ces engagements font l'objet de procédures différentes dans chaque pays, donc cela reste vraiment à titre indicatif, j'en déduis que le soutien des donateurs devrait être, pour l'heure, supérieur à une fourchette de 800 à 900 millions d'euros, ce qui est très important et sera d'un grand soutien dans les circonstances actuelles. Ce soutien atteste également de votre confiance dans la Banque et nous devons maintenant relever le défi de la mise en œuvre, mais nous y parviendrons. Comme je le disais précédemment, nous sommes très attachés à obtenir des résultats et nos équipes sont pleinement mobilisées pour relever le défi de maximiser notre impact en ce moment crucial pour l'Ukraine et les pays touchés.

Nous vous communiquerons également, dans un premier rapport en juillet, les différentes options de soutien que les actionnaires pourraient apporter à la Banque pour assurer que les risques supplémentaires que nous prenons soient cohérents avec le maintien de notre solidité financière.

Je suis aussi entièrement d'accord lorsque vous soulignez l'importance d'une coordination et d'une cohérence entre toutes les institutions internationales. Nous sommes très clairement complémentaires, ce qui sera encore plus important ultérieurement, lors de la phase de reconstruction. Il est essentiel, et j'en suis personnellement totalement convaincue, que les banques multilatérales de développement et leurs partenaires agissent en tant que système en répondant à des besoins, et la BERD apportera pleinement sa contribution à cet égard.

Le deuxième point important est que, de toute évidence, la guerre contre l'Ukraine et ses répercussions économiques et sociales étendues soulèvent des défis pour tous nos pays d'opérations, y compris ici dans cette partie du monde, sur le continent africain, et la Banque a un rôle à jouer pour y remédier. Parmi ces nouveaux défis figurent la contribution à la gestion de l'afflux considérable de réfugiés dans les pays voisins, le renforcement de la sécurité et de la diversification énergétiques et l'action face aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire. La Banque dispose des outils et des compétences nécessaires pour renforcer la résilience des pays d'opérations confrontés à ces difficultés. Vous pouvez aussi compter, à cet égard, sur notre pleine mobilisation au sein de l'équipe de direction et du personnel, pour appuyer tous nos pays, et ce sera une grande priorité pour nous durant ces prochains mois.

Le troisième point important est que, pour apporter une réponse en ces temps exceptionnels, la Banque devra se montrer innovante et agile, un objectif que vous avez aussi exprimé, Madame la Présidente du Conseil des gouverneurs. Comme vous le savez, j'avais formulé ces thèmes essentiels lorsque j'avais posé ma candidature à la présidence de la Banque, et je constate, lors de mes visites dans les bureaux locaux des pays d'opérations de la Banque, la créativité de notre personnel pour proposer des solutions pratiques à nos clients. Soyez assurés que la Banque continuera de se montrer imaginative pour générer le plus fort impact possible en ces temps difficiles.

Le quatrième et dernier point important est le très fort accent mis sur le fait que, dans le cadre de toutes ces activités, les orientations stratégiques à moyen terme de la Banque restent pleinement, voire encore plus pertinentes. Les thèmes stratégiques que sont la promotion de l'égalité des chances et de l'égalité des genres, l'accélération de la transition numérique et en particulier le soutien à la progression vers une économie à faible intensité de carbone, constituent des priorités nationales et mondiales qui sont toujours d'actualité. Ces thèmes resteront au cœur de notre action et nous déploierons aussi la pleine mesure de nos capacités, de notre innovation et de notre énergie pour atteindre ces objectifs.

Je suis aussi satisfaite de la décision de principe sur un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak, en gardant clairement à l'esprit qu'elle sera mise en œuvre quand les conditions seront réunies. Et ces conditions sont clairement définies dans la résolution que vous avez adoptée aujourd'hui. Il s'agit là aussi d'un signal de confiance dans la Banque et sa capacité à concrétiser les priorités des actionnaires.

Avec ces quatre points importants à retenir, nous avons beaucoup de travail qui nous attend dans les semaines et les mois à venir et beaucoup d'informations à vous communiquer au fil des prochains mois. Je sais que je peux compter sur le soutien du Conseil d'administration. Nous avons développé un partenariat et une relation très solides, encore plus solides dans le contexte de la guerre contre l'Ukraine en raison des problèmes auxquels nous devons faire face ensemble. Je tiens juste à vous remercier tous au nom de la Banque pour votre engagement, vos encouragements et votre soutien. Merci beaucoup.

DISCOURS DE CLÔTURE DE MME KEIT PENTUS-ROSIMANNUS, PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DU CONSEIL DES OF GOUVERNEURS

Je vous remercie pour vos contributions animées à l'importante discussion d'aujourd'hui, que je vais tenter à présent de résumer pour inclusion dans les actes officiels.

Les conséquences de l'invasion menée par la Fédération de Russie en Ukraine ont été au centre de la discussion de la table ronde de l'Assemblée annuelle. La BERD en tant qu'organisation, de même que bon nombre des actionnaires représentés ici, ont condamné sans réserve cette agression, et ont appelé la Fédération de Russie à retirer ses troupes et à adhérer aux principes inscrits dans les documents fondateurs de la Banque. Comme l'a fait remarquer le Gouverneur représentant la France, auquel se sont joints beaucoup d'autres, le respect de l'intégrité d'un pays est un principe fondamental du droit international ancré dans l'Accord portant création de la Banque. En tant que Conseil des gouverneurs, nous exprimons avec force notre solidarité à la population ukrainienne à cette heure.

Nous avons entendu cet après-midi les conséquences tragiques pour l'Ukraine – les pertes humaines, les pertes de moyens de subsistance et le déplacement de millions de personnes ayant dû quitter leurs foyers. L'engagement pris ici par de nombreux gouverneurs pour soutenir la population ukrainienne dès à présent et pour la reconstruction future a été réconfortant.

Tous les pays d'opérations sont affectés. Les gouverneurs des pays voisins ont souligné les problèmes soulevés pour répondre aux besoins des personnes déplacées et les incertitudes engendrées. Ces préoccupations ont été mises en évidence plus tôt aujourd'hui par le Gouverneur représentant la Moldova et nous avons vu toute la région – nous avons vu l'Europe – saisir l'occasion d'aider l'Ukraine.

En outre – comme il est ressorti des discussions de ce matin – les gouverneurs ont souligné l'ampleur du choc économique provoqué par les perturbations des chaînes d'approvisionnement et du commerce, ainsi que la hausse des prix du carburant et de l'alimentation. La guerre a exacerbé les difficultés que rencontraient déjà tous les ministres des Finances du fait de la pandémie de COVID.

Ce sont ces éléments qui ont constitué l'arrière-plan de notre réflexion sur le rôle et la réponse de la BERD pour appuyer l'Ukraine, de même que tous les pays d'opérations, en navigant à travers cette période tumultueuse. Il a été reconnu de manière générale que la Banque, forte de sa longue histoire et son expérience approfondie en Ukraine, devrait faire l'action à mener pour remédier aux conséquences de la guerre sa plus haute priorité dans les circonstances actuelles.

Nous avons salué la suspension sans précédent de l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque, ainsi que la fermeture des bureaux locaux de la Banque à Moscou et à Minsk. Comme l'a formulé le Gouverneur représentant l'Autriche, la Banque devrait faire le nécessaire et ce qu'elle peut pour défendre ses valeurs, celles de la démocratie et de l'humanitaire.

Les gouverneurs reconnaissent le rôle spécifique que la BERD joue, et peut jouer à l'avenir, en s'appuyant sur ses plus solides atouts – une connaissance approfondie des économies où elle exerce ses activités, l'accent unique qu'elle met sur le soutien du secteur privé – pour compléter l'action des autres. Dans ce contexte, nous avons salué la prompte formulation par la Banque de son approche, le « Programme de résilience de la BERD relatif à la guerre en Ukraine ». Nous avons demandé instamment à la Banque de continuer à se montrer innovante et agile dans sa mise en œuvre du programme, pour assurer un impact maximal sur le terrain.

Nous nous sommes réjouis de l'engagement de la Banque à faire en sorte qu'elle soit en mesure d'investir 1 milliard d'euros en Ukraine en 2022 en mettant l'accent sur la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et les infrastructures vitales en particulier. Et nous avons entériné la nécessité d'un partenariat encore plus solide entre la Banque et ses actionnaires et donateurs pour permettre à la Banque de prendre plus de risque et d'accroître son impact, en recherchant un équilibre entre, d'une part, les besoins actuels et imminents de ses clients et de ses pays d'opérations et, d'autre part, ses principes de saine gestion bancaire et la nécessité de préserver sa note AAA.

Dans ce sens, nous avons exprimé notre solide soutien, en tant qu'actionnaires, aux objectifs de la Banque en Ukraine. Je salue les engagements concrets significatifs pris lors de la discussion d'aujourd'hui – et hier au cours des réunions des donateurs – pour accorder des ressources de donateurs supplémentaires à l'appui des travaux de la Banque. Elle sera ainsi équipée pour maximiser son soutien à la population et à

l'économie de l'Ukraine. La volonté existe également d'explorer d'autres formes de soutien des actionnaires, qui pourraient être mises en œuvre à l'avenir, en tant que de besoin. Nous sommes impatients de recevoir un rapport sur ces travaux exploratoires en juillet et de poursuivre le partenariat productif entre la Banque et ses actionnaires.

Dans une perspective ultérieure, un certain nombre de gouverneurs ont souligné la nécessité d'une réponse coordonnée et cohérente à la reconstruction de l'Ukraine le moment venu. Nous avons demandé à la Banque de prendre un rôle de premier plan dans cet effort, conformément à son mandat – et même à son nom – ainsi qu'à son expérience et son expertise dans le pays.

Les gouverneurs ont fait remarquer que la plus grande priorité accordée à l'Ukraine ne devrait pas détourner l'attention de la Banque des difficultés persistantes auxquelles sont confrontés le monde en général et nos pays d'opérations en particulier. La nécessité de continuer de promouvoir la transition vers une économie bas-carbone reste notamment un impératif. Comme beaucoup d'intervenants l'ont dit, la nécessité de renforcer la sécurité énergétique dans de nombreux endroits du fait de la guerre confère à ce thème une importance accrue. D'autres gouverneurs ont aussi souligné que les autres thèmes stratégiques de la Banque – l'encouragement de l'égalité des chances, la promotion de l'égalité des genres et la stimulation de la transition numérique – restent pertinents dans le contexte actuel.

Les gouverneurs ont également été nombreux à mettre l'accent sur l'importance de l'actualisation que nous avons reçue concernant l'éventuel élargissement limité et progressif de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. La conclusion de ces travaux – en particulier le fait que la Banque peut apporter une valeur ajoutée aux efforts de développement actuels dans ces pays – a été approuvée. Comme le propose la résolution, les gouverneurs ont pris la décision de principe d'élargir le champ géographique de la Banque. L'application de cette décision surviendra après une nouvelle confirmation que cet élargissement ne remet pas en cause, en soi, le soutien de la Banque aux pays d'opérations actuels, dont l'Ukraine.

Bon nombre d'entre vous ont également fait part, ici et dans vos déclarations écrites, de votre admiration pour le travail de la Banque en 2021 – première année du Cadre stratégique et capitalistique – et exprimé votre forte appréciation des efforts mobilisés par tout le personnel de la Banque pendant cette période. Vous avez aussi reconnu les incertitudes suscitées par les impacts de la guerre contre l'Ukraine.

Parmi l'ensemble des gouverneurs, une profonde et sincère gratitude a été exprimée au personnel de la Banque pour sa mobilisation afin de relever à la fois les défis soulevés par la guerre contre l'Ukraine pour tous les pays d'opérations et les problèmes posés par la crise de la COVID. J'aimerais également faire écho aux remerciements qui vous ont été adressés personnellement, Odile, et vous réitérer les miens pour votre leadership en ces temps vraiment tumultueux.

Encore tous mes remerciements, collègues Gouverneurs, à vous tous pour vos commentaires et vos contributions – pour votre détermination à travailler ensemble en dépit des difficultés et des incertitudes, et pour avoir soumis vos réflexions sur vos propres expériences. Les pensées et les réflexions exprimées aujourd'hui fourniront sans aucun doute un contexte stratégique et guideront les activités de la Banque au cours des prochains mois.

En tant que Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs, je souhaiterais à présent pour conclure formuler quelques brèves remarques sur l'Assemblée annuelle 2022 dans son ensemble.

Vos Excellences, chers Gouverneurs, Mesdames et Messieurs, assumer le rôle de Présidente par intérim de cette Trente-et-unième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD aura été pour moi un grand honneur. Je suis reconnaissante à la direction de la BERD, menée par Odile, et à l'ensemble de nos gouverneurs, qu'ils soient présents ici au Palais des Congrès de Marrakech ou participent en mode virtuel dans le monde entier, pour leurs contributions actives et constructives. Nous avons entretenu des discussions productives et intenses, qui ont permis de rappeler la diversité des questions qui intéressent la BERD et de définir des orientations sur lesquelles la direction et le personnel de la Banque pourront s'appuyer dans les années à venir.

Je me contenterai de mettre en avant trois éléments. Premièrement, l'Ukraine est au cœur de nos préoccupations en tant que gouverneurs et elle sera au centre des activités de la Banque. La résolution adoptée plus tôt rend compte de la solidarité de la Banque et de ses actionnaires avec l'Ukraine et son peuple. Elle met aussi en évidence l'appréciation du rôle unique que la Banque peut jouer au sein de l'architecture financière internationale. En s'appuyant sur ses connaissances locales actuelles, son orientation vers le secteur privé et son modèle opérationnel unique, la BERD bénéficie d'une position sans pareil pour contribuer à cet effort véritablement mondial de manière significative.

Deuxièmement, les Gouverneurs ont confirmé que les objectifs stratégiques de la Banque conservaient leur pertinence, même face à la crise en cours. Nous le constatons par l'insistance à lutter contre le changement climatique et par l'approbation de notre décision relative à l'élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Enfin, j'aimerais saluer et réitérer les nombreux remerciements des gouverneurs au personnel de la Banque, qui a réellement travaillé très efficacement pour répondre aux difficiles circonstances de cette période tumultueuse.

J'exprime ma gratitude, pour sa très chaleureuse hospitalité et sa générosité, au Royaume du Maroc, qui nous a permis de tenir nos réunions dans ce magnifique Palais des Congrès. J'aimerais aussi remercier les habitants et la ville de Marrakech qui nous ont si chaleureusement accueillis. Enfin, je vous adresse à vous, Gouverneurs, mes remerciements, pour votre mobilisation et vos observations pertinentes.

Cette Assemblée annuelle a été pionnière de bien des manières. C'était la première à se tenir en Afrique, la première à se dérouler en mode hybride, et les décisions prises ici sont historiques. Je suis très fière d'avoir participé aux travaux déterminants de cette institution et j'espère que tous ceux qui sont ici en personne ou connectés en mode virtuel partagent cette fierté. J'attends avec impatience la poursuite de nos importantes discussions l'année prochaine en Ouzbékistan.

Nous achevons ainsi les cérémonies officielles pour aujourd'hui.

Je déclare à présent officiellement la clôture de la Trente-et-unième Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. J'ai hâte de tous vous retrouver à l'occasion de notre prochaine Assemblée annuelle en mai 2023 à Samarcande.

**DOCUMENTS SOUMIS
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

ORDRE DU JOUR**11 MAI 2022****Séance d'ouverture**

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Adoption de l'Ordre du jour et approbation du Rapport du Comité des procédures
3. Allocution d'ouverture de l'invité d'honneur pour le Maroc
4. Discours d'ouverture de la Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs
5. Discours d'ouverture de la Présidente de la BERD

Veillez noter que la séance d'ouverture sera aussitôt suivie d'une séance de haut niveau sur l'impact de la guerre contre l'Ukraine.

Séance plénière

Il convient de noter que les points 6 et 7 seront examinés ensemble dans le cadre d'une discussion lors de la Table ronde :

6. Guerre contre l'Ukraine – Impact sur les pays d'opérations de la BERD et réponse de la BERD : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
7. Examen de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 et Éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
8. Modification du Règlement du Fonds spécial post-gradation : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
9. Compte rendu annuel d'activités 2021
10. Rapport financier 2021 – États financiers et rapports des auditeurs indépendants pour 2021 : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
11. États financiers des Fonds spéciaux 2021 : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
12. Plan de mise en œuvre de la stratégie 2022-24
13. Affectation du revenu net de 2021 – Fonds spécial communautaire : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
14. Date de l'Assemblée annuelle de 2023 : Rapport du Conseil d'administration et projet de résolution
15. Élection du/de la Président·e et des Vice-Président·e·s pour 2022-23

APERÇU DU PROGRAMME

Heures (<i>heure locale</i>)	Événement
Mardi 10 mai 2022	
9h00 – 13h00	Réunions annuelles des donateurs de la BERD (<i>sur invitation uniquement</i>)
10h30 – 13h00	Programme du Forum des affaires
11h30 – 12h30	Perspectives économiques régionales pour 2022
13h00 – 14h00	Déjeuner de réseautage
13h00 – 19h00	Programme d'aide aux échanges commerciaux
14h00 – 19h30	Programme du Forum des affaires
15h30 – 16h30	Programme des organisations de la société civile
à partir de 19h00	Dîner de gala des gouverneurs

Heures (<i>heure locale</i>)	Événement
Mercredi 11 mai 2022	
9h00 – 9h45	Séance d'ouverture du Conseil des gouverneurs
9h45 – 10h30	Séance de haut niveau : Impact de la guerre contre l'Ukraine
11h00 – 12h00	Programme des organisations de la société civile
11h00 – 12h30	Programme du Forum des affaires
12h00 – 13h00	Déjeuner des gouverneurs et gouverneurs suppléants
12h00 – 13h30	Déjeuner de réseautage
13h30 – 17h30	Programme du Forum des affaires
13h30 – 18h00	Séance plénière du Conseil des gouverneurs (<i>séance à huis clos</i>)

PUBLIC

15h30 – 16h30	Programme des organisations de la société civile
17h00 – 18h00	Programme des organisations de la société civile
à partir de 19h30	Réception pour l'ensemble des participants

Heures (<i>heure locale</i>)	Événement
Jeudi 12 mai 2022	
9h00 – 10h30	Séance sur les perspectives d'investissement dans le pays hôte
10h30 – 11h00	Conférence de presse de la Présidente de la BERD
12h00 – 13h00	Réunion des organisations de la société civile avec la Présidente de la BERD (<i>séance à huis clos</i>)
10h30 – 13h00	Programme du Forum des affaires
13h00 – 14h00	Déjeuner de réseautage
14h00 – 15h30	Programme du Forum des affaires
14h30 – 16h00	Réunion des organisations de la société civile avec des administrateurs (<i>séance à huis clos</i>)

RAPPORT DU COMITÉ DES PROCÉDURES 2021-2022

En vertu de son mandat, énoncé dans la Résolution n°3 du Conseil des gouverneurs, adoptée le 15 avril 1991, le Comité des procédures pour 2021-22 présente à l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de 2022, qui aura lieu en mode hybride le mercredi 11 mai à Marrakech, au Maroc, le rapport ci-après comportant les recommandations relatives au déroulement de ladite Assemblée.

Le Président du Conseil des gouverneurs, M. Fernando Medina, Gouverneur représentant le Portugal, ne peut participer à l'Assemblée annuelle et, en son absence, Mme Keit Pentus-Rosimannus, Vice-Présidente du Conseil des gouverneurs et Gouverneure représentant l'Estonie, interviendra à sa place.

Séance d'ouverture : 9h00-9h45 (heure locale)

La séance d'ouverture aura lieu dans l'Auditorium des Ministres au Palais des Congrès.

La participation sera ouverte à tous les représentants de délégation inscrits et aux participants à l'Assemblée annuelle.

La Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs ouvrira l'Assemblée.

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'envisager l'adoption de l'*Ordre du jour de l'Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs* (Document BG31/1 (Rev 1)), ainsi que les modifications annoncées par la Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs durant l'Assemblée. Le Comité recommande également au Conseil des gouverneurs de prendre acte de l'*Aperçu du programme* (Document BG31/1A (Rev 1)).

Des discours seront prononcés par l'Invité d'honneur pour le Maroc, la Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs et la Présidente de la BERD.

La séance d'ouverture sera également diffusée en direct sur le site de diffusion en continu dédié de l'Assemblée annuelle, www.ebrd.com/am et sur les réseaux de médias sociaux de la BERD. Une interprétation simultanée en allemand, en anglais, en français, en russe et en arabe sera disponible via des écouteurs pour les participants en présentiel et via l'application « Interactio » pour les participants en mode virtuel.

Une séance de haut niveau sur l'impact de la guerre contre l'Ukraine suivra aussitôt la séance d'ouverture (9h45-10h30).

Séance plénière : 13h30-18h00 (heure locale)

La séance aura lieu dans l'Auditorium des Ministres au Palais des Congrès.

La participation sera ouverte aux gouverneurs et aux gouverneurs suppléants, aux représentants de délégation inscrits de chacun des membres, ainsi qu'aux administrateurs, aux administrateurs suppléants, et aux membres désignés de la direction de la BERD.

Chaque délégation a trois places réservées dans la partie à l'avant de l'Auditorium (le/la gouverneure + deux représentant·e·s inscrit·e·s). Des places supplémentaires aux niveaux supérieurs sont disponibles pour les autres représentants de délégation.

Les participants en mode virtuel pourront rejoindre la séance via « WebEx » (des précisions sur la connexion seront communiquées dans le courriel de confirmation de l'inscription à l'Assemblée annuelle).

Une interprétation simultanée en allemand, en anglais, en français et en russe seront disponibles via des écouteurs pour les participants en présentiel, et via l'application « Interactio » pour les participants en mode virtuel (des précisions sur la connexion seront communiquées avant la séance).

Les gouverneurs peuvent intervenir sur n'importe quel point à l'ordre du jour, s'ils le souhaitent.

Partie 1 : Table ronde (séance à huis clos)

Les gouverneurs sont invités à prendre part activement à la discussion de la table ronde, et à présenter leurs points de vue sur les conséquences de la guerre contre l'Ukraine pour les pays d'opérations de la BERD et sur ce que devrait être la réponse de la BERD, et à donner des orientations sur l'éventuel élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.

Le Président par intérim du Conseil des gouverneurs commencera par inviter deux des principaux intervenants (le Gouverneur représentant l'Ukraine et la Gouverneure représentant le Maroc en sa qualité de Vice-Présidente du Conseil des gouverneurs) à ouvrir la discussion de la table ronde. Les gouverneurs seront ensuite invités à prendre la parole conformément à ce qui a été confirmé dans la liste d'intervenants préétablie. Ensuite tout autre gouverneur ne s'étant pas encore exprimé pourra intervenir. La liste des intervenants sera diffusée à toutes les délégations le jeudi 6 mai.

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé *Guerre contre l'Ukraine : Impact sur les pays d'opérations de la BERD et réponse de la BERD* (BG31/13).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration intitulé *Examen de la mise en œuvre du cadre stratégique et capitalistique 2021-25*, qui comporte une actualisation sur la gradation (BG31/3).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé *Éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak* (BG31/4).

Partie 2 : Questions institutionnelles et financières (séance ouverte)

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé *Modification du règlement relatif à l'utilisation des ressources du fonds spécial post-gradation* (BG31/5).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration sur le *Compte rendu annuel d'activités 2021* (BG31/6).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration sur le *Rapport financier 2021* (BG31/7).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration sur les *États financiers et rapport de l'auditeur indépendant pour 2021* (BG31/8).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration sur les *États financiers 2021 des Fonds spéciaux* (BG31/9).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs de prendre acte du Rapport du Conseil d'administration sur le *Plan de mise en œuvre de la stratégie 2022-24* (BG31/10).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration intitulé *Affectation du revenu net de 2021 au fonds spécial en faveur de communautés* (BG31/11).

Le Comité recommande au Conseil des gouverneurs d'examiner, en vue de son adoption, le projet de résolution joint au Rapport du Conseil d'administration sur la *Date de l'Assemblée annuelle de 2023* (BG31/12).

Élection du/de la Président·e et des Vice-Président·e-s du Conseil des gouverneurs pour 2022-23

Le Comité recommande l'élection à la Présidence du Conseil des gouverneurs du Gouverneur représentant l'Autriche et l'élection à la Vice-Présidence du Conseil des gouverneurs du Gouverneur représentant la Géorgie et du Gouverneur représentant la Jordanie pour 2022-23. Le/la Président·e ainsi que les deux Vice-Président·e-s du Conseil des gouverneurs prendront leurs fonctions après la clôture officielle de l'Assemblée annuelle 2022. Le/la Président·e et les Vice-Président·e-s du Conseil des gouverneurs formeront le Comité des procédures pour 2022-23, ainsi que le Comité des gouverneurs pour 2022-23, et resteront disponibles jusqu'au terme de l'Assemblée annuelle de 2023.

Clôture de l'Assemblée

La Présidente de la BERD et la Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs prononceront des discours, puis la Présidente par intérim du Conseil des gouverneurs clôturera l'Assemblée et un message électronique sera envoyé à tous les participants à l'Assemblée annuelle.

Déclarations des gouverneurs

Les gouverneurs sont invités à soumettre des déclarations écrites officielles donnant des orientations à la Banque concernant les points à l'ordre du jour et l'année à venir. Les déclarations seront affichées sur le site Internet de la Banque après la séance d'ouverture, et également publiées dans les Actes de l'Assemblée annuelle.

M. José Brito

Gouverneur suppléant provisoire représentant le Portugal
 Au nom du Président du Conseil des gouverneurs
 Le 6 mai 2022

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE
DU CADRE STRATÉGIQUE ET CAPITALISTIQUE 2021-25**

1. Introduction

Le Conseil des gouverneurs de la BERD a approuvé en octobre 2020 le Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 (CSC), dont la mise en œuvre a commencé au début de 2021. Compte tenu de l'incertitude découlant de la pandémie de COVID-19, il a été prévu d'examiner la mise en œuvre du CSC à l'occasion de l'Assemblée annuelle de la BERD en 2022.

L'invasion de l'Ukraine par la Fédération du Russie en février 2022 a radicalement changé le contexte dans lequel opère la Banque. L'impact s'en ressent dans tous les pays d'opérations de la BERD. L'invasion a des répercussions directes, provoquant un déplacement massif de personnes en Ukraine vers des pays voisins. Elle a aussi des conséquences indirectes sur le plan économique, entraînant une hausse des prix des produits alimentaires et des combustibles. Les chaînes d'approvisionnement régionales sont interrompues. Le déroulement et la durée de l'invasion sont inconnus. Les gouverneurs examineront une évaluation préliminaire des implications pour la Banque et ses activités telle que présentée dans le document intitulé *Guerre contre l'Ukraine : Impact pour les pays d'opérations de la BERD et réponse de la BERD* (BG31/13).

Le présent document remplit l'engagement pris d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre initiale du CSC. Au cours de l'année 2021, la Banque a réalisé des progrès solides. Dans certains domaines, la stratégie de la Banque était déjà bien établie et il a été possible d'avancer rapidement vers une mise en œuvre complète. Dans d'autres, la première année de mise en œuvre du CSC a consisté à poser des bases solides en vue d'obtenir des résultats satisfaisants sur le reste de la période d'ici 2025. Étant donné que le début de la mise en œuvre du CSC est relativement récent, le présent examen rend compte des premières mesures prises en 2021. Il est proposé d'examiner en profondeur, à un stade ultérieur durant la période couverte par le CSC, la mise en œuvre et les résultats de celui-ci en regard des objectifs fixés et d'en rendre compte lors de l'Assemblée annuelle de 2024 pour présenter aux gouverneurs une actualisation concernant toutes les aspirations mentionnées dans le CSC. Cet exercice permettra d'évaluer les enseignements tirés, ainsi que les conséquences à long terme de la guerre contre l'Ukraine, et aidera les gouverneurs à donner des orientations en vue de préparer le CSC suivant.

Le présent document décrit ensuite les avancées accomplies en 2021 au titre de chaque aspiration de haut niveau figurant dans l'encadré 1 du CSC, qui est reproduit dans son intégralité à l'annexe 1.

2. Contexte

Le CSC prévoyait que le contexte économique de sa mise en œuvre suivrait deux étapes se chevauchant et survenant à des périodes différentes dans les divers pays d'opérations de la Banque. La première étape devait être la réponse à la crise visant à appuyer les pays et les

clients en vue de conserver les avantages en termes d'économie et de transition face à la pandémie de COVID-19. Une seconde étape de reprise était prévue, au cours de laquelle la Banque chercherait à accélérer le processus de transition au moyen d'une série d'activités renforcées et ciblées. Sur l'ensemble de la période couverte par le CSC, l'objectif de la Banque est de réaliser son mandat, c'est-à-dire d'aider les pays d'opérations à aller de l'avant pour devenir des économies de marché durables, compétitives, bien gouvernées, vertes, inclusives, résilientes et intégrées.

Rétrospectivement, en 2021, les activités économiques de la Banque dans l'ensemble des pays d'opérations ont suivi la tendance générale prévue dans le CSC. À la suite d'un ralentissement de 2,4 % en 2020, la croissance économique globale de la région couverte par la Banque s'est redressée à 5,5 % en 2021. Les investissements étrangers ont été toutefois bien inférieurs aux niveaux atteints avant la crise dans la plupart des régions d'opérations de la BERD. Conformément à la tendance mondiale, l'inflation constatée dans les pays d'opérations de la BERD a atteint des niveaux inégalés depuis au moins une décennie.

Les anticipations concernant la deuxième année de mise en œuvre du CSC étaient la poursuite de la stabilisation des conditions économiques et un ralentissement de la croissance à 3,8 % au début de 2022, ce qui aurait ramené cette année la plupart des pays d'opérations à leur niveau de revenu par habitant de 2019.

L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie se traduira par une modification fondamentale du schéma de croissance envisagé dans le CSC, à savoir une contraction générale suivie d'une reprise différenciée relativement étendue. Les implications pour la nature et l'orientation des travaux de la Banque à moyen terme ne sont pas claires à ce stade précoce, mais – comme l'a suggéré le CSC dans un contexte différent – la Banque devra s'adapter avec souplesse et agilité en fonction de l'évolution des besoins et des circonstances.

3. Mise en œuvre du CSC

La présente section décrit les progrès réalisés en vue de la mise en œuvre du CSC, compte tenu des aspirations stratégiques qui y figurent. Ces aspirations sont organisées en quatre groupes, respectivement opérationnel, thématique, géographique et institutionnel.

a) Opérationnel

Aspirations opérationnelles

La Banque aura, d'ici 2025 :

- apporté de manière efficace et opportune un soutien aux pays d'opérations pour préserver et accélérer la transition dans le contexte de la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19,
- manifestement concentré ses efforts sur ceux de ses pays d'opérations qui sont les moins avancés dans la transition, y compris ceux qui en sont aux premiers stades, ainsi que sur ceux de la région SEMED et de l'Ouest des Balkans* en renforçant ses investissements et ses activités relatives à la mise en œuvre de politiques,
- accentué la priorité accordée au secteur privé en veillant à ce que plus des trois quarts de l'ensemble de ses investissements pendant la période du CSC soient réalisés dans ce secteur.

* Le groupe des pays prioritaires se compose des suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Moldova, Mongolie, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan et Turkménistan (pays aux premiers stades de la transition) ; Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie (région SEMED) ; Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord ; Monténégro et Serbie (Ouest des Balkans). Depuis le 1^{er} avril 2022, les opérations de la Banque au Bélarus ont été suspendues et modifiées conformément à la Résolution n°246 du Conseil des gouverneurs.

Soutenir les pays d'opérations

Les résultats opérationnels de la Banque pour 2021 sont présentés en détail aux gouverneurs dans le Compte rendu annuel d'activités et dans le Rapport financier annuel de la BERD. Ils montrent que la Banque a apporté un soutien efficace et en temps opportun aux pays d'opérations et qu'elle a été un partenaire fiable et solide. L'année 2021 était la deuxième au cours de laquelle le Fonds de solidarité de la Banque constitué au début de la crise de la COVID-19 a été mis en œuvre. Dans le cadre de cette initiative, deux nouveaux dispositifs ont été établis : le Mécanisme de résilience et le Programme d'appui aux infrastructures essentielles, pour proposer principalement un soutien sous forme de liquidités à court terme, d'une part, aux clients actuels et, d'autre part, aux sociétés de services aux collectivités. En outre, les mécanismes de soutien existant pour les petites et moyennes entreprises ont été rendus plus flexibles et la demande, par l'intermédiaire du Programme d'aide aux échanges commerciaux de la Banque, a atteint de nouveaux records. Globalement, l'intégralité du volume annuel des investissements bancaires (VAIB) a été consacrée, sous une forme ou une autre, à la réponse à la crise de la COVID. En 2021, le VAIB a atteint 10,4 milliards d'euros d'investissements, soit le deuxième plus haut niveau de son histoire, portant le total juste au-dessus de 21 milliards d'euros, ce qui correspond presque exactement au montant anticipé lors de l'approbation du Fonds de solidarité de la Banque.

La reconnaissance de la valeur ajoutée que peut apporter la Banque en soutenant ses pays d'opérations dans le contexte de la crise de la COVID-19 et la reprise consécutive a été

également illustrée par le cas spécifique de la République tchèque. En réponse aux pressions exercées par la crise, le Conseil d'administration a approuvé la réactivation des opérations de la BERD dans le pays en mars 2021 pour une durée maximale de cinq ans. La stratégie pays approuvée en septembre 2021 se concentre sur l'appui à une reprise verte et inclusive pour surmonter la crise de la COVID-19.

Au fil de l'année 2021, les investissements de la BERD ont eu tendance à refléter l'évolution de la crise. En effet, les demandes de projets au titre du Mécanisme de résilience et du Programme d'appui aux infrastructures essentielles ont considérablement diminué durant l'année tandis que les demandes au titre des autres dispositifs de la Banque augmentaient. Par conséquent, les deux dispositifs susmentionnés se sont achevés à la fin de 2021 à l'issue de la période de deux ans pour laquelle ils avaient été approuvés. L'augmentation des échéances des nouveaux projets signés, soit 8,7 ans en 2021 contre 7,8 ans en 2020, reflète le retour progressif au modèle d'investissement d'avant la crise et au changement de perspective, l'attention portant non plus essentiellement sur les besoins en liquidités à court terme pour surmonter la crise mais plutôt sur les investissements à long terme appuyant la reprise dans les pays d'opérations.

La Banque a tiré les enseignements de la mise en œuvre du Fonds de solidarité, exploitant les conclusions d'un premier examen réalisé par le Département de l'évaluation, et s'en est inspiré pour concevoir sa réponse à la guerre contre l'Ukraine. Parmi ces enseignements figurent : la nécessité de soutenir le secteur privé au sens large, et pas seulement les clients existants ; la nécessité d'instaurer des mécanismes efficaces pour collaborer et se coordonner avec d'autres institutions financières internationales et partenaires afin de maximiser l'efficacité du système dans son ensemble, et la nécessité d'une clarification et d'une focalisation dans la communication interne et externe.

Accorder une attention particulière aux pays les moins avancés dans la transition

L'aspiration stratégique du CSC consistant à concentrer les efforts de la Banque sur l'appui aux pays aux premiers stades de la transition, à l'Ouest des Balkans et à la région SEMED se fonde sur l'engagement spécifique d'augmenter la part des activités d'investissements et de mise en œuvre de politiques de la Banque dans les pays dont la transition est moins avancée. Il est directement rendu compte de cet objectif dans la grille d'évaluation de la Banque, dont la structure a été révisée pour refléter les objectifs du CSC et qui établit un niveau minimal de la part des investissements de la Banque dans ces pays. Cet objectif est défini de sorte que le niveau d'investissements sur la période du CSC actuel soit supérieur de 44 % à celui établi sur la période du Cadre précédent.

En 2021, la part du VAIB consacrée à ces pays était de 38 %, au regard d'un objectif ambitieux de 48 %. La proportion des projets dans ces pays prioritaires était supérieure, soit 55 %, ce qui montre que la taille moyenne des projets (notamment dans le secteur privé) est systématiquement inférieure à la moyenne pour l'ensemble de la Banque. Cependant, pour le VAIB comme pour les projets, ces parts ont été les plus faibles depuis 2016. Les progrès n'ont pas été favorisés par les incidences de la pandémie sur les pays aux premiers stades de la transition, et sur les petits pays de manière générale, qui ont limité les capacités à faire avancer en particulier de grands projets d'infrastructure. La Banque veillera à renforcer les investissements dans le secteur privé, notamment en œuvrant par l'intermédiaire de banques locales partenaires à des projets de mutualisation des risques et en s'appuyant sur les progrès réalisés en matière de financement en monnaie locale. Cette démarche est essentielle, les

investissements étant stratégiquement axés sur le secteur privé. Des ressources ont été attribuées pour renforcer les résultats obtenus par la Banque à moyen terme, plus d'un tiers des nouvelles ressources nettes prévues dans le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2022/24 devant servir à soutenir ces pays prioritaires.

La Banque reste attachée à son objectif stratégique de longue date qui est de se concentrer sur les besoins persistants des pays les moins avancés dans la transition. Cependant, la réponse essentielle de la Banque pour appuyer l'Ukraine et les pays d'opérations affectés par l'invasion que mène la Fédération de Russie pourrait ralentir la réalisation de cet objectif – du moins à court terme – compte tenu de la focalisation géographique des activités menées dans le cadre du Mécanisme de résilience face à la crise en Ukraine, et de l'additionnalité accrue de la Banque dans tous ses pays d'opérations.

L'augmentation des activités de concertation sur les politiques est moins facile à mesurer. La BERD applique toutefois un vaste programme dynamique de mise en œuvre de politiques dans ces pays. La majorité des projets de conseil au titre du Dispositif de réponse rapide sous forme de conseil de la Banque, créé en réaction à la crise, s'est déroulé dans ces pays. Ces activités ont surtout concerné les stratégies et évaluations numériques, mais elles ont aussi appuyé les politiques visant à renforcer le caractère inclusif et la résilience du secteur énergétique et des PME. Outre la réaction à la crise, la Banque a aussi soutenu une large palette de grandes initiatives concernant les politiques à appliquer dans ces pays, comme les conseils de compétences en Jordanie, les initiatives de femmes entrepreneures en Mongolie ou encore les réformes de la gouvernance d'entreprise en Macédoine du Nord.

Se concentrer sur le secteur privé

La Banque cherche à réaliser au moins 75 % de ses investissements dans le secteur privé sur l'ensemble de la période de 2021 à 2025. Lors de la première année de mise en œuvre du CSC, la part du secteur privé dans les activités de la BERD était supérieure à ce seuil et a atteint 76 %. C'est la première fois en quatre ans que ce ratio est supérieur à 75 %. Il reflète à la fois les évolutions du marché découlant de l'évolution de la crise et l'approche rigoureuse et sélective des investissements de la BERD dans le secteur public, en particulier concernant les projets souverains.

Le Mécanisme de résilience face à la crise en Ukraine devrait entraîner dans l'immédiat une augmentation de la part de prêts accordés au secteur public. La réalisation de l'objectif concernant la part attribuée au secteur privé – qui est évaluée pour l'ensemble de la période couverte par le CSC – en sera affectée dans une certaine mesure, qui dépendra de la durée et de l'évolution de la guerre contre l'Ukraine.

Autres priorités du CSC

Les activités opérationnelles de la Banque ont aussi permis de faire progresser d'autres priorités du CSC. La part du VAIB correspondant aux financements verts a atteint 51 % en 2021, soit le niveau visé dans le CSC pour 2025. Cela reflète un effort concerté après le recul de ce ratio dû à la crise à 29 % en 2020, l'attention portée aux investissements à court terme ayant restreint les capacités à se consacrer à des objectifs verts. En 2021, la part des projets contenant un volet relatif à l'égalité des genres a presque doublé, passant de 18 % à 35 %, pour un objectif de 40 % en 2025. On trouvera à la section suivante davantage de précisions quant aux mesures

prises pour mettre en œuvre les thématiques stratégiques d'appui à une transition verte et sobre en carbone et d'amélioration de l'égalité des chances.

Grâce à ces résultats, l'impact attendu et l'impact obtenu par la Banque ont augmenté et le portefeuille de la BERD a atteint le niveau historique de 50 milliards d'euros à la fin de 2021. Les projets sont évalués initialement pour leur potentiel à produire un impact sur la transition (impact attendu sur la transition) et au cours de leur mise en œuvre pour l'impact obtenu (impact du portefeuille sur la transition). Ces deux indicateurs internes ont atteint de nouveaux sommets en 2021, montrant que l'appui de la Banque à la transition des pays d'opérations au cours de la première année de mise en œuvre du CSC a été synonyme de quantité comme de qualité.

b) Thématique

Aspirations thématiques

Sur la base des orientations stratégiques du CSC, la Banque aura, d'ici 2025 :

- appuyé directement la mise en place d'économies vertes et à faibles émissions de carbone en accroissant les investissements dans la transition vers une économie verte,
- promu l'égalité des chances pour les catégories défavorisées et renforcé la prise en compte systématique des considérations de genre dans les projets en augmentant les capacités d'investissement et de mise en œuvre de politiques,
- lancé des activités complètes et cohérentes pour aider les pays d'opérations à tirer profit de la transition numérique comme moyen d'accélérer la transition dans tous les secteurs,
- augmenté les capitaux privés qu'elle mobilise pour les pays d'opérations en élargissant et approfondissant son champ d'activités.

Le CSC met en avant trois thématiques stratégiques : l'appui à la transition verte et sobre en carbone, la promotion de l'égalité des chances et le soutien à la transition numérique. Il est question dans la présente section des mesures prises dans chacun de ces domaines, ainsi que des aspirations de la Banque en matière de mobilisation de capitaux privés.

Appuyer une transition sobre en carbone

En 2020, le Conseil d'administration a approuvé le Programme de transition vers une économie verte (TEV) 2021-25 en vue de mettre en œuvre l'aspiration stratégique du CSC de la Banque visant à suivre la voie d'une transition verte et à faibles émissions de carbone dans les pays d'opérations. L'objectif de ce programme est de renforcer l'exécution des opérations de la Banque et les activités de mise en œuvre de politiques, notamment au sein des pays d'opérations, et de résoudre les difficultés sectorielles relatives à la décarbonation.

Comme indiqué à la section 3 a), au cours de la première année de mise en œuvre, la Banque a obtenu d'excellents résultats, atteignant son objectif pour 2025 de réaliser plus de la moitié de ses investissements dans des projets verts, investissant plus de 5,4 milliards d'euros dans 278 projets et réduisant de 7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ les émissions annuelles. Le programme phare de la Banque, intitulé Programme pour des villes vertes, constitue son

plus important dispositif de financement à ce jour et a été renforcé pour atteindre une enveloppe totale de 5 milliards d'euros. Sur le plan opérationnel, neuf municipalités supplémentaires ont intégré le Programme en 2021 pour un total de 53 villes et 1,6 milliard d'euros investis dans le cadre de ce dispositif, dont le plus grand projet vert à lui seul : un investissement de 250 millions d'euros dans le métro d'Alexandrie. Concernant le secteur privé, la BERD a intensifié ses efforts visant à renforcer la gouvernance climatique des entreprises et accompagné plus de 20 clients. Elle poursuivra ces travaux en 2022 avec le lancement du Dispositif de conseil aux clients pour la gouvernance climatique des entreprises, financé à hauteur de 25 millions d'euros.

Lors de l'Assemblée annuelle 2021 de la BERD, les gouverneurs ont défini l'ambition climatique de la Banque en approuvant l'engagement d'aligner toutes ses activités sur les objectifs de l'Accord de Paris pour le climat d'ici la fin de 2022. En collaboration avec d'autres banques multilatérales de développement, une méthode conjointe pour évaluer la conformité des prêts directs aux engagements pris lors de l'Accord de Paris a été mise au point et elle est désormais appliquée. Une méthode conjointe a fait l'objet d'une consultation publique et, dans l'ensemble, la Banque est en bonne voie pour atteindre les objectifs définis par les gouverneurs. En outre, les gouverneurs ont reconnu que la Banque avait réduit et limité les possibilités de financement concernant les combustibles fossiles. De ce fait, la BERD n'investira plus dans les secteurs de production d'hydrocarbures ou de gaz, mais uniquement dans les segments plus en aval de ces secteurs s'il est possible de démontrer qu'ils contribuent positivement à la transition vers des économies faiblement carbonées. La guerre contre l'Ukraine a incité de nombreux pays d'opérations à se concentrer sur l'amélioration de la sécurité énergétique et la diversification de leur approvisionnement en énergie. La Banque est bien placée pour appuyer une transition à long terme vers la production d'énergie plus sûre à faibles émissions de CO₂ conformément aux objectifs convenus à l'échelle internationale. La réponse aux impératifs immédiats pourrait entraîner une augmentation de la part des investissements consacrés aux combustibles fossiles par rapport à ce qui était envisagé auparavant.

Comme indiqué précédemment, un des aspects fondamentaux du Programme de transition vers une économie verte (TEV) de la Banque consiste à renforcer la mobilisation sur les politiques à mettre en œuvre. En 2021, la BERD a intensifié son soutien aux pays d'opérations afin d'actualiser leurs stratégies de décarbonation à long terme, notamment en Ukraine où l'objectif, avant la guerre, était de diminuer les émissions de 65 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990, et d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Afin d'appuyer la décarbonation sectorielle, la Banque a œuvré de concert avec l'Association internationale de l'industrie des engrais et l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour établir une feuille de route de décarbonation du secteur des engrais azotés. Ces stratégies nationales et sectorielles à long terme font partie intégrante de l'appui au processus d'alignement sur l'Accord de Paris. Avec d'autres banques multilatérales de développement, la BERD vise à lancer un dispositif spécial pour une stratégie à long terme en 2022 afin d'appuyer les mesures climatiques prises aux niveaux national, municipal et sectoriel.

La BERD a tenu un rôle important à la COP 26. Sa contribution a été déterminante pour assurer que le groupe des banques multilatérales de développement (BMD) fasse preuve d'un engagement ferme et significatif pour améliorer ses résultats en matière de financement climatique et renforcer son soutien aux stratégies et engagements nationaux concernant la décarbonation. La BERD a activement collaboré à la préparation et à la mise en œuvre de la COP 26 en organisant dix événements distincts et en participant à 60 autres. Dans ce cadre, elle s'est notamment engagée à doubler la mobilisation de financements climatiques dans le

secteur privé, comme indiqué dans la section ci-après sur la mobilisation. En outre, la Banque a lancé le Partenariat à fort impact sur l'action pour le climat (HIPCA), un partenariat multidonateurs visant à remédier aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, et elle est la seule banque multilatérale de développement à avoir signé le Pacte mondial sur le méthane, qui prévoit de réduire de 30 % les émissions de méthane d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2020. La BERD soutient activement l'Égypte, qui présidera la COP 27, pour qu'elle renforce sa propre ambition climatique.

Promouvoir l'égalité des chances et l'égalité entre les genres

La BERD a mis en œuvre l'engagement pris dans le CSC de promouvoir l'égalité des chances et l'égalité entre les genres par deux moyens. Tout d'abord, le Conseil d'administration a approuvé en novembre 2021 les deux nouvelles stratégies complémentaires ci-après qui définissent la vision de la Banque et les mesures opérationnelles destinées à renforcer son influence dans ce domaine sur toute la période couverte par le CSC :

- la **Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres 2021-25** renforce la promotion de l'égalité des chances pour les femmes en intégrant les considérations de genre à une gamme plus vaste de projets et de priorités en termes de politiques de la Banque, notamment en appuyant la participation des femmes aux décisions sur les politiques à mettre en œuvre et au sein des entreprises, en s'attelant au problème de la violence et du harcèlement fondés sur le genre et en promouvant l'économie des soins. Elle fixe pour objectif d'intégrer des mesures en faveur de l'égalité des genres dans 40 % des opérations de la BERD d'ici la fin de 2025.
- la **Stratégie pour l'égalité des chances 2021** s'appuie sur l'approche de la Banque axée sur le secteur privé, la renforce et l'élargit pour promouvoir l'inclusion économique. Elle vise à renforcer la résilience du capital humain en permettant aux communautés, entreprises et pays de tirer parti des opportunités et de faire face aux défis qui découlent par exemple des changements climatiques, de la numérisation, de l'urbanisation et du déclin régional, ainsi que des chocs soudains. Cette stratégie prévoit une réponse opérationnelle centrée sur l'élaboration de systèmes financiers, d'environnements propices aux affaires, de services et biens publics inclusifs et attentifs à la problématique du genre. Elle vise à augmenter la part de projets inclusifs à 25 % d'ici 2025.

Ces stratégies s'appuient en outre sur le succès de la première année de mise en œuvre du CSC, au cours de laquelle le total des opérations relatives à l'inclusion et au genre a plus que doublé, de 72 en 2020 à 146 en 2021, une aide étant accordée aux clients pour leur permettre de faire face à certaines des principales difficultés financières, économiques et sociétales découlant de la crise de la COVID-19. La BERD a mis au point des produits et instruments innovants en matière de genre et d'inclusion, comme le premier projet pour une transition juste, réalisé avec un promoteur d'énergies renouvelables en Bulgarie, et le premier projet d'accès au numérique avec une société d'éducation technologique basée en Grèce. Enfin, elle a renforcé ses engagements en faveur d'un dialogue sur les politiques inclusives et franchi des étapes, avec le Conseil jordanien de compétences sectorielles pour l'hôtellerie et le tourisme, et les modifications introduites dans le code du travail du Kazakhstan.

Cette augmentation des opérations relatives au genre, signalée à la section 3 a) est due en grande partie au déploiement et à l'institutionnalisation d'un nouveau processus interne SMART relatif au genre. Il vise à encourager et à renforcer l'intégration de la problématique du genre dans l'ensemble du cycle de projet de la Banque, principalement par des diagnostics

de genre et l'adoption d'indicateurs de genre spécifiques. Parmi les exemples de l'impact obtenu en mettant l'accent sur une prise en compte systématique figure l'augmentation, au sein de la clientèle, de la part des femmes concernées par les mécanismes de financement de la Banque en faveur d'une économie verte, qui a dépassé 30 % dans certains pays², y compris ceux où les écarts en termes de genre pour l'accès au financement sont particulièrement importants. Concernant les activités sur les politiques, la Banque a dirigé un groupe de travail composé de spécialistes sur la passation de marchés socialement responsable et inclusive, qui a formulé des recommandations à l'intention du Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux pour améliorer les opportunités de formation aux compétences et d'entrepreneuriat lors d'importants investissements dans des infrastructures.

La Banque mettra ses activités en place en encourageant les investissements et les politiques d'inclusion existantes et en innovant. Par ailleurs, des mécanismes d'évaluation interne seront révisés et actualisés pour rendre pleinement compte de tout l'éventail des interventions alignées sur la Stratégie pour l'égalité des chances, et les processus SMART relatifs au genre seront renforcés en rationalisant les systèmes et en normalisant les approches.

Les objectifs des nouvelles stratégies sont reflétés dans la réponse initiale de la Banque à la guerre contre l'Ukraine. Par exemple, l'engagement de la Stratégie pour l'égalité des chances à soutenir les populations face aux chocs soudains, y compris les violences et les conflits, se traduit par un soutien à l'accès inclusif aux services essentiels pour aider à protéger les moyens d'existence de résidents, de réfugiés et de personnes déplacées internes dans des régions directement affectées par les violences. De même, l'intégration de mesures pour prévenir la violence et le harcèlement fondés sur le genre reflète les priorités de la Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres, ainsi que l'expérience de crises antérieures au cours desquelles des situations de vulnérabilité et des conflits sont devenus des facteurs de risque majeurs pouvant conduire à une augmentation de la violence et du harcèlement fondés sur le genre, y compris dans des communautés n'étant pas directement affectées par les violences en cours.

Accélérer la transition numérique

Pour intégrer l'appui aux pays d'opérations en vue de tirer pleinement avantage des occasions découlant de la transformation technologique, la BERD a adopté en novembre 2021 sa première Approche pour accélérer la transition numérique. Celle-ci définit comment la Banque utilise ses outils (investissement, mise en œuvre de politiques et services de conseil) pour soutenir la transition numérique.

L'Approche numérique constitue un cadre global qui permet à la Banque de faire des propositions exhaustives et cohérentes aux pays d'opérations et de se servir de la numérisation pour réaliser la transition dans l'ensemble des secteurs. Elle sera mise en œuvre dans les activités relevant des trois domaines suivants, en s'appuyant sur l'expérience de la Banque :

- **Mise en place des fondations de la transformation numérique** par la promotion des politiques et réglementations idoines, de la connectivité au moyen des infrastructures numériques et d'une main-d'œuvre qualifiée. La BERD va mettre au point des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels favorisant la transformation numérique et renforcer les capacités de mise en œuvre. Il s'agit notamment de promouvoir l'innovation,

² Arménie, Égypte, Géorgie, Maroc, Moldova, Mongolie, Serbie et Tadjikistan.

soutenir une saine concurrence dans les marchés numériques, mettre en avant la cybersécurité, préserver la stabilité énergétique et financière, et garantir une protection des données appropriée.

- **Promotion de l'adaptation des entreprises et des administrations publiques** en fournissant un accès aux financements, à la coopération technique et aux services de conseil appuyant la numérisation des services, des actifs, des processus commerciaux et des chaînes de valeur. La BERD soutiendra des investissements permettant des transferts de technologies et de connaissances, la numérisation des produits et processus des entreprises locales et celle des institutions financières en proposant une assistance technique et des financements.
- **Appui à l'innovation et aux nouveaux entrants sur le marché** en favorisant des écosystèmes favorables aux start-up par des politiques et des services de conseil et par le déploiement de financements sous forme de prêts et de prises de participations afin de promouvoir la croissance durable des entreprises donnant la priorité au numérique. L'appui de la BERD pourrait se traduire par la mise à disposition de cadres réglementaires pour les start-up et des services publics numériques connexes, une augmentation des programmes « Star Venture » et des services de conseil sur mesure pour les start-up, les accélérateurs et les incubateurs d'entreprises à fort potentiel sur une vaste zone géographique. Les fonds de capital-risque et de participations seront également développés.

En janvier 2022, la BERD a mis en place un modèle en étoile visant à appuyer la mise en œuvre de ce programme ambitieux de manière coordonnée et néanmoins adaptée au cas par cas. Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie numérique, ce hub numérique réalise des activités d'élaboration de politiques et des investissements transversaux et prioritaires (relatifs par exemple à la cybersécurité et à des produits de transformation numérique innovants), stimulant la réflexion par un leadership éclairé et renforçant les partenariats dans le domaine du numérique. Il permettra aussi une coordination avec des spécialistes sectoriels chargés de mettre au point et d'intégrer des considérations numériques au sein de chaque secteur d'opérations de la Banque.

Afin de pleinement faire de l'activité numérique une composante de ses activités, la Banque mettra en place des systèmes et processus donnant la possibilité de suivre et de surveiller les activités numériques au sein de ses opérations, recrutera des talents à des postes clés de conception et d'exécution numériques dans l'ensemble des départements, renforcera ses connaissances numériques générales, pilotera et testera des produits innovants favorisant les opérations bancaires et approfondira ses efforts de communication interne et externe. Les premiers enseignements tirés de ce qui précède et les ajustements en conséquence de la mise en œuvre de la stratégie visant à accélérer la transition numérique seront évalués et examinés en 2023.

Mobiliser

En plus des trois thématiques stratégiques, la mobilisation des capitaux privés est aussi considérée comme un objectif stratégique essentiel de la période du CSC. En vue de parvenir à mobiliser davantage de capitaux privés directs pour les pays d'opérations, la Banque a mis en place son premier plan exhaustif de mobilisation. La stratégie de mobilisation de la BERD, approuvée en décembre 2021 par le Conseil d'administration, fixe un objectif initial d'augmentation des mobilisations directes (au sens de la définition interne de la Banque du volume annuel des investissements mobilisés (VAIM)) de 2 milliards d'euros d'ici 2025, soit deux fois plus que le niveau de référence actuel. Dans le cadre du doublement du VAIM total,

la Banque prévoit d'atteindre un VAIM appuyant des projets qui contribuent à la transition vers une économie verte (TEV) d'au moins 1 milliard d'euros d'ici la fin de la période couverte par le CSC. Cette augmentation des financements mobilisés sera le reflet d'actions prises sur plusieurs axes :

- renforcement de l'utilisation de produits existants, comme les prêts B, les prêts parallèles et les participations aux risques non financées ;
- introduction de nouveaux produits comme l'assurance-crédit et un nouvel outil de mobilisation non financée ;
- élargissement de la mobilisation grâce aux partenariats public-privé de la Banque et à ses activités de conseil sur les enchères relatives aux énergies renouvelables en concevant de grands projets susceptibles d'être financés par des co-financeurs privés ;
- exploration de la possibilité d'attirer des investissements privés par la création d'un fond de co-investissement pour financer des prêts.

Il importera, dans le cadre de ces travaux, de clairement communiquer aux acteurs du marché quel est l'impact des activités de la BERD et l'équilibre entre le risque et la rétribution. Cette stratégie marque le lancement d'un processus de changement de culture au sein de la Banque à plus long terme, visant à mieux reconnaître l'importance de la mobilisation de financements pour optimiser l'impact de la BERD. Par conséquent, le Conseil d'administration examinera en détail chaque année les avancées de cette stratégie et renforcera si nécessaire ses objectifs au cours du cycle des Plans successifs de mise en œuvre de la stratégie.

Outre la stratégie globale de mobilisation, la BERD a lancé à l'occasion de la COP 26 un Plan d'action pour la mobilisation de financements climatiques. Ce Plan d'action couvre les mobilisations directes, sur lesquelles est centrée la stratégie globale de mobilisation, ainsi que d'autres modes de financement. Il vise par conséquent à augmenter le niveau de mobilisation privée indirecte, en attirant des financements privés qui n'ont pas été activement mobilisés par la Banque vers des projets auxquels elle contribue. Ce plan cherche également à accroître les flux de capitaux privés destinés au financement climatique en remédiant aux difficultés de conception de projets financièrement viables, notamment en améliorant la réglementation.

c) Géographique

Aspirations géographiques

Sur la base des orientations stratégiques du CSC, la Banque aura, d'ici 2025 :

- lancé avec succès des opérations dans de nouveaux pays de sa région actuelle comme l'Algérie, sous réserve de l'approbation des gouverneurs,
- pris des mesures, sous réserve de l'approbation du Conseil des gouverneurs, pour engager des opérations dans un nombre limité de pays au-delà de son champ d'action géographique actuel,
- accentué son soutien à tout pays qui aura choisi d'amorcer sa gradation en renonçant à utiliser les ressources de la BERD, par une stratégie opérationnelle post-gradation renforcée.

Nouveaux pays d'opérations dans la région couverte par la Banque

L'Algérie a demandé son adhésion à la BERD et le statut de pays bénéficiaire en mars 2020. Elle est devenue membre en octobre 2021 et le processus d'examen en vue d'octroyer le statut de pays bénéficiaire a commencé en vue de conclure l'évaluation dans le courant de 2022.

Nouveaux pays d'opérations au-delà de la région couverte par la Banque

La mise en œuvre de l'aspiration stratégique relative aux activités menées au-delà de la région actuellement couverte par la Banque fait l'objet d'un rapport distinct remis par le Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs : *Éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak (BG31/4)*.

Actualisation concernant la gradation

En plus de l'aspiration spécifique figurant dans l'encadré 1, le CSC prévoit que « Un rapport de situation fondé sur une version révisée de la stratégie opérationnelle post-gradation sera communiqué pour avis aux gouverneurs... » lors de l'Assemblée annuelle 2022 de la Banque pour disposer d'orientations sur la future mise en œuvre. Cette section fournit une telle actualisation.

Une nouvelle Stratégie opérationnelle post-gradation (SOPG) a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'administration en juillet 2021, reflétant l'engagement pris dans le CSC de mettre en place une stratégie renforcée pour la mise en œuvre de la Politique de gradation en révisant la SOPG. La nouvelle stratégie est fondamentalement différente de la précédente. Selon cette nouvelle SOPG, un pays en phase de gradation conviendrait d'un Plan d'action, qui serait soumis à l'approbation du Conseil d'administration au moment de la gradation. Ce Plan d'action définirait un programme comportant :

- **des activités d'investissement**, qui seraient accessibles durant les trois années suivant la gradation. Auparavant, aucun prêt n'était envisagé une fois que le pays avait réalisé sa gradation, et
- **des activités hors investissement**, la nature précise de ces activités devant être spécifiée au regard des circonstances propres au pays, au lieu d'être limitée à un ensemble prescrit et modeste d'activités de conseil dans le cadre de la précédente SOPG.

Les nouvelles dispositions sont destinées à permettre à un pays de réaliser une gradation en douceur à mesure qu'il renonce au soutien de la Banque.

En outre, la SOPG a établi un seuil inférieur de voix pour la réactivation des opérations de la Banque dans les pays ayant achevé leur gradation qui sont confrontés à une grave crise économique au cours des dix années suivant leur gradation dans des circonstances de crise prédéfinies. En particulier, si un pays demandait la réactivation des opérations dans le délai requis, une évaluation de la situation économique serait entreprise par la Banque pour établir si un ensemble de critères techniques définis dans la SOPG pour identifier une crise économique extrême sont réunis. Si les critères sont réunis, une réactivation de pas plus de cinq ans pourrait être approuvée par le Conseil d'administration à la simple majorité des voix exprimées. Il reste possible pour le Conseil d'administration d'approuver les demandes de réactivation dans d'autres circonstances au seuil de vote correspondant à la double majorité tel que défini dans l'article 11.2.i) de l'Accord portant création de la Banque. La nouvelle

procédure est conçue dans un souci de clarté et pour renforcer la confiance d'un pays en phase de gradation concernant la probabilité d'une réactivation des opérations de la Banque au besoin.

La mise en œuvre renforcée de la Politique de gradation au moyen de la SOPG sera examinée cinq ans après son approbation par le Conseil d'administration.

En plus de l'examen de la SOPG, le CSC a mis en avant un certain nombre d'autres mesures à prendre ultérieurement durant la période couverte. Parmi elles figure une disposition prévoyant de réexaminer les objectifs des stratégies pays et, si nécessaire, de les réviser durant les années ultérieures de la période couverte par la stratégie, en appliquant le processus habituel de la Banque d'évaluation des résultats des stratégies pays. Le CSC précise également que ces évaluations reposeront sur une analyse des segments de marché pour lesquels les investissements de la Banque sont susceptibles d'être additionnels. Il était anticipé que la première de ces évaluations ait lieu en 2023. La guerre contre l'Ukraine a introduit de nouvelles et très fortes incertitudes. L'additionnalité de la Banque s'est renforcée dans ses pays d'opérations, y compris en Europe centrale et dans les États baltes, et elle est en mesure d'apporter une aide politique plus importante. Ce contexte influencera la réflexion sur la gradation pendant la période couverte par le CSC.

d) Institutionnel

Aspirations institutionnelles

Sur la base des orientations stratégiques du CSC, la Banque aura, d'ici 2025 :

- produit un plus grand impact sur la transition, en intégrant davantage ses activités de mise en œuvre de politiques et d'investissement, et renforcé sa capacité à mesurer son efficacité,
- renforcé son cadre général appliqué aux résultats, sa gestion des connaissances et son utilisation des conclusions des évaluations pour améliorer la conception et l'impact de ses opérations,
- permis une mise en œuvre efficiente du CSC grâce à des investissements dans le personnel, les compétences, les processus, les systèmes et les mises à niveau informatiques, ainsi qu'à des gains d'efficience et à une réaffectation des ressources.

Politiques

Depuis une dizaine d'années, l'importance des activités de mise en œuvre de politiques de la Banque visant à soutenir les pays d'opérations dans le cadre de leur transition vers des économies de marché durables est de plus en plus largement reconnue. La Banque a donc introduit en 2015 une stratégie renforcée et structurée de dialogue sur la réforme des politiques. En outre, le Groupe des services clients a été créé en rassemblant le Département des opérations bancaires et la Vice-présidence en charge des politiques et des partenariats afin d'appuyer l'association efficace de ses activités de mise en œuvre de politiques et d'investissements.

La Banque a un programme actif concernant la mise en œuvre de politiques dans l'ensemble de ses pays d'opérations, favorisant un impact pour chacune des qualités de la transition. Les sections précédentes ont mis en évidence certains des résultats de la Banque concernant les politiques en 2021, comme la prestation de conseil rapide sur les politiques à mettre en œuvre dans des pays pour appuyer la réponse à la pandémie à court terme et soutenir à la fois la future résilience et la mise au point des contributions déterminées au niveau national. Pour illustrer l'engagement sur le long terme en matière de politiques, faisant suite à une telle approche appliquée depuis 2018, une réforme majeure du code du travail au Kazakhstan a éliminé toutes les restrictions relatives à l'emploi des femmes, élargissant l'accès à l'emploi. La politique a ouvert des opportunités pour la Banque et d'autres investissements dans un certain nombre de pays par une réforme de la législation sur les partenariat public-privé au cours de l'année.

En interne, plusieurs mesures ont été prises durant la première année de mise en œuvre du CSC afin de renforcer la structure et le mode opératoire de la Banque pour ses activités de mise en œuvre de politiques.

Du point de vue structurel, l'organisation de la Banque en termes d'engagement relatif aux politiques est à présent consolidée, rationalisée et clarifiée, ce qui permet d'intégrer la planification, la mise en œuvre et le suivi de politiques sous une direction unifiée, en vue d'augmenter les capacités de la Banque à réaliser ses aspirations formulées dans le CSC à propos de la mobilisation autour des politiques.

En parallèle, la BERD a mené un examen interne exhaustif de sa stratégie renforcée. Il est ressorti de cet examen que cette stratégie avait permis à la Banque d'être plus ciblée, plus efficiente et de générer un meilleur impact sur la transition dans ses pays d'opérations. Cet examen a aussi montré qu'elle pourrait renforcer encore son impact en continuant de s'appuyer sur les atouts qui sont les siens, à savoir l'association de politiques et d'investissements, ainsi que la connaissance de l'économie réelle, et de se concentrer sur ses domaines d'expertise distinctifs.

Afin de contribuer au renforcement de l'impact systémique de la Banque, cet examen a aussi identifié des domaines particuliers sur lesquels se concentrer à l'avenir, notamment le renforcement du processus de définition des priorités politiques et de coordination des activités relatives aux politiques dans l'ensemble de la Banque, ainsi que l'amélioration de la capacité à exploiter les connaissances acquises dans la mise en œuvre de politiques et à suivre et à mesurer leur impact. En réaction, la Banque revoit la planification et l'établissement des priorités de ses activités de mise en œuvre de politiques afin de créer des synergies plus fortes entre ses activités relatives aux politiques et celles portant sur les investissements. Dans ce contexte, les priorités de mise en œuvre de politiques seront précisées au cours du processus d'élaboration de la stratégie pays et suivies de manière cohérente au fur et à mesure de l'application de ces stratégies. En outre, dans le cadre du renforcement des processus d'évaluation de l'impact et des résultats globaux de la Banque, les initiatives se sont poursuivies pour améliorer l'évaluation de l'impact des politiques et mieux exploiter les connaissances relatives aux politiques et les enseignements tirés des opérations de mise en œuvre de politiques et d'investissements.

Enseignements, suivi et évaluation

En 2019, l'Évaluation externe indépendante du système d'évaluation de la BERD a conclu que l'approche de la Banque concernant l'apprentissage, le suivi et l'évaluation était dépassée et a formulé des recommandations d'ordre général visant à réformer en profondeur la stratégie de la Banque relative à l'évaluation, aux résultats et à la gestion des connaissances. Un plan d'action conjoint pluriannuel exhaustif a été mis en place pour définir les travaux à réaliser, incombant pour l'essentiel à la direction de la BERD, que viendront compléter des activités du Département de l'évaluation indépendant. Il est rendu compte régulièrement au Conseil d'administration des avancées réalisées dans le cadre de ce plan d'action. En 2021, sa mise en œuvre a porté sur les aspects suivants :

- **L'approche relative à un nouveau système d'autoévaluation** a été définie à l'issue de l'analyse de l'expérience d'autres organisations et d'une consultation interne approfondie de toutes les parties prenantes au sein de la Banque, notamment le Conseil d'administration et le Département de l'évaluation. Ce système sera sous l'entière responsabilité de la direction de la Banque et visera principalement à appuyer et à diffuser les enseignements tirés des activités de la BERD. Il contribuera également à la gestion des résultats et à la responsabilisation au sein de la Banque, et il fournira des données au Département de l'évaluation afin que celui-ci mène des évaluations et des validations indépendantes. Ce nouveau système est toujours en cours de conception et devrait être mis en œuvre en 2022-23. Il sera doté d'une fonction d'autoévaluation essentielle permettant de coordonner le nouveau système, dans le cadre d'un volet complet sur l'impact établi en 2022.
- **L'amélioration des possibilités d'évaluation**, par l'élaboration de théories du changement pour chacune des qualités de la transition de la Banque, qui serviront de fondement pour mieux décrire et mesurer les parcours de changement applicables aux stratégies et aux opérations de la Banque relatives aux pays et aux secteurs. Des travaux techniques complexes complètent cette initiative afin d'améliorer la cohérence de la présentation, du suivi et de l'évaluation des résultats. Elle permettra à la Banque de confirmer son impact et donc d'appuyer la communication à cet égard et sa capacité à tirer des enseignements de son expérience.
- **Le renforcement de la gestion et de la communication des résultats**, grâce à l'introduction de la première série d'aperçus des résultats de la BERD, destinés à mettre en avant les résultats de la Banque dans les différents pays d'opérations. Par ailleurs, un groupe de spécialistes extérieurs a préparé un rapport en vue d'aider la Banque à mieux mesurer et présenter son impact, compte tenu en particulier de l'attention croissante portée à l'évaluation de la contribution des institutions aux objectifs de développement durable (ODD). Un groupe de travail représentant l'ensemble de la Banque sera constitué en 2022 pour achever la cartographie des activités de la BERD eu égard aux ODD.
- **Le renforcement de la gestion des connaissances** : améliorer la gestion des connaissances est l'un des objectifs du nouveau système d'autoévaluation. L'étude spéciale du Département de l'évaluation sur l'apprentissage et la gestion des connaissances à la BERD (*Learning and Knowledge Management at EBRD*) a montré que la Banque pouvait considérablement améliorer ses pratiques en matière de gestion des connaissances. Actuellement, même si de bonnes pratiques sont appliquées dans certains domaines, une stratégie plus claire pourrait être mise en place avec l'appui de la direction de la BERD. Depuis la restructuration de la Vice-présidence en charge des politiques et des partenariats, la gestion des connaissances a été définie comme une priorité, avec l'approbation de l'équipe dirigeante.

La mise en œuvre du Plan d'action conjoint se poursuivra au cours de la deuxième année de la période couverte par le CSC. Il est notamment prévu de réviser la politique d'évaluation de la BERD et que le Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN) mène une évaluation externe de l'efficacité et de l'efficience de la Banque.

Mise en œuvre efficiente

Des actions et investissements considérables ont été réalisés pour appuyer des activités de la Banque à la fois viables sur le plan opérationnel, efficaces et rentables. Un important programme d'investissement centré sur les systèmes informatiques de la Banque représente une large part de ces efforts. Ce programme comporte trois principaux objectifs :

- Faire face aux problèmes provoqués par une longue période de sous-investissements dans les systèmes de la Banque ayant entraîné une augmentation des risques opérationnels, par exemple en migrant les systèmes de données obsolètes de la Banque vers un centre de données modernes et en actualisant l'appui au réseau des bureaux régionaux de la Banque.
- Rendre les systèmes existants plus efficaces et résilients afin d'améliorer la satisfaction des clients et des employés et de réduire les risques. Il s'agit entre autres d'autoriser le travail à distance généralisé (une contrainte importante au début de la pandémie), d'appuyer le déménagement au nouveau siège de la Banque et de moderniser les systèmes essentiels.
- Équiper la Banque pour qu'elle puisse s'adapter à l'avenir et renforcer ses activités de mise en œuvre, afin de veiller à ce que son modèle opérationnel conserve sa pertinence.

Ce programme est appliqué par étapes, avec une enveloppe de 78,3 millions de livres sterling approuvée dans le budget de 2021 et 47,1 millions supplémentaires approuvés dans le budget de 2022. Les fonds sont décaissés par la direction pour chaque projet ayant de la valeur ajoutée et les progrès d'ensemble font l'objet de rapports réguliers au Conseil d'administration.

Le CSC a mis en avant des objectifs de planification des ressources humaines sur la période couverte dans quatre domaines, qui ont connu des avancées en 2021 :

- Les travaux portant sur les **compétences** se sont axés sur l'audit de l'ensemble de compétences actuelles de la Banque en vue de garantir le déploiement efficace de ces compétences et de recenser les domaines dans lesquels des compétences supplémentaires sont nécessaires, compte tenu en particulier des thématiques stratégiques de la BERD.
- Concernant la **mobilité**, la BERD a mis en œuvre un programme de renforcement en deux étapes en 2021 afin d'augmenter la mobilité interne, de réaffecter les compétences et l'expérience et de créer des opportunités de carrière. À l'issue d'un examen, le Conseil d'administration a approuvé les changements apportés à la politique de mobilité globale de la Banque, qui doivent entrer en vigueur à compter d'avril 2022. Ces modifications soutiendront la décentralisation, renforceront l'appui aux membres du personnel ayant une famille et amélioreront l'efficacité de la gestion de la mobilité au sein de la Banque.
- La BERD a étoffé son **offre de formation**, notamment pour les compétences en matière d'écologie, d'encadrement et de gestion. En 2022, elle cherchera à concevoir de nouvelles activités de formation destinées à appuyer la mise en œuvre de ses objectifs dans le domaine numérique.
- Des travaux d'analyse et de consultation poussés ont été menés concernant la **décentralisation** afin de mettre au point un projet de stratégie au cours de l'année 2022.

En 2021, la Banque s'est efforcée d'ancrer une culture d'attention constante portée à l'utilisation efficiente et efficace des ressources. Cela s'est notamment traduit par l'implication renforcée des membres du Comité exécutif de la Banque et le déploiement d'une gamme d'outils, y compris l'arrêt des activités de faible valeur et l'externalisation. Ces efforts ont commencé à porter leurs fruits en 2022, ce qui se reflète dans le budget de cette année avec au total 13,6 millions de livres sterling de réaffectations et d'économies, soit 3,3 % du budget principal de la Banque.

4. Conclusion

Le présent examen montre les vastes travaux entrepris au sein de la Banque durant la première année de mise en œuvre du CSC pour faire progresser l'ensemble de ses aspirations. À la fin de l'année, de solides bases étaient en place pour mener à bien les futures activités.

Cependant, le contexte dans lequel opère la Banque est très différent de celui attendu lors de l'approbation du CSC. La première conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie est la catastrophe humaine dévastatrice qui se déroule dans le pays et le déplacement forcé de personnes vers les pays voisins. La guerre contre l'Ukraine aura aussi un impact sur l'orientation et la focalisation des activités de la Banque. À ce stade, la grande priorité de la Banque est de répondre aux besoins immédiats de l'Ukraine et d'autres pays d'opérations impactés. À mesure que les répercussions évoluent, la Banque évaluera dans quelle mesure les aspirations figurant dans le CSC restent pertinentes et valables, et examinera si un ajustement est nécessaire.

ANNEXE 1

Cadre stratégique et capitalistique : « Encadré 1 »

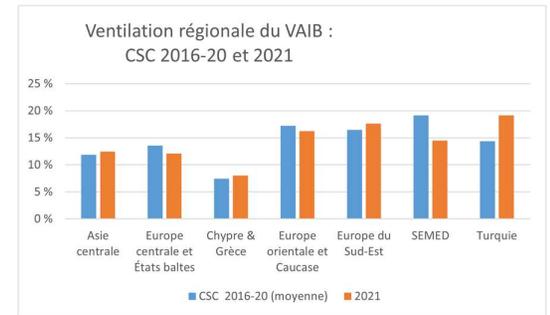
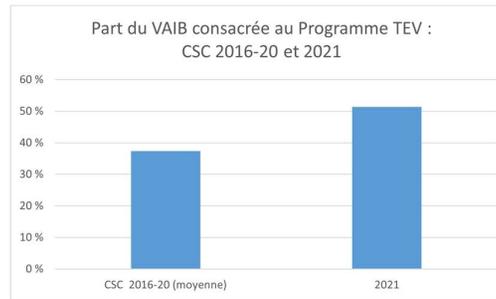
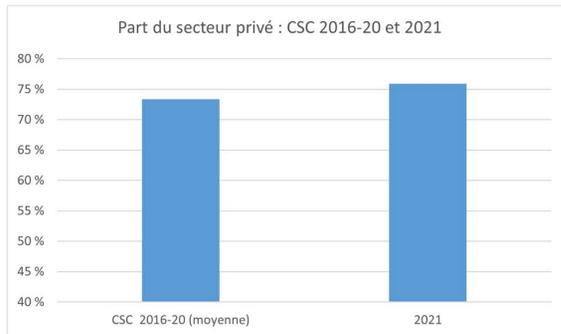
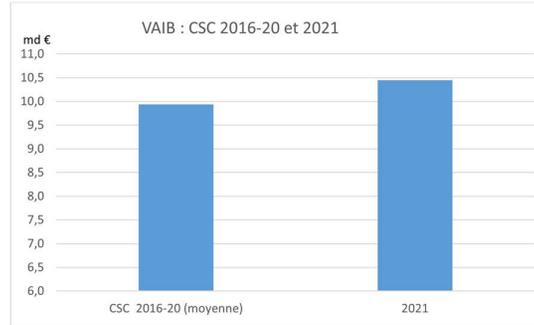
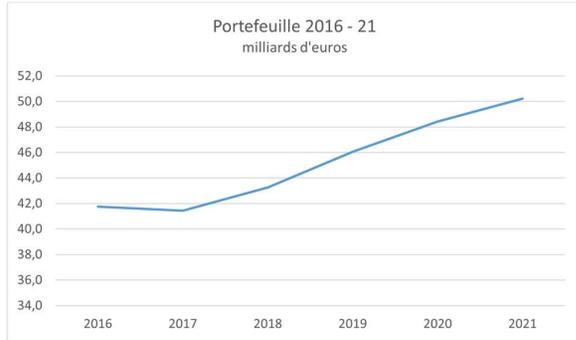
Sur la base des orientations stratégiques du CSC, la Banque aura, d'ici 2025 :

- apporté de manière efficace et opportune un soutien aux pays d'opérations pour préserver et accélérer la transition dans le contexte de la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19,
- manifestement concentré ses efforts sur ceux de ses pays d'opérations qui sont les moins avancés dans la transition, y compris ceux qui en sont aux premiers stades³, ainsi que sur ceux de la région SEMED et de l'Ouest des Balkans en renforçant ses investissements et ses activités relatives à la mise en œuvre de politiques,
- accentué la priorité accordée au secteur privé en veillant à ce que plus des trois quarts de l'ensemble de ses investissements pendant la période du CSC soient réalisés dans ce secteur,
- appuyé directement la mise en place d'économies vertes et à faibles émissions de carbone en accroissant les investissements dans la transition des économies vertes,
- promu l'égalité des chances pour les catégories défavorisées et approfondi l'intégration des considérations de genre dans les projets en renforçant les capacités d'investissement et de mise en œuvre de politiques,
- lancé des activités complètes et cohérentes pour aider les pays d'opérations à tirer profit de la transition numérique comme moyen d'accélérer la transition dans tous les secteurs,
- engagé, au sein de son champ d'action actuel, des opérations dans de nouveaux pays comme l'Algérie, sous réserve de l'approbation des gouverneurs,
- entrepris, sous réserve de l'approbation du Conseil des gouverneurs, d'engager des opérations dans un nombre limité de pays au-delà de son champ d'action géographique actuel,
- accentué son soutien à tout pays qui aura choisi d'amorcer sa gradation en renonçant à utiliser les ressources de la BERD, par une stratégie opérationnelle post-gradation renforcée,
- accru les capitaux privés qu'elle mobilise pour les pays d'opérations en élargissant et approfondissant son champ d'activités,
- produit un plus grand impact sur la transition en intégrant davantage ses activités de mise en œuvre de politiques et d'investissement, et renforcé sa capacité à mesurer son efficacité,
- renforcé son cadre global de résultats, sa gestion des connaissances et son utilisation des résultats des évaluations pour améliorer la conception et l'impact de ses opérations,
- permis une mise en œuvre efficiente du CSC grâce à des investissements dans le personnel, les compétences, les processus, les systèmes et les mises à niveau informatiques, ainsi qu'à des gains d'efficience et à une réaffectation des ressources.

³ Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Moldova, Mongolie, Ouzbékistan, République kirghize, Tadjikistan et Turkménistan. Depuis le 1^{er} avril 2022, les opérations de la Banque au Bélarus ont été suspendues et modifiées conformément à la Résolution n°246 du Conseil des gouverneurs

Les priorités seront mises en œuvre dans le cadre de futurs PMS annuels en continuant de mobiliser les efforts pour gérer à la fois les projets existants et les nouveaux engagements afin de poursuivre l'impact sur la transition tout en équilibrant, au niveau du portefeuille, les risques, les rendements et les coûts pour assurer la viabilité financière.

Annexe 2 : Sélection de graphiques



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

ÉVENTUEL ÉLARGISSEMENT LIMITÉ ET PROGRESSIF DE LA BERD À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET À L'IRAK

Le Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25 a été approuvé à l'unanimité par le Conseil des gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de la BERD en 2020. Pour soutenir l'instauration d'économies durables et résilientes, le CSC propose un certain nombre d'aspirations stratégiques sectorielles, thématiques et géographiques qui sont activement mises en œuvre. Dans ce contexte, la Banque a affirmé son intérêt stratégique persistant pour un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak durant la période couverte par le CSC. En exprimant cette aspiration, le CSC a pris acte des compétences que la Banque peut apporter à l'appui des objectifs de développement et géopolitiques prioritaires de la communauté internationale en Afrique subsaharienne et en Irak, ainsi que des liens grandissants de nombre de pays de l'Afrique subsaharienne et l'Irak avec les pays d'opérations actuels de la BERD⁴.

Le CSC stipulait qu'une actualisation de cet intérêt stratégique serait présentée aux gouverneurs pour qu'ils fournissent des directives supplémentaires lors de l'Assemblée annuelle de la Banque en 2022. Il prescrivait aussi que le Conseil des gouverneurs propose une orientation concernant les travaux préparatoires nécessaires pour cette actualisation. En conséquence, à l'Assemblée annuelle de la Banque en juillet 2021, le Conseil des gouverneurs a approuvé la Résolution n°240 intitulée « Travaux préparatoires en vue d'une actualisation sur l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak – orientation des Gouverneurs ». Aux termes de cette résolution, dans la perspective de l'adoption par le Conseil des gouverneurs d'orientations complémentaires et de décisions éventuelles relatives à l'élargissement, cette actualisation doit porter sur les domaines suivants :

- i. les implications et les risques potentiels de tout élargissement limité et progressif pour la BERD en termes de capital, note de crédit, budget, opérations et gouvernance pendant la période s'achevant fin 2030 ;
- ii. la clarification des termes dans lesquels une modification du champ géographique de la BERD défini à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque pourrait être formulée ;
et
- iii. la proposition de valeur potentielle de la BERD, ainsi que la compatibilité, la complémentarité et l'additionnalité de celle-ci par rapport aux autres acteurs du développement, notamment les modalités possibles de coopération et de collaboration.

Il convient de noter que la Résolution n°240 réaffirme les principes selon lesquels un éventuel élargissement limité et progressif vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak ne doit en aucun cas :

- remettre en cause la capacité de la Banque de soutenir ses pays d'opérations actuels ;
- compromettre la note AAA de la Banque ;
- entraîner de contributions supplémentaires au capital ; ni

⁴ Dans le présent rapport, les termes « pays d'opérations » et « pays bénéficiaires » sont utilisés indifféremment.

- amener la Banque à s'écarter de son mandat en faveur de la transition et des principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire qui sont les siens.

Elle a en outre souligné la nécessité que cet élargissement soit compatible, complémentaire et additionnel par rapport aux activités des autres acteurs du développement multilatéraux ou bilatéraux déjà actifs sur le terrain. Les travaux préparatoires en vue de l'actualisation prévue lors de l'Assemblée annuelle de 2022 reposent sur ces principes.

Le Conseil d'administration a répondu à la Résolution n°240 en examinant, de façon approfondie, les travaux préparatoires réalisés, gardant également à l'esprit que la priorité la plus urgente de la BERD est de soutenir l'Ukraine et d'autres pays d'opérations face à l'impact de la guerre contre l'Ukraine. Ce rapport présente les résultats et expose les recommandations du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs concernant l'éventuel élargissement limité et progressif des opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Un projet de résolution du Conseil des gouverneurs est joint.

PARTIE I – RÉSULTAT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR L'ÉVENTUEL ÉLARGISSEMENT LIMITÉ ET PROGRESSIF DES OPÉRATIONS À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET À L'IRAK

1. Travaux préparatoires – aperçu

Les travaux préparatoires en vue de l'actualisation à présenter lors de l'Assemblée annuelle de 2022 avaient pour objectif de fournir aux gouverneurs des éléments leur permettant de proposer une orientation claire et potentiellement de prendre des décisions. Ils ont été réalisés en plusieurs phases et en étroite concertation avec le Conseil d'administration :

- Pour œuvrer à la proposition de valeur potentielle de la Banque, une série d'études de cas de pays a été entreprise après approbation par le Conseil d'administration de l'ampleur et de la nature de la participation des parties prenantes concernées. Sur la base de l'analyse de huit pays d'Afrique subsaharienne et de l'Irak, une proposition de valeur potentielle de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak a été présentée au Conseil d'administration pour avis et orientation en janvier 2022.
- Les implications pour le capital et les finances de la Banque ont été examinées deux fois par les administrateurs : une première fois en septembre 2021 et une seconde fois en février 2022. Le second rapport examinait en outre les processus et implications en termes de gouvernance associés à un éventuel élargissement du champ géographique de la Banque aux pays d'Afrique subsaharienne et à l'Irak. En mars 2022, les administrateurs ont examiné une analyse préliminaire entreprise pour explorer les impacts de la guerre contre l'Ukraine sur les capacités capitalistiques de la Banque. Cette analyse comportait une évaluation des capacités de la Banque à soutenir ses pays d'opérations actuels et à prendre en compte tous les objectifs du CSC actuel, y compris un élargissement limité et progressif du champ géographique de ses opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.
- Concernant les options en vue d'une modification du champ d'action géographique tel que défini à l'article 1, les administrateurs ont tout d'abord débattu de ces options en septembre 2021. De nouvelles discussions sont suivies en février 2022.

La suite de la Partie I de ce rapport résume le contenu de ces travaux.

2. La proposition de valeur potentielle de la BERD en Afrique subsaharienne et en Irak

S'appuyant sur de précédents travaux analytiques effectués pour la préparation du CSC en 2019, la nouvelle analyse visait à évaluer en se fondant sur des données concrètes s'il était possible pour la Banque, et le cas échéant selon quelles modalités, de soutenir le développement du secteur privé dans divers pays d'Afrique subsaharienne et en Irak, et à illustrer les difficultés d'ordre pratique à surmonter, en complémentarité et collaboration avec les acteurs du développement existants.

Huit pays d'Afrique subsaharienne ont été sélectionnés pour la réalisation de ces études de cas : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigéria, le Sénégal et le Soudan. Cette liste a été établie selon une méthodologie utilisant des critères en adéquation avec le mandat et le modèle opérationnel propres à la BERD⁵. Des visites en personne ont été effectuées en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Kenya et au Sénégal ainsi qu'en Irak. Pour les autres études de cas, les parties prenantes ont participé en mode virtuel. Il n'y a pas eu de dialogue avec les autorités nationales ou locales ni avec les médias.

2.1. La proposition de valeur potentielle de la BERD en Afrique subsaharienne

Les études de cas ont montré que les défis du développement en Afrique subsaharienne sont importants, avec des niveaux de transition comparables à celui observé dans certains des pays d'opérations de la BERD qui sont les moins avancés dans leur transition. Répondre à ces besoins requiert une approche holistique conjuguant les efforts des pays eux-mêmes – par la réforme des politiques et la mobilisation des ressources intérieures – et l'action conjointe des partenaires du développement. Face à la forte croissance démographique et à la dégradation des comptes publics, il est essentiel de développer le secteur privé et de stimuler l'investissement étranger et national. La création récente de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) s'inscrit dans cette dynamique.

Si les besoins – et les opportunités – sont manifestement de taille, il est tout aussi clair que les projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier sont rares. Nombre d'institutions financières et de partenaires pour le développement sont déjà présents en Afrique subsaharienne. Il existe encore des possibilités de renforcer le soutien axé sur l'élargissement de l'éventail des opérations d'investissement et la création de nouveaux marchés grâce à un engagement en amont, tout en attirant les investisseurs et d'autres sources de financement. La principale conclusion se dégageant des études de cas est qu'il est possible pour la BERD de déployer le mandat, le modèle opérationnel, les compétences et l'expérience qui sont lui sont propres de manière à apporter de la valeur ajoutée dans les pays d'Afrique subsaharienne.

2.1.1. La singularité de la BERD

Les études de cas ont montré qu'un certain nombre de caractéristiques du mandat en faveur de la transition et du modèle opérationnel de la BERD pourraient être particulièrement précieuses dans les pays de la région. On peut citer notamment :

- l'accent mis sur la présence locale et l'emploi de personnel local sur place, qui est essentiel pour acquérir la connaissance approfondie et indispensable des opportunités et problèmes associés à l'exercice d'activités et à l'appui de la mise en œuvre de politiques ;

⁵ Ces critères comprenaient la cohérence avec les principes politiques du mandat de la BERD, la trajectoire des réformes, les niveaux actuels de développement du secteur financier et du secteur privé et l'intégration avec les pays d'opérations existants.

- la capacité à opérer à la fois dans le secteur public (y compris infrasouverain) et dans le secteur privé, qui pourrait être mise à profit pour établir initialement une présence et une crédibilité, et ouvrir des possibilités de réforme des politiques. Cela présente un intérêt direct dans les économies africaines où l'État continue de dominer les secteurs clés et cela reflète les aspects politiques uniques du mandat de la Banque ;
- l'aptitude et l'expérience nécessaire à une intervention en amont, par la participation à la mise en œuvre de politiques, ainsi qu'une assistance technique et des financements destinés à la préparation des projets, afin de libérer de nouvelles opportunités d'investissement et d'accroître les sources d'investissements ;
- une forte capacité à contribuer au développement des marchés des capitaux et, avec le temps, à l'accès aux ressources en monnaie locale, qui est un facteur clé de réussite dans la région ;
- l'expérience de la structuration, du traitement et de la gestion de petits projets. Les acteurs existants privilégient les investissements d'un montant relativement important (plus de 10 millions d'euros) alors qu'actuellement plus de la moitié des projets de la BERD se montent à moins de 10 millions d'euros ;
- toute une panoplie d'instruments de soutien aux PME, allant des services de conseil à divers canaux d'investissement, ce qui présente de l'intérêt étant donné l'importance de ces entreprises dans les économies de la région.

Ces spécificités acquises au fil du temps se sont révélées efficaces pour réorienter les modèles économiques dans divers contextes parmi les pays d'opérations actuels de la Banque, initialement dans les anciennes économies communistes durant leur transition, y compris les pays aux premiers stades de la transition, et plus récemment en Türkiye et dans la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED). Les études de cas ont montré que, pour chacune des caractéristiques susmentionnées, la BERD apporterait une expérience et des spécificités qui sont absentes de la région ou n'y sont présentes que dans une mesure limitée.

2.1.2. La proposition de valeur de la BERD

L'analyse des études de cas est favorable à l'élaboration d'une proposition de valeur de la BERD qui pourrait apporter de la valeur ajoutée aux efforts de développement dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Conformément à ces conclusions, l'approche proposée par la BERD serait largement axée sur le secteur privé, la majorité des investissements et activités soutenant une croissance tirée par le secteur privé, répondant ainsi aux besoins des pays, en complément des activités des autres acteurs du développement. Les interventions dans le secteur public seraient entreprises de façon sélective, dans l'objectif de combler les importantes lacunes en matière de financement et de transition afin de faciliter les investissements propices au secteur privé et au marché. Cette approche tiendrait compte du niveau élevé des dettes souveraines de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, et des financements mixtes seraient déployés lorsque cela se justifie.

Les études de cas ont établi qu'il est indispensable en Afrique subsaharienne d'augmenter le nombre des projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier, grâce à un engagement en amont et à la préparation des projets. Forte de sa longue expérience, la BERD sait associer la mise en place de politiques et les investissements dans le but de créer un environnement plus favorable aux entreprises et de permettre le développement d'une réserve de projets nouveaux et supplémentaires. Ce travail en amont compléterait celui entrepris par d'autres acteurs et serait accompli en étroite collaboration avec eux, approche qui a été bénéfique dans d'autres régions, notamment dans la SEMED. La BERD peut également promouvoir des

investissements supplémentaires directement en intervenant en réponse à la demande de clients dans des pays d'opérations actuels qui souhaiteraient investir ou développer leurs activités en Afrique subsaharienne.

Sur le plan opérationnel, l'impact de la Banque pourrait s'étendre et s'intensifier avec le temps à mesure qu'elle acquiert de l'expérience et apprend. Le champ des activités s'élargirait organiquement, la focalisation initiale sur la coopération technique et sur les produits financiers plus simples et moins risqués cédant la place au déploiement plus exhaustif du modèle opérationnel et des instruments de la Banque à mesure de l'enrichissement des connaissances et de l'évolution des conditions. En outre, la Banque devra adapter son activité à la situation propre à chaque pays, comme elle le fait déjà pour les pays d'opérations actuels. Au fil du temps, une approche régionale renforcerait aussi la capacité de la Banque à générer un impact, en particulier dans les zones économiques ou monétaires.

Dans une première phase, la BERD pourrait produire un impact dans un certain nombre de domaines. L'approche de la BERD concernant les PME est plus complète que celle actuellement suivie par les partenaires du développement et jouerait un rôle central dans toute phase initiale d'opération. Elle se distingue en particulier par l'accent mis sur l'action de la Banque à la fois en matière de services de conseil aux PME et en matière de développement des compétences des intermédiaires financiers concernant les prêts. Cela reflète les besoins identifiés au moyen des études de cas et l'expérience acquise par la Banque lors de précédents élargissements. Entre autres activités dans le secteur financier, il pourrait être demandé que le Programme d'aide aux échanges commerciaux de la BERD complète le travail des autres acteurs. Comme indiqué précédemment, un engagement en profondeur et étendu sur les politiques à mettre en œuvre serait essentiel pour soutenir la réforme des politiques, créer les conditions nécessaires au développement du secteur privé et renforcer les capacités de préparation des projets. Ces activités constituent un investissement à effectuer en amont pour augmenter le nombre des projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier de la part de la BERD et d'autres investisseurs.

L'analyse effectuée a montré que l'expertise et l'expérience de la BERD relatives aux trois thèmes transversaux identifiés dans le CSC 2021-25 – soutenir la transition vers une économie verte et sobre en carbone, promouvoir l'égalité des chances et des genres et accélérer la transition numérique – seraient utiles dans le contexte de l'Afrique subsaharienne. En particulier, le modèle de la Banque, axé sur le secteur privé, pour l'investissement vert élargirait l'aide mise à disposition des pays dans la région. Au-delà de ce constat, les conditions sont réunies pour mettre l'expérience de la Banque au service de l'élaboration et de la bonne mise en œuvre de projets de partenariats public-privé (PPP), accompagnant l'action menée par les partenaires du développement existants pour combler l'important déficit d'infrastructures dans la région. Ces activités pourraient se développer avec le temps.

2.1.3. Mise en œuvre de la proposition de valeur

Le rythme et l'ampleur des activités reflèteraient la situation propre au pays. Les travaux ont aussi pris en considération les facteurs les plus propices à l'efficacité de la Banque. Conformément au mandat de la BERD, tout nouveau pays d'opérations doit être considéré comme s'engageant à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché. Par ailleurs, il est également très important que le secteur privé soit suffisamment développé dans le pays considéré, que celui-ci soit fermement engagé sur la voie des réformes et qu'il y règne un climat de paix et de sécurité suffisant.

Les études de cas ont permis d'identifier deux grandes catégories de pays dans lesquelles la proposition de valeur de la Banque visant à produire un impact différerait.

- **Pays dont le développement et les structures économiques sont relativement plus avancés.** Dans les pays de ce type, il est possible pour la Banque de déployer au fil du temps toute la palette de ses activités dans un large éventail de secteurs en utilisant un modèle similaire à celui employé dans les pays d'opérations actuels, même si l'ampleur et le rythme du déploiement varieront en fonction du contexte. La structure existante et la taille de ces économies limiteront initialement les opportunités d'investissement, mais offrent la possibilité d'un essor de l'activité avec la reprise de la croissance économique après la crise de la Covid-19. Les gouvernements de ce type de pays sont réputés mettre l'accent sur la promotion du développement du secteur privé, par le biais des programmes de réformes concrètes en place. La mise en œuvre de politiques à un stade précoce pourrait contribuer à augmenter les niveaux d'investissement dans le temps. Des investissements sélectifs dans le secteur public pourraient en outre renforcer les relations et la crédibilité de manière à soutenir la réforme des politiques en collaboration avec les autorités et à ouvrir de nouvelles perspectives dans le secteur privé.
- **Pays dont les besoins en matière de transition sont plus grands et les structures économiques moins développées.** Les opportunités d'investissement dans les pays de ce type sont plus limitées. Par conséquent, les activités de la Banque qui apportent une valeur ajoutée aux efforts actuels se concentreront sans doute davantage sur le soutien aux PME, accordant plus d'attention à la mise en œuvre de politiques, favorisant le renforcement des capacités et les petites transactions, lorsque cela est possible.

Dans la première catégorie de pays, la BERD mettrait en œuvre sa proposition de valeur en appliquant son modèle établi, avec une présence substantielle dans le pays notamment sous la forme de personnel recruté localement, très probablement dans une capitale. Au fil du temps, cela pourrait être complété par des bureaux régionaux dans des centres économiques – comme c'est le cas aujourd'hui dans les pays d'opérations actuels plus grands. La présence locale dans la seconde catégorie de pays serait plus modeste, avec des compétences adaptées aux activités plus limitées de la Banque dans le pays, axées sur la mise en œuvre de politiques et la fourniture de services de conseil aux PME. Les autres partenaires au développement utilisent souvent des dispositifs régionaux, des plateformes de plus grande taille dans certains pays venant à l'appui d'une présence plus modeste ailleurs. Ces différents modèles ont des implications pour l'évaluation des deux niveaux possibles de l'activité opérationnelle – notamment l'investissement – et de la structure des coûts des activités de la Banque.

Les besoins en ressources des donateurs, provenant de sources bilatérales et internes, devraient être en moyenne plus grands dans les pays de l'Afrique subsaharienne que dans le champ d'action actuel de la Banque, étant donné l'accent mis sur l'action en amont/concernant les politiques, la préparation des projets, le renforcement des capacités, le soutien aux PME, les niveaux plus élevés de financement mixte, ainsi que les mécanismes des premières pertes et les dispositifs de garantie. Cela vaut pour tous les pays, mais encore plus pour ceux aux premiers stades de la transition pour lesquels les opérations nécessiteraient davantage de dons. Dans l'éventualité d'un élargissement limité et progressif du champ géographique des opérations de la BERD à l'Afrique subsaharienne, la disponibilité de ressources provenant de donateurs et les opportunités de nouvelles relations avec les donateurs seraient explorées davantage, en tenant compte de la demande de fonds de donateurs et internes pour soutenir l'engagement de la Banque dans ses pays d'opérations actuels, y compris dans le contexte des impacts de la guerre contre l'Ukraine et des besoins de reconstruction possibles.

2.1.4. Complémentarité avec les autres acteurs du développement

Dans le cadre des travaux préparatoires, une grande attention a été accordée à la question des modalités de coopération de la BERD avec les autres institutions déjà présentes sur le terrain, notamment la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société financière internationale (SFI) et les institutions financières de développement (IFD) bilatérales, pour garantir la complémentarité avec les rôles qu'elles jouent déjà. Cette section présente un large éventail d'actions de collaboration et d'approches qui pourraient être pertinentes en cas d'élargissement du champ d'action géographique de la Banque.

Le développement de nouvelles sources d'investissements grâce au travail en amont, qui s'effectuerait de façon complémentaire et en collaboration avec les autres institutions, dans le but d'augmenter les opportunités s'offrant à tous, occuperait une place centrale dans l'approche de la BERD. À cet effet, l'expérience acquise dans les différents pays d'opérations de la BERD montre qu'il importe de collaborer étroitement et que les institutions ont un plus grand effet de levier lorsqu'elles parlent d'une seule voix.

Les travaux réalisés ont confirmé que la BERD pourrait jouer un rôle complémentaire de celui des autres acteurs. La Banque apporterait une contribution distincte du fait de la priorité qu'elle accorde au développement du secteur privé, associant investissements, mise en œuvre de politiques et assistance technique au sein d'une même structure de gestion et d'incitation, tout en ayant la possibilité de procéder à des interventions sélectives dans le secteur public. Sa forte présence locale et sa connaissance approfondie des secteurs, notamment dans le cadre de transactions relativement petites, contribueraient aussi à ce que la Banque produise un impact sur la transition. Il existe des complémentarités dans trois catégories d'activités :

- Les domaines où la BERD opère mais où d'autres n'interviennent pas – ou très peu – comme le développement des opérations en monnaie locale et des marchés financiers locaux ou les opérations de prêts aux municipalités ;
- les domaines dans lesquels d'autres institutions interviennent déjà, mais où la BERD apporte une approche différente et complémentaire, tels que le développement et le renforcement des capacités des PME, le développement des chaînes de valeur, différents instruments de soutien au secteur financier, ou l'introduction d'approches commerciales dans les entreprises publiques ; et
- les domaines dans lesquels la BERD a une approche similaire, mais où les besoins sont si grands qu'il est possible pour d'autres acteurs de participer, comme les infrastructures et l'énergie.

Les bons résultats obtenus par la BERD en Afrique du Nord confirment l'avis selon lequel la Banque pourrait compléter l'action des autres acteurs. Par exemple, dans le cadre de l'élargissement à la région SEMED, la BERD a commencé à opérer en Afrique du Nord (en Égypte, au Maroc et en Tunisie) en 2012. Presque plus d'une décennie après le début des opérations dans ces trois pays, la Banque avait investi 11,5 milliards d'euros sur la période à fin 2021 en Afrique du Nord. Au cours de la même période, la BAfD, la SFI et la BEI ont elles aussi développé leurs activités dans ces trois pays. Le montant cumulé des prêts de la BAfD, de la BEI et de la SFI est passé d'à peine plus de 1 milliard d'euros en 2013 – le premier exercice complet des opérations de la BERD – à tout juste plus de 3,5 milliards d'euros en 2020.

2.1.5. Collaboration avec les autres acteurs du développement

Les travaux préparatoires ont souligné qu'une collaboration efficace sera essentielle non seulement pour obtenir des renseignements sur de nouveaux pays d'Afrique subsaharienne, mais aussi pour faciliter la mise en œuvre de la proposition de valeur de la BERD et contribuer à maximiser l'impact du système de financement du développement dans son ensemble. Cet impératif, énoncé à l'article 2.2 de l'Accord portant création de la Banque, est cohérent avec l'approche suivie par la Banque dans ses pays d'opérations actuels.

La BERD reconnaît qu'une collaboration efficace et fonctionnant bien est indispensable pour :

- définir une vision commune des principaux défis et opportunités, et s'aligner sur les objectifs du pays/client ;
- s'attaquer aux problèmes trop importants ou trop complexes pour être traités par un seul acteur ;
- mettre à profit les atouts, expertises et instruments propres à chaque acteur du système, tout en ciblant des résultats et réalisations ;
- partager les connaissances entre les acteurs du développement ; et
- s'aligner sur des principes essentiels, réduisant ainsi le risque que les acteurs du système sapent leurs approches respectives en matière de tarification, de messages sur les politiques à suivre et de normes tout en permettant une saine concurrence fondée sur des idées et des expertises.

Ces principes continueront de guider l'approche de la Banque en matière de collaboration dans tout nouveau pays d'opérations.

Il existe déjà un large éventail de plateformes de collaboration et de coordination dans les pays d'Afrique subsaharienne, dont certaines sont pilotées par des pays bénéficiaires. En tant que nouveau venu, la BERD devra intégrer ses activités de mise en œuvre de politiques et d'investissement à ces structures de manière à assurer leur alignement sur les grandes priorités politiques et opérationnelles. La Banque pourrait en outre contribuer à améliorer les structures existantes, en promouvant une collaboration accrue entre les différentes composantes de l'écosystème du financement du développement et en renforçant la coopération bilatérale avec les institutions sœurs dans des projets ou secteurs spécifiques.

Sur le plan opérationnel, l'étude a identifié trois grands domaines dans lesquels des possibilités de collaboration concrètes pourraient être envisagées :

- **Coordination des politiques** – Réformer efficacement les politiques requiert souvent une forte collaboration afin de définir les priorités communes et les principaux messages. Il serait particulièrement important d'œuvrer en étroit partenariat avec la SFI, qui a récemment affecté des ressources considérables au travail « en amont » axé sur le secteur privé en Afrique subsaharienne. Il pourrait aussi être envisagé de mettre en place une approche systématique en ce qui concerne la collaboration sur les politiques en réalisant conjointement des diagnostics et des missions pour jeter les bases d'une stratégie commune. La Banque s'emploierait également à coordonner étroitement ses activités d'assistance technique avec celles menées par les autres institutions afin de garantir le ciblage, la complémentarité et un impact accru.
- **Investissement** – Des possibilités s'offrent en matière de cofinancement et de préparation conjointe de projets ainsi que de structuration des opérations avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD) et IFD axées sur le secteur privé. La Banque

s'attacherait à favoriser le renforcement de la collaboration en la matière en partageant les informations relatives à certains secteurs, travaillant en collaboration et cofinçant de grands projets, partageant le travail d'évaluation et, lorsque cela est possible, à promouvoir la délégation réciproque. Le cofinancement avec d'autres institutions financières internationales (IFI) et IFD permet aux institutions de mutualiser les risques et de donner corps à des projets qui autrement ne se seraient pas concrétisés en raison des capacités d'investissement limitées de chaque institution, ce qui étoffe la réserve de projets susceptibles de bénéficier d'un concours financier. L'investissement de la BERD en collaboration avec des partenaires permettrait en outre de renforcer la nécessité de normes élevées et de structures bancaires saines. Plus généralement, des possibilités de renforcement de la collaboration et de l'impact s'offrent avec certains partenaires régionaux. En pareils cas, la BERD pourrait non seulement favoriser le transfert de connaissances et d'expertise, mais aussi envisager de soutenir ces institutions financièrement, peut-être même en devenant actionnaire (comme d'autres IFD l'ont fait).

- **Initiatives régionales et sectorielles** – La Banque s'emploierait à profiter de sa participation actuelle à des initiatives phares pour promouvoir le développement du secteur privé en Afrique. Il s'agit, entre autres, de l'initiative du Pacte du G20 avec l'Afrique (*G20 Compact with Africa Initiative*) et de l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique (*Alliance for Entrepreneurship in Africa, AforE*), au sein desquelles la BERD est déjà active pour l'Égypte, le Maroc et la Tunisie aux côtés notamment de la BAfD, de la SFI et de la Banque mondiale. Par ailleurs, la BERD a été conviée à rejoindre l'Accélérateur d'investissement pour la résilience en Afrique (*Africa Resilience Investment Accelerator, ARIA*) en tant qu'observateur afin de partager son savoir-faire et son expérience. D'autres possibilités comme les groupes multipartites dans lesquels la Banque pourrait partager son expérience, apprendre des autres et rechercher des synergies à l'appui de ses activités pourraient se présenter si la Banque s'engageait davantage en Afrique.

Au niveau institutionnel, la BERD pourrait s'appuyer sur les importants partenariats déjà établis avec d'autres banques multilatérales de développement, des institutions de financement du développement, des donateurs bilatéraux et multilatéraux et le système des Nations Unies. Elle chercherait en particulier à établir des cadres de partenariats susceptibles de permettre une collaboration efficace et un impact optimal avec des institutions sœurs, notamment les suivantes :

- **BAfD** – la BERD et la BAfD ont signé en mai 2021 un accord-cadre de partenariat, destiné à favoriser leur collaboration en faveur du développement d'un secteur privé viable dans les pays nord-africains de la région SEMED. Cet accord-cadre constituerait une solide base de coopération en Afrique subsaharienne. Il vise à renforcer la coordination des projets conjoints d'investissement, ainsi que les initiatives dans le domaine des politiques, en cours et potentiels, en mettant l'accent sur le financement relatif au changement climatique, le développement des marchés de capitaux, l'amélioration du climat des affaires, le soutien à l'économie réelle et la mobilisation des investissements du secteur privé. Dans ce contexte, la BERD et la BAfD travaillent activement et de concert à l'intensification de leurs initiatives communes pour encourager les PME, les PPP et le financement de projets. La BERD et la BAfD partageront également leurs connaissances et leurs compétences sectorielles et propres aux différents pays, en cherchant à rationaliser et à adapter leurs procédures et processus opérationnels afin de favoriser l'émergence de nouvelles opportunités de cofinancement. Cet accord-cadre de partenariat pourrait être étendu à des pays d'opérations communs situés en Afrique subsaharienne.

- **BEI** – La BERD travaillerait en étroite collaboration avec la BEI, en s’inspirant des expériences positives des deux institutions en matière de projets comme de politiques, dans les pays d’opérations où elles sont déjà toutes deux présentes. Plusieurs mécanismes mis en place au niveau institutionnel vont dans ce sens, notamment le protocole d’accord entre la BERD et la BEI et le tout récent accord-cadre de coopération, de même que le groupe de travail de haut niveau BERD-BEI, piloté par les deux Vice-Présidences, et les séminaires de réflexion biannuels réunissant les membres des différentes directions. La BERD pourrait en outre s’impliquer le cas échéant dans certaines initiatives de l’« Équipe Europe » (IEE), comme c’est déjà le cas dans la région du voisinage européen. Les IEE favorisent la collaboration avec la BEI, l’Association des institutions européennes de financement du développement (IEFD) ainsi que les IFD européennes (DEG, FMO, Proparco, BIO, etc.), et avec la Commission européenne. Elles permettent de cofinancer les transactions avec ces institutions et avec d’autres, similaires. Ce schéma pourrait être reproduit dans le contexte de l’Afrique subsaharienne.
- **SFI et Banque mondiale** – La SFI serait le partenaire le plus semblable la BERD en Afrique subsaharienne. Les deux établissements partagent une même approche et des normes analogues concernant le soutien à apporter au secteur privé. À partir de son expérience de collaboration en Afrique du Nord, la BERD examine actuellement avec la SFI les éventuelles modalités d’une coopération formelle en Afrique subsaharienne. Celle-ci pourrait notamment comporter une démarche conjointe en amont, visant à mettre en place un réservoir de projets susceptibles de bénéficier d’un concours financier, favorisant un recours réciproque des deux institutions dans le cadre de cofinancements et s’appuyant sur les « Principes de financements concessionnels mixtes pour les projets du secteur privé », approche ciblée déjà adoptée et appliquée par la BERD, la SFI et d’autres BMD et IFD, consistant à panacher les fonds fournis à des conditions concessionnelles et ceux provenant de sources commerciales, afin d’éviter les distorsions sur le marché ou le départ d’autres acteurs. La Banque mondiale serait également un partenaire important, notamment en matière de dialogue sur les politiques à mener et d’accès à des garanties partielles des risques (dans le cadre de projets d’infrastructures, par exemple).

D’un point de vue pratique, le dialogue serait structuré et régulier, et impliquerait aussi bien le siège que les bureaux nationaux des institutions de développement concernées. Comme ce que fait déjà la Banque, des échanges limités de personnel entre ces institutions, au cas par cas, pourraient accélérer l’acquisition par la BERD de compétences concernant la région ou des pays spécifiques, tout en élargissant les perspectives de collaboration entre établissements. La BERD pourrait en outre envisager, au besoin, de partager initialement des locaux dans certains nouveaux pays d’opérations, le temps de mettre en place ses propres bureaux.

2.1.6. Considérations relatives aux risques

Les travaux préparatoires prennent en considération un certain nombre de risques importants auxquels la BERD serait confrontée, en s’intéressant plus particulièrement au contexte, et notamment au risque-pays ainsi qu’aux risques environnementaux et sociaux, et en matière de sécurité et d’intégrité, entre autres risques opérationnels.

À l’exception du Soudan et du Burkina Faso, les risques économiques et financiers mis en évidence dans les études de cas par pays sont largement dans la fourchette des pays d’opérations existants, même si les classements en termes de climat des affaires ont tendance à être inférieurs. Les risques en matière d’intégrité sont considérables, en raison notamment de l’étendue de la corruption. Les études de cas par pays font apparaître des risques significatifs

de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Les risques environnementaux et sociaux sont élevés, l'exploitation des personnes constituant un sujet particulièrement préoccupant. Bien que la plupart des pays aient adopté des politiques et des normes, les moyens à la disposition des institutions, et donc les capacités d'application de ces politiques et normes, sont souvent faibles. Enfin, les risques en matière de sécurité vont, sur l'échelle adoptée par la BERD, d'un niveau bas (au Bénin, par exemple) à élevé (au Burkina Faso et au Soudan).

Dans l'éventualité d'un démarrage d'opérations par la Banque dans l'un quelconque des pays d'Afrique subsaharienne, une réelle atténuation de ces risques s'avérerait indispensable. La BERD dispose des structures nécessaires à la gestion de la plupart des risques identifiés. La Banque travaillerait en étroite collaboration avec ses clients à la mise en place de mesures d'atténuation et de réparation permettant de garantir le respect de ses politiques et de ses normes. Elle entretiendrait par ailleurs un dialogue avec les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes, afin de développer les capacités et les systèmes leur permettant d'améliorer leurs performances dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance, et de produire un véritable impact systémique. Il est cependant manifeste qu'un renforcement des capacités et de nouveaux partenariats seront nécessaires, tout au long de la phase préparatoire, pour qu'elle puisse mieux y parvenir. Globalement, le contexte fait apparaître un coût des activités plus élevé que dans les pays d'opérations existants.

Il ne faut pas non plus oublier le risque transversal d'une insuffisance de connaissances auquel la Banque serait confrontée en arrivant dans une nouvelle région comportant une grande diversité de pays et de cultures. La BERD a fait face à des risques analogues dans le cadre de l'élargissement à la région SEMED, en faisant appel à toute une série d'approches, telles que le recrutement de personnel local, la collaboration avec des institutions déjà en place et des clients connus originaires d'autres pays d'opérations, et le renforcement de la diligence requise.

2.2. Proposition de valeur potentielle de la BERD en Irak

Au vu de l'analyse approfondie réalisée par la BERD et de ses nombreux contacts avec le secteur privé, des IFI et des IFD de premier plan, et des donateurs, la Banque apporterait clairement une valeur ajoutée, étant donné les besoins de développement du secteur privé et les investissements dans le secteur public susceptibles de favoriser la participation du secteur privé et d'améliorer la prestation de services.

Théâtre de bouleversements politiques et économiques majeurs depuis quelques dizaines d'années, l'Irak est aujourd'hui confronté à des défis de taille en termes de développement. Il est en proie à des problèmes économiques fondamentaux, notamment à un fort taux de chômage, en particulier chez les jeunes, qui constituent une large part de la population. Bien que l'Irak se situe, grâce à ses ressources naturelles, parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur, il affiche un taux de pauvreté élevé. La dépendance de l'Irak vis-à-vis des revenus du pétrole pose un risque majeur et sa situation budgétaire est fragile.

Pour des raisons politiques, l'État a largement donné la priorité au développement du secteur public, au détriment de l'essor du secteur privé et de la croissance économique. Afin de stimuler la croissance et la création d'emplois, le secteur privé a besoin de conditions beaucoup plus favorables, d'un accès au crédit et d'investissements substantiels. Parmi les obstacles à surmonter : l'instabilité politique, la corruption, les ingérences du politique à divers niveaux de l'appareil d'État, une application des lois manquant de cohérence et un système fiscal compliqué, qui place les entreprises étrangères à la merci de taxes arbitraires. Autant de

problèmes qui font que l'Irak affiche des indicateurs d'évaluation des qualités de la transition inférieurs à la plupart des pays d'opérations de la BERD.

La trajectoire des réformes de ce pays dépend de la mise en œuvre du vaste programme adopté par le gouvernement précédent, avec le soutien de la communauté internationale.

2.2.1. Proposition de valeur de la BERD

Étant donné les défis en matière de transition et les priorités stratégiques de l'Irak, les atouts de la BERD et les activités d'autres IFI et IFD, la Banque pourrait se concentrer dans un premier temps sur les points suivants :

- promotion de la diversification et de la poursuite de l'industrialisation de l'économie, soutien au développement de l'économie autre que pétrolière, via des investissements et des conseils aux PME, et amélioration de l'accès au financement, grâce à un secteur financier plus résilient ;
- soutien à la réforme et à la modernisation du secteur de l'énergie, notamment par la promotion de projets privés dans le domaine des énergies renouvelables, d'infrastructures de transport numérisées et mieux interconnectées au niveau régional, et de parcours faiblement carbonées ;
- et soutien à la reconstruction et à la modernisation des infrastructures, en mettant en particulier l'accent sur l'eau, le traitement des eaux usées, les infrastructures sociales et de transport, en favorisant la participation du secteur privé et les PPP dans de telles infrastructures.

Il convient de souligner l'importance, dans ces différents domaines, des priorités du CSC en matière d'économie verte, d'inclusion et de numérique, que les instruments de la Banque viendraient soutenir. Étant donné le rôle dominant des carburants fossiles dans l'économie irakienne, la BERD pourrait en particulier contribuer de façon significative à la transition du pays vers une économie verte, dans le cadre des engagements pris par les autorités en matière d'action climatique au titre de l'Accord de Paris, via des instruments verts sur mesures adaptés aux besoins des clients, associant financements concessionnels, dialogue sur les politiques à mettre en œuvre et soutien technique.

En termes d'application de la proposition de valeur, l'Irak représente un pays dont le développement et les structures économiques sont relativement plus avancés et l'implication de la Banque serait conforme aux dispositions de l'article 2.1.3.

Des fonds de donateurs et un certain apport interne seraient nécessaires à une assistance technique permettant de développer des projets publics et privés, de soutenir les réformes de la réglementation indispensables en amont pour libérer les investissements dans le secteur privé, de faire avancer les priorités vertes, d'atténuer les risques et de mettre en place des mécanismes de mutualisation des risques, afin de dynamiser les activités de prêt, de soutenir des fonds de donateurs et un certain apport interne seraient nécessaires à une assistance technique permettant de développer des projets publics et privés, de soutenir les réformes de la réglementation indispensables en amont pour libérer les investissements dans le secteur privé, de faire avancer les priorités vertes, d'atténuer les risques et de mettre en place des mécanismes de mutualisation des risques, afin de dynamiser les activités de prêt, de soutenir, dans un certain nombre de cas, limité, les subventions pour dépenses d'investissement, et de développer le programme de conseil aux petites entreprises pour aider le vaste segment des PME. Des fonds supplémentaires pourraient être nécessaires pour renforcer les capacités des banques locales, voire de la banque

centrale et d'autres organismes de régulation, en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. De manière plus générale, les frais relatifs à la sécurité pourraient également renchérir le coût de l'assistance technique. La disponibilité de ressources provenant de donateurs et les opportunités de nouvelles relations avec des donateurs pourraient être explorées plus avant, en gardant à l'esprit la demande d'un appui de la mobilisation de la Banque dans ses pays d'opérations actuels, y compris dans le contexte des impacts de la guerre contre l'Ukraine et des besoins de reconstructions possibles.

2.2.2. Complémentarité de la BERD et collaboration avec d'autres acteurs du développement

L'activité des donateurs en Irak se caractérise par une forte présence de l'aide humanitaire multilatérale et par plusieurs mécanismes de mise en commun des ressources via des dispositifs multi-donateurs, ainsi que par d'importants engagements bilatéraux en faveur de la reconstruction. Avec la baisse de l'insécurité qui a suivi la défaite de l'État islamique, en 2017, l'assistance internationale s'est davantage consacrée aux efforts de reconstruction globale, en grande partie dans le secteur public, et notamment à la remise en état des infrastructures essentielles, en accordant une attention toute particulière aux aspects humanitaires. Rares sont les IFI et les IFD véritablement exposées au secteur privé. De même, il n'y a guère eu pour l'instant de soutien en faveur d'investissements publics faisant appel à des intervenants du secteur privé. Il y a par conséquent la place, comme le confirment les partenaires du développement à l'œuvre en Irak, pour une nouvelle institution, en particulier une institution se consacrant au développement du secteur privé et fortement implantée dans le pays, à même de compléter les activités déjà en cours.

Conformément à la démarche et aux principes définis à l'article 2.1.5, la BERD veillerait à ce que son action complète et ne supplante pas celle des IFI et des IFD déjà présentes. Afin d'avoir le plus d'impact possible et d'atténuer les risques, la BERD travaillerait en étroite collaboration avec d'autres, mettant à profit ses relations existantes avec les IFI et les IFD déjà actives, afin d'apprendre de leur expérience, d'œuvrer collectivement sur les réformes nécessaires pour libérer les investissements, de proposer une assistance technique et une préparation des projets conjointes, et de cofinancer les investissements lorsque cela est possible.

La BERD mettrait en outre à profit les relations qu'elle a déjà avec des clients de pays voisins, comme la Jordanie, le Liban et la Türkiye, en les accompagnant dans leur expansion en Irak. La BERD dispose également de relations établies avec des investisseurs régionaux et les États du Conseil de coopération du Golfe, qui, pour certains, travaillent déjà en Irak. La BERD répondrait à cet égard à une demande d'engagement de la part de ces entreprises, ce qui est une condition requise depuis l'élargissement à la région SEMED.

2.2.3. Considérations relatives aux risques

Marqué par près de deux décennies de conflit et d'instabilité, l'Irak est un pays où les risques inhérents sont importants. Les risques relatifs à l'intégrité – en particulier les risques de corruption et d'exploitation des personnes – sont significatifs et devront être gérés par des démarches de diligence requise appropriées, prenant en compte l'expérience acquise par la Banque dans un certain nombre d'autres pays d'opérations délicats. Les risques environnementaux et sociaux sont considérables et des mesures d'atténuation seront nécessaires, au niveau des projets comme au niveau national/réglementaire.

La Banque évalue l'Irak comme un pays à haut risque en termes de sécurité, mais ses opérations pourraient être menées à un niveau de risque acceptable en se conformant strictement aux

normes et procédures de sécurité adoptées par la BERD et les Nations Unies pour ce pays. La BERD a déjà travaillé dans des environnements sécuritaires complexes, notamment dans des pays où des troubles civils ou un conflit ont éclaté. La Banque tirerait parti de cette expérience, en renforçant les mesures de sécurité pour tenir compte des problèmes plus aigus rencontrés dans ce domaine en Irak. Le fait de travailler en Irak impliquerait des coûts substantiels en matière de mesures de sécurité.

3. Évaluation capitalistique et de rentabilité

L'analyse des aspects capitalistiques et financiers d'un élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak a été réalisée en deux phases. Dans un premier temps, la capacité capitalistique globale de la Banque et les volumes annuels d'investissements bancaires (VAIB) viables à l'horizon 2030 ont été évalués, afin de vérifier que la BERD était bien à même de poursuivre les objectifs stratégiques définis dans le CSC 2021-25. Dans un second temps, l'analyse a porté sur les implications financières et capitalistiques potentielles d'un éventuel élargissement en s'inspirant des conclusions tirées lors de la préparation de la proposition de valeur de la BERD et des études de cas associées telles que décrites dans la section 2). Cette évaluation a été réalisée avant l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Par la suite, une analyse préliminaire a été effectuée pour explorer les impacts de la guerre contre l'Ukraine sur les capacités capitalistiques de la Banque et sa possibilité de soutenir ses pays d'opérations existants et d'atteindre tous les objectifs du SCF actuel, y compris un élargissement limité et progressif du champ géographique de ses opérations à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. La présente section examine les résultats de ce travail au moment où celui-ci a été accompli.

3.1. Capacités capitalistiques

Les capacités capitalistiques de la Banque ont été évaluées dans le cadre du CSC en 2020. Selon l'analyse figurant dans ce document, la BERD pouvait atteindre une capacité stable de prêt de 13 milliards d'euros par an. Sur cette base, il était estimé dans le CSC que le niveau des capacités capitalistiques évoqué dans ces projections donnerait à la Banque les moyens de réaliser toutes les ambitions stratégiques définies dans ledit CSC, et notamment de soutenir ses pays d'opérations d'un bout à l'autre de la réponse à la crise et des phases de reprise, ainsi qu'une éventuelle extension de ses activités à certains pays donnés, se situant aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de son champ d'action géographique.

L'analyse effectuée pour ce programme d'action s'est appuyée sur les travaux présentés dans le CSC concernant la réaffectation éventuelle d'une partie des capacités capitalistiques sur une période plus longue, à l'horizon 2030, en partant du principe qu'il n'y aurait pas d'apport supplémentaire de capitaux de la part des actionnaires. La méthodologie retenue a été la même que celle appliquée pour le CSC. Elle a notamment consisté à déterminer les taux de croissance à long terme des fonds propres de la Banque pour anticiper l'évolution dans le temps du niveau de ces fonds propres. La limite imposée quant à l'utilisation du capital par la politique relative au capital statutaire non corrigée des risques est déterminante pour le niveau des actifs que peut détenir la Banque. Par conséquent, le niveau maximum d'actifs d'exploitation que peut soutenir la Banque dépend de la limite fixée aux termes de sa politique relative au capital statutaire. Cette limite est actuellement fixée à 92 % du capital statutaire total.

Une analyse rétrospective a été réalisée concernant l'expérience de la Banque en matière de croissance capitalistique⁶ et une fourchette de 2 à 3,5 % a été calculée pour estimer l'évolution possible du capital social de la BERD. Elle présente un contraste avec l'estimation de 3 % exactement figurant dans le CSC, reconnaissant la plus grande incertitude durant la période plus longue couverte par l'analyse et donc la nécessité de faire preuve de prudence. Il a résulté de cette analyse que le niveau maximum d'actifs d'exploitation susceptibles d'être soutenus par la Banque d'ici la fin de la période considérée se situait, selon les estimations, entre 43,3 et 46,6 milliards d'euros.

Une fourchette concernant le volume annuel de prêts viable a été calculée en comparant le volume des actifs d'exploitation et le VAIB. Cette analyse a permis d'établir que le VAIB viable à long terme à l'horizon 2030 au vu du capital détenu par la Banque se situait entre 12,5 et 13,5 milliards d'euros, ce qui représenterait – étant donné les volumes de prêts récemment affichés par la Banque – des investissements annuels supplémentaires de l'ordre de 2-3 milliards d'euros. Conforme à celle présentée dans le CSC, cette fourchette confirme la conclusion du CSC : les capacités capitalistiques sont suffisantes pour permettre la réalisation de toutes les ambitions stratégiques de la Banque.

Cette analyse préliminaire de l'impact négatif potentiel de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie sur les finances de la Banque a montré que, même si les capacités de prêts à moyen terme devraient diminuer, la Banque conserverait les capacités capitalistiques nécessaires pour soutenir ses pays d'opérations existants et atteindre tous les objectifs du SCS actuel, y compris un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak. Cependant, l'ampleur de l'impact de la crise sur la situation financière de la Banque et l'étendue des besoins en termes de reconstruction sont incertaines.

3.2. Évaluation d'un éventuel élargissement limité et progressif

L'une des principales constatations qui ressortent des travaux effectués sur la proposition de valeur de la Banque est que les conditions diffèrent selon les pays et que l'offre et le mix d'activités de la BERD devront être adaptés en conséquence. Ces disparités en termes d'activités à envisager constituent une variable majeure dans l'évaluation de l'impact de tout éventuel élargissement limité et progressif sur la viabilité financière de la Banque et sur le volume de capitaux à engager.

Il apparaît dans la proposition de valeur que, pour que la Banque réussisse et agisse en complément de l'action des partenaires du développement déjà à l'œuvre, elle doit absolument avoir une présence locale forte, en recrutant sur place. L'ampleur et la nature de cette présence pourraient varier en fonction du contexte plus ou moins propice au déploiement des outils de la Banque. La proposition de valeur a souligné les différentes catégories de pays existant en Afrique subsaharienne. Ces différences ont des implications pour l'évaluation aussi bien des niveaux d'activités opérationnelles possibles – notamment dans le domaine de l'investissement – que de la structure des coûts des activités de la Banque.

3.2.1. Catégories de pays

Reflétant les conclusions de la proposition de valeur, trois différents « types » de pays ont été analysés. Les résultats de cet exercice ont été regroupés pour étayer l'étude des différents scénarios possibles d'élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque. Ces trois « types » de pays sont les suivants :

⁶ Sans tenir compte du capital sujet à appel, dont la rentabilité n'influence pas le niveau.

- Les pays de type 1 correspondent aux économies les moins développées d'Afrique subsaharienne, aux premiers stades de la transition, dans lesquelles les activités de la Banque risquent d'être limitées à long terme. Parmi les pays étudiés, le Bénin, le Burkina Faso et le Soudan figurent par exemple dans cette catégorie.
- Les pays de type 2 et de type 3 correspondent à des économies « en développement », identifiées comme telles dans l'analyse de la proposition de valeur. La différence entre les deux catégories tient à l'ampleur potentielle des activités, celle-ci étant a priori nettement plus étendue pour les pays de type 3 que pour ceux de type 2. Parmi les pays étudiés dans le cadre de la proposition de valeur, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal relèvent du type 2, le Kenya et le Nigeria du type 3. L'Irak est considéré comme un pays de type 2.

Des estimations à titre indicatif pour l'ensemble des frais administratifs et des ressources en personnel ont été utilisées pour les calculs. Ces estimations reposent sur des hypothèses sous-jacentes fondamentales concernant le total des coûts liés à une plateforme régionale, des bureaux locaux, des ressources au siège et d'autres activités entrant dans le cadre de projets, reflétant essentiellement l'expérience dans la région SEMED actuelle, une comparaison préliminaire avec d'autres IFI de référence et la prise en compte de coûts supplémentaires spécifiques à la région.

Deux profils détaillés d'activités et de coûts d'investissement ont été établis pour chaque catégorie de pays, à partir des résultats des études de cas par pays (portant entre autres sur l'expérience de partenaires de développement déjà présents en Afrique subsaharienne) et d'une évaluation de la propre expérience de la Banque, en particulier dans les pays les moins avancés dans la transition :

- Un profil **modéré**, pour lequel on a estimé que le volume annuel des investissements bancaires augmenterait, pour atteindre un niveau stable de l'ordre de 20 millions d'euros dans les pays de type 1, de 100 millions pour les pays de type 2 et de 280 millions pour les pays de type 3. Il a été prévu que ce niveau stable serait atteint dans un délai de sept ans. Les prévisions ont également pris en compte les différents mix de produits et les différentes tailles des projets selon les pays, ainsi que les hypothèses de répartition des investissements entre secteur public et secteur privé.
- Un profil **accélééré**, pour lequel on a considéré que le niveau stable des investissements bancaires annuels devrait dépasser de 20 % celui prévu pour le profil « modéré » et être atteint dans un délai de cinq ans.

La quantité de projets retenue – déterminante pour les coûts encourus par la Banque – était la même dans les deux cas, la taille de chaque projet augmentant cependant. Les estimations détaillées des coûts sont par conséquent identiques pour les deux profils. Pour les besoins des calculs, il a été considéré que les investissements démarraient en 2023, certains coûts préliminaires étant encourus dès le second semestre 2022. Dans un cas comme dans l'autre, il a été considéré que le niveau des coûts se stabilisait au bout de cinq ans. Ces deux cas de figure sont destinés à donner une idée plausible de ce que serait l'activité et les coûts potentiels en cas d'élargissement limité et progressif.

Les projections opérationnelles et financières pour chaque type de pays sont présentées en Annexe 1 (profil « modéré ») et 2 (profil « accéléré »). Il ressort de ces projections que, dans un cas comme dans l'autre, les coûts, en base annuelle sur la période allant jusqu'à 2030, excéderaient les revenus dans les pays de type 1. Concernant les pays de type 2 et 3, les revenus seraient supérieurs aux coûts, respectivement dans la sixième et la cinquième année

d'opérations pour le profil « modéré » et trois ans plus tôt pour le profil « accéléré ». Sur toute la période considérée (comprenant les coûts exceptionnels considérables encourus au démarrage), les pays de type 3 affichent un bénéfice cumulé – lors de la dernière année prise en compte dans les projections pour le profil « modéré », et un an plus tôt pour le profil « accéléré ». Les pays de type 2 affichent un bénéfice cumulé pour les deux dernières années de la période concernée, et uniquement en cas de profil « accéléré ».

3.2.2. Scénarios

Un certain nombre de scénarios d'élargissement, faisant entrer en jeu des groupes de pays de taille et de composition diverses, ont été analysés à partir de ces projections détaillées. Ils font l'objet du Tableau 1.

Tableau 1 : Scénarios limités et progressifs (à titre d'illustration)

Scénario	Type 1	Type 2	Type 3	Total
A : Minimum	0	5	1	6
B : Référence	1	5	1	7
C : Forte déviation	0	5	2	7
D : Faible déviation	2	5	1	8
E : Maximum	2	6	2	10

Le Tableau 2 présente les conséquences opérationnelles de différents scénarios d'expansion dans le cadre d'un profil « modéré », en indiquant le VAIB, le portefeuille et les actifs d'exploitation pour 2025 et 2030. Il précise également l'impact financier en donnant les produits, les frais administratifs et les bénéfices et pertes nets qui en découlent pour les deux années. Il indique en outre pour l'année pertinente la rentabilité cumulée et l'utilisation du capital cumulée à la fois selon la politique en matière de capital statuaire (qui détermine l'effet contraignant) et selon la politique d'adéquation des fonds propres (PAFP) de la Banque.

Tableau 2 : Analyse de scénarios – activités modérées

Scénario : type 1-type 2-type 3	A : Min. 0-5-1		B : Réf. 1-5-1		C : Dév. forte 0-5-2		D : Dév. faible 2-5-1		E : Max. 2-6-2	
en millions d'euros	2025	2030	2025	2030	2025	2030	2025	2030	2025	2030
VAIB	484	812	500	833	620	1 098	516	854	722	1 245
Portefeuille	672	3 233	692	3 325	864	4 329	711	3 416	999	4 939
Actifs d'exploitation	281	1 723	288	1 763	366	2 316	294	1 802	418	2 621
Nombre d'opérations	33	62	36	67	41	79	38	71	51	97
Produit d'exploitation (après dépréciation)	10,6	44,9	10,9	45,7	13,2	58,4	11,1	46,4	15,3	66,1
Frais administratifs	(19,3)	(31,6)	(20,3)	(33,1)	(22,8)	(38,4)	(21,3)	(34,7)	(27,0)	(45,1)
Bénéfice net/(perte nette)	(8,7)	13,3	(9,4)	12,5	(9,6)	20,0	(10,2)	11,7	(11,8)	21,1
Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)	(33,3)	(20,6)	(35,7)	(27,1)	(38,0)	(10,2)	(38,2)	(33,6)	(45,7)	(20,7)
Impact sur le capital :										
Impact sur l'utilisation du capital statuaire	0,7 %	4,1 %	0,8 %	4,3 %	0,9 %	5,5 %	0,8 %	4,4 %	1,1 %	6,3 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,8 %	2,6 %	0,8 %	2,6 %	1,0 %	3,6 %	0,8 %	2,6 %	1,1 %	3,9 %

Ce tableau montre que, pour la période couverte par l'actuel CSC s'achevant en 2025, l'impact de tout élargissement sur la situation financière et capitalistique de la Banque est négligeable, en dépit des pertes cumulées d'un montant modéré engendrées par les coûts initiaux.

Vers la fin de la période concernée par les projections, à l'horizon 2030, tous les scénarios commencent à être financièrement bénéficiaires et à dégager un bénéfice net. D'un point de vue purement financier, le fait de mettre l'accent sur les grands pays permet d'améliorer la

dynamique de la rentabilité, dans la mesure où, comparativement, le ratio coût-revenu y est meilleur.

Le tableau 3 présente les mêmes résultats pour un profil « accéléré ». Comme on pouvait s’y attendre, le VAIB supposé, plus important, se traduit par des actifs d’exploitation, une utilisation du capital et une rentabilité plus élevés.

Tableau 3 : Analyse de scénarios – activités accélérées

Scénario : type1-type 2-type 3	A : Min. 0-5-1		B : Réf. 1-5-1		C : Dév. forte 0-5-2		D : Dév. faible 2-5-1		E : Max. 2-6-2	
	2025	2030	2025	2030	2025	2030	2025	2030	2025	2030
en millions d'euros										
VAIB	580	975	600	1 000	744	1 318	619	1 025	866	1 494
Portefeuille	806	4 019	830	4 132	1 036	5 373	854	4 245	1 199	6 132
Actifs d'exploitation	338	2 184	345	2 234	439	2 929	353	2 284	501	3 317
Nombre d'opérations	33	62	36	67	41	79	38	71	51	97
Produit d'exploitation (après dépréciation)	12,7	57,1	13,0	58,0	15,8	74,0	13,3	59,0	18,3	83,9
Frais administratifs	(19,3)	(31,6)	(20,3)	(33,1)	(22,8)	(38,4)	(21,3)	(34,7)	(27,0)	(45,1)
Bénéfice net/(perte nette)	(6,6)	25,5	(7,3)	24,9	(7,0)	35,6	(8,0)	24,3	(8,7)	38,8
Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)	(30,0)	22,3	(32,3)	16,5	(3,8)	44,5	(34,6)	10,6	(40,9)	41,5
Impact sur le capital :										
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,9 %	5,1 %	0,9 %	5,3 %	1,1 %	6,8 %	0,9 %	5,4 %	1,3 %	7,8 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,9 %	3,2 %	0,9 %	3,2 %	1,2 %	4,4 %	0,9 %	3,2 %	1,3 %	4,8 %

3.3. Les agences de notation

Concernant les agences de notation, les perspectives sont dynamiques et évolutives. En outre, elles prennent en compte de nombreux aspects qui dépassent les dimensions et les ratios purement financiers. Il n’y a pas eu d’échanges avec les différentes agences de notation concernant un éventuel élargissement. Néanmoins, il ressort de l’analyse quantitative réalisée sur la base des méthodologies respectives de ces agences que, de l’avis de la Banque et d’un point de vue exclusivement quantitatif, un élargissement limité et progressif pourrait s’effectuer sans grandement modifier l’équilibre et le respect des perspectives des différentes agences de notation. Un tel élargissement ne remettrait donc pas en cause la note AAA.

Elle pourrait certes soumettre à une certaine pression la qualité moyenne du crédit du portefeuille de la Banque, ainsi que son ratio de prêts improductifs, mais elle enverrait un signal fort de confiance dans l’institution et dans ses objectifs stratégiques sur le long terme.

3.4. Résumé

L’analyse opérationnelle et financière préliminaire montre que la Banque dispose des capacités capitalistiques lui permettant de soutenir un élargissement limité et progressif de son champ d’action géographique, tout en réalisant l’ensemble de ses autres ambitions stratégiques, telles

que définies dans le CSC pour la période allant jusqu’en 2030, même s’il est reconnu que l’impact de la guerre contre l’Ukraine et l’ampleur des besoins de reconstruction sont incertains.

L’analyse d’une série de scénarios fondée sur un groupe diversifié de pays d’opérations éventuels (Irak et pays situés en Afrique subsaharienne) suggère que les coûts pourraient y excéder les revenus à court, voire à moyen terme. Les pertes envisagées seraient cependant modestes au vu des performances financières globales de la Banque. Sur le long terme, tous les scénarios proposés à titre indicatif devraient déboucher sur une contribution positive à la viabilité financière de la BERD.

4. Modification du champ d'action géographique défini à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque

La manière dont une modification du champ d'action géographique de la BERD, défini à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque, pourrait être formulée a été examinée lors des travaux préparatoires. Le Conseil d'administration a demandé à cet effet que plusieurs solutions de modification dudit article 1 lui soient soumises pour discussion. Les différentes options présentées au Conseil d'administration ont été préparées en conformité avec le CSC 2021-25 et la Résolution n°240, qui précise bien que toute expansion en Afrique subsaharienne et en Irak doit être limitée et progressive.

Cette condition a été comprise comme signifiant qu'une éventuelle modification de l'article 1 ne pouvait prévoir qu'un élargissement clairement limité, sans pour autant que son champ soit définitivement clos, afin de laisser la porte ouverte à la possibilité contrôlée d'ajouts ultérieurs. Les options de modification de l'article 1 proposées devaient a) être juridiquement solides, exprimant clairement l'intention et la finalité de la modification, b) être acceptables pour le plus grand nombre de membres possible, afin de permettre d'atteindre un consensus, et c) comporter un certain degré de flexibilité, pour autoriser une expansion fluide et efficace des opérations de la Banque.

Compte tenu de la manière dont s'étaient déroulées les modifications précédentes du champ d'action géographique de la Banque figurant dans l'article 1, deux approches fondamentales ont été définies.

- Mention dans l'article 1 d'une nouvelle « région d'Afrique subsaharienne », la définition de ladite région pour les besoins de la Banque étant précisée dans le rapport du Conseil d'administration concernant la modification, comme cela a été fait lors de l'élargissement à la région SEMED. L'Irak serait en outre spécifiquement nommé dans l'article 1, comme l'a été la Mongolie lors de l'élargissement à ce pays.
- Simplification de l'article 1, en supprimant le champ d'action géographique, pour donner au Conseil des gouverneurs le pouvoir de maîtriser la portée territoriale des activités de la BERD. Il a également été proposé, dans ce cas, que le seuil de voix nécessaire pour l'adoption de nouveaux pays d'opérations par le Conseil des gouverneurs soit relevé, en précisant qu'une majorité des trois quarts au moins des gouverneurs, représentant au moins les quatre cinquièmes du nombre total des voix attribuées aux membres, serait désormais requise.

Les retours et les conseils émanant du Conseil d'administration ont indiqué que la première approche serait plus conforme à la volonté de parvenir à un élargissement limité et progressif.

Les discussions qui ont suivi se sont concentrées sur l'articulation précise d'une modification de l'article 1 selon de telles lignes régionales. Dans ce contexte, les administrateurs et administratrices ont examiné non seulement les différentes solutions possibles permettant de définir une nouvelle région d'opérations de la Banque, mais également les mécanismes dont elles étaient assorties et qui étaient destinés à faire en sorte que, quelle que soit l'option retenue, la mise en œuvre des opérations de la Banque en Afrique subsaharienne se fasse d'une manière limitée et prévisible, susceptible d'être revue ultérieurement par le Conseil des gouverneurs, lorsque celui-ci le souhaiterait.

Concernant les limites à imposer à une expansion, quelle qu'elle soit, un certain nombre de possibilités ont été considérées. Diverses exigences ont été soigneusement pesées, notamment les suivantes : garantir l'efficacité, la prédictibilité et la clarté du processus, gérer les attentes et le grand intérêt suscités dans la région, équilibrer les considérations liées à l'offre et à la demande des produits et services proposés par la Banque, et s'assurer d'une volonté d'inclusion et d'engagement de la part des pays de la région. Il a en outre été estimé, de manière générale, que le mécanisme devait être simple et ne pas ignorer les importants travaux préparatoires réalisés par la Banque concernant un éventuel élargissement.

Concernant la possibilité d'une poursuite ultérieure de l'élargissement, le Conseil d'administration a insisté sur l'importance qu'il y avait à ne pas préjuger des décisions que pourrait prendre le Conseil des gouverneurs et à ne pas précipiter une telle orientation. Le mécanisme à cet égard devrait par conséquent être limité à la mise en place d'un processus clair, permettant au Conseil des gouverneurs d'examiner la question sans avoir besoin de modifier de nouveau l'article 1, mais tenant compte de la nécessité pour les membres de conserver la maîtrise de tout élargissement supplémentaire des opérations, ainsi que de l'importance de bien passer en revue les enseignements acquis avant de prendre une décision, quelle qu'elle soit.

Étant donné la solidité des mécanismes tels que décrits ci-dessus, il a été estimé qu'il n'était pas nécessaire de proposer en plus une définition propre à la Banque de ce qu'était la région de l'Afrique subsaharienne, et que la BERD pouvait se contenter des définitions existantes, telles qu'utilisées par d'autres organisations internationales, et en particulier la Banque mondiale.

Concernant la formulation spécifique de la modification de l'article 1, le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité de bien préciser que tout élargissement des activités de la Banque en Afrique subsaharienne était sujet à des limites, et que cette condition devait être expressément exprimée dans l'article 1 même.

Pour finir, le Conseil d'administration s'est dit d'avis que l'Irak devrait être intégré dans la région SEMED pour ce qui concerne l'Accord portant création de la Banque, plutôt que d'être mentionné nommément à l'article 1, d'autant plus qu'il n'a toujours pas été établi par la Banque que l'Irak, à la différence de la Mongolie à l'époque, était prêt à devenir pays bénéficiaire⁷. Ceci impliquerait que soit modifiée la définition de la région SEMED, telle qu'adoptée en 2011, pour y inclure l'Irak, ce qui serait possible dans le cadre d'une modification de l'Accord portant création de la Banque.

La recommandation au Conseil des gouverneurs reflète d'autres réactions et conseils émanant des débats au sein du Conseil d'administration.

La procédure de modification de l'Accord portant création de la Banque est définie en son article 56. Bien qu'une proposition de modification puisse émaner de diverses sources, la pratique de la Banque est que les propositions à cet effet sont émises par le Conseil d'administration, après adoption en tant que « décisions de politique générale », conformément à l'article 29.3. Lorsqu'il reçoit la proposition, le Conseil des gouverneurs peut décider d'approuver la modification, l'adoption se faisant à la majorité des voix attribuées aux membres prenant part au vote, conformément à l'article 29.2. Après approbation par le Conseil

⁷ Il convient de rappeler que la Mongolie est devenue pays bénéficiaire de la Banque dès l'entrée en vigueur de la modification de l'article 1 la concernant, sans analyse ultérieure ni décision du Conseil des gouverneurs.

des gouverneurs, les membres sont invités à accepter la proposition de modification conformément à leur législation et procédure interne, et à en informer la Banque par le dépôt d'un instrument d'acceptation. La modification entre en vigueur trois mois (ou dans un délai plus court précisé dans la résolution du Conseil des gouverneurs) après confirmation par la Banque de l'acceptation de la modification par les membres, à la majorité requise aux termes de l'article 56.

5. Considérations en matière de gouvernance

Les processus de gouvernance et les implications d'un éventuel élargissement limité et progressif du champ d'action géographique de la Banque ont été examinés dans le cadre du programme de travaux préparatoires. Cinq aspects ont été pris en considération.

5.1. Les membres

Aux termes de l'article 3.1, la qualité de membre peut être accordée :

- i) 1) aux pays européens et 2) aux pays non-européens qui sont membres du Fonds monétaire international ; et*
- ii) à la Communauté économique européenne et à la Banque européenne d'investissement.*

Après recommandation favorable transmise par le Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs, la décision de ce dernier concernant l'octroi de la qualité de membre de la Banque doit être prise à la majorité des deux tiers des gouverneurs (actuellement 49), représentant au moins les trois quarts (75 %) du nombre total des voix attribuées aux membres.

La qualité de membre est attestée lorsque le nouveau membre a accédé à l'Accord portant création de la Banque, a souscrit et réglé le nombre de parts qui lui sont allouées et a confirmé juridiquement avoir pris toutes les mesures nécessaires pour que les obligations qui sont les siennes au titre de l'Accord prennent pleinement effet.

5.2 Le statut de pays bénéficiaire

Après qu'un pays membre a demandé à obtenir le statut de pays bénéficiaire, la Banque procède à un examen destiné à établir l'éligibilité du demandeur à un tel statut, en vérifiant notamment qu'il respecte bien les engagements pris en faveur des principes énoncés dans l'article 1 et dans quelle mesure la BERD est à même de s'acquitter de sa mission et de son rôle. Après recommandation favorable transmise par le Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs, l'octroi du statut de pays bénéficiaire par le Conseil des gouverneurs doit être décidé à la majorité des deux tiers des gouverneurs (actuellement 49), représentant au moins les trois quarts (75 %) du nombre total des voix attribuées aux membres.

5.3. Les actions

Pour devenir membre de la Banque, tout pays doit souscrire un certain nombre de parts du capital social de celle-ci et en régler la fraction libérée. Les actions susceptibles d'être souscrites ne représentent actuellement que 0,54 % du capital social de la Banque.

Il n'existe pas de formule précise déterminant le nombre d'actions qu'un nouveau membre doit souscrire. L'Accord portant création de la Banque dispose toutefois que ce nombre doit au moins être égal à 100. Les membres ayant récemment adhéré disposent d'un nombre de parts relativement modeste. Ce serait également le cas pour l'Irak, dont le processus d'adhésion est en cours. À titre indicatif, le nombre d'actions disponibles est suffisant pour permettre

l'adhésion de 18 nouveaux membres acquérant 986 actions chacun ou de 87 nouveaux membres en détenant 203 chacun.

5.4 La représentation

L'Accord portant création de la Banque définit les structures de gouvernance de la Banque et le rôle des membres en leur sein. Le dispositif actuel a su s'accommoder d'un certain nombre de changements. Il n'est pas nécessaire de modifier les structures de gouvernance actuelles de la Banque pour prendre en compte un quelconque élargissement limité et progressif du champ géographique des opérations de la BERD et l'augmentation du nombre de membres et de pays bénéficiaires qu'un tel élargissement entraînerait.

Chaque membre est directement représenté par un ou une gouverneur·e. Concernant le Conseil d'administration, les administrateurs et administratrices sont élus, aux termes de l'Accord portant création de la Banque, par des collèges électoraux composés de différents regroupements de pays. Les pays peuvent confier leurs voix à un administrateur ou à une administratrice élu·e de leur choix, qui les représente ensuite au sein du Conseil d'administration, avec l'accord des gouverneurs ayant élu l'administrateur ou l'administratrice en question.

5.5 Voix

Le nombre de voix attribuées à un nouveau pays d'opérations, quel qu'il soit, est déterminé par le nombre d'actions qu'il a souscrites dans le capital social. Le nombre limité d'actions disponibles implique que le nombre des voix sera faible. Au niveau du Conseil des gouverneurs, l'Accord portant création de la Banque prévoit que les décisions sur un certain nombre de sujets doivent être prises à une double majorité – des voix attribuées aux membres et du nombre de gouverneurs.

Les voix des pays d'opérations peuvent également être exprimées (comme c'est le cas actuellement) via des arrangements au sein des groupes de représentation permettant la nomination d'un administrateur suppléant ou d'une administratrice suppléante originaire d'un pays donné. Par ailleurs, la fonction de Conseiller·ère du Conseil d'administration a été créée dans les premières années de l'existence de la Banque, en partie pour tisser des relations plus étroites entre les pays membres et la BERD. Bon nombre d'arrangements conclus au sein des groupes prévoient des Conseillers du Conseil d'administration originaires de différents membres du groupe concerné. À l'heure actuelle, les postes de Conseillers du Conseil d'administration ne sont pas directement financés par le budget de la Banque.

PART II – RECOMMANDATION

La partie I a présenté les résultats des travaux préparatoires menés sur une éventuelle expansion limitée et progressive des activités de la BERD vers l’Afrique subsaharienne et l’Irak, abordant les trois domaines clés définis par le Conseil des gouverneurs dans la Résolution n°240 et rappelés dans l’introduction du présent rapport.

Ces travaux ont montré que le mandat et le modèle opérationnel de la BERD peuvent être utilisés pour compléter les activités des partenaires de développement existants et accroître l’impact sur le développement dans les pays d’Afrique subsaharienne et en Irak. L’analyse donne à penser que l’impact potentiel variera en fonction des circonstances de chaque pays et qu’il faudra du temps pour le renforcer, à mesure que la Banque apprendra et s’adaptera pour relever de nouveaux défis.

L’évaluation des capacités capitalistiques de la Banque suggère que tous les objectifs du CSC actuel, y compris un élargissement limité et progressif à l’Afrique subsaharienne et à l’Irak, peuvent être atteints avec le capital social actuel, même après une première estimation de l’impact négatif potentiel de la guerre contre l’Ukraine. Il existe, cependant, des incertitudes quant à l’étendue de l’impact de la crise et à l’ampleur des besoins de reconstruction. De l’estimation des incidences financières de différents scénarios, il ressort que tout élargissement améliorera à terme la viabilité financière de la Banque, même si de modestes pertes sont enregistrées dans la phase initiale.

La priorité absolue de la Banque est d’aider l’Ukraine et d’autres pays d’opérations à faire face aux conséquences profondes et étendues et à l’impact déstabilisant de la guerre contre l’Ukraine. Le Conseil d’administration reconnaît également le rôle positif que la BERD peut jouer en mettant ses compétences au service des objectifs prioritaires de développement durable de la communauté internationale en Afrique subsaharienne et en Irak, et attache de l’importance aux liens croissants qui se nouent entre ces pays et ceux d’opérations de la Banque. Il reconnaît en outre l’importance, pour la BERD, d’une manifestation claire de la confiance des actionnaires dans l’institution et ses objectifs stratégiques à long terme.

Reconnaissant l’incertitude créée par la guerre contre l’Ukraine, le Conseil d’administration recommande au Conseil des gouverneurs d’approuver la résolution ci-jointe endossant le présent rapport et approuvant, sur le principe, un élargissement limité et progressif du champ d’action géographique de la BERD aux pays d’Afrique subsaharienne et à l’Irak. La résolution prévoit que la mise en œuvre de l’approbation, sur le principe, est assujettie à la confirmation par le Conseil d’administration, compte tenu de l’impact de la guerre contre l’Ukraine et de la réponse de la Banque, qu’un élargissement limité et progressif à l’Afrique subsaharienne et à l’Irak ne remettra pas en cause l’aptitude de la Banque à appuyer ses pays d’opérations actuels, ne compromettra pas sa note de crédit AAA et ne conduira pas à une demande de contributions supplémentaires au capital. Une fois cette reconfirmation obtenue, il serait soumis au Conseil des gouverneurs pour décision, au plus tard lors de l’Assemblée annuelle de 2023 de la BERD, une modification de l’article 1 de l’Accord portant création de la Banque destinée à instituer cet élargissement limité et progressif. Cette approche fera en sorte que les ressources de la Banque soient focalisées sur le soutien à l’Ukraine et ses autres pays d’opérations. Les seuls travaux supplémentaires à entreprendre concernant l’élargissement limité et progressif seraient ceux strictement nécessaires à la préparation d’une décision des gouverneurs.

L'approche recommandée permettra de garantir que, si et lorsqu'un élargissement est entrepris, il respectera pleinement les principes clés énoncés dans la Résolution n°240, à savoir que cette expansion ne doit pas remettre en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, compromettre sa note de crédit AAA, conduire à une demande de contributions supplémentaires au capital ou s'écarter du mandat qu'a la BERD d'appuyer la transition et de ses principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire, et que cette expansion doit être complémentaire et s'ajouter aux activités des autres acteurs multilatéraux ou bilatéraux du développement déjà présents.

Par cette recommandation, le Conseil d'administration souligne avec force qu'il importe qu'en cas d'élargissement du champ d'action géographique de la Banque, des mesures pratiques soient prises pour faire en sorte que l'impact du système de développement dans son ensemble soit renforcé par une collaboration efficace. Il a la conviction que les compétences de la Banque peuvent être appliquées dans des pays d'opérations supplémentaires en Afrique subsaharienne et en Irak. Cependant, il reconnaît également que la Banque devra être capable d'apprendre et de s'adapter à de nouvelles situations et à de nouveaux défis, s'appuyant sur l'expérience qu'elle acquerra au fil du temps et sur celle des autres. Il faudrait, pour cela, assurer un suivi rigoureux et se focaliser sur les résultats.

La présente section décrit la façon dont une expansion limitée et progressive des activités vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak serait entreprise en cas d'approbation, les mesures internes et externes de soutien à prendre pour que la Banque puisse opérer dans ces pays si nécessaire, et la stratégie de communication appliquée à l'Assemblée annuelle de 2022.

1. Un élargissement limité et progressif

Le Conseil d'administration recommande qu'en cas d'approbation, un élargissement limité et progressif soit mis en œuvre à travers un ensemble de mesures interdépendantes :

- l'apport, à l'article 1, d'une modification précise devant permettre à la BERD d'approuver des pays bénéficiaires en Afrique subsaharienne et l'ajout de l'Irak à la définition de la région SEMED de la Banque par une disposition de la résolution des gouverneurs ;
- l'adoption d'une approche claire pour ce qui est de limiter le nombre de nouveaux pays d'opérations en Afrique subsaharienne
- l'introduction d'une disposition par laquelle un accroissement progressif du nombre de pays d'opérations en Afrique subsaharienne pourrait être approuvé par une nouvelle décision du Conseil des gouverneurs, uniquement après un examen complet de l'expansion et toute analyse supplémentaire nécessaire.

1.1. Modification de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque

Le Conseil d'administration propose que l'article 1 soit modifié comme suit :

L'objet de la Banque est, en contribuant au progrès et à la reconstruction économiques des pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent à respecter et mettent en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, de favoriser la transition de leurs économies vers des économies de marché, et d'y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise. Aux mêmes conditions, l'objet de la Banque peut également être mis en œuvre i) en Mongolie, ii) dans les pays membres de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen, et iii) dans un nombre limité de pays membres d'Afrique subsaharienne, dans chaque cas, pour les points ii) et iii), comme la

Banque en décidera sur vote affirmatif des deux tiers au moins du nombre des gouverneurs, représentant au moins les trois quarts du nombre total des voix attribuées aux membres. En conséquence, toute référence dans le présent Accord et dans ses annexes aux « pays d'Europe centrale et orientale », à un ou plusieurs « pays bénéficiaires » ou aux « pays membres bénéficiaires » s'applique également à la Mongolie ainsi qu'aux pays de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen et d'Afrique subsaharienne qui répondent aux conditions énoncées ci-dessus.

Le Conseil d'administration propose que la région de l'Afrique subsaharienne désigne, aux fins de l'Accord portant création de la Banque, la région ainsi classée par la Banque mondiale⁸. Ces pays sont énumérés à l'annexe 3.

L'Irak est étroitement intégré aux pays qui constituent la région SEMED de la Banque. Le Conseil d'administration propose donc que l'on révisé la définition de cette région pour y inclure l'Irak. En conséquence, la région de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen comprendrait, aux fins de l'Accord portant création de la Banque, les pays qui donnent sur la Méditerranée, ainsi que la Jordanie et l'Irak, qui sont étroitement intégrés à cette région.

Enfin, le Conseil d'administration propose que la limite du nombre de pays membres d'Afrique subsaharienne dans lesquels la Banque pourrait réaliser son objet s'entende par référence aux mécanismes énoncés dans la présente partie II, aux sections 1.2 et 1.3 ci-dessous, pour permettre une expansion limitée et progressive des activités de la Banque vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak.

Ces conventions confèreraient un sens particulier aux termes énoncés à l'article 1⁹.

1.2. Une expansion limitée vers l'Afrique subsaharienne

Afin de veiller à ce que toute expansion approuvée des pays d'opérations de la Banque soit limitée, le Conseil d'administration recommande que la BERD n'accepte que six pays d'Afrique subsaharienne au maximum comme nouveaux pays d'opérations pendant la période de cinq ans qui suivra l'approbation de la modification de l'article 1 par le Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a examiné un certain nombre de façons de gérer le processus par lequel jusqu'à six pays pourraient devenir pays d'opérations. En particulier, la discussion a mis en évidence la nécessité d'équilibrer la volonté du pays à s'engager et la démarche mûe par la demande qui sont associées à tout de tout processus d'adhésion avec la nécessité d'éviter de susciter des attentes qui pourraient être difficiles à gérer politiquement. En outre, le Conseil estime qu'en cas d'expansion approuvée, il faudrait que le pays d'opérations potentiel remplisse un certain nombre de conditions, à savoir :

- être jugé, sur la base d'une analyse préliminaire, comme étant attaché aux principes de la démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché, tels qu'énoncés à l'article 1, et les appliquer ;
- avoir un rapport et des liens particuliers avec les pays d'opérations actuels de la Banque ;

⁸ Voir <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>

⁹ Conformément à l'article 31 de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969, « un terme sera entendu dans un sens particulier s'il est établi que telle était l'intention des parties ».

- présenter une situation économique et politique propice au déploiement du mandat et du modèle opérationnel de la BERD.

Ces filtres ont été analysés¹⁰ au sein de la Banque et les pays qui répondaient aux critères ont été identifiés. C'est cette approche qui a été utilisée pour sélectionner les pays étudiés aux fins de l'élaboration de la proposition de valeur de la BERD. Depuis cette première analyse, l'évolution politique de deux des pays qui avaient précédemment passé les filtres, à savoir le Burkina Faso et le Soudan, fait qu'ils ne sont pas actuellement en mesure de solliciter le statut de pays bénéficiaire. Les six pays qui continuent de répondre le mieux à ces conditions sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigéria et le Sénégal. Ce groupe contient une diversité de types de pays avec, au moins, un pays de chacun des types décrits dans la typologie présentée à la section 3.2.1 de la partie I, offrant une variété de combinaisons de niveaux de revenu par habitant, de tailles d'économie, d'environnements pour faire des affaires et de profondeur du développement du secteur privé.

L'analyse financière et capitalistique d'un cas où tous ces pays et l'Irak deviennent des pays bénéficiaires selon les hypothèses retenues est présentée à la section 3.2.2 de la partie I du présent rapport. Cette analyse fait apparaître une fourchette d'utilisation du capital statutaire comprise entre 5 et 6,3 %, les coûts totaux devant atteindre quelque 36 millions d'euros huit ans après le début des opérations de la Banque. Cependant, dans les deux cas de croissance modérée et accélérée de l'activité, un bénéfice net annuel est atteint en 2030, avec un bénéfice cumulé dans le cas de l'accélération la plus forte. Le tableau 4 montre les conséquences opérationnelles, financières et capitalistiques de ce cas.

¹⁰ L'évaluation préliminaire de la conformité à l'article 1 indique si la condition de seuil d'éligibilité est remplie. Les liens des pays avec les pays d'opérations existants ont été évalués au moyen d'un indicateur qui tient compte de la proximité géographique, des liens économiques et financiers et des flux migratoires. Pour évaluer la situation politique et économique, on a mesuré à la fois la cohérence avec les principes énoncés à l'article 1, la trajectoire de réforme, les niveaux existants de développement des secteurs financier et privé, et le profil de risque (financier et sécuritaire).

Tableau 4 : Estimations opérationnelles, financières et capitalistiques pour le scénario recommandé

Scénario : type1-type 2-type 3	Activités modérées		Activités accélérées	
	1-4-2		1-4-2	
en millions d'euros	2025	2030	2025	2030
VAIB	567	1 014	680	1 217
Portefeuille	787	3 993	945	4 954
Actifs d'exploitation	333	2 130	399	2 691
Nombre d'opérations	39	75	39	75
Produit d'exploitation (après dépréciation)	11,8	52,8	14,2	66,9
Frais administratifs	(21,2)	(35,6)	(21,2)	(35,6)
Bénéfice net/(perte nette)	(9,4)	17,2	(7,0)	31,3
<i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>(36,3)</i>	<i>(15,4)</i>	<i>(32,7)</i>	<i>33,7</i>
<u>Impact sur le capital :</u>				
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,9 %	5,0 %	1,0 %	6,3 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,9 %	3,2 %	1,0 %	4,0 %

Dans le cas où le Conseil des gouverneurs approuverait une modification de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque, à la suite d'une telle approbation, ces six pays et l'Irak seraient, tant que les critères de filtrage continueraient d'être respectés, officiellement informés par la Présidente de la Banque de la décision du Conseil des gouverneurs et de l'évaluation du Conseil d'administration, cela pour leur permettre de décider s'ils souhaitent ou non solliciter le statut de pays bénéficiaire. Toute demande reçue sera évaluée selon les procédures de gouvernance établies de la Banque.

Il est envisagé qu'aucune demande de statut de pays bénéficiaire émanant d'un autre pays d'Afrique subsaharienne ne soit prise en compte pendant une période qui, en fonction du calendrier, pourrait aller jusqu'à la fin de la période actuelle du CSC, en 2025. Il serait loisible au Conseil d'administration de recommander au Conseil des gouverneurs d'examiner les demandes de statut de pays bénéficiaire émanant d'autres pays à condition qu'à ce moment-là, ces derniers répondent aux critères de filtrage et que moins de six pays subsahariens soient devenus pays d'opérations.

1.3. Une expansion progressive

Dans le cas où un élargissement limité et progressif du champ géographique des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak serait approuvé, le Conseil d'administration propose de procéder à un examen complet de l'expansion de la Banque vers l'Afrique subsaharienne afin de déterminer si une expansion plus poussée se justifierait. Cet examen complet s'effectuerait cinq ans après l'approbation, par le Conseil des gouverneurs, de la modification proposée à l'article 1.

Après s'être penché sur les résultats de cet examen et les conclusions et recommandations du Conseil d'administration, le Conseil des gouverneurs pourrait, à sa discrétion, décider d'approuver une expansion supplémentaire de la Banque vers l'Afrique subsaharienne selon les modalités et conditions qu'il jugerait appropriées. Pour éviter toute ambiguïté, ces modalités et conditions pourraient inclure différentes limites et conditions applicables à la sélection de toute nouvelle série de pays bénéficiaires dans la région. Cela pourrait inclure une réflexion sur la manière de refléter, dans les processus, les principes d'un potentiel engagement du pays bénéficiaire et d'une réponse axée sur la demande.

Pour faire en sorte qu'un élargissement progressif soit clairement contrôlé par les actionnaires et bénéficie du soutien le plus large possible, il est proposé que toute décision du Conseil des gouverneurs prise à cet égard le soit par un vote affirmatif d'au moins trois quarts des gouverneurs, représentant au moins quatre cinquièmes du nombre total des voix attribuées aux membres.

L'examen complet de l'expérience initiale de la Banque devrait prendre en compte les résultats et l'impact du travail de la Banque et les enseignements tirés, la solidité et l'efficacité de sa collaboration et de son partenariat avec d'autres acteurs du développement, ainsi que les retours des parties prenantes privées et publiques. Seraient également examinés l'efficacité et le rapport coût-efficacité de l'expansion de la Banque. Au moment approprié, il faudrait préciser les paramètres de l'examen dans le document du Conseil d'administration relatif au CSC 2026-30, dont l'élaboration pourrait également offrir l'occasion d'évaluer les premiers enseignements tirés de l'expansion vers de nouveaux pays d'opérations.

Sur la base des résultats de cet examen, le Conseil d'administration pourrait demander une analyse supplémentaire pour déterminer si et, le cas échéant, comment il faudrait que la Banque continue d'étendre progressivement ses activités vers d'autres pays de la région. Cela pourrait passer par une analyse de la situation financière et du capital de la Banque, des dispositions de gouvernance, de l'examen des pays et de la gestion de la poursuite de l'expansion. Dans l'éventualité où le Conseil d'administration déciderait de proposer que la Banque étende ses opérations à un nouveau nombre limité de pays d'Afrique subsaharienne, cela requerrait une nouvelle décision du Conseil des gouverneurs.

2. Mesures de soutien

Le Conseil d'administration a recensé un certain nombre de domaines dans lesquels la Banque devrait agir pour garantir l'efficacité et l'efficacité de toute expansion approuvée vers des pays d'opérations supplémentaires d'Afrique subsaharienne et l'Irak. Ces domaines sont examinés dans la présente section.

2.1. Résultats et apprentissage

Le succès de l'expansion limitée et progressive de la Banque vers de nouveaux pays d'opérations sera jugé en fonction de l'impact qu'elle aura sur la transition et le développement. Les critères précis à utiliser pour évaluer ce succès ne pourront être définis que lorsque l'on connaîtra lesdits pays d'opérations. La Banque mène actuellement un important travail pour renforcer sa capacité à mesurer, vérifier et communiquer son impact en interne et en externe, y compris en élaborant des théories du changement pour chacune des qualités de la transition. Ce travail, intégré dans la conception des stratégies et des opérations de la Banque, serait encore plus important et nécessaire dans le contexte d'une expansion limitée et progressive.

Les stratégies pays constituant la pièce maîtresse de l'architecture de résultats de la Banque, l'évaluation des grilles associées serait essentielle pour juger de son impact et de son efficacité.

Le Conseil d'administration prévoit qu'en plus de ces processus formels, la Banque chercherait à apprendre activement à mesure qu'elle acquiert de l'expérience dans de nouveaux pays. Son modèle opérationnel est solide et a évolué au fil du temps. Elle a notamment adapté ses activités et innové dans ses pays d'opérations, en particulier dans ceux qui sont aux premiers stades de la transition. Ce modèle a également répondu aux nouveaux défis rencontrés lors des précédents élargissements du champ d'action géographique de la Banque, celui réalisée à la région SEMED ayant grandement contribué à renforcer sa mobilisation en faveur de l'inclusion économique. Des innovations institutionnelles et opérationnelles similaires seraient probablement nécessaires dans les nouveaux pays d'opérations qui présenteraient un contexte différent de celui des pays d'opérations existants.

Le Conseil d'administration recevrait des rapports réguliers sur l'activité initiale menée par la Banque dans tout nouveau pays d'opérations, ce qui permettrait de juger des progrès de son apprentissage et de son adaptation à ce pays. C'est là une contrepartie évidente au travail déjà mené pour renforcer le suivi, l'apprentissage et l'évaluation en réponse à l'*Évaluation externe indépendante du Système d'évaluation de la BERD (Rapport Kirk)*.

2.2. Collaboration avec d'autres partenaires de développement

Le Conseil d'administration est déterminé à faire en sorte que la BERD joue pleinement son rôle dans l'amélioration de l'impact global du système de développement dans l'éventualité d'une expansion limitée et progressive. Une collaboration efficace serait essentielle pour appuyer la réalisation de la proposition de valeur de la BERD et contribuer à maximiser l'impact du système de financement du développement dans tout nouveau pays d'opérations. La section 2.1.5 de la partie I du présent rapport décrit les principes qui guident l'approche de la BERD en matière de collaboration avec d'autres acteurs du développement. Elle décrit également les travaux menés actuellement pour renforcer concrètement la collaboration avec la BAfD, la SFI et le Groupe de la Banque mondiale, la BEI et les IFD bilatérales, qui fournirait un cadre propre à appuyer une collaboration efficace dans les nouveaux pays d'opérations.

Les propositions concrètes de collaboration et l'application des principes convenus une fois en place seraient reflétées dans les stratégies pays. Il pourrait s'agir, par exemple, de compléter l'accès et la crédibilité solide dont bénéficie la BAfD auprès des gouvernements de la région par l'accent que met la BERD sur le secteur privé pour aborder les questions de réforme, et de s'appuyer sur l'accent croissant mis par la SFI sur le travail en amont pour élaborer des programmes communs relatifs aux politiques à mettre en œuvre. D'une manière générale, il serait essentiel, pour son apprentissage continu, que la Banque exploite l'expérience et les compétences des partenaires de développement existants dans tout nouveau pays d'opérations. Plus largement, il faudrait que la collaboration au niveau national soit définie au cas par cas, en tenant compte d'initiatives en cours, telles que les plateformes de pays, et de toute structure préexistante. Comme indiqué, il faudrait, dans toute expansion approuvée, que la Banque adopte une approche modeste et humble au moment de lancer ses opérations dans tout nouveau pays. Par conséquent, il lui serait difficile, par elle-même, de bouleverser les approches existantes, bien qu'elle puisse servir de catalyseur pour d'autres.

Rentabilité

Si une expansion limitée et progressive vers de nouveaux pays d'opérations était approuvée, la Banque aurait besoin de ressources budgétaires et humaines supplémentaires pour y appuyer ses activités. Ces ressources lui permettraient d'être pleinement équipée pour y mener à bien ses activités tout en veillant à ce qu'elles ne se fassent pas au détriment des pays d'opérations existants. Les estimations de coûts fournies dans le présent document se fondent sur des hypothèses plausibles, mais stylisées, qui donnent une bonne idée de l'ordre de grandeur de ces coûts. Des estimations précises du coût d'une activité dans de nouveaux pays d'opérations viendraient compléter le processus d'évaluation de ces pays entrepris en cas de demande du statut de pays bénéficiaire et seraient approuvées dans le cadre de l'examen annuel du Plan de mise en œuvre de la stratégie de la Banque auquel procède le Conseil d'administration. La Banque reste déterminée à continuer d'accroître son efficacité et à établir des priorités rigoureuses dans l'ensemble de ses activités et veillera à ce que soient en place des processus qui permettent d'évaluer la rentabilité et de contrôler toute expansion approuvée lors de l'examen complet de l'expérience envisagé à la section 1.3 de la partie II.

2.3. Gouvernance

La section 5 de la partie I a énoncé une série de considérations concernant la gouvernance de la Banque dans le contexte d'une expansion limitée et progressive de ses activités. À ce stade, le Conseil d'administration partage l'avis selon lequel l'expansion limitée proposée peut être réalisée dans le cadre des structures existantes. En cas d'approbation, lorsque l'ampleur et la nature de l'expansion se préciseront, il importera de veiller à ce que le point de vue et la voix des nouveaux pays d'opérations soient entendus et reconnus au sein de l'institution. Au niveau du Conseil des gouverneurs, tous les membres sont représentés individuellement et les décisions importantes requièrent une double majorité fondée sur le nombre de membres et le nombre de voix attribuées. Au niveau du Conseil d'administration, les possibilités de représentation directe formelle sont plus limitées, d'autant que le nombre de voix de tout nouveau membre ne peut être que faible compte tenu du nombre d'actions disponibles. Le Conseil d'administration note le rôle important que ses conseillers peuvent jouer en facilitant la communication à double sens entre la Banque et les pays d'opérations, et en acquérant une précieuse expérience de la Banque pour de futures interactions. Le Conseil d'administration envisagerait de financer certains postes de conseillers du Conseil d'administration sur le budget administratif de la Banque pour mieux faire entendre la voix des pays d'opérations.

3. Communication

Le principal objectif de l'Assemblée annuelle de la BERD et sa plus haute priorité opérationnelle sont les répercussions de la guerre contre l'Ukraine au sein de ce pays et dans les pays d'opérations touchés. Une décision que prendraient les gouverneurs d'entreprendre, en principe, et sous réserve de confirmation ultérieure, une expansion limitée et progressive des activités de la Banque vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak serait communiquée de manière à ne pas diluer cet objectif. À ce titre, l'endossement du présent rapport et l'approbation de principe seraient présentés comme ménageant un équilibre approprié entre les priorités immédiates de la Banque et une progression, à pas mesurés, tenant compte de l'intérêt stratégique qu'ont la Banque et ses actionnaires à répondre aux besoins de développement à long terme de l'Afrique subsaharienne et de l'Irak. Il sera précisé que d'autres mesures ne seront prises que lorsque le Conseil d'administration aura confirmé que l'expansion vers de nouveaux pays d'opérations ne compromettra pas la capacité financière, opérationnelle et capitalistique de la Banque à appuyer ses pays d'opérations existants.

La Banque suivra activement les articles de presse relatifs à la décision des gouverneurs pour pouvoir réagir s'il y a lieu et informera le Conseil d'administration en conséquence.

4. Conclusion

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver le projet de résolution ci-joint.

**(PROJET DE)
RÉSOLUTION N° ___**

**VERS UN ÉLARGISSEMENT LIMITÉ ET PROGRESSIF
DU CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BERD
À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET À L'IRAK**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Conscient que la priorité de la BERD est d'aider l'Ukraine et d'autres pays d'opérations à faire face aux conséquences profondes et étendues et à l'impact déstabilisant de la guerre qui se déroule dans ce pays ;

Prenant acte des objectifs prioritaires de développement durable de la communauté internationale, des priorités géopolitiques et de développement de l'Afrique subsaharienne et de l'Irak, ainsi que des liens croissants qui se nouent entre de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et l'Irak, et les pays d'opérations actuels de la BERD ;

Réaffirmant l'intérêt stratégique constant qu'a la Banque de procéder à une expansion limitée et progressive de ses activités vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak pendant la période du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, comme affirmé dans ledit Cadre ;

Rappelant la Résolution n°240, par laquelle le Conseil des gouverneurs a donné au Conseil d'administration des instructions quant à la teneur de l'actualisation à préparer pour l'Assemblée annuelle de 2022 relative à une éventuelle expansion limitée et progressive, cette actualisation devant notamment développer la proposition de valeur potentielle de la BERD, préciser les incidences que l'expansion aurait sur le capital, les finances et la gouvernance de la Banque, et envisager une modification de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord ») ;

Soulignant qu'une éventuelle expansion limitée et progressive vers de nouveaux pays d'opérations ne doit pas remettre en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, compromettre sa note de crédit AAA, conduire à une demande de contributions supplémentaires au capital ou s'écarter du mandat qu'a la BERD d'appuyer la transition et de ses principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire ;

Soulignant l'importance d'une complémentarité et d'une collaboration entre partenaires du développement ; et

Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur l'éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak et faisant siennes ses conclusions selon lesquelles, notamment :

- i. La valeur que la BERD peut ajouter en Afrique subsaharienne et en Irak est validée. Le mandat et le modèle opérationnel de la Banque peuvent être utilisés pour compléter les activités des partenaires de développement existants et accroître l'impact sur la transition et le développement dans les pays d'Afrique subsaharienne et en Irak, en veillant à renforcer l'impact du système de développement dans son ensemble ;
- ii. L'évaluation des capacités capitalistiques actuelles de la Banque laisse supposer que celle-ci conserve son aptitude à appuyer ses pays d'opérations existants et à atteindre tous les objectifs du CSC actuel, y compris une expansion limitée et progressive vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, notant, toutefois, les incertitudes actuelles concernant l'impact de la crise et l'ampleur des besoins de reconstruction ;
- iii. Tout élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak doit être limité et progressif. Cet élargissement doit être autorisé par une modification de l'article 1 de l'Accord et soutenu par les mécanismes énoncés dans le rapport du Conseil d'administration ;
- iv. La priorité absolue de la Banque est actuellement d'aider l'Ukraine et d'autres pays d'opérations à faire face aux conséquences profondes et étendues, et à l'impact déstabilisant de la guerre contre l'Ukraine. En conséquence, il serait prudent de reconfirmer qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital.

DÉCIDE :

1. D'endosser le rapport du Conseil d'administration et d'approuver, sur le principe, un élargissement limité et progressif du champ géographique des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.
2. De demander au Conseil d'administration, compte tenu de l'impact de la guerre contre l'Ukraine et de la réponse de la Banque, de reconfirmer qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital.
3. De demander au Conseil d'administration de soumettre, après la reconfirmation décrite ci-dessus et sous réserve de celle-ci, au Conseil des gouverneurs pour décision une modification de l'article 1 de l'Accord dans l'ensemble cohérente avec le rapport du Conseil d'administration, au plus tard à l'Assemblée annuelle de 2023.

(Adoptée le _____ 2022)

Annexe 1 - Projections opérationnelles et financières par type de pays pour les activités « modérées »

TYPE 1

Résultats opérationnels	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB)										
Secteur privé	0	0	2	5	6	8	8	8	11	11
Secteur public	0	0	0	0	10	10	10	10	10	10
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total VAIB (en millions d'euros)	0	0	2	5	16	18	18	18	21	21
Portefeuille (en millions d'euros)	0	0	2	6	20	35	49	62	77	91
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	0	0	1	3	6	11	17	24	31	39
Nombre d'opérations	0	0	1	2	3	4	4	4	5	5
Ressources de donateurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Total fonds de donateurs (en millions d'euros)	0,0	0,0	1,3	2,6	3,0	3,3	3,7	3,7	3,7	3,6
Ratio fonds de donateurs/VAIB	0 %	0 %	55 %	56 %	18 %	18 %	20 %	20 %	18 %	18 %
Résultats financiers (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A Recettes	0,0	0,0	0,0	0,1	0,4	0,5	0,7	0,8	1,0	1,2
B Frais administratifs	0,0	0,3	1,1	1,5	1,5	1,8	1,8	1,9	2,2	2,2
C Perte escomptée	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5
Bénéfice net/(perte nette) (A - B - C)	0,0	(0,3)	(1,0)	(1,5)	(1,3)	(1,5)	(1,4)	(1,4)	(1,6)	(1,5)
D <i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,3)</i>	<i>(1,3)</i>	<i>(2,8)</i>	<i>(4,1)</i>	<i>(5,6)</i>	<i>(7,0)</i>	<i>(8,3)</i>	<i>(9,9)</i>	<i>(11,4)</i>
Impact sur le capital	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,0 %									

TYPE 2

Résultats opérationnels	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB)										
Secteur privé	0	0	16	25	36	44	52	60	69	69
Secteur public	0	0	0	0	30	30	30	30	30	30
Participations	0	0	2	2	3	4	5	6	6	6
Total VAIB (en millions d'euros)	0	0	18	27	69	78	87	96	105	105
Portefeuille (en millions d'euros)	0	0	17	38	96	157	222	290	361	427
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	0	0	8	19	39	66	99	138	181	226
Nombre d'opérations	0	0	2	3	5	6	7	8	9	9
Ressources de donateurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Total fonds de donateurs (en millions d'euros)	0,0	0,0	1,8	3,3	6,1	6,5	7,2	7,4	7,6	7,3
Ratio fonds de donateurs/VAIB	0 %	0 %	10 %	12 %	9 %	8 %	8 %	8 %	7 %	7 %
Résultats financiers (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A Recettes	0,0	0,0	0,4	0,8	1,9	2,7	3,8	5,0	6,3	7,6
B Frais administratifs	0,0	0,4	1,8	2,2	2,7	2,9	3,2	3,8	4,2	4,3
C Perte escomptée	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,6	0,9	1,1	1,3
Bénéfice net/(perte nette) (A - B - C)	0,0	(0,4)	(1,4)	(1,6)	(1,1)	(0,6)	(0,0)	0,3	1,0	2,0
D <i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,4)</i>	<i>(1,9)</i>	<i>(3,5)</i>	<i>(4,6)</i>	<i>(5,2)</i>	<i>(5,2)</i>	<i>(5,0)</i>	<i>(4,0)</i>	<i>(2,0)</i>
Impact sur le capital	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,5 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %

TYPE 3

Résultats opérationnels	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB)										
Secteur privé	0	0	24	60	88	124	152	176	188	188
Secteur public	0	0	0	0	40	40	80	80	80	80
Participations	0	0	2	6	8	12	14	17	18	18
Total VAIB (en millions d'euros)	0	0	26	66	136	176	246	273	286	286
Portefeuille (en millions d'euros)	0	0	25	79	192	329	519	718	914	1 096
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	0	0	12	38	84	153	244	352	471	593
Nombre d'opérations	0	0	2	5	8	11	14	16	17	17
Ressources de donateurs	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Total fonds de donateurs (en millions d'euros)	0,0	0,0	1,8	3,9	8,7	11,1	15,1	16,3	17,2	17,1
Ratio fonds de donateurs/VAIB	0 %	0 %	7 %	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %	6 %
Résultats financiers (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A Recettes	0,0	0,0	0,6	1,8	4,1	6,8	10,6	14,5	18,6	22,8
B Frais administratifs	0,0	0,5	2,2	3,5	4,3	5,3	6,2	7,1	7,9	8,0
C Perte escomptée	0,0	0,0	0,2	0,7	1,6	2,7	4,2	5,9	7,6	9,4
Bénéfice net/(perte nette) (A - B - C)	0,0	(0,5)	(1,8)	(2,4)	(1,7)	(1,2)	0,2	1,5	3,1	5,4
D <i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(2,3)</i>	<i>(4,7)</i>	<i>(6,5)</i>	<i>(7,7)</i>	<i>(7,5)</i>	<i>(6,0)</i>	<i>(2,9)</i>	<i>2,6</i>
Impact sur le capital	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,6 %	0,8 %	1,1 %	1,4 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,5 %	0,7 %	0,9 %	1,0 %

Annexe 2 – Projections opérationnelles et financières par type de pays pour les activités « accélérées »

TYPE 1

Résultats opérationnels	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB)										
Prêts au secteur privé	0	0	3	6	7	10	13	13	13	13
Prêts au secteur public	0	0	0	0	12	12	12	12	12	12
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total VAIB (en millions d'euros)	0	0	3	6	19	22	25	25	25	25
Portefeuille (en millions d'euros)	0	0	3	7	24	42	61	79	97	113
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	0	0	1	3	8	14	22	31	40	50
Nombre d'opérations	0	0	1	2	3	4	4	4	5	5
Résultats financiers (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A Recettes	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4	0,6	0,8	1,1	1,3	1,6
B Frais administratifs	0,0	0,3	1,1	1,5	1,5	1,8	1,9	2,0	2,2	2,2
C Perte escomptée	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,6
Bénéfice net/(perte nette) (A - B - C)	0,0	(0,3)	(1,0)	(1,4)	(1,2)	(1,4)	(1,4)	(1,4)	(1,4)	(1,3)
D <i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,3)</i>	<i>(1,3)</i>	<i>(2,8)</i>	<i>(4,0)</i>	<i>(5,4)</i>	<i>(6,8)</i>	<i>(8,1)</i>	<i>(9,5)</i>	<i>(10,8)</i>
Impact sur le capital	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,0 %									

TYPE 2

Résultats opérationnels	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB)										
Prêts au secteur privé	0	0	20	29	43	53	82	82	82	82
Prêts au secteur public	0	0	0	0	36	36	36	36	36	36
Participations	0	0	2	3	4	5	8	8	8	8
Total VAIB (en millions d'euros)	0	0	22	32	83	94	126	126	126	126
Portefeuille (en millions d'euros)	0	0	20	45	115	189	285	374	456	533
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	0	0	10	23	47	79	126	179	234	288
Nombre d'opérations	0	0	2	3	5	6	9	9	9	9
Résultats financiers (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A Recettes	0,0	0,0	0,5	1,0	2,3	3,3	4,9	6,5	8,1	9,8
B Frais administratifs	0,0	0,4	1,8	2,2	2,7	2,9	3,3	3,9	4,2	4,3
C Perte escomptée	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,5	0,8	1,1	1,4	1,7
Bénéfice net/(perte nette) (A - B - C)	0,0	(0,4)	(1,4)	(1,4)	(0,8)	(0,2)	0,8	1,4	2,5	3,7
D <i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,4)</i>	<i>(1,8)</i>	<i>(3,3)</i>	<i>(4,0)</i>	<i>(4,2)</i>	<i>(3,4)</i>	<i>(2,0)</i>	<i>0,5</i>	<i>4,2</i>
Impact sur le capital	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,6 %	0,7 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,4 %	0,4 %

PUBLIC

TYPE 3

Résultats opérationnels	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB)										
Prêts au secteur privé	0	0	29	72	106	149	225	225	225	225
Prêts au secteur public	0	0	0	0	48	48	96	96	96	96
Participations	0	0	3	7	10	14	22	22	22	22
Total VAIB (en millions d'euros)	0	0	32	79	164	211	343	343	343	343
Portefeuille (en millions d'euros)	0	0	30	95	230	395	664	912	1 141	1 355
Actifs d'exploitation (en millions d'euros)	0	0	15	46	101	183	309	451	598	745
Nombre d'opérations	0	0	2	5	8	11	17	17	17	17
Résultats financiers (en millions d'euros)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
A Recettes	0,0	0,0	0,7	2,2	4,9	8,1	13,6	18,5	23,6	28,7
B Frais administratifs	0,0	0,5	2,2	3,5	4,3	5,3	6,3	7,0	7,9	8,0
C Perte escomptée	0,0	0,0	0,3	0,9	1,9	3,3	5,4	7,6	9,8	11,8
Bénéfice net/(perte nette) (A - B - C)	0,0	(0,5)	(1,7)	(2,2)	(1,2)	(0,4)	2,0	3,9	6,0	8,9
D <i>Bénéfice net cumulé/(perte nette cumulée)</i>	<i>0,0</i>	<i>(0,5)</i>	<i>(2,2)</i>	<i>(4,5)</i>	<i>(5,7)</i>	<i>(6,1)</i>	<i>(4,1)</i>	<i>(0,2)</i>	<i>5,7</i>	<i>14,6</i>
Impact sur le capital	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Impact sur l'utilisation du capital statutaire	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,4 %	0,7 %	1,0 %	1,4 %	1,7 %
Impact sur l'utilisation du capital aux termes de la politique d'adéquation des fonds propres	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,7 %	0,9 %	1,1 %	1,2 %

Annexe 3 : Liste des pays d'Afrique subsaharienne utilisée par la Banque mondiale

Afrique du Sud	Guinée	Rép. dém. du Congo
Angola	Guinée-Bissau	Rép. du Congo
Bénin	Guinée équatoriale	République centrafricaine
Botswana	Kenya	Rwanda
Burkina Faso	Lesotho	São Tomé-et-Principe
Burundi	Liberia	Sénégal
Cap-Vert	Madagascar	Seychelles
Cameroun	Malawi	Sierra Leone
Comores	Mali	Somalie
Côte d'Ivoire	Maurice	Soudan
Érythrée	Mauritanie	Soudan du Sud
Eswatini	Mozambique	Tanzanie
Éthiopie	Namibie	Tchad
Gabon	Niger	Togo
Gambie	Nigéria	Zambie
Ghana	Ouganda	Zimbabwe

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION DES RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL POST-GRADATION

Introduction

Le 20 novembre 1996, le Conseil d'administration a approuvé *Une Politique de gradation des opérations de la BERD* (la Politique de gradation), qui énonce que « l'application des principes d'additionnalité, d'impact sur la transition et de saine gestion bancaire prend implicitement en compte un concept de gradation ».

Le Fonds spécial post-gradation de la BERD (le « Fonds ») a été créé en 2014 pour appuyer l'ensemble des activités post-gradation dans le cadre de la Stratégie opérationnelle post-gradation (SOPG 2013). Aux termes de la section 4.03 (*Modifications*) du règlement actuel du Fonds (le Règlement actuel), « le Conseil d'administration peut modifier ce Règlement en tant que de besoin, sous réserve que la section 2.01 et la présente section 4.03 soient modifiées uniquement si le Conseil d'administration a été autorisé à le faire par une résolution du Conseil des gouverneurs adoptée à la même majorité que celle applicable aux décisions d'affectation du revenu net à d'autres emplois en vertu de l'article 36.1 de l'Accord ».

Lors de l'Assemblée annuelle de 2014, le Fonds a reçu une affectation de revenu net de 10 millions d'euros (Résolution n°172) (Affectation du revenu net de 2013), dont seulement 218 000 euros ont été dépensés à ce jour, essentiellement aux fins des activités de post-gradation en République tchèque, car aucun pays n'est parvenu au stade de la gradation depuis l'approbation de la SOPG 2013 et la création du Fonds.

À la suite de l'approbation du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 (CSC), qui a réaffirmé la validité persistante du principe de gradation tel que défini dans la Politique de gradation, pour accroître le soutien disponible à tout pays en phase de gradation, le Conseil d'administration a approuvé une Stratégie opérationnelle post-gradation lors de sa réunion du 5 juillet 2021 (SOPG 2021).

Aux termes de la SOPG révisée de 2021, un ensemble renforcé d'activités de post-gradation serait disponible pour un pays en phase de gradation et se composerait des éléments suivants :

- un investissement continu ciblé durant les trois années suivant la gradation ; et
- un ensemble élargi d'activités hors investissements durant les cinq années suivant la gradation, appuyées par le Fonds spécial post-gradation.

Ces activités d'investissements et hors investissements seront détaillées dans un plan d'action convenu en étroite consultation avec le pays en phase de gradation et approuvé par le Conseil d'administration en même temps que la décision de gradation (le Plan d'action).

La direction a convenu d'examiner la possibilité de réaffecter le solde des sommes attribuées au Fonds dans le cadre de l'affectation du revenu net de 2013 (Résolution n°172 du Conseil

des gouverneurs, l'« Affectation du revenu net de 2013 ») au Fonds spécial des actionnaires (FSA) pour soutenir l'ensemble des mesures prises par la BERD en réponse à la crise en Ukraine. Le présent projet de Résolution concerne la modification du Règlement du Fonds. Une proposition relative à la réaffectation de l'Affectation du revenu net de 2013 au SFA sera présentée séparément.

Proposition de modification

Pour aligner l'objet du Règlement du Fonds et la SOPG 2021, il est nécessaire de modifier dans le Règlement la disposition déterminant l'utilisation des ressources du Fonds. Le projet de Résolution ci-joint est présenté au Conseil des gouverneurs pour adoption.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ___

**MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION
DES RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL POST-GRADATION**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné et approuvé le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur la modification du Règlement du Fonds spécial post-gradation de la BERD (le « Règlement » et le « Fonds », respectivement) ;

Ayant noté que, dans le Rapport, le Conseil d'administration recommande la modification du Règlement ;

Reconnaissant la Stratégie opérationnelle post-gradation approuvée par le Conseil d'administration le 4 septembre 2013 (la « Stratégie ») et l'approbation, conformément à cette stratégie, donnée par le Conseil d'administration en 2014 pour la création du Fonds, et tenant compte du Règlement régissant la gestion et l'administration des ressources du Fonds, tel qu'il a également été approuvé par le Conseil d'administration ;

Considérant que la Stratégie opérationnelle post-gradation a été révisée par le Conseil d'administration le 5 juillet 2021 (la « Stratégie révisée ») pour améliorer la mise en œuvre de la Politique de gradation des opérations de la BERD ;

Reconnaissant que la Stratégie révisée nécessite une modification du Règlement pour appuyer ladite Stratégie ;

DÉCIDE CE QUI SUIVIT :

En application de la section 5.04¹¹ (*Modifications*) du Règlement, la formulation de la section 3.01¹² (*Utilisation des ressources du Fonds*) du Règlement sera la suivante :

« Section 3.01 Utilisation des ressources du Fonds

- a) Sous réserve des dispositions de la section 4.03¹³ (*Investissements*), les ressources du Fonds peuvent servir à financer un ou plusieurs des objectifs suivants :
- i) des activités hors investissements identifiées dans le Plan d'action d'un pays en phase de gradation ;
 - ii) des frais administratifs aux termes de la section 4.04⁴ (*Frais administratifs*) de ce Règlement ; et

^{11,2,3,4} Il convient de noter que la numérotation des sections dans le Règlement initial a été changée dans le Règlement révisé pour tenir compte de la nouvelle section sur la réception de contributions provenant de sources autres que les affectations de revenu net.

- iii) les imprévus se traduisant par, et la couverture de coûts en rapport avec, des pertes ou engagements résultant de la gestion des ressources du Fonds et de toute opération ou activité financée par les ressources du Fonds, y compris les coûts encourus concernant la préservation, la protection ou la récupération des ressources du Fonds.
- b) Sous réserve d'une décision contraire du Conseil d'administration, ou de ce qu'autorise le présent Règlement, l'utilisation des ressources ne sera soumise à aucune condition, limite ou restriction. L'utilisation des ressources du Fonds ne sera en aucun cas restreinte à une technologie, un produit ou un secteur particulier. »

(Adoptée le _____ 2022)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

**ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT
DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2021**

Conformément à l'alinéa iii) de l'article 27 de l'Accord portant création de la Banque et à l'alinéa a) de la section 13 du Règlement général de la Banque, le Rapport financier 2021, qui comprend les états financiers et le Rapport de l'auditeur indépendant pour 2021, est soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Un projet de résolution est joint pour examen par le Conseil des gouverneurs.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ____

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT
DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2021

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné le Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers de la Banque pour l'exercice 2021

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés sont approuvés.

(Adoptée le _____ 2022)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

ÉTATS FINANCIERS 2021 DES FONDS SPÉCIAUX

Conformément à l'alinéa iii) de l'article 27 de l'Accord portant création de la Banque et à l'alinéa a) de la section 13 du Règlement général de la Banque, les états financiers 2021 vérifiés des Fonds spéciaux sont soumis à l'approbation du Conseil des gouverneurs.

Un projet de résolution est joint pour examen par le Conseil des gouverneurs.

PUBLIC

(PROJET)
RÉSOLUTION N°__

ÉTATS FINANCIERS 2021 DES FONDS SPÉCIAUX

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné les états financiers 2021 des Fonds spéciaux

DÉCIDE CE QUI SUIT :

Les états financiers vérifiés des Fonds spéciaux sont approuvés.

(Adoptée le _____ 2022)

Synthèse des états financiers 2021 des Fonds spéciaux

Les états financiers des 17 Fonds spéciaux et des deux Fonds fiduciaires administrés par la Banque sont joints. Ils sont accompagnés d'une liste complète des Fonds et des extraits des états financiers.

Les états financiers des Fonds ont tous été établis selon les normes internationales d'information financière (IFRS) émises par l'International Accounting Standards Board. Ils ont été préparés selon la convention du coût historique, modifiée le cas échéant par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que de l'ensemble des contrats dérivés. Le Fonds spécial d'investissement pour la Baltique forme à cet égard une exception : il est en cours de clôture et donc comptabilisé à sa valeur nette de réalisation plutôt qu'au coût historique.

L'auditeur externe a émis une opinion d'audit sans réserve (favorable) pour chacun de ces 19 états financiers.

Les états financiers des Fonds spéciaux montrent que la majorité des Fonds ont enregistré des pertes durant l'année. Ces pertes sont dues essentiellement aux objectifs des Fonds, à savoir l'emploi des capitaux des donateurs pour soutenir des activités conformes à la mission de la Banque. Ce soutien prend la forme, entre autres, d'une assistance technique, de primes de performance et d'incitation, de prêts concessionnels et de partage des risques.

Des informations complémentaires sur les projets appuyés et financés par les fonds de donateurs, y compris les Fonds spéciaux, figurent dans le *Donor Report*, publié chaque année.

États financiers 2021 des Fonds spéciaux

1. Fonds spécial pour la région des Balkans
2. Fonds spécial d'investissement pour la Baltique
3. Fonds spécial pour le partage des risques en Asie centrale
4. Fonds spécial d'investissement climatique de la BERD
5. Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés
6. Fonds spécial BERD-UE
7. Fonds spécial d'investissement pour l'environnement mondial de la BERD
8. Fonds spécial Fonds vert pour le climat de la BERD
9. Fonds spécial du Partenariat pour une action climatique à fort impact
10. Fonds spécial post-graduation de la BERD
11. Fonds spécial des actionnaires de la BERD
12. Fonds spécial pour les PME de la BERD
13. Fonds spécial d'investissement en faveur des intermédiaires financiers et des entreprises privées
14. Fonds spécial d'investissement de l'Italie
15. Fonds spécial d'investissements pour les petites entreprises de Russie
16. Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie
17. Fonds spécial de financement des PME en monnaie locale
18. Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza
19. Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza

Fonds spéciaux : Chiffres clés en 2021

Extrait de l'état du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Fonds spécial pour la région des Balkans en milliers €	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique en milliers €	Fonds spécial pour le partage des risques en Asie centrale en milliers €	Fonds spécial d'investissement climatique de la BERD en milliers €	Fonds spécial de la BERD en faveur des communautés en milliers €	Fonds spécial BERD-UE en milliers €	Fonds spécial d'investissement pour l'environnement mondial de la BERD en milliers €	Fonds spécial Fonds vert pour le climat de la BERD en milliers €	Fonds spécial du Partenariat pour une action climatique à fort impact (anciennement Fond spécial pour l'énergie verte) en milliers €	Fonds spécial post- gradation de la BERD en milliers €
Bénéfices/(pertes) pour l'exercice	57	19	(25)	6 000	(770)	603	(2 062)	(14 671)	(803)	(71)
Autres revenus globaux/(charges globales)	-	-	-	13 000	-	-	2 270	22 886	-	-
Total des revenus globaux/(des charges globales)	57	(19)	(25)	19 000	(770)	603	208	8 215	(803)	(71)

Extrait de l'état de situation financière au 31 décembre 2021

Prêts	-	-	-	136 000	-	776	533	165 999	28 371	-
Provisions pour dépréciation	-	-	-	(12 000)	-	(30)	(14)	(860)	(2 682)	-
	-	-	-	124 000	-	746	519	165 139	25 689	-
Investissements sous forme de participations	-	577	-	-	-	5 053	-	-	-	-
	-	577	-	-	-	5 053	-	-	-	-
Placements et autres actifs financiers	7 864	22	7 110	72 000	503	37 609	27 757	181 760	83 514	9 937
Contributions à recevoir	-	-	-	32 000	-	100 000	-	4 654	-	-
Total de l'actif	7 864	599	7 110	228 000	503	143 408	28 276	351 553	109 203	9 937
Autres passifs financiers	21	-	19	12 000	63	3 180	238	19 160	4 538	6
Ressources des contributeurs	7 843	599	7 091	216 000	440	140 228	28 038	332 393	104 665	9 931
Total du passif et des ressources des contributeurs	7 864	599	7 110	228 000	503	143 408	28 276	351 553	109 203	9 937
Crédits non utilisés, participations, garanties et autres engagements légaux	7 661	-	1 476	33 000	-	22 867	384	131 315	17 148	-

Fonds spéciaux :
Chiffres clés
en 2021

Extrait de l'état du résultat global pour
l'exercice clos le 31 décembre 2021

	Fonds spécial des actionnaires de la BERD en milliers €	Fonds spécial pour les PME de la BERD en milliers €	Fonds spécial d'investissement en faveur des intermédiaires financiers et des entreprises privées en milliers €	Fonds spécial d'investissement de l'Italie en milliers €	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie en milliers €	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie en milliers €	Fonds spécial de financement des PME en monnaie locale en milliers €	Fonds fiduciaire pour la Cisjordanie et Gaza en milliers €	Fonds fiduciaire multidonateurs pour la Cisjordanie et Gaza en milliers €	Total des investissements des Fonds spéciaux en milliers €
Bénéfices/(pertes) pour l'exercice	(66 000)	549	4 097	1 169	43	(17)	2 172	4 513	(561)	(65 796)
Autres revenus globaux/(charges globales)	-	-	-	-	5 281	135	4 752	-	-	(48 324)

**Total des revenus globaux/(des charges
globales)**

	(66 000)	549	4 097	1 169	5 324	118	6 924	4 513	(561)	(17 472)
--	----------	-----	-------	-------	-------	-----	-------	-------	-------	----------

Extrait de l'état de situation financière
au 31 décembre 2021

Prêts	-	-	31 266	651	12	-	-	24 280	-	387 888
Provisions pour dépréciation	-	-	(8 377)	(337)	(12)	-	-	(557)	-	(24 869)
	-	-	22 889	314	-	-	-	23 723	-	363 019

Investissements sous forme de
participations

	51 000	3 943	-	2 758	1 413	-	-	5	-	64 749
	51 000	3 943	-	2 758	1 413	-	-	5	-	64 749

Placements et autres actifs financiers
Contributions à recevoir

	470 000	4 425	24 714	7 639	67 186	1 715	67 742	73 506	1 757	1 146 760
	110 000	-	-	-	-	-	-	-	-	246 654

Total de l'actif

	631 000	8 368	47 603	10 711	68 599	1 715	67 742	97 234	1 757	1 821 182
--	---------	-------	--------	--------	--------	-------	--------	--------	-------	-----------

Autres passifs financiers

	53 000	88	2	960	677	-	4 543	1 030	459	99 984
--	--------	----	---	-----	-----	---	-------	-------	-----	--------

Ressources des contributeurs

	578 000	8 280	47 601	9 751	67 922	1 715	63 199	96 204	1 298	1 721 198
--	---------	-------	--------	-------	--------	-------	--------	--------	-------	-----------

**Total du passif et des ressources des
contributeurs**

	631 000	8 368	47 603	10 711	68 599	1 715	67 742	97 234	1 757	1 821 182
--	---------	-------	--------	--------	--------	-------	--------	--------	-------	-----------

Crédits non utilisés, participations,
garanties et autres engagements légaux

	117 000	-	-	2 216	820	-	67 742	11 442	-	413 071
--	---------	---	---	-------	-----	---	--------	--------	---	---------

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2022-24

Le Plan de mise en œuvre de la stratégie (PMS) 2022-24 soutient la reprise et approfondit l'impact de la Banque. Il facilite la poursuite de la mise en œuvre du mandat de la BERD, qui consiste à aider les pays bénéficiaires à devenir des économies de marché durables et promeut ses principes fondamentaux : impact sur la transition, saine gestion bancaire et additionnalité. La BERD est un investisseur fiable dans les régions et les secteurs où le financement commercial à long terme est rare. En associant à des activités conformes à ses politiques des investissements axés sur le secteur privé et le changement systémique, la Banque propose un puissant modèle de développement qui peut à la fois fournir des solutions sur mesure et contribuer aux objectifs mondiaux. Chacun de ces axes a un impact sur le développement. Le PMS 2022-24 tient compte des deux.

Le PMS reflète le contexte actuel de perturbations et d'incertitudes. Ces dix-huit derniers mois se sont révélés aussi dramatiques que difficiles. Dans toutes les régions de la BERD, la production a reculé de 2,4 % en 2020, la plus forte baisse depuis le début de la transition, puis en 2021 elle a regagné une bonne partie du terrain perdu. De manière générale, les coûts sont actuellement en hausse et l'inflation augmente, menaçant d'enrayer les gains de production.

Ce parcours ardu – qui semble loin d'être terminé – est le contexte dans lequel s'inscrit ce Plan d'activités. La BERD a réagi rapidement à la crise, en concevant de nouveaux mécanismes et en promettant en mars 2020 de fournir 21 milliards d'euros de financement d'ici la fin de 2021. Les clients utilisent à bon escient le financement disponible, en particulier les fonds à court terme. La Banque est en bonne voie pour tenir ses engagements.

Elle ne peut s'arrêter là cependant. La BERD doit continuer à soutenir ses pays d'opérations dans leurs efforts pour tirer le meilleur parti de la reprise. Les initiatives en rapport direct avec la COVID étant à présent pour la plupart terminées, la Banque peut revenir aux points forts qui la caractérisent.

La BERD devrait fournir plus de 10 milliards d'euros de nouveaux investissements commerciaux en 2022 dans le cadre de ce PMS, ce qui, s'il est mis en œuvre, constituerait un record par rapport à n'importe quelle autre année, à l'exception de 2020 et 2021. La BERD encouragea ainsi la reprise. Selon les projections du Plan opérationnel, le portefeuille axé sur le développement dépassera 50 milliards d'euros, les actifs d'exploitation continuant de s'inscrire en hausse.

Le SIP 2022-24 s'inspire du plan précédent en mettant en place les moyens de concrétiser les priorités du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) : environnement, inclusion, numérique et davantage. Une trajectoire claire est à présent définie, appuyée par des ressources dédiées. Elle est conçue pour répondre aux aspirations qui sous-tendent le CSC.

Au cœur de ce PMS, des propositions visent à approfondir l'impact de la BERD en augmentant la qualité de ses investissements et de ses autres interventions. Le plein cap est mis désormais sur les priorités du CSC et les moyens pour les mettre en œuvre sont renforcés. La volonté d'appuyer le modèle d'activités de la BERD se traduit à la fois par un

renforcement en interne et par une mobilisation de l'aide externe précieuse des donateurs et d'autres partenaires. Le PMS 2022-24 met en avant les aspects suivants :

- Engagement de la BERD d'aligner toutes ses activités sur l'Accord de Paris d'ici la fin de la première année du PMS ; et intensification du programme de transition vers une économie verte (TEV) afin de proposer un financement climatique innovant et des trajectoires à faible intensité de carbone tout en devenant une Banque majoritairement verte d'ici 2025. Le présent PMS soutient la BERD en tant que banque multilatérale de développement dans le domaine climatique.
- Deux nouvelles stratégies, sur l'égalité des chances et l'égalité des genres, soutenues par de nouvelles ressources, qui seront mises en œuvre tout au long de 2022, encourageant le respect des objectifs d'inclusion de la BERD en matière d'accès au financement, aux compétences et aux services, et alignant la Banque sur les efforts mondiaux destinés à promouvoir l'ODD 5 sur l'égalité et l'autonomisation des femmes.
- Avec un dispositif en place destiné à accélérer la transition numérique, le PMS fournit les ressources pour commencer à traiter ce thème transversal qui touche de nombreux secteurs et qui est extrêmement pertinent pour l'action en matière d'inclusion et de TEV. Comme ces autres domaines, la transition numérique nécessitera probablement des ressources de donateurs, surtout concernant les projets dans les pays moins avancés dans la transition.

Ces thèmes sont attrayants pour les donateurs, notamment l'Union européenne qui fournit une part importante des fonds accordés par les donateurs de la BERD. Leurs contributions représentent un apport important dans ce PMS. D'autres thèmes majeurs du CSC sont développés dans le PMS 2022-24 :

- La BERD mobilise déjà d'importants financements privés pour aider à combler le déficit de financement auquel sont confrontés de nombreux pays. Le CSC a pour ambition de doubler l'objectif de mobilisation annuel afin d'atteindre 2 milliards d'euros d'ici 2025. Le PMS permet de concrétiser cette ambition. De nouveaux produits, un engagement vis-à-vis d'une mobilisation verte et l'objectif d'une augmentation de plus de 15 % du volume annuel des investissements mobilisés (VAIM) en 2022 sont autant d'étapes essentielles de ce parcours.
- La direction a pris note du besoin d'améliorer les résultats institutionnels par un processus d'autoévaluation intégré et systématique. Le PMS de cette année identifie les mesures à prendre pour aller de l'avant à cet égard. Un programme d'autoévaluation, une équipe dédiée et des produits sur mesure permettront de mieux exploiter les réactions obtenues et d'en tirer les leçons, pour à terme améliorer la qualité des nouveaux projets. Le Département de l'évaluation sera amené à participer de près à ce programme.

Reflétant l'ambition d'intensifier les activités en se concentrant sur les priorités définies dans le CSC et d'approfondir l'impact de la BERD, la grille d'évaluation de 2022 établit des objectifs supérieurs concernant la TEV (45 % du volume annuel des activités), les opérations relatives au genre (au minimum 25 % des projets), le VAIM (au minimum 1,4 milliard d'euros), ainsi que la moyenne de l'impact attendu sur la transition (IAT) (hausse du haut de la fourchette à 69) et l'impact du portefeuille sur la transition (IPT) (hausse du bas de la fourchette à 68). Elle comporte aussi pour la première fois un indicateur du risque opérationnel.

Des pressions dues à un alourdissement de la charge de travail du fait de divers facteurs – étoffement du portefeuille, accentuation de la complexité des transactions en raison,

notamment, d'une plus grande dépendance vis-à-vis des fonds de l'UE et des fonds de donateurs spécialisés, demandes de données, conformité et normes de réglementation élevées – ont augmenté les risques de perturbation du bon fonctionnement de la plateforme opérationnelle de la BERD. Le présent PMS prend un certain nombre de mesures pour remédier à ces problèmes, en veillant à mettre en place des capacités supplémentaires là où elles sont le plus nécessaires dans l'immédiat. Il note, cependant, que des travaux supplémentaires sont indispensables, et qu'il faudra les envisager dans les prochains PMS, pour placer les capacités opérationnelles de la BERD sur une trajectoire viable.

La modernisation des systèmes informatiques de la BERD dans le cadre du Plan d'investissement pluriannuel (PIPA) est un autre aspect abordé dans le PMS. La Phase 1 s'est heurtée à quelques difficultés, mais elle est dans l'ensemble en bonne voie. La BERD a déjà pu bénéficier d'un certain nombre d'améliorations, telles que la mise à niveau logicielle des systèmes déjà en place ou encore l'utilisation d'outils liés aux projets comme Monarch. La Phase 2, qui devrait démarrer en 2022, sera gérée de manière proactive pour se concentrer sur des tâches critiques, en particulier assurer le succès, d'une part, de la migration des systèmes vers de nouveaux centres de données de la BERD et, d'autre part, du déménagement vers le nouveau siège de la BERD. Les dépenses d'investissement pour la Phase 2 ont été à présent confirmées. Elles représentent 47,1 millions de livres sterling, dont 19,9 millions seront investis en 2022.

Des projections sur la base du volume d'activités prévu et d'hypothèses financières témoignent de la viabilité de la situation financière de la BERD durant la période couverte par le PMS. Les fonds propres après affectations du revenu devraient continuer d'augmenter, l'utilisation du capital devrait rester dans l'ensemble stable et le rendement du capital requis satisfaisant (4,3 % projetés pour 2022). Les résultats des tests de résistance restent en deçà des seuils de tolérance des pertes financières.

Après un net recul en 2021, le ratio coûts/revenus des prêts devrait croître en 2022, atteignant 57 %, ce qui refléterait les impacts d'un renforcement de la livre sterling (augmentation des coûts libellés en euro), du PIPA et d'autres coûts en rapport avec le budget pour les frais administratifs. Selon les projections, le ratio devrait rester inférieur au plafond du paramètre de contrôle du CSC, qui est de 70 %. En revanche, le taux de rendement des prêts par rapport au capital, à 14 %, devrait être considérablement supérieur en 2022 à celui de 2021.

Après le vaste Programme d'emprunt de l'an dernier, l'activité prévue en 2022 est légèrement inférieure, le Programme d'emprunt proposé atteignant 11 milliards d'euros. Cependant, les ratios de liquidités, qui se sont révélés satisfaisants lors de tests de résistance, continuent d'accorder une marge confortable supérieure aux niveaux minimums requis, et les besoins nets de liquidités sont bien couverts.

Les ambitions ne sont rien si elles ne s'accompagnent pas des ressources adéquates et si elles ne sont pas gérées par un personnel doté des bonnes compétences. Le PMS 2022-24 représente un pivot dans le mode de gestion des ressources. Les besoins substantiels pour mener à bien les ambitions du CSC ont été trouvés au moyen de réaffectations et de gains d'efficience.

La direction a adopté une approche globale pour une utilisation efficace des ressources et s'est lancée dans la recherche constante de meilleures façons d'opérer. Ces efforts se sont traduits par l'affectation de 6,4 millions de livres sterling supplémentaires à des priorités du

CSC, tandis qu'en ce qui concerne d'autres exigences budgétaires, des fonds importants sont consacrés au renforcement des capacités des services de soutien en première ligne pour faire en sorte que la BERD conserve ses solides capacités d'action et soutienne la reprise de manière fiable. Les capacités pour rendre ces améliorations possibles ont été créées par un réexamen des structures organisationnelles, une réaffectation des charges de travail, une optimisation des bureaux locaux et une série d'autres efforts de rationalisation.

La proposition budgétaire de fixer le budget pour les frais administratifs à 410,1 millions de livres sterling en 2022 représente une augmentation de 3,97 %, ce qui est inférieur à l'inflation de 4,05 % pour l'ensemble de la Banque et équivalent à la hausse de l'indice des prix à la consommation (IPC) au Royaume-Uni (en août), majorée de 0,77 %. Les dépenses de personnel correspondent à la majorité du changement, ce qui reflète l'impact en année pleine des décisions antérieures et les propositions de rémunérations et de prestations pour 2022. L'ajustement des primes basées sur les performances se fera selon la méthode de la comptabilité d'exercice et non plus en fonction d'économies non identifiées. Des économies et réaffectations de 13,6 millions de livres sterling prévues pour 2022 accordent une marge de manœuvre considérable qui permet de consacrer des ressources supplémentaires à des priorités opérationnelles et entraîne une demande de ressources nette de 4,8 millions de livres sterling.

Le budget total pour les frais administratifs en 2022 est de 432,2 millions de livres sterling, et comporte 22,1 millions de livres sterling d'éléments extraordinaires (transition du LIBOR, 5,3 millions de livres sterling ; dépenses d'exploitation et amortissements des Phases 1 et 2 du PIPA informatique, 11,3 millions de livres sterling et 5,5 millions de livres sterling, respectivement).

Le présent PMS répond aux exigences de satisfaire les priorités du CSC pour l'année à venir et renforce les capacités de la BERD à aider ses pays à se rétablir de l'impact de la pandémie. Il le fait dans le cadre d'une enveloppe financière responsable qui protège la situation financière de la BERD et a été élaboré en s'appuyant sur une démarche bien conçue de la direction favorisant une utilisation efficace et efficiente des ressources. Le PMS 2022-24 soutient la reprise et approfondit l'impact de la BERD.

ANNEXE 1 :
BUDGET TOTAL POUR LES FRAIS ADMINISTRATIFS 2022-24 (PROJECTION)

	2021 Budget	2022 Budget	2023 Projection	2024 Projection
Frais administratifs, en livres sterling	394,5	410,1	430,7	452,2
Éléments extraordinaires, en livres sterling	11,6	22,1	29,3	38,4
dont transition du LIBOR	7,8	5,3	-	-
PIPA informatique (dépenses d'exploitation et amortissements) - Phase 1	3,9	11,3	22,9	23,5
PIPA informatique (dépenses d'exploitation et amortissements) - Phase 2	-	5,5	6,4	14,9
Budget total pour les frais administratifs, en livres sterling	406,1	432,2	460,0	490,6
Taux de conversion livre sterling/euro	1,12	1,17	1,17	1,17
Frais administratifs, en euros	441,8	479,9	503,9	529,1
Éléments extraordinaires, en euros	13,0	25,8	34,3	44,9
dont transition du LIBOR	8,7	6,2	-	-
PIPA informatique (dépenses d'exploitation et amortissements) - Phase 1	4,3	13,2	26,8	27,5
PIPA informatique (dépenses d'exploitation et amortissements) - Phase 2	-	6,4	7,5	17,4
Budget total pour les frais administratifs, en euros	454,9	505,7	538,2	574,0

ANNEXE 2 : GRILLE D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE 2022

	2022	30/09/2021	2021	2020		
	Plan d'activités et Budget	Effectif	Taux du plan	Plan d'activités et Budget	Effectif	Taux du plan
IMPACT SUR LA TRANSITION						
Impact attendu sur la transition	63-69	69,2		63-67	66,9	
Impact du portefeuille sur la transition	Min. 68	71,7		Min. 67	71,2	
Qualités de la transition						
Économies compétitives innovantes	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Économies et entreprises bien gouvernées	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Économies vertes durables	ECP*	ECP*		ECP*	Attention requis	
Économies inclusives caractérisées par une égalité des genres	ECP*	ECP*		ECP*	Très bon	
Économies et entreprises résilientes	ECP*	ECP*		ECP*	Très bon	
Marchés connectés, bien intégrés	ECP*	ECP*		ECP*	Bon	
Transition vers une économie verte (en % du VAIB)	45 %	49 %		40 %	29 %	
Opérations associées à la problématique du genre (en % du nombre d'opérations)	Min. 25 %	33 %		Min. 18 %	15 %	
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS						
Nombre d'opérations	395-435	248		395-435	411	
Volume annuel des investissements bancaires (VAIB : en milliards €)	10,0-10,5	6,3	3,3	10,0-11,0	11	11,3
Volume annuel des investissements mobilisés (en milliards €)	Min. 1,4	1,6		Min. 1,2	1,2	
Part du secteur privé (en % du VAIB)	Min. 75 %	79 %		Min. 75 %	72 %	
Décaissements (en milliards €)	7,0 – 8,0	5,0	3,3	7,0 – 8,0	7,6	7,8
Activités dans les pays aux premiers stades de la transition, dans l'Ouest des Balkans et dans la région SEMED (en % du VAIB)	Min. 48 %	39 %		Min. 48 %	48 %	
RÉSULTATS FINANCIERS						
Rendement du capital requis (moyenne glissante sur 3 ans)	Min. 3,5 %	10,6 %		Min. 3,5 %	5,90 %	
Rendement des prêts/capital requis avant déduction des coûts	Min. 12 %	19,2 %		Min. 10,3 %	7,10 %	
RÉSULTATS INSTITUTIONNELS						
Productivité (en fonction du nombre d'opérations)	1,4-1,6	annuelle		1,5-1,7	1,7	-
Ratio coûts/revenus des prêts (moyenne glissante sur 12 mois)	Max. 60 %	47,2 %		Max. 55 %	52,3 %	

Risque opérationnel	Évaluation			
Taux d'implication du personnel	Suivi	annuel	Suivi	7,6

RESSOURCES

DÉPENSES

Budget des frais administratifs

en millions d'euros	479,9	299,8	441,8	450,3
en millions de livres sterling	410,1	269,6	394,5	379,7

* Évaluation composite des performances

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

AFFECTATION DU REVENU NET DE 2021 AU FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DE COMMUNAUTÉS

1. Introduction

Les décisions relatives aux affectations du revenu net sont prises par le Conseil des gouverneurs au moins chaque année, conformément à l'article 36.1 de l'Accord portant création de la Banque.

La proposition d'une petite Affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés (FSC) pour financer les activités de l'Initiative communautaire de la BERD sera présentée pour approbation aux gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle à Marrakech en mai 2022.

L'affectation est conforme au Programme de travail et au Budget au titre de l'Initiative communautaire de la BERD pour 2022-24, déjà approuvés par le Conseil d'administration le 8 novembre 2021, qui prévoyaient une affectation de 2 millions d'euros afin de soutenir les activités de l'Initiative communautaire de la BERD pour la période 2022-24.

Le réapprovisionnement du Fonds spécial en faveur de communautés était prévu pour permettre la poursuite sans interruption des activités de l'Initiative communautaire conformément au Programme de travail au titre de l'Initiative communautaire de la BERD.

La guerre contre l'Ukraine a exercé des pressions supplémentaires sur les ressources du Fonds spécial en faveur de communautés en raison de l'appui accordé par l'Initiative communautaire de la BERD aux membres du personnel participant à des activités caritatives en Ukraine.

Par conséquent, si l'Initiative communautaire ne reçoit pas de financement en mai 2022, l'impact sur ses futures activités sera extrêmement négatif.

Il est donc proposé d'allouer un montant limité de 750 000 euros pour permettre la poursuite des activités de l'Initiative communautaire jusqu'à ce qu'un plus large éventail de propositions d'affectation du revenu net soit soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs plus tard dans le courant de cette année.

La proposition d'affectation du revenu net au Fonds spécial en faveur de communautés n'ayant pas d'impact majeur sur la viabilité financière de la Banque, une évaluation de cette proposition conformément au « Cadre de propositions d'affectation du revenu net » ne sera pas réalisée à ce stade.

2. Affectation au Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés

Il est proposé d'affecter 750 000 euros pour financer les activités de l'Initiative communautaire de la BERD en 2022. Conformément au Règlement du Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés, les ressources du Fonds peuvent servir à financer des activités et à couvrir les coûts associés aux activités au titre de l'Initiative communautaire dans les pays d'opérations de la Banque.

Le Règlement du Fonds précise que pas moins des deux tiers de ces fonds doivent servir à soutenir la mobilisation du personnel et que le tiers restant doit être utilisé pour les activités menées par la Banque.

Des précisions sur la proposition d'utilisation des fonds figurent dans le Programme de travail et le Budget au titre de l'Initiative communautaire de la BERD pour 2022-24, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration en novembre 2021.

En 2022, l'Initiative communautaire devrait prioriser et essentiellement soutenir la mobilisation du personnel concernant des activités caritatives en rapport avec l'Ukraine et d'autres pays affectés par la guerre contre l'Ukraine.

3. Projet de résolution

Le projet de résolution ci-joint est proposé pour adoption par le Conseil des gouverneurs.

(PROJET)

RÉSOLUTION N°__

**AFFECTATION DU REVENU NET DE 2021
AU FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DE COMMUNAUTÉS**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné et approuvé le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs intitulé : Proposition d'affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés (le « Rapport ») ;

Ayant noté que la proposition d'affectation du revenu net n'a pas d'impact majeur sur la viabilité financière de la Banque et qu'elle est faite dans le cadre d'un ensemble de principes approuvés par le Conseil d'administration et destinés à permettre de trouver un équilibre entre les exigences concernant le revenu net de la Banque et l'importance pour la Banque de conserver les fonds propres nécessaires à sa viabilité financière et à la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques ;

Reconnaissant que 750 000 euros sont nécessaires à la poursuite des activités de l'Initiative communautaire en 2022 ;

Reconnaissant l'importance de plus larges contributions de la Banque à sa région d'opérations par le biais du Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés ;

DÉCIDE CE QUI SUIT :

En application de l'article 36.1 de l'Accord portant création de la BERD, l'affectation du revenu net de la Banque pour 2021 à d'autres emplois, après provisionnement pour les réserves et, si nécessaire, au titre de pertes éventuelles aux termes de l'article 17 de l'Accord portant création de la BERD, sera ventilée de la manière suivante :

- a) un montant de 750 000 euros sera affecté à titre de contribution au Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés ;
- b) sans préjudice de toute décision future d'affectation du revenu net à d'autres fins, le solde du revenu net de la Banque pour 2021 sera affecté aux excédents.

(Adoptée le _____ 2022)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2023

Le Conseil d'administration tient à remercier le gouvernement d'Ouzbékistan pour sa proposition d'accueillir l'Assemblée annuelle de 2023 du Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration recommande que l'Assemblée annuelle de 2023 ait lieu à Samarcande les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 mai 2023.

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'adopter le projet de résolution ci-joint.

PUBLIC

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ____

DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2023

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DÉCIDE CE QUI SUIT :

L'Assemblée annuelle de 2023 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Samarcande, en Ouzbékistan, les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 mai.

(Adoptée le _____ 2022)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

GUERRE CONTRE L'UKRAINE : IMPACT SUR LES PAYS D'OPÉRATIONS DE LA BERD ET RÉPONSE DE LA BANQUE

1. Introduction

L'invasion injustifiée et non provoquée de l'Ukraine par la Fédération de Russie a des conséquences dévastatrices pour le peuple ukrainien. Des millions de personnes ont quitté leur foyer pour chercher la sécurité à l'intérieur du pays et dans les pays voisins. Les conséquences économiques et politiques seront durables et profondes. Pour la BERD et ses actionnaires, l'invasion d'un pays d'opérations par un autre avec le soutien actif d'un troisième est en opposition fondamentale avec les valeurs et les objectifs que la Banque a été créée pour promouvoir.

Les actionnaires ont réaffirmé la permanence de ces valeurs en décidant, par les Résolutions n°245 et n°246 des gouverneurs, de suspendre et de modifier l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la BERD en vertu de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque. La BERD s'apprête à fermer rapidement et proactivement ses bureaux de Moscou et de Minsk et à liquider son portefeuille existant dans ces deux pays de la manière la plus efficace, rapide et judicieuse possible.

Le mandat de la Banque, qui est d'appuyer la transition vers des économies de marché durables dans des pays qui s'engagent à respecter et à appliquer les principes de la démocratie multipartite, du pluralisme et de l'économie de marché, n'a jamais été aussi pertinent. Ces trente dernières années, la BERD a été un partenaire indéfectible et constant de ses pays d'opérations. La Banque est pleinement solidaire du peuple ukrainien. Face à l'agression russe, sa priorité absolue est de soutenir l'Ukraine, les pays les plus touchés par les flux de réfugiés (« pays affectés »)¹⁴ et tous ses pays d'opérations.

La guerre en Ukraine et ses conséquences constituent pour la BERD le défi le plus important auquel elle ait jamais été confrontée. À ce stade précoce, le présent document évalue les incidences immédiates que l'invasion a sur ses pays d'opérations. Dans ce contexte, il présente la réponse opérationnelle immédiate mise en place par la Banque, énonce des considérations préliminaires sur les incidences que la guerre a sur ses priorités stratégiques et ébauche le rôle qu'elle pourrait jouer dans la reconstruction future. Une dernière section expose les résultats d'une analyse préliminaire des répercussions qu'a la guerre en Ukraine sur la situation financière et capitalistique de la Banque (Résolution des gouverneurs soumise à l'examen et à l'approbation).

¹⁴ Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Moldova, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

2. Incidences sur les pays d'opérations de la BERD

Ukraine

L'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie sur l'économie et la vie quotidienne du pays a été dévastateur. Les données sont rares, mais selon des enquêtes *ad hoc*, jusqu'à 85 % des entreprises ont été touchées par la guerre et la moitié des employés ont perdu leur emploi et, par conséquent, leur revenu. Les estimations de la contraction probable de l'économie en 2022 varient en fonction des hypothèses quant à la durée du conflit. La BERD envisage une baisse du PIB d'environ 25 %, même si un cessez-le-feu intervient au milieu de l'année ; le FMI prévoit une contraction de 35 % en cas de conflit prolongé. Les recettes fiscales ont chuté à seulement 15 % des niveaux prévus, ce qui a entraîné un important déficit budgétaire, qui va croissant. La détérioration de la situation budgétaire s'accompagne d'un important déficit extérieur, couvert à court terme par des prêts d'institutions financières internationales. L'impact humain de la guerre est illustré par le plus grand déplacement forcé de personnes observé depuis la Seconde Guerre mondiale, les personnes déplacées représentant déjà, uniquement à l'intérieur de l'Ukraine, 7,1 millions au début d'avril.

Pays affectés

En outre, du fait de ces déplacements forcés, les pays affectés accueillent, au début d'avril, 4,1 millions de personnes. L'ampleur et la rapidité de cette croissance démographique créent des difficultés budgétaires et administratives immédiates, dues à la nécessité de développer des services essentiels tels que le logement et les soins de santé. Les pays affectés sont aussi particulièrement exposés à la hausse des prix sur le marché régional du gaz, qui a fait grimper l'inflation à deux chiffres dans certains pays. Ces pays tendent également à être plus dépendants de la Fédération de Russie pour leur approvisionnement en gaz, et les inquiétudes relatives à la sécurité énergétique et à la nécessité de diversifier cet approvisionnement ont aussi fortement augmenté. Enfin, les économies d'Europe centrale sont étroitement intégrées à l'Ukraine par le biais de chaînes d'approvisionnement manufacturières, un certain nombre d'usines automobiles ayant réduit leur production en raison des perturbations.

Impact général

Plus largement, l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a causé à l'économie mondiale le plus grand choc d'approvisionnement négatif de ces cinquante dernières années. La Fédération de Russie et l'Ukraine fournissent une part disproportionnée des produits de base. En conséquence, les prix des denrées alimentaires, des hydrocarbures et des métaux ont fortement augmenté en prévision d'une réduction de l'offre. En outre, les chaînes d'approvisionnement de secteurs aussi variés que la construction aéronautique, la production de viande et la fabrication de batteries ont été perturbées, alimentant une inflation déjà en hausse à l'échelle régionale et mondiale.

Ces effets sont ressentis plus fortement dans les pays d'opérations de la BERD, y compris ceux situés au-delà de l'Ukraine et des pays affectés. Bien que les pays d'opérations exportateurs de matières premières, principalement en Asie centrale, bénéficient de la hausse des prix, une grande majorité des pays de la Banque en subit les effets négatifs. En général, les dépenses des ménages, tant pour les services publics que pour l'alimentation, sont plus élevées que dans les économies plus avancées, ce qui a d'importantes répercussions économiques et sociales et renforce la pression en faveur d'un soutien budgétaire, en particulier dans les pays d'opérations d'Asie centrale et d'Afrique du Nord.

En outre, les pays d'opérations sont en moyenne plus fortement dépendants des matières premières russes et biélorusses que les autres. La Fédération de Russie constitue un important marché d'exportation pour plusieurs pays d'opérations, notamment dans le Caucase et dans la région de la Baltique. Les dépenses touristiques russes sont importantes dans de nombreux pays, y compris en Europe du Sud-Est, notamment dans les pays affectés que sont la Bulgarie et la Croatie, ainsi que dans le Caucase et en Türkiye. Les transferts de fonds en provenance de Russie représentent entre 5 et 30 % du PIB en Arménie, en Ouzbékistan, en République kirghize et au Tadjikistan. À plus long terme, la Fédération de Russie pourrait devenir une économie plus fermée et autarcique, obligeant ses voisins à diversifier leurs relations commerciales.

Les marchés ont également réévalué les risques géopolitiques, ce qui a entraîné des pressions sur les monnaies du Caucase, de certaines parties de l'Asie centrale et au-delà, ainsi qu'une hausse des rendements obligataires (et donc des coûts d'emprunt). Les incidences de la guerre sont bien illustrées par la hausse des rendements des obligations d'État égyptiennes libellées en dollars, qui reflète la vulnérabilité de l'économie égyptienne à la forte hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Ces évolutions laissent supposer que les opérations de la BERD, tant financières que non financières, présente une additionnalité accrue.

Dans l'ensemble, la guerre en Ukraine est en train de remodeler, par son impact immédiat et à moyen terme, la géographie économique de la région couverte par la Banque.

3. La réponse de la Banque

Soutien d'urgence à l'Ukraine

La BERD occupe, dans le système international de financement et de développement, une place distincte de par son mandat et son modèle opérationnel caractérisé par ses connaissances et sa présence locales. En conséquence, tandis que d'autres institutions financières internationales ont fourni une aide budgétaire indispensable au gouvernement ukrainien, ce qui va au-delà du mandat de la Banque, celle-ci s'attache à soutenir l'économie réelle et les infrastructures essentielles à court terme. Cela est crucial pour éviter un effondrement de l'économie ukrainienne et soutenir l'activité économique et les moyens de subsistance.

À cette fin, depuis le début de la guerre en Ukraine, la BERD a adopté une démarche accommodante constructive dans les secteurs privé et infrasouverain, et déboursé plus de 25 millions d'euros pour soutenir la poursuite des activités des clients existants. Le risque maximum pouvant être pris en Ukraine dans le cadre du Programme d'aide aux échanges commerciaux a été relevé à deux reprises : d'abord de 50 millions d'euros entièrement sur le bilan de la Banque, puis de 46 millions d'euros supplémentaires avec le soutien de ressources de donateurs. En outre, le Conseil d'administration a approuvé, sous réserve du soutien de donateurs, trois projets d'une valeur totale de 400 millions d'euros qui prévoient un financement d'urgence pour l'approvisionnement en gaz, ainsi que des liquidités cruciales pour les chemins de fer ukrainiens et la société ukrainienne de transport d'électricité afin de soutenir le maintien des services essentiels. Ces derniers ont été les deux premiers projets à être entrepris au titre du Cadre de résilience et de subsistance décrit ci-dessous.

Globalement, la réponse opérationnelle de la Banque évoluera en fonction de l'évolution de la guerre en Ukraine, la structure de cette réponse étant fournie par le *Programme de résilience de la BERD relatif à la guerre en Ukraine*. Ce programme comporte deux volets : un

programme immédiat de résilience et de subsistance pour l'Ukraine et les pays affectés et, lorsque les conditions le permettront, un important programme de reconstruction de l'Ukraine.

Le Cadre de résilience et de subsistance, d'une valeur initiale de 2 milliards d'euros maximum, a été approuvé par le Conseil d'administration le 6 avril 2022. À travers ce Cadre, la Banque vise à fournir un soutien substantiel et rapide à l'Ukraine, aux pays affectés, au profit des Ukrainiens les plus touchés par la crise, y compris les personnes déplacées, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées. L'objectif global est de préserver les moyens de subsistance en appuyant la fourniture de services et en sauvegardant l'activité commerciale.

Outre la prise en compte des atouts du modèle opérationnel de la Banque, le Cadre s'appuie sur la longue expérience et la connaissance approfondie qu'a cette dernière de la région et, en particulier, sur sa capacité à combiner l'investissement et la mise en œuvre de politiques. Il reflète également l'expérience acquise par la Banque lors de crises précédentes, y compris celle de la COVID-19, mettant l'accent sur la simplicité, par le déploiement d'outils existants dont la Banque sait qu'ils auront un impact effectif. Face à l'incertitude considérable et persistante, le Cadre sera déployé avec souplesse et agilité, l'organisation interne de la Banque étant pleinement mobilisée pour permettre un soutien rapide et efficace.

En déployant sa gamme de produits distinctifs, en particulier son Programme d'aide aux échanges commerciaux et ses compétences en matière de financement de projets, et en s'appuyant sur les profondes relations qu'elle entretient, la Banque peut atteindre l'économie réelle. Dans l'immédiat, les domaines d'action prioritaires sont :

- i) le financement du commerce de biens essentiels ;
- ii) la sécurité énergétique ;
- iii) les infrastructures essentielles et la fourniture de liquidités aux municipalités ;
- iv) la sécurité alimentaire, en soutenant les agriculteurs par l'intermédiaire de banques partenaires pour la campagne des semis, ainsi que les entreprises agro-industrielles et les détaillants alimentaires ;
- v) l'appui aux entreprises pharmaceutiques.

L'action menée en Ukraine est soutenue par une mise en œuvre active de politiques revêtant différentes dimensions. Le travail réalisé dans le cadre du Programme d'architecture des réformes en Ukraine, qui soutient le renforcement des capacités administratives depuis 2014, et dans le cadre du Conseil de la médiation pour les entreprises est réorienté pour répondre aux défis immédiats, y compris la coordination de l'aide humanitaire et la relocalisation des entreprises des zones de conflit.

Pour jouer pleinement son rôle dans le soutien immédiat à l'Ukraine, la Banque se prépare pour être en mesure d'investir 1 milliard d'euros supplémentaires en 2022 afin d'aider l'économie ukrainienne face à la guerre. Comme cela est décrit dans la section 3, la guerre en Ukraine a pour la Banque de très importantes incidences financières. Compte tenu du profil de risque des contreparties probables, une exposition supplémentaire pourrait accroître encore les pertes de la Banque et mettre davantage sous pression sa note de crédit AAA. Pour trouver un équilibre entre la nécessité de soutenir l'Ukraine et le maintien de l'attachement clair de la Banque aux principes d'une saine gestion bancaire et à des normes appropriées de gestion des risques, il faut disposer de l'appui des donateurs et des actionnaires. Cet appui pourra atténuer les pertes potentielles, signaler l'adhésion aux principes d'une saine gestion bancaire et démontrer l'alignement des actionnaires sur les objectifs de la Banque.

Pour faciliter le travail de la Banque dans sa phase initiale, quelque 250 millions d'euros de ressources existantes de donateurs et de garanties de l'Union européenne (UE) sont en cours de réaffectation, sous réserve de l'approbation des donateurs. Il s'agit notamment, pour les donateurs, de réorienter vers l'Ukraine les fonds bilatéraux fournis pour soutenir les activités dans la Fédération de Russie et au Bélarus, et de consolider l'effort fait par le Fonds spécial des actionnaires pour canaliser davantage de ressources vers l'Ukraine. Les ressources inutilisées du Fonds spécial post-gradation seront également réaffectées par l'approbation de la résolution jointe au présent document. Au besoin, ce Fonds devra être reconstitué pour remplir sa mission.

Il faudrait ensuite que la Banque puisse, afin d'être en mesure d'investir 1 milliard d'euros en Ukraine :

i) mobiliser 250 millions d'euros supplémentaires auprès de donateurs en plus des 250 millions d'euros de ressources existantes de donateurs qui sont réaffectées pour s'ajouter à 500 millions d'euros d'exposition sur le bilan de la Banque et ii) recevoir un signal clair et significatif supplémentaire d'un soutien des actionnaires à une activité accrue de la Banque en Ukraine en ces temps difficiles et à une participation de la Banque à la phase de reconstruction en temps voulu, et préserver la note de crédit de la Banque.

Les donateurs, dont les ressources sont limitées, sont confrontés à des demandes concurrentielles. Afin d'appuyer à la fois la filière existante et des investissements supplémentaires, la Banque se mobilisera auprès d'un large éventail de donateurs dans le but de maximiser les chances de susciter l'intérêt des donateurs et également d'explorer les structures de financement les plus adaptées pour attirer un soutien. En vue de fournir aux donateurs potentiels les informations dont ils auront besoin pour prendre des décisions positives, d'autres précisions seront données décrivant à quelles fins les ressources supplémentaires seront utilisées et quel en sera l'impact. Elles accompagneront des demandes financières spécifiques. Ces informations seront examinées au niveau bilatéral et à la réunion annuelle des donateurs qui se tiendra parallèlement à l'Assemblée annuelle de 2022 à Marrakech.

Pays affectés

Dans les pays affectés, le Cadre prévoit de renforcer les moyens de subsistance dans trois domaines clés :

- **La sécurité énergétique**, pour répondre aux besoins immédiats de découpler les systèmes d'approvisionnement en énergie de la Fédération de Russie et de diversifier les sources, notamment en accélérant la transition nécessaire vers une production d'énergie à faible émission de carbone.
- **Les infrastructures municipales et étatiques**, avec un accent particulier sur le soutien à la fourniture, à un prix abordable, de services aux personnes déplacées.
- **Les marchés de capitaux et les intermédiaires financiers**, pour traiter un ensemble de problèmes concernant l'offre de crédit aux entreprises, en particulier aux PME, soutenir les intermédiaires financiers face à l'augmentation des risques et à la restriction du crédit, et renforcer les marchés de capitaux là où la guerre a exacerbé les problèmes préexistants.

Collaboration

Dans tous ces travaux, la BERD agit de concert avec la communauté internationale, conformément à ses compétences et à son orientation. Les travaux menés au titre du Cadre de résilience et de subsistance complètent les activités d'autres acteurs et sont complétés par elles. Face à une crise qui évolue rapidement, il faut que la communauté internationale et les institutions agissent de manière cohérente et en collaboration. À ce titre, la Banque collabore avec de nombreux acteurs et à plusieurs niveaux : elle se mobilise au niveau politique et opérationnel auprès de l'UE, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et de l'Association des institutions européennes de financement du développement (EDFI), du G7, ainsi que du réseau plus large des institutions financières internationales (IFI) et d'autres organisations internationales clés actives dans la région. En particulier, la BERD dirige la plateforme de coordination IFI-UE sur l'Ukraine avec la participation de la Banque mondiale, du FMI, de la SFI, de la BEI, de la Commission européenne et de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

Reconstruction en Ukraine

Il est d'ores et déjà évident qu'après la guerre en Ukraine, la tâche de reconstruction sera gigantesque, qu'il s'agisse de rétablir les infrastructures endommagées ou de catalyser l'investissement privé. Cette tâche dépassera également de loin la capacité d'une seule institution ou entité à la mener à bien. En conséquence, il faudra, pour maximiser l'efficacité et l'efficience de l'aide internationale nécessaire, mener une action multinationale bien coordonnée et cohérente. La tâche d'après-guerre qui consistera à appuyer la démocratie et la liberté en mettant en place des marchés durables pour promouvoir la prospérité est au cœur du mandat de la Banque. Celle-ci jouera donc pleinement son rôle au moment opportun, mettant à profit ses compétences particulières et son modèle opérationnel, plaçant l'accent sur le rétablissement d'un fonctionnement efficace du secteur privé et combinant investissement, mobilisation sur les politiques à mettre en œuvre et assistance technique. Ces activités s'appuieront sur la position qu'occupe la Banque en tant que premier investisseur institutionnel en Ukraine et sur le fait que sa présence sur le terrain depuis plus de trente ans lui a permis d'acquérir une connaissance et une crédibilité importantes dans le pays. En outre, l'actionnariat diversifié et international de la Banque en fait un véhicule naturel que la communauté internationale peut utiliser dans une action multinationale de reconstruction.

Reflétant ses atouts particuliers, le rôle opérationnel central de la Banque dans la reconstruction sera celui d'un investisseur et d'un partenaire politique dans un processus pris en charge par les Ukrainiens. Les investissements devront être adaptés à la situation et aux priorités spécifiques de l'après-guerre, mais le but de la Banque sera de continuer à appuyer le développement d'une économie de marché durable et, dans ce cadre, de poursuivre les thèmes stratégiques existants que sont la transition vers une économie à faible intensité de carbone, l'égalité des chances et la numérisation. En outre, la Banque pourra jouer un rôle plus large dans ses domaines de compétence, par exemple en s'appuyant sur le travail du Programme d'architecture des réformes en Ukraine, qui évalue déjà les dommages de guerre pour préparer la reconstruction. Les activités réalisées dans le cadre de ce programme pourraient aider plus largement l'Ukraine à mener un effort de reconstruction bien géré, en appuyant des réformes significatives dans des secteurs clés.

Soutien à tous les pays d'opérations

Au-delà des pays affectés, comme le souligne la section 2, tous les pays d'opérations sont confrontés à des difficultés accrues du fait des perturbations économiques provoquées par la guerre contre l'Ukraine. La nature et l'ampleur d'effets tels que la hausse des prix de l'énergie

et des denrées alimentaires, les perturbations commerciales, la réduction des envois de fonds et la diminution de l'appétence des investisseurs internationaux pour le risque différent selon les pays. À mesure que l'impact de la guerre s'amplifiera, une proportion croissante des investissements que la Banque réalise dans ses pays d'opérations visera à répondre aux besoins qui en découleront, susceptibles d'être particulièrement importants dans les domaines de la sécurité énergétique et alimentaire, et de l'accessibilité financière de ces ressources.

4. La stratégie de la Banque

Le Cadre stratégique et capitalistique (CSC), qui définit la stratégie à moyen terme de la BERD, est conçu pour être souple et s'adapter à l'évolution des circonstances. Néanmoins, il est clair que la guerre en Ukraine aura un effet profond et durable sur le travail de la Banque. La présente section énonce quelques considérations initiales concernant la stratégie de la Banque.

La pièce maîtresse du CSC est l'objectif consistant à maximiser le soutien de la Banque aux pays d'opérations en vue de préserver et d'accélérer la transition, en appliquant ses principes fondamentaux que sont la mise en œuvre d'une saine gestion bancaire et la complémentarité avec les sources de financement du marché. Cette approche demeure celle de la Banque. Dans le cadre de cet objectif global, le CSC a retenu, pour appuyer l'impact de la Banque sur la transition, trois thèmes stratégiques. Chacun d'eux s'est révélé directement pertinent pour la conception de la réponse de la Banque à court terme et le restera à plus long terme :

- **La transition vers une économie à faible émission de carbone** reste un impératif mondial. La guerre en Ukraine a conduit à repenser fondamentalement la sécurité énergétique et, en particulier, à reconnaître l'alignement de cette sécurité sur la décarbonation. En retour, cela incite déjà à accélérer la transition vers une plus grande efficacité énergétique et des sources à faible émission de carbone. La Banque est bien placée pour tirer profit de cette concordance d'objectifs afin de mettre en place des secteurs énergétiques plus durables et plus résilients dans ses pays d'opérations.
- **L'égalité des chances** est omniprésente dans le Cadre de résilience et de subsistance de la Banque, qui tient compte notamment de l'attention particulière accordée par la Banque à l'appui aux personnes exposées à des chocs soudains et de la réponse à apporter face à la violence et au harcèlement fondés sur le genre. L'amélioration de l'accès de tous à l'emploi, aux financements et aux services restera une priorité à long terme dans tous les pays d'opérations.
- **La transition numérique** soutient le travail de la Banque, la guerre en Ukraine ayant mis en évidence l'importance de renforcer la cybersécurité en développant la cyberdiligence, la cyberprésence et la cyberprudence, ainsi que d'accélérer la numérisation pour accroître la résilience des systèmes énergétiques, du secteur privé et des municipalités. La tendance à l'émergence d'un avenir de plus en plus numérique et d'une connectivité numérique se poursuit.

Toutefois, si les thèmes qui sous-tendent l'orientation stratégique de la Banque sont pertinents, le contexte dans lequel celle-ci travaille n'est plus celui envisagé dans le CSC. En conséquence, l'impact de la guerre en Ukraine sur l'orientation et le ciblage spécifiques des activités menées par la Banque pour atteindre ses objectifs, dépendra de sa durée et de son évolution, comme le souligne le document de l'Assemblée annuelle intitulé *Examen de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25*. Par exemple, l'augmentation de la perception des risques à court terme pourra, du moins temporairement, limiter les possibilités de mobiliser des financements de tiers conformément aux objectifs de la Banque. En outre, en raison des prêts

qu'il faudra accorder à des entités publiques, il pourra être plus difficile d'investir 75 % du volume annuel des investissements de la Banque dans le secteur privé.

Inversement, les effets à long terme de la guerre pourront faire apparaître de nouveaux besoins auxquels la Banque devra répondre. Outre la sécurité énergétique, il pourra s'agir d'appuyer la réorientation des chaînes d'approvisionnement régionales et de promouvoir la diversification des approvisionnements en matières premières. De par sa souplesse, le CSC est conçu pour s'adapter aux chocs imprévus et permettre l'émergence de nouvelles priorités. Actuellement, les grandes lignes de la stratégie de la Banque semblent demeurer pertinentes. Le Conseil d'administration suivra de près les incidences de la guerre contre l'Ukraine sur l'orientation stratégique de la Banque et en informera le Conseil des gouverneurs s'il y a lieu. Quant aux incidences à plus long terme, elles constitueront une partie importante de l'examen complet de la mise en œuvre du CSC prévu lors de l'Assemblée annuelle de la Banque en 2024.

5. Les finances de la BERD

La viabilité financière sous-tend la capacité de la BERD à produire un impact et à remplir sa mission. En 2021, la Banque a atteint la plus forte rentabilité de son histoire, avec une croissance du capital statuaire de 1,1 milliard d'euros et le plus haut niveau de réserves cumulées, ce qui a encore renforcé la capitalisation de la Banque à la fin de l'année.

Néanmoins, l'investissement total de la Banque en Ukraine, ainsi que dans la Fédération de Russie et au Bélarus, est substantiel. En conséquence, la guerre en Ukraine aura d'importantes conséquences négatives pour les finances de la Banque à mesure que les défauts de paiement augmenteront, que la valorisation des actions baissera et que le risque de crédit se détériorera, reflétant un environnement commercial plus difficile. La perte globale de la Banque au premier trimestre 2022 devrait être d'environ 2,3 milliards d'euros, les valorisations des actions ayant chuté avec les fluctuations du marché et des devises, et les provisions pour les pertes de crédit attendues ayant augmenté. Cela devrait entraîner une diminution de 12,5 % de la base de capital de la Banque et exercera une pression à la baisse sur les ratios de capitalisation surveillés par les agences de notation. Les pertes à long terme et les perspectives de redressement des résultats dépendront de la durée et de la nature de l'invasion.

Compte tenu du renforcement de l'assise financière de la Banque à la fin de 2021, le capital de la Banque continue de permettre à la fois d'absorber les chocs financiers provoqués par la guerre contre l'Ukraine et de soutenir les activités en cours, mêmes si une pression accrue s'exerce sur les principaux paramètres à l'appui de sa note AAA. Avant l'invasion, l'utilisation du capital était bien inférieure aux limites fixées par les politiques de capital statuaire et de capital fondée sur le risque.

Reflétant la guerre contre l'Ukraine, des estimations ont été réalisées pour évaluer l'impact sur la capacité de prêts annuelle de la Banque dans le cas extrême où tous les investissements existants en Ukraine, dans la Fédération de Russie et au Bélarus seraient perdus. Comme le soulignent d'autres rapports¹⁵ présentés aux gouverneurs pour discussion lors de l'Assemblée annuelle, ces estimations laissent supposer que, dans cette éventualité, le niveau de la fourchette d'investissements annuels que la Banque pourrait supporter dans le cadre de ses politiques internes de fonds propres se situerait entre 11,5 et 12,5 milliards d'euros. Ce montant

¹⁵ Examen de la mise en œuvre du Cadre stratégique et capitalistique 2021-25 (BG32/3) et actualisation concernant l'Éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak (BG31/4).

reste supérieur aux niveaux élevés du volume annuel d'investissements enregistrés récemment et confirme que la capacité en capital est suffisante pour appuyer toutes les aspirations stratégiques de la Banque. Cela étant, les investissements supplémentaires en Ukraine sont associés à un accroissement des risques pour la situation financière de la Banque compte tenu de la guerre en cours et des incertitudes concernant son évolution et sa durée.

Les agences de notation suivent de près l'évolution de la situation. La modélisation de la Banque montre aussi que, même si les ratios capitalisation pris en compte dans les méthodologies utilisées par ces agences diminuent, ils restent dans les limites de la note AAA. La modélisation indique également que la performance, en regard d'autres paramètres quantitatifs, fait l'objet d'une plus forte pression. Cela tient en particulier à la possibilité d'une augmentation rapide des prêts improductifs et aux ratios de levier appliqués par Fitch et Moody's, ainsi qu'à l'évaluation plus qualitative de l'environnement commercial et des perspectives générales de la Banque. Compte tenu de la géographie du conflit et de l'ampleur des pertes probables, l'évaluation subjective du soutien des actionnaires pourra faire l'objet d'un examen plus poussé, ce qui rendra les démonstrations concrètes de soutien particulièrement précieuses dans ce contexte. Étant donné que la notation se fonde sur un large éventail de paramètres financiers et non financiers, il est trop tôt pour juger la mesure dans laquelle ces mouvements défavorables pourraient présenter un risque pour les perspectives de notation de la Banque ou la note elle-même, surtout au regard des investissements supplémentaires prévus en Ukraine.

Dans le contexte d'une augmentation de l'exposition en Ukraine, comme le souligne la section 3, il est particulièrement important que la Banque continue d'adhérer aux principes d'une saine gestion bancaire et aux politiques financières et de gestion des risques prudentes qui, ensemble, fondent l'évaluation qualitative positive sous-tendant la note de crédit AAA de la Banque.

Cette section souligne également le rôle important que le soutien des donateurs et des actionnaires peut jouer à l'appui de cet objectif. Afin de renforcer sa position financière tout en continuant d'investir en Ukraine et de fournir un signal tangible du soutien de ses actionnaires, la Banque va étudier et chercher à élaborer des propositions pour renforcer son assise financière.

Le contexte incertain oblige également à préserver les ressources en capital existantes de la Banque, notamment en s'abstenant de procéder à d'importantes¹⁶ affectations du revenu net tant que l'impact total de la crise n'est pas établi. Cette question pourrait être réexaminée lorsque les incidences de la guerre, son impact sur les finances de la Banque et les perspectives globales de reconstruction seront plus claires. Lors de l'examen de toute future affectation de revenu net, il conviendra d'étudier attentivement la question de savoir s'il vaudrait mieux, pour maximiser l'impact de la Banque, transférer les fonds au Fonds spécial des actionnaires ou les conserver dans la base de capital pour soutenir les investissements futurs de la Banque et les actifs qu'elle pourra accueillir.

¹⁶ Des affectations du revenu net lorsque la Banque a généré (ou lorsqu'il est prévu qu'elle génère) une perte nette substantielle sont généralement perçues négativement par les agences de notation, car elles y voient une priorisation des intérêts des actionnaires par rapport à ceux des détenteurs d'obligations. La délimitation précise de ce qui passe pour important n'est pas définie dans ce contexte, surtout au regard du jugement des trois différentes agences de notation. Pour atténuer l'accentuation du risque d'une évaluation négative, toute affectation proposée à d'« autres fins » doit être faible dans le contexte de la base de capital de la Banque.

6. Recommandation

Le moment présent est, pour la BERD, un moment décisif. La guerre en Ukraine est une attaque contre la liberté économique et politique que la Banque a été fondée pour promouvoir. L'impact immédiat se manifeste par la perte de vies humaines et la destruction des moyens de subsistance. À plus long terme, le contexte dans lequel la Banque va travailler est en train d'être remodelé.

C'est là un défi que la Banque doit et va relever. Sa plus grande priorité immédiate est d'aider l'Ukraine et tous ses pays d'opérations à préserver et à renforcer leur progression vers des économies durables et prospères. À l'avenir, la Banque sera au centre de l'effort de reconstruction nécessaire, travaillant en coalition avec ses actionnaires et d'autres organisations de développement internationales, régionales et nationales.

Le Conseil d'administration recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver la résolution jointe au présent document. Cette résolution exprime la solidarité des gouverneurs avec l'Ukraine face à l'agression russe. Elle indique ensuite que les actionnaires soutiennent fermement la Banque, notamment en se montrant prêts à fournir des ressources de donateurs et à explorer tout l'éventail des possibilités pour renforcer l'assise financière de la Banque. Elle appelle la BERD à se mobiliser pleinement pour faire face aux effets directs et indirects de la guerre et à présenter un rapport sur les plans concrets qu'elle envisage pour soutenir l'effort international de reconstruction de l'Ukraine en temps voulu. Enfin, elle prévoit l'approbation, par les gouverneurs, de la réorientation des ressources actuellement allouées au Fonds spécial post-gradation vers le Fonds spécial des actionnaires pour soutenir l'Ukraine, comme indiqué à la section 3, ainsi qu'un ajustement des dispositions qui régissent l'utilisation du FSA pour permettre d'utiliser davantage des ressources du FSA dans les pays affectés qui ne bénéficient pas d'une aide publique au développement.

(PROJET)
RÉSOLUTION N° ___

**EN SOUTIEN À LA RÉPONSE DE LA BERD
À LA GUERRE CONTRE L'UKRAINE**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Vu l'attachement, proclamé dans le préambule de l'Accord portant création de la BERD (l'« Accord »), aux principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme et de l'économie de marché ;

Rappelant, comme dans le préambule de l'Accord, l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, en particulier sa Déclaration sur les principes, qui reflète l'attachement de la communauté internationale à la paix, à la sécurité et au développement constant de relations amicales et de coopération ;

Condamnant fermement l'invasion militaire non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Fédération de Russie, soutenue et facilitée par le Bélarus, et alarmé par les pertes en vies humaines, les destructions physiques et la situation humanitaire qui en résultent en Ukraine et dans son voisinage ;

Rappelant ses Résolutions n°245 et n°246, adoptées le 1^{er} avril 2022, qui définissent les termes de la décision sans précédent qui a été prise de suspendre et de modifier l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la BERD, conformément à l'article 8.3 de l'Accord ;

Se félicitant des mesures prises par la BERD pour mettre fin rapidement et judicieusement à ses opérations et activités existantes dans la Fédération de Russie et au Bélarus, fermant ses bureaux locaux à Moscou et à Minsk et se défaisant de ses portefeuilles d'investissement ;

Appréciant le fait que la BERD est bien capitalisée et qu'elle dispose d'une solide base de capital et d'une réserve de liquidités contre le choc financier actuel, ainsi que de la capacité de soutenir les activités en cours en Ukraine et dans les autres pays d'opérations ;

Conscient des besoins considérables de l'Ukraine suite à l'impact dévastateur de l'invasion, et du rôle essentiel que la BERD peut et doit jouer pour y répondre, en déployant son modèle opérationnel distinctif et en poursuivant son mandat unique qui est d'ajouter de la valeur dans le cadre d'un effort international, aux côtés de ses partenaires et d'autres acteurs internationaux et en coordination avec eux ;

Se félicitant de la réponse initiale apportée par la BERD à travers le Cadre de résilience et de subsistance, doté de 2 milliards d'euros, et du travail considérable déjà accompli par la Banque en réponse à la guerre en Ukraine, ainsi que de son intention de fournir, au titre de ce Cadre, des financements supplémentaires en fonction de l'évolution des besoins et des capacités ;

Approuvant le fait que la priorité immédiate et absolue de la BERD, au titre du Cadre de résilience et de subsistance et plus généralement, doit être l'Ukraine, notamment par un appui à l'économie réelle dans les domaines : i) du financement du commerce de biens essentiels ;

ii) de la sécurité énergétique ; iii) des infrastructures vitales et de la fourniture de liquidités aux municipalités ; iv) de la sécurité alimentaire, y compris le soutien aux agriculteurs, aux entreprises agro-industrielles et aux détaillants alimentaires ; et v) de l'industrie pharmaceutique ;

Approuvant également le soutien prévu aux pays d'opérations voisins touchés par le flux de réfugiés ukrainiens, en particulier dans les domaines : i) de la sécurité énergétique ; ii) des infrastructures municipales et étatiques ; et iii) des marchés de capitaux et des intermédiaires financiers ;

Saluant l'objectif de faire en sorte que la Banque puisse être en mesure d'investir 1 milliard d'euros en Ukraine en 2022 et celui, double, de mobiliser à la fois les ressources de la Banque et des donateurs pour permettre cet investissement, tout en recevant un signal clair et significatif supplémentaire d'un soutien des actionnaires.

Prenant acte des quelque 250 millions d'euros de subventions et de ressources concessionnelles existantes mobilisés pour soutenir l'Ukraine, notamment en demandant aux donateurs leur accord pour réorienter des fonds dont il avait été initialement prévu qu'ils soient utilisés dans la Fédération de Russie et au Bélarus, ainsi que pour réaffecter des instruments de garantie, des ressources du Fonds spécial des actionnaires de la BERD et procéder à d'autres réaffectations de fonds en interne.

Appréciant, dans ce contexte, les efforts faits pour réviser le plan de travail 2021-22 du Fonds spécial des actionnaires de la BERD en vue de mettre à disposition un financement crucial pour répondre aux besoins de l'Ukraine et des pays voisins affectés, et se félicitant de pouvoir soutenir ces efforts en :

- i) permettant le transfert de ressources du Fonds spécial post-gradation, qui ne devraient pas être nécessaires pendant la période actuelle du CSC 2021-25, vers le Fonds spécial des actionnaires de la BERD ; et en
- ii) assouplissant jusqu'à la fin de 2022 les restrictions qui, en matière d'aide publique au développement, s'appliquent à l'utilisation des ressources du Fonds spécial des actionnaires de la BERD, pour passer d'au moins 95 % à au moins 90 % en faveur des pays qui bénéficient de l'aide publique au développement, compte tenu de la nécessité potentielle d'appuyer les pays voisins de l'Ukraine qui n'y ont pas droit ;

Exprimant son plein attachement à appuyer la BERD dans l'accomplissement de sa mission et de son mandat, notamment en réponse aux événements en cours de la guerre en Ukraine.

Soulignant la nécessité de préserver la solide assise financière et désireux d'assurer un ferme soutien des actionnaires, y compris en cherchant à fournir des fonds et des garanties supplémentaires de donateurs en réponse à des besoins clairement exprimés, et en prenant toute autre mesure, si nécessaire ;

Exprimant sa volonté d'envisager, en application de l'article 36.1 de l'Accord, des affectations du revenu net à d'autres fins à l'appui des opérations et activités de reconstruction menées par la BERD en Ukraine, dans l'éventualité où la Banque considérerait que ces affectations sont appropriées après une évaluation approfondie de sa situation financière.

Considérant le rôle important que la BERD joue dans l'offre d'un soutien financier à l'Ukraine et aux pays voisins affectés, vu son bilan dans la région, qui la place en position idéale pour participer à l'action globale de résilience et de reconstruction.

et

Envisageant le moment où la BERD pourra jouer un rôle de premier plan dans la reconstruction de l'Ukraine.

DÉCIDE QUE :

1. La BERD, s'appuyant sur ses connaissances locales, son mandat unique et son orientation vers le secteur privé, se mobilisera pleinement pour soutenir l'Ukraine, ainsi que les pays voisins affectés et tous ses autres pays d'opérations, dans leur lutte contre les effets directs et indirects de la guerre contre l'Ukraine, avec le soutien de fonds de donateurs, s'il y a lieu.
2. La BERD jouera, au sein du système des institutions internationales, un rôle essentiel dans l'élaboration de plans concrets de reconstruction de l'Ukraine, à mettre en œuvre lorsque les conditions le permettront. Le Conseil des gouverneurs invite le Conseil d'administration à faire le point sur ces plans d'ici la fin de 2022 au plus tard.
3. Le Conseil d'administration et la direction exploreront des options concrètes susceptibles de permettre aux actionnaires d'appuyer, par des capitaux supplémentaires, l'activité accrue de la Banque en Ukraine en ces temps difficiles et sa participation à la phase de reconstruction en temps voulu, selon les besoins, tout en gardant à l'esprit que les actionnaires soutiennent la stratégie de la Banque en Ukraine et sont attachés à préserver la saine capitalisation de la Banque et sa note AAA. Le Conseil des gouverneurs appelle le Conseil d'administration à fournir un premier rapport sur ces travaux au plus tard fin juillet 2022.

ET DÉCIDE EN OUTRE QUE :

4. Le Conseil d'administration sera habilité à transférer le solde des ressources du Fonds spécial post-gradation au Fonds spécial des actionnaires de la BERD, qui sera utilisé conformément au règlement de ce dernier.
5. Sur les montants alloués au Fonds spécial des actionnaires de la BERD en vertu des Résolutions n°234 et n°241, sur tous les montants à transférer du Fonds spécial post-gradation, ainsi que sur tous les retours, les recouvrements, les reflux de capitaux, les remboursements et les revenus provenant de ces montants, au moins 90 % seront utilisés pour soutenir les pays qui bénéficient de l'aide publique au développement.

(Adoptée le _____ 2022)

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
DEPUIS LA
TRENTIÈME
ASSEMBLÉE ANNUELLE**

RÉSOLUTION N° 244
CODES DE CONDUITE DE LA BERD

Le Conseil des gouverneurs

DÉCIDE QUE :

1. Le Code de conduite applicable aux membres du Conseil d'administration de la BERD, tel que révisé, est adopté ;
2. Le Code de conduite applicable au personnel de la BERD, tel que révisé, est adopté ; et
3. Le Comité d'éthique, ainsi que prévu par le Code de conduite applicable aux membres du Conseil d'administration de la BERD, tel que révisé, est établi.

PREND ACTE QUE :

Le Règlement intérieur du Comité d'éthique est approuvé.

PREND ÉGALEMENT ACTE QUE :

Les documents mentionnés ci-dessus entreront en vigueur à la date de la confirmation par la Présidente de l'adoption de toutes les modifications apportées aux politiques, directives et procédures de la Banque concernées par lesdits documents.

(Adoptée le 3 septembre 2021)

RÉSOLUTION N°245**SUSPENSION ET MODIFICATION DE L'ACCÈS DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUX RESSOURCES DE LA BANQUE EN VERTU DE L'ARTICLE 8.3 DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS :

Au vu de l'invasion militaire du territoire de l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui a été en outre soutenue et facilitée par le Bélarus, et reconnaissant son impact sur la capacité de la Banque à remplir son mandat et ses fonctions dans la région.

Eu égard à l'attachement, énoncé dans le préambule de l'Accord portant création de la Banque (ACB), aux principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, de l'état de droit, du respect des droits de l'homme et de l'économie de marché.

Rappelant, comme le précise le préambule de l'Accord portant création de la Banque, l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, et en particulier la Déclaration sur les principes, notamment concernant l'usage de la force.

Se référant à l'autorité dont dispose le Conseil des gouverneurs en vertu de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque pour suspendre ou modifier l'accès d'un membre aux ressources de la Banque dans des circonstances exceptionnelles.

Considérant que les circonstances de l'invasion militaire du territoire de l'Ukraine par la Fédération de Russie constituent de telles circonstances exceptionnelles.

Ayant examiné le Rapport du Conseil d'administration sur la suspension et la modification de l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque.

DÉCIDE QUE :

En vertu de l'article 8.3 de l'ACB, l'accès de la Fédération de Russie aux ressources de la Banque sera suspendu et modifié dans les conditions suivantes et à compter de la date de l'adoption de la présente résolution :

- 1) La Banque n'assumera aucune obligation légale qui pourrait entraîner le financement de nouvelles opérations dans la Fédération de Russie.
- 2) La Banque ne mettra en œuvre aucun projet de coopération technique dans la Fédération de Russie.

ET APPELLE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE LA BANQUE à faire en sorte que la Banque puisse se prévaloir de tous droits de suspendre ou d'annuler tout décaissement futur à des fins d'investissements en rapport avec des opérations existantes dans la Fédération de Russie en vertu de l'article 8.3 de l'ACB.

(Adoptée le 1^{er} avril 2022)

RÉSOLUTION N°246

SUSPENSION ET MODIFICATION DE L'ACCÈS DU BÉLARUS AUX RESSOURCES DE LA BANQUE EN VERTU DE L'ARTICLE 8.3 DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BANQUE

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS :

Au vu de l'invasion militaire du territoire de l'Ukraine par la Fédération de Russie, et prenant plus particulièrement en considération que le Bélarus a soutenu et facilité cette invasion, et reconnaissant son impact sur la capacité de la Banque à remplir son mandat et ses fonctions dans la région.

Eu égard à l'attachement, énoncé dans le préambule de l'Accord portant création de la Banque (ACB), aux principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, de l'état de droit, du respect des droits de l'homme et de l'économie de marché.

Rappelant, comme le précise le préambule de l'Accord portant création de la Banque, l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, et en particulier la Déclaration sur les principes, notamment concernant l'usage de la force.

Se référant à l'autorité dont dispose le Conseil des gouverneurs en vertu de l'article 8.3 de l'Accord portant création de la Banque pour suspendre ou modifier l'accès d'un membre aux ressources de la Banque dans des circonstances exceptionnelles.

Considérant que les circonstances du soutien et de la facilitation par le Bélarus de l'invasion militaire du territoire de l'Ukraine par la Fédération de Russie constituent de telles circonstances exceptionnelles.

Ayant examiné le Rapport du Conseil d'administration sur la suspension et la modification de l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la Banque.

DÉCIDE QUE :

En vertu de l'article 8.3 de l'ACB, l'accès du Bélarus aux ressources de la Banque sera suspendu et modifié dans les conditions suivantes et à compter de la date de l'adoption de la présente Résolution :

- 1) La Banque n'assumera aucune obligation légale qui pourrait entraîner le financement de nouvelles opérations au Bélarus.
- 2) La Banque ne mettra en œuvre aucun projet de coopération technique au Bélarus.

ET APPELLE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE LA BANQUE à faire en sorte que la Banque puisse se prévaloir de tous droits de suspendre ou d'annuler tout décaissement futur à des fins d'investissements en rapport avec des opérations existantes au Bélarus en vertu de l'article 8.3 de l'ACB.

(Adoptée le 1^{er} avril 2022)

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
LORS DE LA TRENTE-ET-UNIÈME
ASSEMBLÉE ANNUELLE**

RÉSOLUTION N°247**EN SOUTIEN À LA RÉPONSE DE LA BERD
À LA GUERRE CONTRE L'UKRAINE**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Vu l'attachement, proclamé dans le préambule de l'Accord portant création de la BERD (l'« Accord »), aux principes fondamentaux de la démocratie pluraliste, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme et de l'économie de marché ;

Rappelant, comme dans le préambule de l'Accord, l'Acte final de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe, en particulier sa Déclaration sur les principes, qui reflète l'attachement de la communauté internationale à la paix, à la sécurité et au développement constant de relations amicales et de coopération ;

Condamnant fermement l'invasion militaire non provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Fédération de Russie, soutenue et facilitée par le Bélarus, et alarmé par les pertes en vies humaines, les destructions physiques et la situation humanitaire qui en résultent en Ukraine et dans son voisinage ;

Rappelant ses Résolutions n°245 et n°246, adoptées le 1^{er} avril 2022, qui définissent les termes de la décision sans précédent qui a été prise de suspendre et de modifier l'accès de la Fédération de Russie et du Bélarus aux ressources de la BERD, conformément à l'article 8.3 de l'Accord ;

Se félicitant des mesures prises par la BERD pour mettre fin rapidement et judicieusement à ses opérations et activités existantes dans la Fédération de Russie et au Bélarus, fermant ses bureaux locaux à Moscou et à Minsk et se défaisant de ses portefeuilles d'investissement ;

Appréciant le fait que la BERD est bien capitalisée et qu'elle dispose d'une solide base de capital et d'une réserve de liquidités contre le choc financier actuel, ainsi que de la capacité de soutenir les activités en cours en Ukraine et dans les autres pays d'opérations ;

Conscient des besoins considérables de l'Ukraine suite à l'impact dévastateur de l'invasion, et du rôle essentiel que la BERD peut et doit jouer pour y répondre, en déployant son modèle opérationnel distinctif et en poursuivant son mandat unique qui est d'ajouter de la valeur dans le cadre d'un effort international, aux côtés de ses partenaires et d'autres acteurs internationaux et en coordination avec eux ;

Se félicitant de la réponse initiale apportée par la BERD à travers le Cadre de résilience et de subsistance, doté de 2 milliards d'euros, et du travail considérable déjà accompli par la Banque en réponse à la guerre en Ukraine, ainsi que de son intention de fournir, au titre de ce Cadre, des financements supplémentaires en fonction de l'évolution des besoins et des capacités ;

Approuvant le fait que la priorité immédiate et absolue de la BERD, au titre du Cadre de résilience et de subsistance et plus généralement, doit être l'Ukraine, notamment par un appui à l'économie réelle dans les domaines : i) du financement du commerce de biens essentiels ; ii) de la sécurité énergétique ; iii) des infrastructures vitales et de la fourniture de liquidités aux

municipalités ; iv) de la sécurité alimentaire, y compris le soutien aux agriculteurs, aux entreprises agro-industrielles et aux détaillants alimentaires ; et v) de l'industrie pharmaceutique ;

Approuvant également le soutien prévu aux pays d'opérations voisins touchés par le flux de réfugiés ukrainiens, en particulier dans les domaines : i) de la sécurité énergétique ; ii) des infrastructures municipales et étatiques ; et iii) des marchés de capitaux et des intermédiaires financiers ;

Saluant l'objectif de faire en sorte que la Banque puisse être en mesure d'investir 1 milliard d'euros en Ukraine en 2022 et celui, double, de mobiliser à la fois les ressources de la Banque et des donateurs pour permettre cet investissement, tout en recevant un signal clair et significatif supplémentaire d'un soutien des actionnaires.

Prenant acte des quelque 250 millions d'euros de subventions et de ressources concessionnelles existantes mobilisés pour soutenir l'Ukraine, notamment en demandant aux donateurs leur accord pour réorienter des fonds dont il avait été initialement prévu qu'ils soient utilisés dans la Fédération de Russie et au Bélarus, ainsi que pour réaffecter des instruments de garantie, des ressources du Fonds spécial des actionnaires de la BERD et procéder à d'autres réaffectations de fonds en interne.

Appréciant, dans ce contexte, les efforts faits pour réviser le plan de travail 2021-22 du Fonds spécial des actionnaires de la BERD en vue de mettre à disposition un financement crucial pour répondre aux besoins de l'Ukraine et des pays voisins affectés, et se félicitant de pouvoir soutenir ces efforts en :

- i) permettant le transfert de ressources du Fonds spécial post-graduation, qui ne devraient pas être nécessaires pendant la période actuelle du CSC 2021-25, vers le Fonds spécial des actionnaires de la BERD ; et en
- ii) assouplissant jusqu'à la fin de 2022 les restrictions qui, en matière d'aide publique au développement, s'appliquent à l'utilisation des ressources du Fonds spécial des actionnaires de la BERD, pour passer d'au moins 95 % à au moins 90 % en faveur des pays qui bénéficient de l'aide publique au développement, compte tenu de la nécessité potentielle d'appuyer les pays voisins de l'Ukraine qui n'y ont pas droit ;

Exprimant son plein attachement à appuyer la BERD dans l'accomplissement de sa mission et de son mandat, notamment en réponse aux événements en cours de la guerre en Ukraine.

Soulignant la nécessité de préserver la solide assise financière et désireux d'assurer un ferme soutien des actionnaires, y compris en cherchant à fournir des fonds et des garanties supplémentaires de donateurs en réponse à des besoins clairement exprimés, et en prenant toute autre mesure, si nécessaire ;

Exprimant sa volonté d'envisager, en application de l'article 36.1 de l'Accord, des affectations du revenu net à d'autres fins à l'appui des opérations et activités de reconstruction menées par la BERD en Ukraine, dans l'éventualité où la Banque considérerait que ces affectations sont appropriées après une évaluation approfondie de sa situation financière.

Considérant le rôle important que la BERD joue dans l'offre d'un soutien financier à l'Ukraine et aux pays voisins affectés, vu son bilan dans la région, qui la place en position idéale pour participer à l'action globale de résilience et de reconstruction.

et

Envisageant le moment où la BERD pourra jouer un rôle de premier plan dans la reconstruction de l'Ukraine.

DÉCIDE QUE :

1. La BERD, s'appuyant sur ses connaissances locales, son mandat unique et son orientation vers le secteur privé, se mobilisera pleinement pour soutenir l'Ukraine, ainsi que les pays voisins affectés et tous ses autres pays d'opérations, dans leur lutte contre les effets directs et indirects de la guerre contre l'Ukraine, avec le soutien de fonds de donateurs, s'il y a lieu.
2. La BERD jouera, au sein du système des institutions internationales, un rôle essentiel dans l'élaboration de plans concrets de reconstruction de l'Ukraine, à mettre en œuvre lorsque les conditions le permettront. Le Conseil des gouverneurs invite le Conseil d'administration à faire le point sur ces plans d'ici la fin de 2022 au plus tard.
3. Le Conseil d'administration et la direction exploreront des options concrètes susceptibles de permettre aux actionnaires d'appuyer, par des capitaux supplémentaires, l'activité accrue de la Banque en Ukraine en ces temps difficiles et sa participation à la phase de reconstruction en temps voulu, selon les besoins, tout en gardant à l'esprit que les actionnaires soutiennent la stratégie de la Banque en Ukraine et sont attachés à préserver la saine capitalisation de la Banque et sa note AAA. Le Conseil des gouverneurs appelle le Conseil d'administration à fournir un premier rapport sur ces travaux au plus tard fin juillet 2022.

ET DÉCIDE EN OUTRE QUE :

4. Le Conseil d'administration sera habilité à transférer le solde des ressources du Fonds spécial post-gradation au Fonds spécial des actionnaires de la BERD, qui sera utilisé conformément au règlement de ce dernier.
5. Sur les montants alloués au Fonds spécial des actionnaires de la BERD en vertu des Résolutions n°234 et n°241, sur tous les montants à transférer du Fonds spécial post-gradation, ainsi que sur tous les retours, les recouvrements, les reflux de capitaux, les remboursements et les revenus provenant de ces montants, au moins 90 % seront utilisés pour soutenir les pays qui bénéficient de l'aide publique au développement.

(Adoptée le 11 mai 2022)

RÉSOLUTION N°248**VERS UN ÉLARGISSEMENT LIMITÉ ET PROGRESSIF
DU CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE DE LA BERD
À L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET À L'IRAK****LE CONSEIL DES GOUVERNEURS**

Conscient que la priorité de la BERD est d'aider l'Ukraine et d'autres pays d'opérations à faire face aux conséquences profondes et étendues et à l'impact déstabilisant de la guerre qui se déroule dans ce pays ;

Prenant acte des objectifs prioritaires de développement durable de la communauté internationale, des priorités géopolitiques et de développement de l'Afrique subsaharienne et de l'Irak, ainsi que des liens croissants qui se nouent entre de nombreux pays d'Afrique subsaharienne et l'Irak, et les pays d'opérations actuels de la BERD ;

Réaffirmant l'intérêt stratégique constant qu'a la Banque de procéder à une expansion limitée et progressive de ses activités vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak pendant la période du Cadre stratégique et capitalistique (CSC) 2021-25, comme affirmé dans ledit Cadre ;

Rappelant la Résolution n°240, par laquelle le Conseil des gouverneurs a donné au Conseil d'administration des instructions quant à la teneur de l'actualisation à préparer pour l'Assemblée annuelle de 2022 relative à une éventuelle expansion limitée et progressive, cette actualisation devant notamment développer la proposition de valeur potentielle de la BERD, préciser les incidences que l'expansion aurait sur le capital, les finances et la gouvernance de la Banque, et envisager une modification de l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque (l'« Accord ») ;

Soulignant qu'une éventuelle expansion limitée et progressive vers de nouveaux pays d'opérations ne doit pas remettre en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, compromettre sa note de crédit AAA, conduire à une demande de contributions supplémentaires au capital ou s'écarter du mandat qu'a la BERD d'appuyer la transition et de ses principes opérationnels d'additionnalité et de saine gestion bancaire ;

Soulignant l'importance d'une complémentarité et d'une collaboration entre partenaires du développement ; et

Ayant examiné le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur l'éventuel élargissement limité et progressif de la BERD à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak et faisant siennes ses conclusions selon lesquelles, notamment :

- i. La valeur que la BERD peut ajouter en Afrique subsaharienne et en Irak est validée. Le mandat et le modèle opérationnel de la Banque peuvent être utilisés pour compléter les activités des partenaires de développement existants et accroître l'impact sur la transition et le développement dans les pays d'Afrique subsaharienne et en Irak, en veillant à renforcer l'impact du système de développement dans son ensemble ;
- ii. L'évaluation des capacités capitalistiques actuelles de la Banque laisse supposer que celle-ci conserve son aptitude à appuyer ses pays d'opérations existants et à atteindre

- tous les objectifs du CSC actuel, y compris une expansion limitée et progressive vers l'Afrique subsaharienne et l'Irak, notant, toutefois, les incertitudes actuelles concernant l'impact de la crise et l'ampleur des besoins de reconstruction ;
- iii. Tout élargissement à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak doit être limité et progressif. Cet élargissement doit être autorisé par une modification de l'article 1 de l'Accord et soutenu par les mécanismes énoncés dans le rapport du Conseil d'administration ;
 - iv. La priorité absolue de la Banque est actuellement d'aider l'Ukraine et d'autres pays d'opérations à faire face aux conséquences profondes et étendues, et à l'impact déstabilisant de la guerre contre l'Ukraine. En conséquence, il serait prudent de reconfirmer qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital.

DÉCIDE :

1. D'endosser le rapport du Conseil d'administration et d'approuver, sur le principe, un élargissement limité et progressif du champ géographique des activités de la Banque à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak.
2. De demander au Conseil d'administration, compte tenu de l'impact de la guerre contre l'Ukraine et de la réponse de la Banque, de reconfirmer qu'un élargissement limité et progressif à l'Afrique subsaharienne et à l'Irak ne remettrait pas en cause l'aptitude de la Banque à appuyer ses pays d'opérations actuels, ne compromettrait pas sa note de crédit AAA et ne conduirait pas à une demande de contributions supplémentaires au capital.
3. De demander au Conseil d'administration de soumettre, après la reconfirmation décrite ci-dessus et sous réserve de celle-ci, au Conseil des gouverneurs pour décision une modification de l'article 1 de l'Accord dans l'ensemble cohérente avec le rapport du Conseil d'administration, au plus tard à l'Assemblée annuelle de 2023.

(Adoptée le 11 mai 2022)

RÉSOLUTION N°249**MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION
DES RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL POST-GRADATION**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné et approuvé le Rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs sur la modification du Règlement du Fonds spécial post-gradation de la BERD (le « Règlement » et le « Fonds », respectivement) ;

Ayant noté que, dans le Rapport, le Conseil d'administration recommande la modification du Règlement ;

Reconnaissant la Stratégie opérationnelle post-gradation approuvée par le Conseil d'administration le 4 septembre 2013 (la « Stratégie ») et l'approbation, conformément à cette stratégie, donnée par le Conseil d'administration en 2014 pour la création du Fonds, et tenant compte du Règlement régissant la gestion et l'administration des ressources du Fonds, tel qu'il a également été approuvé par le Conseil d'administration ;

Considérant que la Stratégie opérationnelle post-gradation a été révisée par le Conseil d'administration le 5 juillet 2021 (la « Stratégie révisée ») pour améliorer la mise en œuvre de la Politique de gradation des opérations de la BERD ;

Reconnaissant que la Stratégie révisée nécessite une modification du Règlement pour appuyer ladite Stratégie ;

DÉCIDE CE QUI SUIT :

En application de la section 5.04¹⁷ (*Modifications*) du Règlement, la formulation de la section 3.01¹⁸ (*Utilisation des ressources du Fonds*) du Règlement sera la suivante :

« Section 3.01 Utilisation des ressources du Fonds

- a) Sous réserve des dispositions de la section 4.03¹⁹ (*Investissements*), les ressources du Fonds peuvent servir à financer un ou plusieurs des objectifs suivants :
- i) des activités hors investissements identifiées dans le Plan d'action d'un pays en phase de gradation ;
 - ii) des frais administratifs aux termes de la section 4.04⁴ (*Frais administratifs*) de ce Règlement ; et

^{17,2,3,4} Il convient de noter que la numérotation des sections dans le Règlement initial a été changée dans le Règlement révisé pour tenir compte de la nouvelle section sur la réception de contributions provenant de sources autres que les affectations de revenu net.

- iii) les imprévus se traduisant par, et la couverture de coûts en rapport avec, des pertes ou engagements résultant de la gestion des ressources du Fonds et de toute opération ou activité financée par les ressources du Fonds, y compris les coûts encourus concernant la préservation, la protection ou la récupération des ressources du Fonds.
- b) Sous réserve d'une décision contraire du Conseil d'administration, ou de ce qu'autorise le présent Règlement, l'utilisation des ressources ne sera soumise à aucune condition, limite ou restriction. L'utilisation des ressources du Fonds ne sera en aucun cas restreinte à une technologie, un produit ou un secteur particulier. »

(Adoptée le 11 mai 2022)

RÉSOLUTION N° 250
ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT
DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR 2021

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS,

Ayant examiné le Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers de la Banque pour l'exercice 2021

DÉCIDE QUE :

Les états financiers vérifiés sont approuvés.

(Adoptée le 11 mai 2022)

RÉSOLUTION N° 251
ÉTATS FINANCIERS 2021 DES FONDS SPÉCIAUX

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné les états financiers 2021 des Fonds spéciaux

DÉCIDE CE QUI SUIT :

Les états financiers vérifiés des Fonds spéciaux sont approuvés.

(Adoptée le 11 mai 2022)

RÉSOLUTION N° 252
AFFECTATION DU REVENU NET DE 2021
AU FONDS SPÉCIAL EN FAVEUR DE COMMUNAUTÉS

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS

Ayant examiné et approuvé le rapport du Conseil d'administration au Conseil des gouverneurs intitulé : Proposition d'affectation du revenu net de 2021 au Fonds spécial en faveur de communautés (le « Rapport ») ;

Ayant noté que la proposition d'affectation du revenu net n'a pas d'impact majeur sur la viabilité financière de la Banque et qu'elle est faite dans le cadre d'un ensemble de principes approuvés par le Conseil d'administration et destinés à permettre de trouver un équilibre entre les exigences concernant le revenu net de la Banque et l'importance pour la Banque de conserver les fonds propres nécessaires à sa viabilité financière et à la mise en œuvre de ses objectifs stratégiques ;

Reconnaissant que 750 000 euros sont nécessaires à la poursuite des activités de l'Initiative communautaire en 2022 ;

Reconnaissant l'importance de plus larges contributions de la Banque à sa région d'opérations par le biais du Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés ;

DÉCIDE CE QUI SUIT :

En application de l'article 36.1 de l'Accord portant création de la BERD, l'affectation du revenu net de la Banque pour 2021 à d'autres emplois, après provisionnement pour les réserves et, si nécessaire, au titre de pertes éventuelles aux termes de l'article 17 de l'Accord portant création de la BERD, sera ventilée de la manière suivante :

- a) un montant de 750 000 euros sera affecté à titre de contribution au Fonds spécial de la BERD en faveur de communautés ;
- b) sans préjudice de toute décision future d'affectation du revenu net à d'autres fins, le solde du revenu net de la Banque pour 2021 sera affecté aux excédents.

(Adoptée le 11 mai 2022)

RÉSOLUTION N° 253
DATE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2023

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DÉCIDE CE QUI SUIT :

L'Assemblée annuelle de 2023 du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement se tiendra à Samarcande, en Ouzbékistan, les mardi 16, mercredi 17 et jeudi 18 mai.

(Adoptée le 11 mai 2022)

**MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS
ET DU COMITÉ DES PROCÉDURES
POUR 2021-2022 ET 2022-2023**

**MEMBRES DU BUREAU DU CONSEIL DES GOUVERNEURS ET DU COMITÉ
DES PROCÉDURES POUR 2021-2022 ET 2022-2023**

2021-2022

Conseil des gouverneurs

Présidence
Vice-présidences

Portugal
Estonie (par intérim), Maroc

Comité des procédures

Membres

Portugal, Estonie, Maroc

2022-2023

Conseil des gouverneurs

Présidence
Vice-présidences

Autriche
Géorgie, Jordanie

Comité des procédures

Membres

Autriche, Géorgie, Jordanie

MEMBRES DES DÉLÉGATIONS*

* Informations communiquées par les bureaux des administrateurs (non traduites en français)

MEMBRES DES DÉLÉGATIONS

Armenia

Mr Tigran Khachatryan
Minister of Finance/Governor
Ministry of Finance
Armenia
Governor

Mr Hovhannes Khachatryan
Deputy Governor
Central Bank of Armenia
Armenia
Delegate

Ms Tamara Ghalayan
Head of Division for Coordination of Cooperation with Foreign States
Ministry of Finance
Armenia
Delegate

Ms Mane Adamyan
Adviser to Deputy Prime Minister
Government of Armenia
Armenia
Delegate

Australia

Mr Philip Lindsay
Director
EBRD
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Ms Hannah Bartlett
Analyst
Australian Treasury
Australia
Delegate
(Virtually)

Ms Nikoo Saffari
Executive Assistant
EBRD
United Kingdom
Executive Assistant to Board Director

Austria

Mr Harald Waiglein
Director General
Federal Ministry of Finance
Austria
Alternate Governor

Ms Elisabeth Gruber
Director, Department for IFIs
Federal Ministry of Finance
Austria
Temporary Alternate Governor

Ms Christina Koelldorfer
Advisor, Department for IFIs
Federal Ministry of Finance
Austria
Delegate

Mr Leander Treppel
Board Director
EBRD
United Kingdom
Director

Ms Claudia Koerbler
Adviser to Board Director
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

Azerbaijan

Mr Sahib Mammadov
Deputy Minister
Ministry of Economy
Azerbaijan
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mrs Inara Mustafayeva-Eyyubova
Director of Department on Cooperation with International Organizations
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate
(Virtually)

Mrs Konul Aliyeva
Deputy Director of Department on Cooperation with International Organizations
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate
(Virtually)

Mr Umid Aghazada
Head of Division on Cooperation with International Financial Institutions Department
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate
(Virtually)

Mr Elvin Alizada
Advisor on Cooperation with International Financial Institutions Department
Ministry of Economy
Azerbaijan
Delegate
(Virtually)

Belarus

Mr Dmitry Yaroshevich
Deputy Minister of Economy
Ministry of Economy of the Republic of Belarus
Belarus
Alternate Governor
(Virtually)

Belgium

Mr Kurt Delodder
Senior Adviser
Treasury, International and European Financial Affairs
Belgium
Temporary Alternate Governor

Mr David Avarello
Director
EBRD
United Kingdom
Director

Mrs Stefany Knoll
Advisor
Minister of Finance
Belgium
Delegate

Mr Bruno Debergh
Adviser to Board Director
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

Bosnia & Herzegovina

Mr Dado Šarić
Head of the Office of the Minister
Ministry of Finance and Treasury
Bosnia & Herzegovina
Temporary Alternate Governor

Ms Mia Dragoje
Senior Adviser in the Office of the Minister
Ministry of Finance and Treasury
Bosnia & Herzegovina
Delegate

Bulgaria

Mrs Karina Karaivanova
Alternate Director for Poland, Bulgaria, Albania

EBRD
United Kingdom
Alternate Director

Canada

Mr Patrick Halley
Assistant Deputy Minister - Finance
Finance Canada
Canada
Temporary Alternate Governor

Ms Sarah Fountain Smith
Board Director, Canada, Morocco, Jordan, Tunisia
EBRD
United Kingdom
Director

Mrs Nell Stewart
Ambassador to Morocco
Global Affairs Canada
Canada
Delegate

Mr Martin Tabi
Director General, International Finance and Development
Finance Canada
Canada
Delegate
(Virtually)

Mr Philippe Hall
Director Multilateral Institutions
Finance Canada
Canada
Delegate
(Virtually)

Mr Manuel Le Bris
Deputy Director, Regional Development Banks
Global Affairs Canada
Canada
Delegate

Ms Savi Wesche
Advisor to Board Director
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

Mr Evan Farough
Advisor to Board Director
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

China

Mr Ping Sun
Deputy Director General of International Department
People's Bank of China
China
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mr Dong Tao
Director of MDBs of International Department
Director of MDBs of International Department
China
Delegate
(Virtually)

Ms Fanxiao Kong
Staff of MDBs of International Department
People's Bank of China
China
Delegate
(Virtually)

Mr Qian Yu
Staff of MDBs of International Department
People's Bank of China
China
Delegate
(Virtually)

Mrs Wencheng Xia
Staff of MDBs of International Department
People's Bank of China
China
Delegate
(Virtually)

Mr Xulun Ni
Chinese Adviser at EBRD
People's Bank of China
China
Temporary Alternate Governor

Croatia

Mr Zdravko Marić
Deputy Prime Minister and Minister of Finance

Ministry of Finance

Croatia
Governor
(Virtually)

Mr Stipe Župan
State Secretary
Ministry of Finance

Croatia
Alternate Governor
(Virtually)

Mr Bojan Fras
Vicegovernor
Croatian National Bank

Croatia
Delegate
(Virtually)

Ms Jasna Mileta
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Croatia to the Kingdom of Morocco

Croatian Embassy in Rabat- Morocco

Croatia
Delegate

Mr Hrvoje Mršić
Director General
Ministry of Finance

Croatia
Delegate
(Virtually)

Ms Silvija Belajec
Head of Sector for EU and International Financial Relations

Ministry of Finance

Croatia
Delegate
(Virtually)

Ms Irina Obućina
Head of Service for International Financial Institutions

Ministry of Finance

Croatia
Delegate
(Virtually)

Mr Goran Cvek
Senior adviser specialist
Ministry of Finance
Croatia
Delegate
(Virtually)

Ms Marijana Kolić
Executive Director Fund Managing Division
Croatian Bank for Reconstruction and Development (HBOR)
Croatia
Delegate

Ms Romana Brzica
Assistant Executive, Director Fund Managing Division
HBOR
Croatia
Delegate

Ms Sanja Milinovic
First secretary
Croatian Embassy in Rabat - Morocco
Croatia
Delegate

Mr Domagoj Čipčić
Adviser
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director
(Virtually)

Cyprus

Mr Kyriacos Kakouris
Director
Ministry of Finance
Cyprus
Temporary Alternate Governor

Mr Stelios Leonidou
Economic Officer
Ministry of Finance Cyprus
Cyprus
Delegate

Czech Republic

Mr Zbyněk Stanjura
Minister of Finance
Ministry of Finance
Czech Republic
Governor
(Virtually)

Mr Oldřich Dědek
Bank Board member
Czech National Bank
Czech Republic
Delegate
(Virtually)

Ms Klára Król
Board Director
EBRD
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Ms Zuzana Matyášová
Director of the International Relations Department
Ministry of Finance
Czech Republic
Delegate
(Virtually)

Ms Inka Mullerova
Advisor
EBRD
United Kingdom
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mr Martin Kratochvíl
Acting Head of the IFIs and Development Coop. Unit
Ministry of Finance
Czech Republic
Delegate
(Virtually)

Denmark

Mr Jens Lundgaard
Board Director
EBRD
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Mr Morten Klinge
Special Advisor
Ministry of Industry, Business and Financial Affairs
Denmark
Delegate

Egypt

Mrs Rania Al-Mashat
Minister of International Cooperation
Ministry of International Cooperation
Egypt
Governor
(Virtually)

Mr Mohamed Abdelgawad
Minister of Plenipotentiary and Head of IFIs Sector
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate
(Virtually)

Ms Malak Taher
Adviser
EBRD
Egypt
Adviser to Board Director

Mr Ahmed M. Abdelmoneim
Team Leader
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate
(Virtually)

Mr Moataz A. Mansour
Senior Economic Researcher
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate
(Virtually)

Ms Sahar Hesham
Economic Researcher
Ministry of International Cooperation
Egypt
Delegate
(Virtually)

Estonia

Mrs Keit Pentus-Rosimannus
Minister of Finance
Ministry of Finance
Estonia
Governor

Mr Andres Kuningas
Head of EU & International Department
Ministry of Finance
Estonia
Temporary Alternate Governor

Mr Märt Kivine
Alternate Director
EBRD
United Kingdom
Alternate Director

European Investment Bank (EIB)

Mr Thomas Östros
Vice President
European Investment Bank
Luxembourg
Governor

Mr Gerhard Hütz
Director for the European Investment Bank
EBRD
United Kingdom
Director

Mr Lionel Rapaille
Director
European Investment Bank
Luxembourg
Delegate

Mr Alfredo Panarella
Alternate Director for the European Investment Bank
EBRD
United Kingdom
Alternate Director

Mr Jörn Thiessen
Head of Strategic Shareholdings
European Investment Bank
Luxembourg
Temporary Alternate Governor

Mr Juha Sulkanen
Head of VP Östros office
European Investment Bank
Luxembourg
Delegate

Ms Dorothea Hampel
Adviser to Board Director
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

European Union

Mr Valdis Dombrovskis
Executive Vice-President for An Economy that Works for People
European Commission
European Union Governor

Ms Elena Flores
Deputy Director General, DG ECFIN
European Commission
European Union
Temporary Alternate Governor

Mr José Eduardo Leandro
Executive Board Director representing the European Union
European Commission
European Union
Director

Mr Markus Schulte
Alternate Board Director representing the European Union
European Commission
European Union
Alternate Director

Ms Sofja Ribkina
Member of Cabinet
European Commission
Belgium
Delegate

Ms Vanessa Mock Dolan
Member of Cabinet
European Commission
Belgium
Delegate

Ms Caroline Boeshertz
Member of Cabinet
European Commission
European Union Delegate

Mr Christopher Moore
Adviser to Board Director
EBRD
European Union
Adviser to Board Director

Ms Cristina Fediuc
Adviser to Board Director
EBRD
European Union
Adviser to Board Director

Ms Ines Goncalves
Policy Officer
European Commission
European Union Delegate

Ms Barbara Banki Gardinal
Head of Unit
European Commission
European Union Delegate

Mr Alessandro Villa
Deputy Head of Unit
European Commission
European Union Delegate

Mr Fulvio Capurso
Team Leader
European Commission
European Union Delegate

Miss Milagros Jiménez Sánchez
Investment Officer, DG NEAR
European Commission
European Union Delegate

Ms Carmel O'Donovan
Board Assistant
EBRD
European Union
Executive Assistant to Board Director

Ms Patricia Llombart-Cussac
Head of EU Delegation in Morocco
EEAS
European Union Delegate

Mr Léon Marcel Delvaux
Acting Director
European Commission
European Union Delegate

Ms Michaela Dodini
Policy coordinator
European Commission
European Union Delegate

Mr Jan Vandenberghe
EU Delegation, Morocco
EEAS
European Union
Delegate

Finland

Mrs Nina Vaskunlahti
Under-Secretary of State
Ministry for Foreign Affairs of Finland
Finland
Alternate Governor

Mr Jari Partanen
Director
EBRD
Finland
Director

Ms Kristina Sarjo
Director
Ministry of Finance
Finland
Delegate
(Virtually)

Ms Anne af Ursin
Financial Counsellor
Ministry of Finance
Finland
Delegate
(Virtually)

Ms Anu Hassinen
Team Leader for Multilateral Development Banks
Ministry for Foreign Affairs
Finland
Delegate
(Virtually)

Ms Jaana Montonen
First Secretary
Ministry for Foreign Affairs
Finland
Delegate
(Virtually)

Ms Sini Suonpää
Attaché
Ministry for Foreign Affairs
Finland
Delegate

France

Mr William Roos
Assistant Secretary for Multilateral, Development and Trade Affairs
Ministry of the Economy, Finance and the Recovery
France
Temporary Alternate Governor

Mr Alain Beauvillard
Head of Multilateral Financing for Development and Climate
Ministry of the Economy, Finance and the Recovery
France
Temporary Alternate Governor

Mr Antoine Aucuit
Desk Officer
Ministry of the Economy, Finance and the Recovery
France
Temporary Alternate Governor

Mr Yann Pouëzat
Board Director for France
EBRD
France
Temporary Alternate Governor

Mr Vincent Pringault
Alternate Director for France
EBRD
France
Temporary Alternate Governor

Ms Cécile Humbert-Bouvier
Head of the Economic Department
Embassy of France to Morocco
France
Delegate

Dr Tarik Mouakil
Deputy Head of the Economic Department
Embassy of France to Morocco
France
Delegate

Ms Sophie Broeder
Executive Assistant to Board Director for France
EBRD
France
Executive Assistant to Board Director

Georgia

Mr Lasha Khutsishvili
Minister of Finance
Ministry Of Finance of Georgia
Georgia
Governor

Mr Koba Gvenetadze
Governor
National Bank of Georgia
Georgia
Alternate Governor

Ms Ekaterine Guntsadze
Deputy Minister
Ministry Of Finance of Georgia
Georgia
Temporary Alternate Governor

Germany

Carsten Dr Pillath
State Secretary
Federal Ministry of Finance
Germany
Alternate Governor

Ms Elke Kallenbach
Deputy Director General
Federal Ministry of Finance
Germany
Temporary Alternate Governor

Michael Dr Offer
Director for Germany
EBRD
Germany
Temporary Alternate Governor

Dr Markus Hoermann
Head of Division
Federal Ministry of Finance
Germany
Temporary Alternate Governor

Mr Karl Matthias Klause
Alternate Director for Germany
EBRD
Germany
Alternate Director

Greece

Mr Ioannis Tsakiris
Deputy Minister of Development and Investments
Ministry of Development and Investments
Greece
Alternate Governor

Mr Dimitris Metaxas-Trikardos
Board Alternate Director
EBRD
Greece
Temporary Alternate Governor

Hungary

Mr Mihaly Varga
Minister
Ministry of Finance
Hungary
Governor

Mr Gabor Gion
State Secretary
Ministry of Finance
Hungary
Temporary Alternate Governor

Mr Antal Nikoletti
Alternate Director
EBRD
Hungary
Temporary Alternate Governor

Ms Rita Palfi-Sipocz
Head of Department
Ministry of Finance
Hungary
Temporary Alternate Governor

Iceland

Mr Bjarni Benediktsson
Minister of Finance and Economic Affairs
Ministry of Finance and Economic Affairs
Iceland
Governor

Mr Guðmundur Árnason
Permanent Secretary of the Ministry of Finance and Economic Affairs
Ministry of Finance and Economic Affairs
Iceland
Alternate Governor

Mr Hersir Ólafsson
Political Advisor to the Minister
Ministry of Finance and Economic Affairs
Iceland
Delegate

Mrs Steinunn Sigvaldadóttir
Head of Division / Specialist
Ministry of Finance and Economic Affairs
Iceland
Delegate

India

Ms Manisha Sinha
Additional Secretary, DEA
Ministry of Finance, Govt. of India
India
Delegate
(Virtually)

Dr Prasanna V Salian
Deputy Secretary (MI), DEA
Ministry of Finance
India
Delegate
(Virtually)

Dr Bindu Madhab Panda
Assistant Director
Ministry of Finance, Govt. of India
India
Delegate
(Virtually)

Mr Subhasis Dhal
Board Adviser
EBRD
India
Delegate

Ireland

Mr Paul Ryan
Director, Climate and International Finance Division
Department of Finance
Ireland
Temporary Alternate Governor

Mrs Niamh McGuire
Assistant Principal, Climate and International Finance Division
Department of Finance
Ireland
Delegate

Mr Alan Hall
Adviser to Board Director
EBRD
Ireland
Adviser to Board Director

Israel

Mr Alon Messer
Alternate Director

EBRD

Israel

Temporary Alternate Governor

Mrs Zoe Krakow
Economist, EBRD Desk Officer

Ministry of Finance

Israel

Delegate

Italy

Ms Francesca Utili
Director General for International Financial Relations Directorate
Ministry of Economy and Finance, Treasury
Italy
Alternate Governor

Ms Manuela Nenna
Director Italy
EBRD
Italy
Director

Mr Simone Alberto Platania
Adviser
Ministry of Economy and Finance
Italy
Temporary Alternate Governor

Mr Paolo Cappellacci
Advisor Italy
EBRD
Italy
Adviser to Board Director

Mr Lodovico Ruggieri Pecci
Adviser
EBRD
Italy
Adviser to Board Director

Japan

Mr Satoshi Oie
State Minister of Finance
Ministry of Finance, Japan
Japan
Temporary Alternate Governor

Mr Kentaro Ogata
Deputy Vice Minister of Finance for International Affairs
Ministry of Finance, Japan
Japan
Temporary Alternate Governor

Mr Shigeto Hiki
Deputy Commissioner, International Affairs
National Tax Agency
Japan
Delegate

Mr Masashi Tanabe
Director, Multilateral Development Banks Division, International Bureau
Ministry of Finance, Japan
Japan
Delegate
(Virtually)

Mr Hirokazu Tsuda
Secretary to the State Minister
Ministry of Finance, Japan
Japan
Delegate

Ms Yoko Morishima
Deputy Director of the Multilateral Development Banks Division
Ministry of Finance
Japan
Delegate

Mr Toshitaka Nagase
Deputy Director, Office of the Vice Minister of Finance for International Affairs
Ministry of Finance, Japan
Japan
Delegate

Mr Yuta Muraoka
Section Chief, Office of the Vice Minister for International Affairs
Ministry of Finance, Japan
Japan
Delegate

Ms Naoko Watanabe
Interpreter
Ministry of Finance, Japan
Japan
Delegate

Ms Hiromi Rokuta
Interpreter
Ministry of Finance, Japan
Japan
Delegate

Hideaki Kuramitsu
Ambassador
Embassy of Japan in Morocco
Japan
Delegate

Mr Takashi Sakoda
First Secretary
Embassy of Japan, Morocco
Japan
Delegate

Ms Miyuki Hamada
Second Secretary
Embassy of Japan, Morocco
Japan
Delegate

Ms Sachiko Kawakita
Official
Embassy of Japan, Morocco
Japan
Delegate

Mr Alaoui M'Hamedi
Official
Embassy of Japan in Morocco
Japan
Delegate

Mrs Keiko Futami
Alternate Director for Japan
EBRD
Japan
Alternate Director

Mr Yuya Goto
Adviser to Board Director
EBRD
Japan
Adviser to Board Director

Mr Yosuke Miyake
Adviser to Board Director
Japan
Japan
Adviser to Board Director

Ms Lise Emerson
Executive Assistant to Board Director
EBRD
Japan
Executive Assistant to Board Director

Jordan

Mr Marwan Al-Refai

Secretary General

Ministry of Planning and International Cooperation

Jordan

Alternate Governor

(Virtually)

Mr Emad Shanaah

Director of International Cooperation

Ministry of Planning and International Cooperation

Jordan

Temporary Alternate Governor

(Virtually)

Kazakhstan

Mr Dauren Kengbeil

Vice-Minister

Ministry of Finance of the Republic of Kazakhstan

Kazakhstan

Alternate Governor

(Virtually)

Korea

Mr Sean Lee
Alternate Director
EBRD
Korea
Temporary Alternate Governor

Mr Sang Kyoo Lee
Director, International Financial Institutions Division
Ministry of Economy and Finance
Korea
Delegate
(Virtually)

Mr Woori Lee
Deputy Director
Ministry of Economy and Finance
Korea
Delegate
(Virtually)

Mr Seunghyun Shim
Adviser
EBRD
Korea
Adviser to Board Director

Mr Yeojin Yoon
Manager
Bank of Korea
Korea
Delegate
(Virtually)

Kosovo

Mr Hekuran Murati
Minister of Finance, Labour and Transfers
Ministry of Finance, Labour and Transfers
Kosovo
Governor

Ms Anila Abazi
Chief of Cabinet
Ministry of Finance, Labour and Transfers
Kosovo
Delegate

Mr Fatlum Zeka
Senior Officer for International Financial Cooperation
Ministry of Finance, Labour and Transfers
Kosovo
Delegate

Kyrgyz Republic

Mr Daniyar Amangeldiev
Minister
Ministry of Economy and Commerce
Kyrgyz Republic Governor

Mr Kanatbek Abdrahmanov
Deputy Minister
Ministry of Economy and Commerce
Kyrgyz Republic
Temporary Alternate Governor

Latvia

Mr Janis Reirs
Minister of Finance
Ministry of Finance
Latvia
Governor

Ms Liga Klavina
Deputy State Secretary
Ministry of Finance
Latvia
Alternate Governor

Mr Kaspars Āboliņš
Treasurer
The Treasury of the Republic of Latvia
Latvia
Delegate

Ms Signe Jantone
Head of Minister's Office
Ministry of Finance
Latvia
Temporary Alternate Governor

Ms Inga Forda
Head of International Financial Institutions Division
Ministry of Finance
Latvia
Temporary Alternate Governor

Mr Jurijs Spiridonovs
Adviser
EBRD
Latvia
Adviser to Board Director

Lebanon

Mr Youssef El Khalil
Minister of Finance
Ministry of Finance
Lebanon
Governor
(Virtually)

Liechtenstein

Mr Markus Biedermann
Secretary General
Ministry of Home Affairs, Economy and Environment
Liechtenstein
Alternate Governor

Lithuania

Ms Gintarė Skaistė
Minister of Finance
Ministry of Finance of the Republic of Lithuania
Lithuania
Governor
(Virtually)

Ms Miglė Tuskiene
Alternate Board Director
EBRD
Lithuania
Alternate Director

Mr Darius Trakelis
Director of the EU and International Affairs Department
Ministry of Finance of the Republic of Lithuania
Lithuania
Delegate
(Virtually)

Ms Dovilė Jasaitienė
Head of the International Affairs Division, EU and International Affairs Department
Ministry of Finance of the Republic of Lithuania
Lithuania
Delegate
(Virtually)

Ms Jurgita Uzieliene
Senior Adviser, EU and International Affairs Department
Ministry of Finance of the Republic of Lithuania
Lithuania
Delegate
(Virtually)

Ms Ieva Stulgytė
Chief Specialist, International Affairs Division
Ministry of Finance
Lithuania
Delegate
(Virtually)

Luxembourg

Mrs Yuriko Backes
Minister of Finance
Ministry of Finance
Luxembourg
Governor
(Virtually)

Mr Arsène Jacoby
Director of Multilateral Affairs, Development Aid & Compliance
Ministry of Finance
Luxembourg
Alternate Governor
(Virtually)

Mr Christophe Zeeb
Alternate Director
EBRD
Luxembourg
Alternate Director (Virtually)

Malta

Mr Edward Scicluna
Governor
Central Bank of Malta
Malta
Governor

Mr Alexander Demarco
Deputy Governor
Central Bank of Malta
Malta
Temporary Alternate Governor

Mr Matthew Zammit
Expert
Central Bank of Malta
Malta
Delegate
(Virtually)

Ms Kalina Koleva
Manager
Central Bank of Malta
Malta
Delegate
(Virtually)

Mr Felipe Alfonso Gonzalez de Leon
Senior Officer
Central Bank of Malta
Malta
Delegate
(Virtually)

Mr Ahmed Hnesh
Research Officer
Central Bank of Malta
Malta
Delegate
(Virtually)

Mexico

Mr Felipe Martinez
Board Director
EBRD
Mexico
Temporary Alternate Governor

Mr Enrique Alejo
Alternate Director
EBRD
Mexico
Temporary Alternate Governor

Moldova

Mr Sergiu Gaibu
Minister
Ministry of Economy of the Republic of Moldova
Moldova
Governor

Ms Diana Lungu
Counsellor to the Minister
Ministry of Economy of the Republic of Moldova
Moldova
Delegate

Mongolia

Mr Javkhlan Bold
Minister of Finance
Ministry of Finance
Mongolia
Governor
(Virtually)

Mr Gan-Ochir Doojav
Chief Economist
Bank of Mongolia
Mongolia
Temporary Alternate Governor

Ms Bayarmaa Tumurkhuyag
Specialist at Debt Management Division
Ministry of Finance
Mongolia
Delegate
(Virtually)

Montenegro

Mrs Katarina Živković
Head of the Division for Debt Management, Analysis of the Indebtedness and International Relations **Ministry
of Finance and Social Welfare**
Montenegro
Alternate Governor
(Virtually)

Morocco

Mrs Nadia Fettah
Minister of Economy and Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Governor

Mrs Faouzia Zaaboul
Director of Treasury and External Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Alternate Governor

Mr Hicham Talby
Deputy Director Dept Treasury and External Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Temporary Alternate Governor

Mrs Malika Dhif
Deputy to Director of Treasury and External Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Delegate

Mr Brahim Chouqui
Head of Europe Division Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Delegate

Mrs Ikhlas Amghar
Project Manager Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Delegate

Mrs Nora Tanane
Program Officer Department of Treasury and External Finance
Ministry of Economy and Finance
Morocco
Delegate

Netherlands

Mr Leon Uyterlinde
Deputy Director International Affairs Directorate
Ministry of Finance
Netherlands
Temporary Alternate Governor

Mr Robert-Jan Sieben
Head of the Department of International Financial Institutions
Dutch Ministry of Foreign Affairs
Netherlands
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mr Caspar Veldkamp
Board Director
EBRD
Netherlands
Director

Mr Jan Willem Van Den Wall Bake
Alternate Director
EBRD
Netherlands
Alternate Director

Mrs Michalli Harmsen
Senior Policy Advisor
Ministry of Finance
Netherlands
Delegate

Mr Siem Pelgrom
Policy Advisor Multilateral Development Banks
Dutch Ministry of Foreign Affairs
Netherlands
Delegate

Mr Andries Bakker
Adviser
EBRD
Netherlands
Delegate

Ms Gisla Dwarkasing
EA
EBRD
Netherlands
Executive Assistant to Board Director

New Zealand

Mr Philip Lindsay
Director
EBRD
New Zealand
Temporary Alternate Governor

North Macedonia

Mr Fatmir Besimi
Minister of Finance
Ministry of Finance
North Macedonia
Governor
(Virtually)

Mr Filip Nikoloski
Deputy Minister of Finance
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate
(Virtually)

Mrs Suzana Peneva
State Advisor for International Financial Relations and EU
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate
(Virtually)

Mr Dejan Nikolovski
State Adviser
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Ms Biljana Butlevska
Chief of Staff
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate

Mrs Magdalena Simonovska
State Advisor for Financial system
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate
(Virtually)

Ms Drita Zeqiri
Cabinet of the Minister
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate
(Virtually)

Mrs Jelena Tast
State Secretary
Ministry of Finance
North Macedonia
Delegate
(Virtually)

Norway

Mr Halvard Ingebrigtsen
State Secretary
Ministry of Trade and Industry
Norway
Alternate Governor

Mr Per Sanderud
Director
EBRD
Norway
Temporary Alternate Governor

Mr Sigbjørn Helstad Aabø
Deputy Director
Ministry of Trade, Industry and Fisheries
Norway
Temporary Alternate Governor

Ms Marianne Sofie Damhaug
Senior Advisor
Ministry of Foreign Affairs
Norway
Temporary Alternate Governor

Poland

Mrs Marta Kightley
First Deputy Governor
Narodowy **Bank Polski**
Poland
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mr Łukasz Hulnicki
Adviser to Board Director
EBRD
Poland
Adviser to Board Director

Mrs Wioletta Barwicka-Lofthouse
Board Director for Poland, Bulgaria, Albania
EBRD
Poland
Director

Mrs Agata Łagowska
Director of the International Department
Narodowy Bank Polski
Poland
Delegate
(Virtually)

Mr Tomasz Skurzewski
Deputy Director
Ministry of Finance
Poland
Delegate
(Virtually)

Mr Damian Szostek
Head of Unit
Ministry of Finance
Poland
Delegate
(Virtually)

Mr Grzegorz Wasilewski
Councillor
Ministry of Finance
Poland
Delegate
(Virtually)

Mr Krzysztof Mackiewicz
Head of Protocol Division
Narodowy Bank Polski (NBP), National Bank of Poland
Poland
Delegate
(Virtually)

Mr Krzysztof Karwowski
Ambassador of the Republic of Poland
Embassy of the Republic of Poland
Poland
Delegate

Mrs Beata Podgorska
Minister Counsellor
Embassy of the Republic of Poland in Rabat
Poland
Delegate

Miss Anna Suszynska
Executive Assistant to Board Director
EBRD
Poland
Executive Assistant to Board Director

Portugal

Mr José Carlos Pereira
Director General GPEARI
Ministry of Finance
Portugal
Alternate Governor

Mr Jose Brito
Board Director
EBRD
Portugal
Temporary Alternate Governor

Mr Luis Pereira
Board Adviser
EBRD Portugal
Delegate

Ms Ana Barreto
Head of Department
Ministry of Finance
Portugal
Delegate
(Virtually)

Ms Ana Ferreira
Head of Unit
Office of Economic Policy and International Affairs, Ministry of Finance
Portugal
Delegate
(Virtually)

Ms Cristina Moniz
Desk Officer
Ministry of Finance
Portugal
Delegate
(Virtually)

Romania

Mr Adrian CĂCIU
Minister
Ministry of Finance
Romania
Governor
(Virtually)

Mr Leonardo Badea
Deputy Governor of the National Bank of Romania
National Bank of Romania
Romania
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mr Lucian Isar
Alternate Director for Türkiye/Romania/Azerbaijan/Moldova/Kyrgyz Republic
EBRD
Romania
Alternate Director

Mrs Boni Florinela Cucu
General Director
Ministry of Finance
Romania
Delegate
(Virtually)

Mr Serban Matei
Director, International Relations Department
National Bank of Romania
Romania
Delegate
(Virtually)

Mr Mihai Calin Precup
Secretary of State
Ministry of Finance
Romania
Delegate
(Virtually)

Ms Maria-Anca Craiu
Expert
Ministry of Finance
Romania
Delegate
(Virtually)

Mrs Alina-Gabriela Radu
Counselor
Ministry of Finance
Romania
Delegate
(Virtually)

Russian Federation

Mr Sergey Verakashanskiy

Executive Director

EBRD

Russian Federation

Temporary Alternate Governor

(Virtually)

Ms Elena Melnikova

Director of Department for Analytical Support of Foreign Economic Activity

Ministry of Economic Development of the Russian Federation

Russian Federation

Delegate

(Virtually)

Mr Pavel Snisorenko

Director of the Department for International Financial Relations

Ministry of Finance of the Russian Federation

Russian Federation

Delegate

(Virtually)

Ms Maria Smirnova

Alternate Director

EBRD

Russian Federation

Alternate Director

(Virtually)

Mr Ivan Ivannikov

Deputy Director of Department for Analytical Support of Foreign Economic Activity

Ministry of Economic Development of the Russian Federation

Russian Federation

Delegate

(Virtually)

Mr Oleg Podomatko

Deputy Director of the Department for International Financial Relations

Ministry of Finance of the Russian Federation

Russian Federation

Delegate

(Virtually)

Ms Dilyara Sadykova

Acting Head of the International Investment cooperation Division

Ministry of Economic Development of the Russian Federation

Russian Federation

Delegate

(Virtually)

Ms Ekaterina Guseva
Head of Division, Department for International Financial Relations
Ministry of Finance of the Russian Federation
Russian Federation
Delegate
(Virtually)

Mr Anton Ryndin
Deputy Head of the Multilateral Development Banks' Projects Division
Ministry of Economic Development of the Russian Federation
Russian Federation
Delegate
(Virtually)

Ms Daria Teterkina
Deputy Head of Division, Department for International Financial Relations
Ministry of Finance of the Russian Federation
Russian Federation
Delegate
(Virtually)

Mr Ilya Kavtaskin
Advisor
EBRD
Russian Federation
Adviser to Board Director
(Virtually)

Mrs Luda Paynes
Executive Assistant to Board Director
EBRD
Russian Federation
Executive Assistant to Board Director

San Marino

Mr Nicola Ceccaroli
Counsellor, Ministry of Finance
San Marino, Ministry of Finance
San Marino
Alternate Governor

Serbia

Mr Sinisa Mali
Minister of Finance
Ministry of Finance
Serbia
Governor
(Virtually)

Mr Dusan Zarubica
Adviser to Board Director
EBRD
Serbia
Adviser to Board Director

Slovak Republic

Mr Ľuboš Jančík
State Secretary
Ministry of Finance of the Slovak Republic
Slovak Republic
Temporary Alternate Governor

Mr Peter Kazimir
Governor of National Bank of Slovakia
National Bank of Slovakia
Slovak Republic
Alternate Governor

Ms Iveta Lukáčová
Adviser
EBRD
Slovak Republic
Temporary Alternate Governor

Mr Martin Spiritza
Director - Financial Instruments and International Institutions Unit
Ministry of Finance of the Slovak Republic
Slovak Republic
Temporary Alternate Governor

Mr Michal Krčméry
Director - Office of the State Secretary
Ministry of Finance of the Slovak Republic
Slovak Republic
Temporary Alternate Governor

Ms Eva Goncalvesova
Head of International Relations Department
National Bank of Slovakia
Slovak Republic Delegate

Mr Matej Blažej
Policy Officer - Financial Instruments and International Institutions Unit
Ministry of Finance of the Slovak Republic
Slovak Republic
Delegate
(Virtually)

Mr Tomas Hlavaty
International Relations Department
National Bank of Slovakia
Slovak Republic Delegate

Slovenia

Mr Andrej Šircelj
Minister of Finance
Ministry of Finance
Slovenia
Governor

Miss Maruša Romih
Head of public relations and protocol
Ministry of Finance
Slovenia
Alternate Governor

Mr Damjan Kozjak
Adviser to Board Director
EBRD
Slovenia
Adviser to Board Director

Mrs Barbara Knapič Navarrete
EBRD Desk Officer
Ministry of Finance
Slovenia
Delegate
(Virtually)

Spain

Mrs Nadia Calviño
First Vice President and Minister of Economy and Digitalization
Ministry of Economy and Digitalization
Spain
Governor
(Virtually)

Mr Carlos Cuerpo
Secretary General of the Treasury and International Financing
Ministry for Economy and Digitalization
Spain
Temporary Alternate Governor
(Virtually)

Mr Felipe Martinez
Board Director
EBRD
Spain
Director

Mr Enrique Alejo
Alternate Director
EBRD
Spain
Alternate Director

Mr Leonardo Rodriguez
Deputy Director General for Economy and International Finance
Ministry of Economy and Digitalization
Spain
Temporary Alternate Governor

Ms Teresa Monu
Board Executive Assistant
EBRD
Spain
Executive Assistant to Board Director

Sweden

Ms Elin Eliasson
State Secretary
Ministry of Finance
Sweden
Alternate Governor
(Virtually)

Ms Eva Cassel
Director
EBRD
Sweden
Temporary Alternate Governor

Ms Kristina Åkesson
Senior Adviser
Ministry of Finance
Sweden
Temporary Alternate Governor

Mr Henrik Norberg
Deputy Director, Head of Section
Ministry of Foreign Affairs
Sweden
Delegate

Ms Helena Gustavsson Wahlund
Deputy Director
Ministry of Foreign Affairs
Sweden
Delegate

Mr Tomas Bergenholtz
Adviser to the Board Director
EBRD
Sweden
Adviser to Board Director

Mr Jan Johansson
Senior Programme Manager and Adviser
Swedish International Development Cooperation Agency (Sida)
Sweden
Delegate

Mr Peter Cederblad
Programme Specialist
Swedish International Development Cooperation Agency (Sida)
Sweden
Delegate
(Virtually)

Switzerland

Mrs Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
Secretary of State
SECO
Switzerland
Temporary Alternate Governor

Mr Ivan Pavletic
Head of Multilateral Cooperation
State Secretariat for Economic Affairs (SECO)
Switzerland
Delegate

Mr Remigi Winzap
Board Director for Switzerland/Ukraine/Liechtenstein/Turkmenistan/Serbia/Montenegro/Uzbekistan
EBRD
Switzerland
Director

Mr Mattia Celio
Program Manager
SECO
Switzerland Delegate

Mrs Anne-Marie Pragnell
Adviser to Board Director
EBRD
Switzerland
Adviser to Board Director

Miss Irene Frei
Adviser to Board Director
EBRD
Switzerland
Adviser to Board Director

Miss Viktoriya Sherstyuk
Executive Assistant
EBRD
Switzerland
Executive Assistant to Board Director

Tajikistan

Mr Jamshed Karimzoda
First Deputy Minister
Ministry of Finance of the Republic of Tajikistan
Tajikistan
Governor
(Virtually)

Mr Khurshed Ismoilzoda
Head of the Department for the Strategic Planning and Reforms
Executive Office of the President of the Republic of Tajikistan
Tajikistan
Alternate Governor
(Virtually)

Tunisia

Mr Samir Saied
Minister of Economy and Planning
Ministry of Economy and Planning
Tunisia
Governor
(Virtually)

Ms Saloua Hsoumi Mejdoub
General Director European Cooperation
Ministry of Economy, Finance and Investment Support
Tunisia
Delegate
(Virtually)

Türkiye

Mr Nureddin Nebati
Minister
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Governor

Mr Serhat Köksal
Director-General
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Temporary Alternate Governor

Mr Çağatay İmirgi
Board Director for Türkiye/Romania/Azerbaijan/Moldova/Kyrgyz Republic
EBRD
Türkiye
Director

Ms Bengü Aytekin
Head of Department
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Delegate

Mr Mehmet Esat Mert
Advisor to the Minister
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Delegate

Mr Hakan Hacıahmetoğlu
Deputy Chief of Staff
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Delegate

Mr Orhan Erbir
Deputy Chief of Staff
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Delegate

Mr Gökhan Yahya
Senior Associate
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Delegate

Ms Özge Yamak
Senior Associate
Ministry of Treasury and Finance
Türkiye
Delegate

Turkmenistan

Mr Myraturdy Orazdurdyev
Deputy Chairman
Central bank of Turkmenistan
Turkmenistan
Governor
(Virtually)

Ukraine

Mr Sergii Marchenko
Minister of Finance of Ukraine
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Governor
(Virtually)

Mr Kyrylo Shevchenko
Governor
National Bank of Ukraine
Ukraine
Alternate Governor

Mr Yuriy Draganchuk
Deputy Minister of Finance for European Integration
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Delegate

Mr Artem Shevlev
Alternate Director for Switzerland/Ukraine/Liechtenstein/Turkmenistan/Serbia/Montenegro/Uzbekistan **EBRD**
Ukraine
Alternate Director

Mr Volodymyr Kuchyn
Head of Office for European Integration and International Programs
National Bank of Ukraine
Ukraine
Delegate

Ms Olha Zykova
Head of Department for Foreign Affairs and Analytics
Ministry of Finance of Ukraine
Ukraine
Delegate

Mr Serhii Poda
First Secretary of the Embassy of Ukraine in Morocco
Embassy of Ukraine in the Kingdom of Morocco
Ukraine
Delegate

Ms Nataliia Kosenko
Counsellor of the Embassy of Ukraine in Morocco
Embassy of Ukraine in the Kingdom Morocco
Ukraine
Delegate

United Arab Emirates

Mr Mohamed Al Hussaini
Minister of State for Financial Affairs

Ministry of Finance
United Arab Emirates
Governor
(Virtually)

Mr Younis Al Khoori
Undersecretary
Ministry of Finance
United Arab Emirates
Alternate Governor

Mr Ali Sharafi
Assistant Undersecretary
Ministry of Finance
United Arab Emirates
Delegate

Mr Hamad Al Zaabi
Director of Minister's Office
Ministry of Finance
United Arab Emirates
Delegate
(Virtually)

United Kingdom

Ms Lindsey Whyte
Director General, International Finance
HM Treasury
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Ms Veda Poon
Director International Finance
HM Treasury
United Kingdom
Temporary Alternate Governor

Mr Peter Curwen
Director for the United Kingdom
EBRD
United Kingdom
Director

Mr Mark Paskins
Alternate Director for the United Kingdom
EBRD
United Kingdom
Alternate Director

Mr Mark Collins
Deputy Director, Prosperity and Multilateral Investment
HM Treasury
United Kingdom
Delegate

Ms Lydia Jones
Adviser
EBRD
United Kingdom
Adviser to Board Director

Mr Toby Churchley
Senior Policy Adviser - Multilateral Investment Banks
HM Treasury
United Kingdom
Delegate
(Virtually)

Mr Sam Taylor
Policy Adviser - European Bank for Reconstruction and Development
HM Treasury
United Kingdom Delegate

Ms Gemma Macintyre
Policy Adviser - EBRD
HM Treasury
United Kingdom Delegate

Ms Isabel Wood
Executive Assistant
EBRD
United Kingdom
Executive Assistant to Board Director

United States

Ms Alexia Latortue
Assistant Secretary for International Trade and Development
U.S. Department of the Treasury
United States
Temporary Alternate Governor

Mr Mathew Haarsager
Deputy Assistant Secretary for International Development Finance and Policy
U.S. Department of the Treasury
United States
Temporary Alternate Governor

Mr Eric Meyer
Deputy Assistant Secretary, Africa and the Middle East
U.S. Department of the Treasury
United States
Temporary Alternate Governor

Ms Katherine Allen
Alternate Director United States of America
EBRD
United States
Temporary Alternate Governor

Ms Anna Jewell
International Economist
U.S. Department of the Treasury
United States
Temporary Alternate Governor

Mr John Wilcox
Director of Policy, Planning and Performance Division in EUR/AC
U.S. Department of State
United States
Delegate

Mr Gregory Naarden
Acting Coordinator for US Assistance to Europe, Eurasia, and Central Asia
U.S. Department of State
United States
Delegate
(Virtually)

Ms Jennifer Nehez
Financial Economist
U.S. Department of State
United States
Delegate

Mr Amir Tejpar
Economic Growth Assistance Officer
U.S. Department of State
United States
Delegate
(Virtually)

Mrs Marisa Plowden
Adviser United States of America
EBRD
United States
Temporary Alternate Governor

Mrs Janelle Weyek
Senior Commercial Adviser
EBRD
United States
Adviser to Board Director

Mrs Chrystal Denys
Commercial Adviser
EBRD
United States
Adviser to Board Director

Ms Marissa Taylor
Executive Assistant to Board Director
EBRD United States
Executive Assistant to Board
Director

Mr David Greene
Charge d'Affaires
U.S. Embassy
United States
Delegate

Mr Lawrence Randolph
Consul General
U.S. Department of State
United States Delegate

Mr Daniel Newell
Vice Consul
US Dept of State
United States
Delegate

Ms Maureen Wafer
Economic Officer
U.S. Embassy
United States
Delegate

Mr Brian Malloy
Asst Cultural Affairs Officer
United States Consulate, Casablanca
United States
Delegate

Mr Daniel Nibarger
Economic Officer
U.S. Department of State
United States
Delegate

Mr Zakaria Hasim
Economic Specialist
U.S. Embassy Rabat
United States
Delegate

Mr Mustapha El Gamra
Economic Specialist
U.S. Embassy Rabat
United States
Delegate

Mr Scott Moore
Economic Officer
U.S. Department of State
United States
Delegate

Mr Keith Kirkham
Regional Minister Counselor for Commercial Affairs
U.S. Embassy - Cairo
United States
Delegate

Mr Shakir Farsakh
Senior Commercial Officer
U.S Consulate- Casablanca
United States
Delegate

Mr Redouane Ghadouna
Commercial Specialist
U.S Consulate- Casablanca
United States Delegate

Mr Gustave Gravot
Assistant Regional Security Officer
U.S. Consulate General Casablanca
United States
Delegate

Mr Mohammed Azdoud
FSN Investigator
U.S. Consulate General Casablanca
United States
Delegate

Uzbekistan

Mr Sardor Umurzakov
Deputy Prime Minister, Minister of Investments and Foreign Trade
Ministry of Investments and Foreign Trade of the Republic of Uzbekistan
Uzbekistan
Governor
(Virtually)

Mr Shukhrat Vafaev
Deputy minister
Ministry of Investments and Foreign Trade
Uzbekistan
Alternate Governor

Mr Shahruh Abdurashidov
Adviser to Board Director
EBRD
Uzbekistan
Adviser to Board Director

Ms Elena Kim
Deputy Director of Department for cooperation with International Financial Institutions
Ministry of Investments and Foreign Trade
Uzbekistan
Delegate

Ms Shafoat Abbasova
Director
State Unitary Enterprise "InterForum"
Uzbekistan Delegate

Mr Umid Khasanov
Head of planning and organization of celebrations and events
State Unitary Enterprise "InterForum"
Uzbekistan Delegate

Mr Shakhrukh Rakhimov
Director
Agency for International Cooperation and Development
Uzbekistan Delegate

REPRÉSENTANTS D'INSTITUTIONS INTERNATIONALES*

Banque asiatique de développement	Asadang Dusadi-Isariyavong David Garrigos-Soliva James Holden Chen Zhao
Banque eurasiatique de développement	Farida Mutaliyeva
Banque européenne d'investissement	Anna Barone
Banque islamique de développement	Waleed Ahmad J Addas Mourad Mtibaa
Banque mondiale	Stephen Tinegate
Banque ouest-africaine de développement	Luc-Arthur Adjou Nimatou Dramane Serge Eku Maryse Lokossou Epse Loko Soumana Alou Harouna Alain Wilfrid Mahouklo- Tchiboza Corell Elvire Chime Kpomalegni
Commission européenne	Audaz Gerald
FMO, banque néerlandaise de développement	Annemieke Mokveld Dennis Molhoek Marnix Monsfort Anneloes Mullink-Bos Mohammad Sohail Cornelis van Aerssen
Groupe de la Banque africaine de développement	Achraf Tarsim
Groupe de la Banque mondiale	Dominique Bichara Mohamed Hamama Heather E. Henderson Sholto Stewart
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Emmanuel Hidier
Organisation mondiale du commerce	Marc Auboin
Société financière internationale	Riccardo Ambrosini Ghita Hannane Imane Maaroufi Xavier Reille Cheick Oumar Sylla Nicolas Souche
Société nordique de financement de l'environnement	Ulf Bojö

* Par ordre alphabétique

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

au 11 mai 2022

Administrateurs	Administrateurs suppléants	Pays ou entités représentés
David Avarello	Christophe Zeeb	Belgique/ Luxembourg/ Slovénie
Wioletta Barwicka-Lofthouse	Karina Karaivanova	Pologne/Bulgarie/Albanie
José Brito	Dimitris Metaxas-Trikardos	Portugal/Grèce/Saint-Marin/Inde
Eva Cassel	Märt Kivine	Suède/Islande/Estonie
Philip Lindsay	Sean Lee	Corée/Australie/Nouvelle-Zélande/Égypte
Peter Curwen	Mark Paskins	Royaume-Uni
-	Katherine Allen	États-Unis d'Amérique
Sarah Fountain Smith	Nathalie Dubé	Canada/Maroc/Jordanie/Tunisie
Gerhard Hütz	Alfredo Panarella	Banque européenne d'investissement
Çağatay İmirgi	Lucian Isar	Türkiye/Roumanie/Azerbaïdjan/ Moldova/République kirghize
Klára Król	Antal Nikoletti	République tchèque/Hongrie/République slovaque/Croatie/ Géorgie
José Leandro	Markus Schulte	Union européenne
Jens Lundsgaard	Miglė Tuskienė	Danemark/Lituanie/Irlande/ Kosovo
Felipe Martínez	Enrique Alejo	Espagne/Mexique
-	Keiko Futami	Japon
Manuela Nenna	Massimo Carnelos	Italie
Michael Offer	Karl-Matthias Klause	Allemagne
Yann Pouëzat	Vincent Pringault	France
Jari Partanen	Per Sanderud	Norvège/Finlande/Lettonie/ Liban
Leander Treppel	Alon Messer	Autriche/Israël/Chypre/Malte/ Kazakhstan/Bosnie-Herzégovine
Caspar Veldkamp	Jan Willem van den Wall Bake	Pays-Bas/Chine/Mongolie/ Macédoine du Nord/Arménie
Sergey Verkashanskiy	Maria Smirnova	Fédération de Russie/Bélarus/Tadjikistan
Remigi Winzap	Artem Shevlev	Suisse/Ukraine/Liechtenstein/ Turkménistan/Serbie/ Monténégro/Ouzbékistan